

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Le regard en langue des signes

Meurant, Laurence

Publication date:
2008

Document Version
Version revue par les pairs

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Meurant, L 2008, *Le regard en langue des signes: Anaphore en langue des signes française de Belgique (LSFB) : morphologie, syntaxe, énonciation*. Rivages linguistiques, Presses Universitaires de Rennes / Presses Universitaires de Namur.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Le regard en langue des signes

À Cédric, à Yvette

Laurence MEURANT

Le regard en langue des signes

Anaphore en langue des signes française de Belgique (LSFB) :
morphologie, syntaxe, énonciation

Presses Universitaires de Rennes – Presses Universitaires de Namur

Table des matières

Conventions de notation	v
Préface de Bencie Woll et Jean Giot	ix
Introduction	1
I De la deixis à l’anaphore	9
1 Regard, deixis et anaphore	11
1.1 Introduction	11
1.2 Valeur de personne et champ énonciatif	15
1.2.1 Pronoms personnels et conversions dialogiques	16
1.2.2 Pronoms personnels en langue des signes	17
1.3 Champ énonciatif et relations anaphoriques	22
1.3.1 Regard vers l’espace frontal : les <i>loci</i>	22
1.3.2 Regard détourné : les <i>transferts personnels</i>	28
1.3.3 Anaphore pseudo-déictique	33
1.4 Le regard, de la deixis à l’anaphore	40
II Éléments de morphologie et de syntaxe	45
2 Cadre théorique	47
2.1 Introduction	47
2.2 Bifacialité et biaxialité	48
2.3 Interaction des axes	51
2.4 Dénotation	53
2.5 Dialectique de la grammaire et du sens	55
2.6 Aphasiologie	59
2.6.1 Deux axes	61

2.6.2	Projection des axes	64
2.7	De la glossologie à la LSFB et inversement	67
3	Éléments de morphologie	69
3.1	Principes d'analyse	69
3.2	Du verbe et du nom	72
3.2.1	Catégories morphologiques et types de mots	72
3.2.2	Verbe <i>vs.</i> prédicat	73
3.3	Le locus comme fragment d'unité	75
3.3.1	Dénotation et statut segmental	75
3.3.2	Simultanéité et linéarité des éléments de marque	78
3.3.3	Variation de locus et classement des unités	81
3.3.4	Le locus dans la composition de l'unité	96
3.4	Le classificateur comme fragment d'unité	97
3.4.1	Une notion controversée	97
3.4.2	Une valeur constitutive de l'unité	110
3.4.3	Verbes et classificateur	112
3.4.4	Noms et classificateur	120
3.4.5	Des classificateurs descripteurs?	123
3.5	La copule enclitique	128
3.6	L'aspect 'accompli'	136
3.7	Deux opérations de dérivation	137
3.7.1	Nominalisation du verbe par la copule	137
3.7.2	Verbalisation du nom par l'accompli	140
3.8	Conclusion	142
4	Éléments de syntaxe	145
4.1	Le syntagme et non la phrase	145
4.2	Accord et factorisation	150
4.2.1	Accord	150
4.2.2	Factorisation	157
4.3	Rection et anaphore	159
4.3.1	Rection	159
4.3.2	Anaphore	170
4.4	Figures du zéro syntaxique	175
4.4.1	Symétrie, asymétrie, qualité et quantité	175
4.4.2	Quatre fois zéro	176
4.5	Anaphore grammaticale <i>vs.</i> syntaxique	179
III	Structures anaphoriques : syntaxe et pragmatique	181
5	Anaphore syntaxique en LSFB : trois exemples	183
5.1	Champ et contrechamp	183
5.1.1	Composition syntaxique	184

5.1.2	Mode de dénotation	186
5.2	Alternance d'échelles	193
5.2.1	Composition syntaxique	194
5.2.2	Mode de dénotation	199
5.3	Superposition d'échelles	204
5.3.1	Composition syntaxique	205
5.3.2	Mode de dénotation	209
5.4	Séquentialité formelle et unité de scénario	213
6	Transferts personnels et polyphonies	217
6.1	Locuteur et énonciateur	217
6.1.1	Locuteur et dédoublement de locuteur	220
6.1.2	Énonciateur et diffraction des points de vue	222
6.2	Polyphonie de locuteurs <i>vs.</i> d'énonciateurs en LSFB	224
6.2.1	Adresse et dédoublement de l'adresse	224
6.2.2	Suspension de l'adresse et diffraction des points de vue	231
6.3	Deux modes de subjectivité dans la langue	243
6.3.1	Transferts : personne <i>vs.</i> neutralisation de personne	244
6.3.2	Neutralisation personnelle et perception représentée	245
6.4	De la personne à l'effet de point de vue	248
	Conclusion	251
	Bibliographie	263
	Table des figures	275
	Liste des tableaux	279
	Index	281
	Glossaire	285

Conventions de notation

DANS LES EXEMPLES ILLUSTRÉS

Regard

Reg	Composantes pertinentes du regard
$\Downarrow, -\nearrow, \nearrow^-$	Regard adressé ; la direction de la flèche, éventuellement marquée d'un tiret, schématise la direction du regard du signeur
$\nwarrow \nearrow \swarrow \searrow \uparrow \downarrow$	Regard non adressé ; la direction de la flèche schématise la direction du regard du signeur
$\updownarrow \nearrow \nwarrow$	Regard non adressé et dirigé dans un plan horizontal
$\searrow_a$	Regard installant une valeur de locus (par anaphore ou par anaphore pseudo-déictique)
$\overline{\vee}$	Fermeture des yeux
$(\searrow_a)$	Yeux presque fermés

Mains

M	Valeurs dénotées par les composantes manuelles
M+	Valeurs dénotées par la main dominante (en général, la main droite pour un droitier)
M-	Valeurs dénotées par la main dominée (en général, la main gauche pour un droitier)
PIÈCE	glose française d'un signe (noyau lexical)
LONG-NEZ	glose française en plusieurs mots d'un seul signe (noyau lexical)
ACC, ACC ₋	valeur d'aspect accompli
ZÉRO-ACC ₋	valeurs d'aspect accompli et de négation
PRÉP	valeur de préposition (associée à une ou plusieurs valeurs de pointé)
PTÉ	valeur de pointé, dénotée par un signe réalisé le plus souvent avec l'index (déterminant ou pronom)

PERS	pronom personnel
PFX TP	préfixe de transfert personnel (valeurs de pointé et de 'locus c')
1, 2, 3	indice de personne
a, b	valeur de locus
c ou 'locus c'	valeur de locus dénotée par la mise en suspens de l'adresse et par l'utilisation de l'espace du signeur ; valeur liée à la neutralisation personnelle (sauf avec les verbes du groupe 2)
a <i>vs.</i> -a	valeurs de locus liées par une inversion spatiale des éléments de signifiant (emplacement ou direction)
$_a$ REGARDER $_b$	noyau lexical REGARDER, valeur de 'locus a' à l'initiale (dénoté par l'emplacement d'origine du mouvement ou de la direction des mains) et valeur de 'locus b' à la finale du verbe (dénoté par l'emplacement de destination du mouvement ou de la direction des mains)
∅	choix zéro (de pointé, de locus, de lexème, etc.)
CL	valeur de classificateur (notation suivie d'un symbole précisant le choix du classificateur ; ce symbole reflète la configuration de la main qui dénote le classificateur : voir ci-dessous "Configurations de la main")
CPL	valeur de copule enclitique
SURGIT-, -CPL 5B	valeur de copule enclitique dénotée dans un élément de signifiant disjoint de celui du radical ou du classificateur (préfixe-, -suffixe)
x_____	maintien d'une valeur 'x' à une main pendant l'articulation d'autres valeurs à l'autre main
(x)	maintien à une main de la fin du signe précédent
[x]	information notée par anticipation sur la suite ou par référence au contexte de l'extrait transcrit

Traduction

' '	traduction (ou première traduction, littérale)
(=)	traduction supplémentaire, plus respectueuse des structures du français
[]	information reconstruite, mais non donnée dans l'extrait présenté

Découpe des énoncés

	Image 1	Image 2	Image 3
	1 unité autonome		1 unité autonome
	‘Traduction’		

Configurations de la main

				
I	IIcr	V	$\wedge$	B
				
A	C	8	50	G
				
S	5gr	$\triangleright$	5	$\text{II}^\top$
				
Y	T	$\vdash$	$\text{IIcr} \approx$	IV
				
$B_\perp$	$ ^5$	2xC	2xB	2x5gr

DANS LE TEXTE

[...]	mot (unité formelle)
... == ...	relation syntaxique
/ ... /	traits pertinents (configuration, emplacement, mouvement, orientation)
...	éléments de signifiant
... ...	coupe prédicative (sujet logique ou substantif prédicat logique)
‘x’	valeur morphologique x
*	forme ou structure agrammaticale
+, ++, +++	forme répétée
N	mot nominal
V	mot verbal
V ¹	verbe du groupe 1 (ex : REGARDER)
V ^{2a}	verbe du groupe 2, sous-catégorie "a" (ex : VERSER)
V ^{2b}	verbes du groupe 2, sous-catégorie "b" (ex : AVANCER)
V ³	verbes du groupe 3 (ex : FAIRE-PARTIR)
V ⁴	verbes du groupe 4 (ex : JOUER)
Sourd <i>vs.</i> sourd	utilisation de la majuscule pour le nom désignant le locuteur d’une langue signée et indiquant l’appartenance à la communauté des Sourds et à sa culture
signeur	utilisation du masculin comme générique pour "signeur" et "signeuse"
ligne 1, 3	troisième image de la première ligne de transcription de l’exemple
ASL	langue des signes américaine
BSL	langue des signes britannique
DSL	langue des signes danoise
GSL	langue des signes allemande
ISL	langue des signes israélienne
LSA	langue des signes argentine
LSB	langue des signes brésilienne
LSC	langue des signes catalane
LSF	langue des signes française
LSFB	langue des signes française de Belgique
NGT	langue des signes néerlandaise
SSL	langue des signes suédoise
VGT	langue des signes flamande

Préface

Les chercheurs ont adopté différentes positions en ce qui concerne les traits communs et les distinctions qui caractérisent les langues signées et orales, d'une part, et les différentes langues signées entre elles, d'autre part. Durant la période 'pré-moderne', avant le début des recherches linguistiques dans ce domaine, 'la langue des signes' était traitée comme une langue gestuelle universelle et primitive.

Durant la période moderne (après la révolution chomskyenne), il y eut un fort désir de mettre l'accent, au-delà de la différence de modalité, sur l'équivalence du statut linguistique des langues signées et des langues orales. Cependant, les travaux plus récents tendent à reconnaître qu'il existe des différences typologiques systématiques entre les langues signées et les langues orales, provenant principalement de l'interface entre la forme linguistique et la modalité. Les structures phonologiques et morphologiques se distinguent, dès lors que les langues signées se caractérisent par un niveau relativement élevé, par rapport aux langues orales, de correspondance systématique entre la forme et la signification (iconicité ou motivation visuelle). Certains traits grammaticaux distinguent aussi les deux modalités de façon systématique : les langues signées utilisent l'espace à des fins grammaticales, optant pour une syntaxe à trois dimensions, tandis que les langues orales recourent à la linéarisation et à l'affixation. D'autres différences proviennent des propriétés des articulateurs et des systèmes de perception visuelle et auditive.

L'observation de ces différences a conduit récemment à un nouveau champ d'étude qui vise à déterminer jusqu'à quel point les propriétés typologiques contrastives entre les langues signées et orales impliquent que la théorisation linguistique tienne compte de la modalité (visuo-spatiale ou audio-orale). La modalité visuo-spatiale peut influencer la structure phonologique et morphosyntaxique et elle a un impact dans certains domaines d'expression linguistique. Ceci s'applique particulièrement aux expressions signées qui utilisent l'espace pour exprimer des relations spatiales et d'autres relations. Les similarités observées entre les langues signées – beaucoup plus importantes que celles qui sont repérées dans les langues orales – suggèrent qu'il existe des différences fondamentales entre les deux modalités linguistiques. L'espace visuel en trois dimensions dans lequel les langues signées sont produites, ainsi que les articulateurs mis en jeu permettent une représentation iconique de

l'information spatiale, y compris de la forme, de l'emplacement, du déplacement et de l'action. Les langues signées abondent en constructions et en traits iconiques.

Par rapport aux études consacrées à l'iconicité du lexique, relativement peu d'études se sont intéressées aux contraintes de l'iconicité dans l'utilisation des prédicats qui expriment l'emplacement, le déplacement, et l'action. L'analyse de ces traits complexes reste un sujet de débat dans la linguistique des langues signées. Jusqu'à la fin des années 70, le débat s'est polarisé autour d'une analyse de l'imagerie visuelle d'un côté et une analyse purement morphologique de l'autre. La première approche propose de distinguer les systèmes grammaticaux des langues signées et orales en montrant que les représentations visuelles ne sont pas discrètes, mais se fondent sur un ensemble de 'principes d'analogie' qui font correspondre les aspects continus d'une scène aux expressions signées. La seconde perspective, qui s'oppose à la première, défend le fait que, bien que la modalité visuo-spatiale rende en effet possible un système de représentations analogues plutôt que discrètes, les langues signées ne profitent pas forcément de cet avantage. D'autres positions plus modérées entre ces deux points de vue extrêmes se sont récemment développées. Ces nouvelles perspectives voient dans les langues signées une combinaison d'éléments linguistiques et gestuels. Les traits gestuels reflèteraient les représentations imagées, comme les gestes manuels iconiques et métaphoriques qui accompagnent la parole dans les langues orales.

C'est dans ce contexte que la publication du *Regard en langue des signes ; anaphore en LFSB* apporte une contribution essentielle aux débats. Il s'agit d'une étude innovatrice de la LFSB qui propose une nouvelle approche de l'étude des expressions déictiques et anaphoriques dans les langues signées. Laurence Meurant prend comme point de départ les modèles théoriques de la linguistique française, qui diffèrent des modèles américains et (à un degré moindre) des modèles britanniques qui ont été appliqués à la plupart des études sur les langues signées. Cette étude introduit le lecteur anglo-saxon à des théories qu'il ne connaît pas, et cette introduction est l'une des contributions importantes de cette étude.

Dans le modèle proposé, un rôle essentiel est attribué au regard dans le rapport qu'il établit avec les paramètres manuels : c'est l'interaction entre les deux qui est au fondement de la construction de la référence. Cet accent fournit de nouvelles perspectives pour les spécialistes des langues signées. Il contribue aussi à faire le lien avec des études récentes qui soulignent les différentes modalités que met en jeu la communication humaine en tête à tête, en ce qui concerne la production et la perception sensorielle intégrée. La linguistique doit en effet considérer le rôle du regard et des gestes par rapport à des questions comme les expressions déictiques dans la communication en tête à tête, dans les langues orales.

D'autres sections sont consacrées à la distinction entre les noms et les verbes, à la classification des verbes, au rôle et au statut des 'classificateurs', etc. qui, d'une part, introduisent ceux qui s'intéressent à la LFSB (enseignants, interprètes, par exemple) à la linguistique des langues signées, et qui, d'autre part, servent d'introduction à la LFSB pour les linguistes. Nous espérons sincèrement que ce travail ou

d'autres recherches de L. Meurant seront publiés en anglais afin que les chercheurs qui travaillent sur les langues signées découvrent son approche.

D'une écriture scientifique élégante et précise, l'ouvrage qu'on va lire se présente dès l'abord comme un exercice d'exactitude philologique (recueil et examen d'un corpus signé) et comme la trace d'une qualité subtile de relation avec des témoins – héritière en cela de la tradition de l'enquête dialectologique comme de l'anthropologie contemporaine. Chercheur et sujets de recherche y sont en jeu mutuellement : d'un point de vue sociolinguistique, voici un travail qui fait droit à une communauté linguistique signante, dont les traits d'altérité ont souffert de terribles désaveux. Nul doute qu'éducateurs, formateurs d'enseignants spécialisés ou psychologues cliniciens sauront, de ce travail, intuitionner et tirer beaucoup de fécondité.

De tels effets suivront de la rigueur avec laquelle l'auteur s'est approprié, outre des concepts d'usage en linguistique des langues signées, des thèmes de linguistique générale : montrant ce que l'étude des langues de signes apporte à la compréhension des langues orales, et articulant les domaines de la morphologie, de la syntaxe et des théories de l'énonciation. Voilà donc un ouvrage marqué du sceau que formulait J-Cl. Milner (Introduction à une science du langage) : tout grand ouvrage de linguistique est un traité d'épistémologie. La linguistique ne tire d'autre appui, pour construire ses discernements, que de la langue même, elle commence par reconnaître, si minimalement que ce soit, l'analyse que la langue opère, selon une réflexion, rappelée dans l'ouvrage, de G. Guillaume : en reconnaissant où et comment la langue segmente (où le discret d'une discrimination se substitue à un flux), où et comment elle exclut ce qui sera formellement mal formé (épreuve d'un réel en tant qu'impossible à dire), où et comment elle oppose et corréle telle forme à telle autre possible. C'est là le repérage d'une dynamique d'opérations (différenciation, segmentation, intégration, complémentarisation, permutation, etc), jusqu'à la mise en lumière de diverses formes " vides ", ici appelées zéros. D'où suit une récusation du sens commun, contre lequel, disait G. Bachelard, la science se fait, et qui aurait imposé la forme sensible comme référence de la forme intelligible. Or, justement, l'écriture de science – et c'est en quoi, selon le mot de Freud, y est en jeu un progrès de la vie de l'esprit – défait les illusions des apparences immédiates en faveur d'une primauté du formel. Comme Bachelard, Granger (épistémologues), Gori (psychanalyste), Milner (linguiste), et d'autres, l'ont montré, le travail de la connaissance scientifique consiste précisément à dégager le concept de ses archéologies mythiques, des préjugés d'évidence, de l'amphibologie des pratiques quotidiennes de la parole, pour produire un système symbolique ordonné par une théorie. La recherche qu'on va lire cultive éminemment cette éthique du renoncement, pour la joie d'une intelligence renouvelée. C'est sous un tel angle d'approche que, par exemple, l'opposition linéarité/simultanéité est débarrassée de toute considération physique ou articulatoire, pour n'être traitée que selon une analyse de structures formelles signifiantes (morphologie, syntaxe, discours rapporté, autonymie, personne grammaticale). Et par là, par exemple, se trouvent rectifiées bien des représentations de ce qui peut distinguer langues orales et langues de signes. Par là, les spécificités de ces der-

nières (utilisation de l'espace, multiplicité des articulateurs – mains, regard, visage et corps) sont affirmées comme manifestations originales de la capacité humaine de langage. Autre exemple caractéristique : "les frontières par où s'identifie une structure syntaxique ne peuvent être établies sur aucun élément manifeste, positif, pris pour lui-même. Mais plus encore : ces frontières ne délimitent pas seulement ce qui est grammatical et ce qui est agrammatical, mais aussi séparent des structures formées sur des régularités distinctes [...] La description syntaxique prend la figure d'un vaste réseau de rapports entre structures dont la seule définition est oppositive." Un tel parcours argumental contraste avec des modes linéaires de raisonnement, lesquels voient une contradiction dans cette boucle dans laquelle la donnée se trouve intégrée dans un système qu'à son tour elle intègre. Mais l'espace de la logique ne fait pas ici fonction d'interprétant vériconditionnel externe. Trois opérations fondamentales, ne relevant ni du vrai ni du faux, organisent la description : segmentation, différenciation, intégration. Hors tout ancrage ontologique, de sorte que cette linguistique ne saurait prendre allure hypothético-déductive.

Un tel parcours argumental expose la sui-référentialité du langage comme une propriété fondamentale. Par exemple, la polyphonie de l'instance énonciative en tant qu'articulée à trois syntagmes anaphoriques, l'anaphore pseudo-déictique en tant que mise en relation de deux valeurs anaphoriques, ou l'espace qualifié comme structure grammaticale quadripartite. Tel est donc ce type de pensée dé-centrée, non référenciée à quelque ancrage ontologique primaire ou primitif. Mais où le tout du système est plongé en chacun de ses termes, où chaque point, rigoureusement, devient un nœud topologique, où tout est connexe sans confusion : "tout y conflue et tout s'en redistribue", ou selon l'aphorisme de M.Serres, "tout point contient le graphe". Il y a progression, il y a suite de raisons où chaque étape importe à la suivante, et en même temps, chaque thème abordé est porteur d'un ou de plusieurs autres développements : si simple et si bouclé qu'il apparaisse en première présentation, chaque chapitre est toujours une intersection.

Telle est aussi l'expérience intellectuelle d'épistémologie à laquelle l'ouvrage qu'on va lire invite. Et ce faisant, en sa facture comme en ses contenus, il permet de faire une expérience radicale de ce qu'opère le langage comme puissance d'analyse, de ce que les langues signées accueillent en elles et transmettent d'humanité.

Bencie Woll et Jean Giot¹

¹ Nous remercions Isabelle Barrière pour la traduction française des propos de Bencie Woll.

Introduction

Une position sert de point de départ à cette étude : celle de considérer que les langues signées illustrent, selon le même principe que toutes les autres langues, la capacité langagière. Les modalités visuo-gestuelle et audio-orale, autrement dit, sont distinctes, mais toutes deux identiquement investies par le langage. Ce postulat s'oppose de manière radicale à l'idée, encore largement répandue, que *la* langue des signes serait un code de communication pantomimique, inventé à l'intention de ceux qui n'entendent pas. L'utilisation du singulier reflète le fantasme de Babel qui nourrit cette fausse idée : il semble évident, dans cette perspective, que *la* langue des signes est universelle. Une autre idée reçue qui, de la même façon que la première, a contribué pendant longtemps à placer les langues des signes en deçà du champ d'intérêt de la linguistique, est qu'une langue signée consisterait en la conversion gestuelle, mot à mot, d'une langue orale. Les premiers travaux linguistiques sur les langues signées, qui s'inaugurent avec l'étude phonologique de W. Stokoe (1960) aux Etats-Unis, ont été marqués par la nécessité d'affronter ces "obstacles épistémologiques" résistants (Bachelard, 1938).

Dans ce contexte, les auteurs ont dû prouver le statut linguistique des langues signées : ce qui, ici, est posé comme un postulat, constituait alors la thèse des auteurs, démontrée essentiellement par la mise en évidence des ressemblances entre les langues signées et les langues orales (Vermeerbergen, 2006, pp. 2-3). En opposition à cette première attitude, qui vise la compatibilité entre langues signées et langues orales, d'autres auteurs adoptent une seconde posture : celle-ci prend pour hypothèse de départ que les langues signées sont tellement uniques, dans leur structure, que leur description ne peut prendre appui sur une analogie avec les langues orales (Karlsson, 1984, cité par Vermeerbergen (2006, p. 3)). Les travaux de Cuxac sur la langue des signes française (LSF) peuvent être associés à cette seconde position théorique : en considérant que la structure de la LSF se fonde essentiellement sur le principe de l'iconicité qui leur confère la possibilité de "montrer, d'illustrer, d'imiter et de dire en même temps" (2000, p. 20), l'auteur déclare l'inaptitude des outils théoriques, construits pour l'étude des langues orales, à décrire les langues signées dans leur spécificité.

La position que nous adoptons au sein de ce travail réaménage quelque peu cette dichotomie. Si on admet, comme un principe de départ, que la modalité audio-orale n'est ni plus ni moins prédisposée à supporter l'activité linguistique que la modalité

visuo-gestuelle, il est dès lors attendu de tout modèle théorique du langage qu'il permette d'expliquer aussi bien sa réalisation signée que sa réalisation orale. Si, dans cette optique, nous nous autorisons, pour guider notre examen d'une langue signée, à recourir à des modèles de linguistique générale, construits au départ de la description de langues orales, c'est aussi, dans le retour du même mouvement, pour étudier la résistance de ces modèles à l'épreuve du déplacement de modalité linguistique qu'impose la prise en compte des langues signées. Les caractéristiques qui font la spécificité des langues signées, dont principalement l'utilisation de l'espace, la multiplicité des articulateurs (les mains, le regard, le visage et le corps du signeur) et, dès lors, la possibilité d'articuler simultanément plusieurs éléments linguistiques distincts, ne seront ni ignorées ni minimisées dans cette étude. Mais elles seront considérées comme autant de mises en garde contre la positivisation des données de langue : le son, le mouvement et l'espace mis en jeu par la production linguistique seront tenus pour des manifestations variées d'une même analyse implicite, que l'on dénommera *grammaticalité*. L'explication grammaticale de la langue signée étudiée ici sera construite dans une perspective contrastive avec le français.

Le parcours que propose cette première étude de la langue des signes française de Belgique (LSFB) suivra comme guide principal le regard du signeur. L'ouvrage se divise en six chapitres, répartis en trois parties : (I) "De la deixis à l'anaphore" (chapitre 1), (II) "Éléments de morphologie et de syntaxe" (chapitres 2 à 4) et (III) "Structures anaphoriques : syntaxe et pragmatique" (chapitres 5 et 6).

La **première partie** ('De la deixis à l'anaphore') s'attachera à déterminer le statut du regard dans la structure de la LSFB : peut-on le considérer comme un élément linguistique ? son comportement est-il régulier ? quelles en sont les composantes pertinentes ? L'étude du système des pronoms personnels de la LSFB, éclairée de la théorie des conversions dialogiques de Coursil (2000), montrera que c'est dans la relation spatiale établie entre les mains et la ligne d'*adresse du regard* que se construisent les indices personnels en LSFB, convertibles en valeurs grammaticales de personne. L'adresse du regard sera dès lors envisagée comme ouvrant le champ de l'énonciation. En somme, le regard adressé du locuteur sera défini comme le point de repère au départ duquel se construit le champ des *références déictiques*. En cohérence avec cette proposition, on s'interrogera ensuite sur le statut des formes dans lesquelles l'adresse du regard se trouve interrompue, soit par un regard centré sur l'espace situé devant le signeur, soit par une fermeture des yeux ou un regard centrifuge, fuyant vers l'extérieur du corps du signeur. Ces deux types d'interruption inaugurent deux espaces de *références* détachés du champ de l'énonciation, que l'on qualifiera d'*anaphoriques* ; tous les deux sont susceptibles, par ailleurs, de servir de support à un troisième type de valeurs, qui sera dénommé *anaphore pseudo-déictique*. L'un des espaces anaphoriques évoqués ci-dessus a la particularité de provoquer la grammaticalisation du corps du signeur lui-même, qui produit l'effet iconique décrit par Cuxac (2000) en termes de 'transfert personnel' : un personnage du récit semble mis en scène au travers du corps du signeur. Grâce à la prise en compte de la relation entre le regard et les mains comme critère d'ana-

lyse, une explication grammaticale du transfert personnel est rendue possible : le repérage des références sur le corps du signeur, associé à la mise en suspens de l'adresse du regard, sera décrit comme produisant une neutralisation des oppositions de personne, qui sous-tend l'effet iconique du transfert personnel.

La **troisième partie** de l'ouvrage ('Structures anaphoriques : syntaxe et pragmatique') se concentrera sur trois constructions de la LSFB où les formes de transfert personnel (avec leur comportement du regard caractéristique) se trouvent prises dans une structure de référence interne qui, du point de vue de son fonctionnement syntaxique, est similaire aux relatives et aux comparatives du français et qui, comme elles, produit une clôture sémantique de l'énoncé sur lui-même (cf. *La pomme qu'il ramasse* : il ramasse quoi ? la pomme ; *Il travaille plus que je ne le fais* : je fais = je travaille). La définition du transfert personnel en termes de *neutralisation de la valeur de personne* ne suffit pas à expliquer la clôture sémantique de ces structures : d'autres constructions exploitent les formes de neutralisation personnelle sans pour autant susciter le même effet de bouclage interne du sens. Pour rendre compte de cette spécificité, on proposera la notion d'*anaphore syntaxique*. Trois structures de la LSFB illustreront cette modalité particulière de relation syntaxique, et seront ensuite étudiées d'un point de vue pragmatique. Il apparaîtra que la notion de neutralisation personnelle offre aussi la possibilité d'expliquer ce qui, formellement, induit l'effet sémantique du "point de vue" que suscite le transfert personnel. La composition énonciative des trois structures d'anaphore syntaxique sera assimilée au fonctionnement du discours indirect libre. En cohérence avec la distinction proposée par Ducrot (1984a) entre les instances de l'énonciateur et du locuteur, on mettra en évidence la nécessité de distinguer les transferts personnels construits sur la neutralisation de la valeur de personne, d'une part, des prises de rôle caractéristiques du discours rapporté au style direct d'autre part.

L'articulation de ces deux parties repose sur un outil fondamental, à savoir le cadre théorique de l'*Anthropologie clinique*, ou *Théorie de la médiation*, conçu et élaboré par Gagnepain (1995) ; il sera exposé puis mis en œuvre dans la **deuxième partie** de l'ouvrage.

L'Anthropologie clinique consiste en une entreprise de fondation épistémologique et scientifique des sciences humaines, qui repose sur la déconstruction de la raison humaine en quatre facultés différentes, explicables indépendamment l'une de l'autre même si, empiriquement, elles interfèrent toujours. Il s'agit de quatre plans d'analyse en lesquels se diffracte l'humain : la capacité d'analyser structurellement l'expérience perceptuelle, c'est-à-dire de parler, de rendre le monde intelligible (la *grammaticalité* ou le *dire*) ; la capacité d'analyser structurellement les mouvements, c'est-à-dire d'utiliser des outils, d'artificialiser ses opérations (la *technique* ou le *faire*) ; la faculté d'analyser structurellement la vie de l'espèce, c'est-à-dire de vivre contractuellement et d'historiciser son devenir (l'*ethnique* ou l'*être*) ; et la faculté d'analyser structurellement ses passions, c'est-à-dire de se contraindre moralement, de raisonner ses plaisirs (l'*éthique* ou le *vouloir*) (Schotte, 1997, pp. 157-158). Ce geste épistémologique de *déconstruction* de l'objet anthropologique permet de poser

la question du langagier (qui fait l'objet de la *glossologie*) en tant que produit d'une capacité spécifique, ayant son ordre explicatif propre, et de démêler cette question de celles qui lui sont incidentes et ressortissent à d'autres raisons, à d'autres principes. Ainsi, l'ordre explicatif de chaque capacité ne sera pas confondu avec ce qu'il met en forme :

"Les capacités techniques, il est vrai, se manifestent à l'écriture mais aussi par exemple dans l'habileté du cuisinier, laquelle n'a rien de linguistique ; les capacités sociales se manifestent dans l'adoption des règles d'une communauté linguistique, mais aussi par exemple dans l'écroulement du mur de Berlin, événement qui n'a rien de linguistique ; les capacités morales se manifestent dans le mot d'esprit mais aussi par exemple dans le jeûne, lequel n'a rien de linguistique. Bref, qui dit "langage" glossologiquement, ne dit pas écriture ou lecture, ne dit pas langue ou vision du monde commune, et ne dit pas allégorie ou satisfaction oblique d'un désir de dire. Il ne dit rien d'autre que "grammaticalité" réinvestie". (Schotte, 1997, p. 159)

La glossologie constitue en ce sens une déconstruction du tout global qu'est la langue, et la construction d'un objet de science, le langage. Le concept de "réinvestissement", évoqué à la fin de la citation, introduit une deuxième hypothèse centrale du modèle, qui articule au geste de déconstruction celui d'une *dépositivation* de l'objet. Cette hypothèse affirme que tout phénomène humain se fonde dans la sous-jacence d'un recul analytique : que ce soit dans son dire, son faire, son être ou son vouloir, le rapport de l'homme au monde n'est jamais de plain-pied, mais passe toujours par la médiation d'une instance négative. Chacune des quatre capacités humaines est décrite comme la synthèse *dialectique* de deux phases antagonistes : celle, implicite, d'une *analyse formelle* et celle, explicite, d'une *performance* qui se fonde sur cette analyse formelle pour la contredire. Parler, dès lors, c'est d'une part signifier, par l'analyse formelle du signe et d'autre part, simultanément mais contradictoirement, sémantiser, par réaménagement du signe en adéquation avec la situation de parole (Jongen, 1993, p. 24). On le voit, la glossologie est une linguistique du signe, dans l'héritage saussurien. Mais la définition dialectique qu'y reçoit le signe constitue un apport original au programme de Saussure ; elle offre aussi, d'ailleurs, le moyen de concevoir sur le mode d'une articulation la sémiologie et la sémantique que Benveniste maintenait séparées. Le locuteur (c'est-à-dire avant tout le "sujet entendant", selon Coursil) est en même temps capable de maîtriser une structure, faite de rapports entre éléments abstraits, et d'appliquer cette structure à la situation, selon les circonstances de parole : de cette manière, il dit un monde médiatisé par son abstraction grammaticale.

Le linguiste qui cherche à rendre compte de l'organisation grammaticale du langagier ne peut le faire que sur l'exemple de telle ou telle langue particulière, qui donne une existence sociologique à la capacité de langage. Cependant, l'hypothèse de travail qu'est la théorie de la médiation (Allaire, 1982, p. 63) lui permet de concevoir distinctement, dans ses exemples, ce qui en fait des illustrations du *principe de signification* qu'est le dire humain (question saussurienne de *la langue* ;

capacité de *langage* en glossologie ; *topique* du dialogue chez Coursil), d'une part, et ce qui les spécifie idiomatiquement par rapport à d'autres *manières de signification* (question saussurienne *des langues* ; *les langues* comme résultat de l'incidence de la capacité socio-logique sur la capacité glosso-logique), d'autre part. C'est dans cette optique que doit s'envisager la perspective de linguistique contrastive qui sera adoptée dans cet ouvrage. De la comparaison entre la LSFB et le français ressortent tant l'identité des opérations langagières qu'illustrent les exemples choisis que les spécificités par lesquelles chaque langue les réalise.

Par ailleurs, l'hypothèse de l'articulation dialectique entre analyse et performance donne au grammairien la tâche d'explicitier la structure implicite et inconsciente qu'est la forme grammaticale sous-jacente à toute production de sens. Et elle lui impose, comme une exigence méthodologique, d'élucider cette forme implicite en prenant soin de ne pas la confondre avec la performance explicite qui, précisément, selon la même hypothèse dialectique, la réaménage en la contredisant. C'est dans cette ascèse du sens que les chapitres 3 et 4 tenteront de construire une explication du fonctionnement morphologique et syntaxique de la LSFB. Le chapitre 2, quant à lui, développera la présentation du modèle de la glossologie : le "signe" y sera présenté comme constitué de deux faces, autonomes et réciproques ; la morphologie et la syntaxe y seront décrites comme deux opérations formelles, inverses et complémentaires, mais non hiérarchisées.

Nous recourrons à cet appareil théorique et méthodologique qu'est le modèle médiationniste pour tenter de rendre compte, dans la deuxième partie de cette étude, de la forme structurante qu'est la LSFB. Ce faisant, nous savons que nous nous exposons au moins à deux dangers, que nous ne pourrions prévenir que par une vigilance de chaque instant. Le premier consisterait à importer, au sein de l'analyse, des catégories communément admises, mais qui seraient étrangères aux catégories que produit la langue elle-même, et dès lors artificiellement projetées sur elle. Le deuxième danger, d'autant plus menaçant que notre langue est le français, serait de fonder l'explication du fonctionnement grammatical de la LSFB sur notre compréhension, française, de ses énoncés. Deux garde-fous sont à notre disposition pour éviter ces pièges : l'interrogation systématique des notions et catégories utilisées, et la mise en relation constante des formes linguistiques entre elles. C'est ainsi, notamment, que sera interrogée la pertinence des notions de 'nom' et de 'verbe' pour une description de la LSFB. C'est ainsi également que nous revisiterons la notion de 'classificateur' : celle-ci fait l'objet de controverses dans le champ des langues signées, mais elle repose en fait sur des notions qui sont rarement définissables au sein des modèles qui en font usage (on pense à la notion de 'prédicat', dans ce que l'on appellera ici, par simplification, la "tradition anglo-américaine" et à celle de 'lexique standard', chez Cuxac).

C'est par l'effet de ces garde-fous, aussi, que cette recherche s'est construite par de nombreux retours et recommencements, et qu'elle ne peut être envisagée comme un trajet linéaire. D'une part, le caractère systémique du grammatical impose à la théorie qui veut en rendre compte de déplacer toutes les pièces du jeu qu'elle pose,

dès lors que l'une d'elles semble devoir être modifiée, ou qu'une autre, jusque-là ignorée, manifeste sa présence. A plusieurs reprises, la découverte d'une nouvelle régularité, ou la rencontre d'exemples faisant résistance à l'analyse préalablement élaborée, nous a amenée à démonter un ou plusieurs étages de l'ouvrage en cours. Sans doute, la poursuite de ce travail amènerait-elle d'autres déplacements ; nous espérons cependant pouvoir mettre à profit, sans les trahir, les outils théoriques et les guides méthodologiques dont nous disposons, pour proposer une analyse de la LSFB qui soit éclairante par sa cohérence, même si elle s'expose, comme tout travail de recherche, à n'être qu'en attente d'un réaménagement et d'une falsification. D'autre part, la linéarité du texte fait obstacle à la construction d'une telle analyse systémique ; elle force, à de nombreux moments, à anticiper, sans pouvoir le justifier immédiatement, sur la suite du raisonnement. La manifestation la plus frappante de cette contrainte de linéarité du texte apparaît dans la présentation des exemples du corpus : les choix de transcription des exemples présentés au premier chapitre se fondent anticipativement sur les analyses établies progressivement dans la deuxième partie du travail. Il serait en effet illusoire de croire en la possibilité de faire une description d'énoncés qui ne soit pas déjà une analyse.

La langue sur laquelle porte cette étude est la langue des signes pratiquée dans la communauté des Sourds de la Communauté française de Belgique, par 5000 à 6000 signeurs. L'abréviation LSFB, utilisée dans les décrets officiels concernant cette langue, vaut pour "Langue des signes française de Belgique" ; depuis peu, la Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB) utilise plutôt "LSBF", pour "Langue des signes de Belgique francophone". Ces deux appellations signalent la reconnaissance d'une différence d'usage linguistique entre deux communautés de Sourds, que l'on peut qualifier géographiquement comme "du Nord" et "du Sud de la Belgique", si l'on convient de ne pas entrer dans le détail du chevauchement et des non-coïncidences entre les frontières linguistiques, communautaires et régionales qui caractérisent ce pays. La langue des signes utilisée par les signeurs du Nord de la Belgique est appelée "Vlaamse Gebarentaal" (VGT) (Vermeerbergen, 2004).

Le corpus étudié est constitué de productions d'adultes sourds, de Bruxelles et de la région de Namur. Notre informatrice principale, Chantal Gerday, a participé à toutes les étapes de la construction du corpus ; les autres informateurs, Caroline Ahn, Olivier Deville, Daniel Gretzer, Fatiha Mettioui, Dominique Meunier, Bruno Sonnemans et Marie Zegers de Beyl, ont chacun réalisé une ou plusieurs des tâches, essentiellement de narration, proposées à Chantal Gerday. En outre, Catherine Wauthier a accepté d'être filmée lors d'une séance de conteries pour enfants. Le cœur du corpus est fait des récits que les informateurs ont signés, au départ soit d'histoires illustrées, soit de dessins animés, ainsi que de quelques tâches de description (d'une scène, de l'agencement d'un espace) fondées sur des images ou sur des données connues des informateurs (décrire son lieu de vie, son lieu de travail ou un trajet). A aucun moment les productions n'ont été suscitées par des textes ou même des énoncés français. Ces récits enregistrés ont ensuite eux-mêmes servi de support à d'autres productions : les signeurs ont parfois été interrogés sur la

possibilité de modifier telle construction, sur la différence entre deux expressions, sur la possibilité de varier telle ou telle composante d'un signe, sur le statut de telle variation repérée dans le matériel vidéo. Ce travail sur la langue avec les signeurs s'est construit dans une dynamique articulant récursivement, pour nous, découvertes, interrogations, hypothèses et vérifications; il ne s'agissait pas, pour les informateurs, de participer eux-mêmes à l'élaboration théorique des questions et de l'analyse, mais de la rendre possible en répondant à nos interrogations, en jouant le jeu des transformations et manipulations d'énoncés que nous envisagions comme moyens d'investigation. Quelques séquences vidéo ont, elles, été suscitées par des questions plus métalinguistiques : "peux-tu inventer un énoncé avec tel verbe? peut-on y transformer telle composante de telle manière? est-ce que telle autre forme admet la même variation? etc."

N'ayant pas nous-même la LSFB comme langue première, cette modalité de travail, ordonnée sur la fréquence des rencontres et sur la composition progressive du corpus, nous a semblé être la plus adéquate. La disponibilité et la patience des informateurs ont été les ingrédients constants et indispensables de ce travail; qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Dans une telle démarche, on voit que ce qu'on appelle les "données" ne sont en fait à aucun moment des *ob-jets*, posés devant les yeux du chercheur. Elles sont construites par la demande adressée à l'informateur, elle-même sous-tendue par une hypothèse ou seulement une intuition; leur mise en rapport avec d'autres séquences confirme ou infirme l'hypothèse de départ, et fait évoluer le statut des éléments dans l'analyse en cours. La présentation des extraits du corpus dans le texte témoigne de l'analyse dont ils sont inévitablement empreints, et ce, à divers niveaux.

D'abord, les séquences sont découpées, deux fois. D'une part, elles sont extraites d'un contexte plus large : dans le continuum du flux gestuel enregistré, cette extraction pose une première découpe que n'explique aucune donnée matérielle (arrêt du geste ou position physique des mains, par exemple), mais qui est déjà un premier geste analytique. D'autre part, elles sont représentées par une succession de photos, séparées graphiquement sur le papier par des blancs et, dans certains cas, des traits verticaux. Ces traits marquent les frontières de ce que, à partir du chapitre 2, nous appellerons "mot", "unité" ou "segment grammaticalement autonome".

Ensuite, les séquences sont glosées, dans un système multi-linéaire. Nous avons fait le choix de noter les valeurs grammaticales dénotées par les composantes du regard et des articulateurs manuels. La première ligne, sous les photos, est attribuée au regard; la ligne ou les deux lignes suivante(s), selon les cas, concerne(nt) les composantes manuelles (une seule ligne est utilisée si une seule main est active ou si les deux mains peuvent être traitées de manière unique; deux lignes sont utilisées lorsque l'articulation de chaque main, identique ou différente, paraît importante à signaler). Là encore, il s'agit d'une écriture, par laquelle sont abstraits certains éléments seulement de la globalité d'un mouvement. Par exemple, les flèches qui transcrivent les composantes pertinentes du regard sont principalement ordonnées

sur une opposition entre flèche au corps double ($\Updownarrow$) et flèche au corps simple ($\Uparrow$, $\nearrow$, $\searrow$, etc.) : le premier type marque ce que l'on appellera le "regard adressé", alors que le second type marque un regard qui n'est pas analysé comme tel. La direction de chacune des flèches n'est qu'une approximation de la direction physique prise par le regard ; sa fonction est de faciliter la lecture de la glose. La transcription des éléments manuels recourt à des mots ou des abréviations du français qui représentent le nœud lexical de la forme ; ces mots ou abréviations sont accompagnés de signes (dont le code sera expliqué ci-dessous) qui notent différentes informations grammaticalement associées à ce nœud lexical. Il est évident que l'identification de ces éléments est encore le produit d'une analyse.

Enfin, les exemples sont accompagnés d'une traduction française. Autant que possible, cette traduction cherche à être la plus littérale, c'est-à-dire la plus fidèle à ce que nous repérons de la structure de la LSFB. Dans certains cas, la traduction est dédoublée : une première version, assez fidèle à l'organisation de l'énoncé de départ mais parfois agrammaticale en français, est accompagnée d'une version moins fidèle, mais grammaticale. Dans tous les cas, la traduction est prévue pour aider la lecture ; mais il faut aussi l'envisager comme un piège potentiel, aussi bien pour le grammairien que pour le lecteur, qui doivent l'un et l'autre rester vigilants pour ne pas la confondre avec une analyse de la LSFB.

Le lecteur peut trouver l'ensemble de ces exemples sous forme de vidéos dans le disque DVD qui se trouve en annexe au présent volume. Les séquences y sont rangées selon l'ordre de leur apparition dans chacun des chapitres et sont désignées par le numéro de figure auquel elles correspondent dans le texte. Dans certains cas, lorsque l'exemple est situé dans son contexte plus large, le clip vidéo alterne les passages en noir et blanc et les passages en couleurs ; l'extrait en couleurs correspond alors précisément à l'exemple inséré et commenté dans le texte.

L'invitation qui est ici faite est donc celle de ré-éprouver, au regard d'une langue signée, le deuil de "l'objet langue" qui, globalement, ne saurait constituer l'objet d'une science, et de se résoudre à ne rien pouvoir *constater* du langagier, mais seulement de se donner les moyens d'éprouver la formalisation qu'est la grammaire.

Première partie

De la deixis à l'anaphore

Chapitre 1

Regard, deixis et anaphore

*C'est à partir du moment où deux regards s'acceptent
mutuellement qu'il y a un "je" et un "tu" - donc un "il".*
(Y. Delaporte)

Ce chapitre ouvre l'étude de la LSF en étudiant le rôle joué par le regard du locuteur dans la construction de la référence. On montrera que l'adresse du regard à l'allocutaire constitue le repère au départ duquel les indices manuels sont convertis en valeur de personne. Cette opération de conversion des pronoms personnels ouvre le champ de l'énonciation, et de la référence déictique. Dès lors, l'interruption de l'adresse du regard sera considérée comme produisant des valeurs qui sont écartées de l'opération des conversions personnelles, et comme ouvrant ainsi le champ de l'anaphore. Deux phénomènes seront décrits comme anaphoriques : l'installation des loci dans l'espace et le transfert personnel vers le corps du signeur. Ce parcours entre deixis et anaphore soulignera la systématique du comportement du regard et la nécessité d'étudier celui-ci en corrélation avec les paramètres manuels du signe. Il sera aussi l'occasion d'ouvrir des questions qui seront autant de balises pour la suite de l'étude.

1.1 Introduction

Tantôt opposées l'une à l'autre, tantôt comparées entre elles, l'anaphore et la deixis constituent des sujets d'étude fondamentaux pour la recherche linguistique, puisqu'elles sont à la croisée de questions aussi centrales que celles de la référence, de la part du sujet dans la langue, de la cohésion discursive ou encore de la caractéristique, propre à ce système sémiologique qu'est la langue, de pouvoir se prendre lui-même comme objet. Les travaux consacrés à ces notions de deixis et d'anaphore

sont extrêmement nombreux et les problématiques qu'ils croisent sont diverses¹. Loin de prétendre pouvoir en donner ici un aperçu complet, nous essayerons de dégager quelques préoccupations et conceptions majeures qui organisent le champ de ces études, afin de situer dans cet ensemble la position théorique que nous adopterons pour entrer dans l'étude de la LSFB.

Considérée en tant qu'opération, la deixis reçoit, conformément à ce que prévoit son étymologie, le sens d'un processus linguistique d'ostension. La deixis est alors considérée comme une opération permettant de rapporter les objets et événements du monde aux coordonnées de l'interlocution. Les expressions déictiques sont, dans cette perspective, les éléments par lesquels la langue fait référence à ce qui lui est extérieur. Cette première conception de la deixis amène à l'opposer à l'opération d'anaphore, par le critère de la localisation du référent (Kleiber, 1986 et 1992). Si les expressions déictiques renvoient à des entités localisées dans la situation d'énonciation, les expressions anaphoriques renvoient à un référent mentionné par un segment textuel. C'est sur cette distinction que Halliday et Hasan (1976) fondent l'opposition entre "exophore", ou "référence situationnelle", et "endophore", ou "référence textuelle" : il y a exophore lorsque le référent de l'expression se trouve localisé dans l'espace "non discursif", c'est-à-dire au-dehors du texte, alors qu'il y a endophore lorsque le référent se trouve dans l'espace textuel. Dans ce cadre, l'opération déictique établirait une relation entre la langue et les objets qui lui seraient extérieurs et préexistants. La deixis serait ainsi à la frontière entre l'ordre linguistique et l'univers non linguistique des objets (Zribi-Hertz, 1992, p.603)².

Mais les principes de l'ostension et de la présence de l'objet dans la situation d'énonciation posent certaines limites à l'analyse des faits linguistiques. La notion de deixis par "exophore mémorielle" de Fraser et Joly (1980, p. 25) souligne que l'exophore elle-même (c'est-à-dire la référence à un objet dont le lieu d'existence est extra-discursif) peut fonctionner *in absentia*, et renvoyer à un objet non présent physiquement, mais seulement présent à la mémoire du locuteur et de l'allocutaire. Cette observation fait regretter aux auteurs que la notion de deixis soit couramment réduite à la seule exophore amémorielle, "qui suppose la présence effective, physique, de l'objet désigné" (*op. cit.*, p. 26), et, même, que l'on oppose la deixis à l'anaphore : "la deixis exophorique [...] n'est qu'un cas particulier de [la deixis endophorique], dans la mesure où le "contexte" linguistique fait partie intégrante de la "situation", au sens large. L'ostension contextuelle paraît donc devoir être interprétée comme transformée de l'ostension situationnelle" (Fraser et Joly, 1979,

¹L'ouvrage de Morel et Danon-Boileau (1992) offre une présentation de l'état des recherches sur la deixis, concentrée sur les travaux français. Voir aussi la synthèse de Perdicoyanni-Paléologou (2001), ainsi que Ducrot et Schaeffer (1995, p. 369 et p. 548)

²Cette définition de la deixis s'oppose radicalement au propos de Quine (1953) sur l'"indétermination du référent" qui évacue tout "état de chose ontologique" supposé à la faveur seulement des "engagements ontologiques d'un discours". "Ce qui existe ne dépend pas en général de l'usage qu'on fait du langage, mais ce qu'on dit exister en dépend". Voir Giot (2003, p. 50).

p. 107)³. Ainsi, par rapport à la conception fondée sur la localisation du référent, la deixis s'élargit doublement : non seulement elle n'est plus attachée à la présence empirique des objets (elle se fonde sur une "communauté de pensée" entre les locuteurs et non plus sur "l'être-là du monde"⁴), mais elle s'étend encore au phénomène de l'anaphore, le référent d'une expression anaphorique pouvant en effet être considéré comme "présent" dans la situation, via le co-texte⁵.

Le rassemblement de la deixis et de l'anaphore sous une deixis commune et élargie amène Kleiber (1992) à ouvrir une voie d'analyse mémorielle du couple anaphore/deixis. Les critères du texte et de la situation immédiate y cèdent la place à ceux de saillance et de nouveauté, amenant une refonte fondamentale des frontières entre anaphore et deixis. En effet, une expression est dite anaphorique si son référent est saillant, c'est-à-dire si l'interlocuteur le connaît déjà, et déictique si, au contraire, son référent apparaît comme nouveau dans la "mémoire immédiate" (Kleiber, 1991, p. 10). L'environnement extra-linguistique immédiat comme le texte sont deux sources d'alimentation possibles de la "mémoire immédiate". En d'autres termes, la théorie mémorielle indique que le texte lui-même peut être traité comme un espace de référence déictique (Wiederspiel, 1989, p. 108).

Selon Benveniste, la deixis constitue la clef de la conversion de la langue en discours et, à ce titre, elle signale l'émergence de la subjectivité dans la langue.

"Le locuteur se pose comme *sujet*, en renvoyant à lui-même comme *je* dans son discours" (1966, p. 260).

"[...] *je* se réfère à l'acte de discours individuel où il est prononcé, et il en désigne le locuteur. C'est un terme qui ne peut être identifié que dans ce que nous avons appelé ailleurs une instance de discours, et qui n'a de référence qu'actuelle. La réalité à laquelle il renvoie est la réalité du discours. C'est dans l'instance de discours où *je* désigne le locuteur que celui-ci s'énonce comme "sujet". Il est donc vrai à la lettre que le fondement de la subjectivité est dans l'exercice de la langue. Si l'on veut bien y réfléchir, on verra qu'il n'y a pas d'autre témoignage objectif de l'identité du sujet que celui qu'il donne ainsi lui-même sur lui-même." (*op. cit.*, pp. 261-262).

La référence fait donc partie intégrante de l'énonciation, chez Benveniste (1974, p. 82), et le sujet, en tant que locuteur, est intégré à cette référence (1966, p. 255). L'énonciation n'est donc en aucun cas une fonction ajoutée aux propriétés sémantiques de la langue ; l'instance énonciative est intrinsèquement liée à la langue elle-même. La fonction ostensive des "indicateurs de la deixis" (1966, p. 262) que sont les pronoms personnels, mais aussi les déictiques spatiaux et temporels, est alors à concevoir d'une manière toute particulière : "[...] ces formes "pronominales"

³A la suite de Quine, l'on pourrait soutenir l'inverse. Voir la note 2.

⁴Voir Morel et Danon-Boileau (1992), et notamment l'article de D. Caubet-Caron qui oppose une deixis d'éccléité à une deixis de représentation en arabe marocain (pp. 139-150).

⁵La terminologie de Ducrot et Todorov (1972, p. 406) reflète le même élargissement : les auteurs parlent de "deixis indicelle" et de "deixis anaphorique".

ne renvoient pas à la "réalité" ni à des positions "objectives" dans l'espace ou dans le temps, mais à l'énonciation, chaque fois unique, qui les contient, et réfléchissent ainsi leur propre emploi" (1966, p. 254).

La deixis, chez Benveniste, est strictement interne à la langue ; sa propriété fondamentale est celle de la *sui-référentialité*. Elle se fonde sur l'appareil formel de l'énonciation (Benveniste, 1970) dont la catégorie grammaticale de la personne est le premier point d'appui. La clef de l'émergence du sujet est le *je*, qui définit "l'individu par la construction particulière dont il se sert quand il s'énonce comme locuteur" (1966, p. 255). Du *je* découlent son écho, le *tu* (*op. cit.*, p. 260), et les formes plurielles des pronoms personnels dans lesquelles *je* et *tu* sont inscrits. "Je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un *tu*. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la *personne*" (*ib.*). En d'autres mots, pour Benveniste, la subjectivité suppose la relation *je/tu*, ou encore l'intersubjectivité⁶.

Dans ce cadre, la troisième personne se voit imputer un statut opposé à celui des indicateurs de deixis, et particulièrement par contraste avec la première et la deuxième personne : les pronoms habituellement dits de la "troisième personne" représentent, selon Benveniste, le membre non marqué de la corrélation de personne, c'est-à-dire précisément la "non-personne". *Il, le, cela*, etc. ne réfléchissent jamais l'instance de discours. Ils ne font pas partie de ces signes "vides", qui deviennent pleins par le seul fait qu'un locuteur les assume dans l'instance de son propre discours (Benveniste, 1966, p. 254) ; ils ne sont pas l'instrument de la conversion du langage en discours, comme le sont *je* et *tu*. Au contraire, ils ont la propriété de se combiner avec n'importe quelle référence d'objet, et ne servent finalement que comme "substituts abrégatifs", remplaçant ou relayant de manière plus maniable un segment de l'énoncé (ou l'énoncé entier), comme dans "Pierre est malade ; il a la fièvre" (*op. cit.*, p. 255).

Nous adopterons ici la position de Benveniste dans ce qu'elle relève d'une démarche de linguistique interne. La question de la référence déictique, qui nous fera entrer dans l'étude de la LSFB, sera envisagée comme spécifiquement interne au langage. Contrevenant à l'idée de la transparence de l'énonciation, on considérera (avec Authier-Revuz (1995) et Ducrot (1984a), notamment, dans la ligne du principe de *sui-référentialité* posé par Benveniste) que la langue s'impose comme un obstacle à la signification et à la désignation du monde : il n'y a d'objets que vus au travers de la grille opacifiante que la langue impose, irrémédiablement, au sujet parlant. L'ostension déictique, pour un locuteur, est toujours avant tout le fait de son activité linguistique⁷.

⁶ Coursil (2000, p. 41).

⁷ "Supposons qu'un locuteur, désignant une voiture dans la rue, dise *Ce qu'elle est belle !* Le pronom *elle* a ici un emploi déictique, mais son genre grammatical "féminin" montre que l'objet désigné l'a été, non en lui-même, mais par allusion à un mot de la langue, *voiture*, dont le pronom a pris le genre." (Ducrot et Schaeffer, 1995, p. 549).

1.2 Valeur de personne et champ énonciatif

Le "champ énonciatif" dont il sera question ici n'est pas assimilable à la somme de ce qui est habituellement associé à la "situation d'énonciation" : un lieu physique, un temps historique, un instrument de communication et la réciprocité de deux sujets empiriques, l'un qui parle et l'autre qui est auditeur. Suivant la proposition de Coursil (2000), dans *La fonction muette du langage*, l'énonciation sera présentée non pas comme l'acte individuel de production d'un énoncé mais comme l'aboutissement d'une "conversion" : celle qu'opère, dans le dialogue, celui qui reçoit linguistiquement l'énoncé. Si E entend P dire "tu es libre" et qu'il sait que c'est à lui qu'on parle, il convertit en "je suis libre" ("tu, c'est moi") ; s'il fait l'hypothèse que ce n'est pas à lui que l'on s'adresse, il convertit en "il est libre".

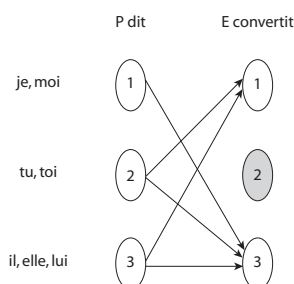
La possibilité de considérer cette opération de conversion tient au geste de déplacement théorique que pose Coursil en prenant en compte, dans sa théorie de l'énonciation, l'activité linguistique du "sujet entendant"⁸. "Dans le dialogue, parler est un événement, et entendre, une constante" (*op. cit.*, p. 13). En plaçant ainsi la "fonction muette" du langage, c'est-à-dire celle de l'entendant, au centre de l'analyse linguistique, Coursil renoue avec l'idée saussurienne, reprise ensuite par Bally, d'une linguistique interne. La langue est décrite comme "inscrite dans le cerveau de chaque sujet", ou encore comme un "trésor déposé" dans la mémoire de chaque sujet (Bally et Sechehaye, 1972, p. 30). "L'entendeur est du côté de la langue ; c'est à l'aide de la langue qu'il interprète la parole (Bally, cité par Coursil (2004, p. 6)). La théorie de l'énonciation, dès lors, devient une théorie de l'*il-locution*, décrivant ce qui se joue entre ceux qui se parlent : non pas la transmission de données de langue du parlant vers l'entendant, mais la conversion, dans le registre de l'entendant, de positions émises par le parlant.

Si Benveniste conçoit l'émergence du *je* comme une appropriation de la langue par le locuteur qui la transforme en discours, le modèle de Coursil invite à placer les opérations de conversion des pronoms personnels à la "limite entre la langue et ce qui n'est encore que langage formulaire" (2000 : 47). Dès lors, la construction du champ énonciatif, par cette opération de conversion, est la condition d'entrée dans la langue, c'est-à-dire dans l'ordre linguistique (par opposition aux modes de communication non linguistiques tels que ceux de l'*infans* ou de l'animal), plutôt qu'un revêtement discursif donné à une langue qui serait un déjà-là. Ce principe justifie le choix qui est posé ici d'entrer dans l'architecture de la langue (en l'occurrence, celle d'une langue signée) par le système des pronoms personnels et par la voie qu'ils ouvrent sur le phénomène de la deixis en général. C'est dans leur rapport à l'*il-locution* que seront ensuite définies les valeurs anaphoriques en langue des signes.

⁸Ce terme "entendant" est à considérer en-dehors de toute référence à l'audition. Il ne s'agit pas du sujet empirique doté des capacités de perception auditive, mais d'un sujet de discours, d'un "rôle dialogique" (Coursil et Giot, 2003, p. 1).

1.2.1 Pronoms personnels et conversions dialogiques

En représentant les six personnes verbales comme des positions émises par le parlant (P) et converties par l'entendant (E) (cf. tableau 1.1), Coursil révèle la valeur particulière du 'tu' auquel n'aboutit aucune conversion⁹. En effet, si P dit "Je suis à Paris", E convertit en "Il est à Paris". Si P dit "Tu es à Paris", soit E s'inclut dans la conversion et transpose "Je suis à Paris", soit il s'exclut (si P parle à un tiers) et entend "Il est à Paris". Selon le même principe, si P dit "Il est à Paris", E convertit soit en "Je suis à Paris" (s'il s'inclut), soit en "Il est à Paris" (s'il s'exclut de la conversion)¹⁰. Le graphe ci-dessous, qui indique par des flèches l'ensemble des conversions possibles à partir des pronoms du singulier, montre que le 'tu' est une position vide pour l'entendant¹¹.



TAB. 1.1: Table des conversions dialogiques (formes du singulier)

Le 'tu' ne peut dès lors être décrit comme l'allocutaire, c'est-à-dire l'autre que le locuteur "implante en face de lui" (Benveniste, 1974, p. 82), ni même comme la personne non subjective. 'Tu' n'est jamais le résultat d'une conversion dialogique ; n'ayant pas d'existence dans le registre de l'entendant, il n'a pas le statut d'une valeur de personne. La particularité de la réputée "seconde personne" est donc précisément de ne pas être une personne, mais seulement "un code d'appel convertible", "une fonction de transfert" (Coursil, 2000, 48). Il s'ensuit que le dialogue ne peut être conçu linéairement comme une relation d'intersubjectivité entre un 'je' et un 'tu', puisque ce dernier n'est pas une position subjective. Plus justement, l'entrée dans le dialogue et dans le registre de la langue suppose la conversion qui

⁹ La distinction que pose Coursil entre les indices de personne (quels que soient les morphèmes qui les supportent) et les valeurs de personne qui en résultent par conversion sera rendue typographiquement : *je*, *tu*, *il* (tout comme *suis*, *es*, *est*, etc.) sont des indices ; 'je' et 'il' sont des valeurs de personne. La "fonction d'appel" (voir ci-dessous) sera notée 'tu' et distinguée, dans certains cas, de l'indice de personne *tu*.

¹⁰ Cet exemple est tiré de Coursil et Giot (2003).

¹¹ La même conclusion s'impose à propos du 'vous'. Pour un développement de l'étude des formes pronominales considérées comme "plurielles" dans la grammaire classique, voir Coursil (2000, 39-53).

transforme une position émise par P (1 : *je, moi* ; 2 : *tu, toi* ; 3 : *il, lui* ; etc.) en une valeur pour l'entendant. Le 'tu', dans ce parcours de conversions, est la place vide, la fonction au départ de laquelle toutes les autres valeurs, et en particulier celle du 'je', émergent.

Ainsi, l'énonciation peut être décrite comme le résultat de la conversion en 'je' d'une adresse en 'tu'. Coursil poursuit en présentant la fonction 'tu' comme opérant à la manière d'un miroir double¹². D'un côté du miroir, comme cela vient d'être présenté, l'entendant E émerge comme 'je' par conversion (*tu*, c'est moi). "Celui qui parle est tenu d'admettre que celui qui l'écoute est lui aussi une valeur 1 ("moi") pour lui-même : c'est un semblable avant d'être un autre ; dans le dialogue, il n'y a que des sujets 1" (Coursil, 2000, p. 52). Mais, de l'autre côté du miroir, le parlant P disant *tu* émerge également comme 'je', par différenciation (*tu*, ce n'est pas moi). Dire *tu*, c'est donc instituer deux 'je' : celui de l'entendant (par le calcul "*tu* = je") et celui du parlant (par le calcul "*tu* ≠ je") ; c'est aussi énoncer la condition de possibilité de l'opération de conversion dialogique, dont l'aboutissement, à savoir l'entrée dans la langue, est l'œuvre de l'entendant.

Si le 'tu' n'est pas une personne, le 'il' perd aussi, dans ce modèle, le statut de non-personne que lui attribue Benveniste. L'indice *il*, comme l'indique le graphe 1.1, est converti soit en troisième, soit en première personne, dans le registre de l'entendant. Si E entend P dire "la nuit, *il est* musicien" et s'il fait l'hypothèse que c'est de lui qu'on parle, E effectue la conversion 3 = 1 qui se paraphrase en "ils savent donc que la nuit, *je suis* musicien" (*ib.*, p. 50). Dans la conversion 3 = 1 ("il = moi"), l'indice 3 participe de la personne 1 : "dans le dialogue, la "non-personne" 3 peut être une personne" (*ib.*). Inversement, la troisième personne est issue de la conversion tant d'un *je* ou d'un *tu* que d'un *il*. Il n'y a pas de position d'observateur externe au dialogue : "écouter deux individus dialoguant suppose que soient effectuées les conversions par l'écouter lui-même. Aussi, l'observateur est nécessairement un entendant, et donc un sujet en dialogue" (*ib.*, p. 51).

1.2.2 Pronoms personnels en langue des signes

Le cadre théorique des conversions dialogiques offre un éclairage nouveau sur l'analyse des pronoms personnels en langue des signes. Sur l'exemple particulier de la LSFB, il sera montré que le regard du signeur structure le champ de la personne, qu'il constitue la fonction d'appel 'tu' dont parle Coursil. Une telle description du fonctionnement pronominal en langue des signes se positionne à contre-courant de la majorité des théories consacrées aux pronoms personnels en langue signée, que nous commencerons par présenter et commenter brièvement.

Mise en cause de la structure en trois personnes

L'étude des pronoms personnels dans différentes langues signées a souvent amené les auteurs à mettre en cause l'existence des trois valeurs de personne, habituelle-

¹²Coursil (2003b).

ment désignées comme première, deuxième et troisième personne. Les travaux les plus influents décrivent le système pronominal des différentes langues des signes étudiées comme constitué d'une seule valeur de personne (Lillo-Martin et Klima, 1990), comme n'incluant aucune valeur de personne (Ahlgren, 1990), ou, ce qui est le plus répandu, comme organisé selon la distinction "première personne *vs.* non première personne" (Meier, 1990).

A la suite des recherches de Meier sur la langue des signes américaine (ASL), plusieurs travaux (Engberg-Pedersen, 1993 ; Liddell, 2003a ; Nilsson, 2004) soutiennent l'idée que le système des pronoms personnels en langue signée ne fait pas de distinction entre la deuxième et la troisième personne. Ce serait plutôt une opposition binaire entre première et non première personne qui structurerait le système personnel. Les principaux arguments sont :

- l'absence de différence de direction entre un pronom qui réfère à l'allocutaire¹³ et un pronom qui réfère à un être qui n'est pas l'allocutaire ;
- l'infinie variété des pronoms qui seraient classés comme relevant de la deuxième et de la troisième personne, vu l'infinie variété des réalisations spatiales possibles pour chacun¹⁴.

En réponse à certains travaux, comme Baker et Cokely (1980), qui font du regard un élément permettant de distinguer deuxième et troisième personne, Meier souligne qu'un regard vers l'allocutaire peut autant apparaître avec une référence à la deuxième personne¹⁵ qu'avec une référence à la première personne, et que ce même regard vers l'allocutaire est aussi présent dans des discours où aucune référence n'est faite aux participants du discours. Il y a donc indifférenciation du signifiant entre ce que l'on traduirait par un 'tu' et par un 'il'.

Engberg-Pedersen (1993 et 1995) souligne aussi que, en langue des signes danoise (DSL), contrairement à ce qui se passe dans les langues orales (par exemple dans *Le professeur m'a dit : "Tu devrais venir tôt demain"*¹⁶), il n'est pas possible, dans un discours rapporté en DSL, d'utiliser un signe pointé vers l'interlocuteur réel pour référer à l'interlocuteur cité. Le pronom de deuxième personne des langues orales n'aurait donc pas de correspondant en DSL où le système des pronoms s'organiserait dès lors selon l'opposition entre première et non première personne.

Aux arguments utilisés contre la reconnaissance de la valeur de deuxième personne, plusieurs objections peuvent être formulées.

D'abord, il peut sembler hâtif de conclure d'une similarité de signifiant entre deux pronoms à une identité de valeur linguistique. Sans prendre en compte la *notion d'homophonie*, il faudrait de même nier toute différence, en français, entre la

¹³ Nous proposons *allocutaire* comme traduction de *addressee*.

¹⁴ Liddell (2003a, pp. 23-26) présente et développe ces arguments.

¹⁵ Le fait que, dans un modèle qui précisément affirme la non-pertinence de la deuxième personne, la notion de "référence à la deuxième personne" soit utilisée, semble indiquer que c'est aux propriétés empiriques de la communication, et en l'occurrence à l'être empirique placé face au signeur, que renvoie, dans ce cas, la notion de personne.

¹⁶ L'exemple original en anglais est : "The teacher said to me, 'You should come early tomorrow'" (Engberg-Pedersen, 1995, p. 136).

troisième personne et l'impersonnel, puisque les deux valeurs peuvent se manifester par le pronom *il*¹⁷.

Ensuite, cette similarité de forme invoquée ne tient que parce que l'analyse néglige la relation établie entre regard et paramètres manuels. L'argumentation de Meier repose principalement sur l'idée que le regard ne pourrait être considéré comme une composante de la valeur de pronom personnel que s'il était pertinent à lui seul, ou univoquement lié au pointé vers le partenaire de la communication, positionné face au signeur (pointé qui, dans cette condition d'univocité, pourrait être reconnu comme marquant la deuxième personne). Le regard recouvre une toute autre fonction, comme nous le verrons ci-dessous, si au lieu de le considérer isolément, on y voit la composante d'un rapport qui l'unit aux paramètres manuels des pronoms personnels. Cette mise en rapport souligne le caractère structurant de ce regard et la régularité de son fonctionnement.

Enfin, comme cela a déjà été mentionné plus haut, les arguments formulés contre la reconnaissance de la deuxième personne ne distinguent pas les *participants réels* de la communication et les *instances énonciatives*. Ainsi, sans plus de précision, la deuxième personne est assimilée au destinataire réel de l'acte de communication et à sa position physique dans l'espace. Pourtant, cette distinction fondamentale entre le sujet parlant empirique et le locuteur, sur laquelle se fondent la narratologie (auteur *vs.* narrateur chez Genette (1972)) comme la pragmatique de l'énonciation (sujet parlant empirique *vs.* locuteur chez Ducrot (1984a)¹⁸), éclaire les phénomènes qu'Engberg-Pedersen repère dans le discours rapporté au style direct. Dans l'exemple cité "*Tu devrais venir tôt demain*", le 'tu' n'interpelle pas le partenaire de communication de celui qui articule l'ensemble de l'énoncé; et si ce partenaire ne s'y trompe pas, c'est bien grâce à sa capacité langagière à opérer, sur les indices pronominaux, les conversions par lesquelles émerge le dialogue et la valeur de personne¹⁹. Cet exemple de discours rapporté ne montre pas que le destinataire réel y est désigné pour référer au destinataire d'origine de l'énoncé cité ("original receiver"). Il montre plutôt la possibilité du dédoublement de l'énonciation et du champ énonciatif. De ce point de vue, comme nous le verrons au chapitre 6, le discours rapporté au style direct, en langue signée, peut être décrit de la même façon qu'en langue orale, à savoir comme un cas de polyphonie de locuteurs. Tout comme l'auteur ne se confond pas avec le narrateur de son roman, le signeur est à distinguer du locuteur de son récit; la rupture entre les deux ordres de la communication réelle et de l'énonciation prend d'ailleurs, en langue des signes, la figure d'une coupure du regard, c'est-à-dire d'un clignement des yeux au début de l'énonciation²⁰.

D'une manière générale, la description du système des pronoms personnels des langues signées par l'opposition entre première et non première personne s'appuie

¹⁷La notion d'homophonie sera présentée au chapitre 2, section 2.4, page 53.

¹⁸Le chapitre 6 développera cette opposition au sein de la théorie polyphonique de Ducrot. Voir la section 6.1, page 217.

¹⁹La compréhension d'un énoncé incluant du discours rapporté au style direct sera décrite, au chapitre 6, comme reposant sur une instruction à opérer la conversion d'une conversion. Voir la section 6.2.1, page 231.

²⁰Voir les sections 6.1.1 (page 220) et 6.2.1 (page 224).

sur un mouvement théorique de *positivation des valeurs linguistiques* qui tend à en faire des réalités matérielles : positivation du signifiant, de la valeur du regard et des instances énonciatives. La critique que font Meier et ses successeurs des travaux de Baker et Cokely est d'ailleurs significative du même mouvement. Elle passe sous silence, en effet, un élément à notre avis essentiel de l'analyse de Baker et Cokely (1980), à savoir le fait que le regard n'y est pas considéré comme une valeur significative en soi, mais comme un *repère de coordonnées* par rapport auquel les autres paramètres reçoivent leur valeur²¹. C'est l'élément fondamental que nous retiendrons de ces travaux, et qui nous amène à en proposer une actualisation.

Actualisation de la théorie des trois personnes

A propos de l'ASL, Baker et Cokely (1980, p. 206) incluent explicitement le paramètre du regard dans leur description des pronoms personnels. Ainsi, d'après les auteurs, si le signeur pointe vers A et simultanément regarde A, le pointé signifie 'toi' ; s'il regarde vers B et pointe vers A, par contre, le sens du pointé est alors 'il, elle'.

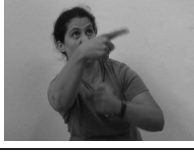
De manière analogue, pour la langue des signes brésilienne (LSB) et l'ASL, Berenz (2002, p. 207) fonde sa critique de la théorie de Meier, et des autres descriptions qui refusent la structure ternaire de la valeur de personne, sur le rôle du regard et de la "ligne médiane". C'est, dit-elle, en fonction de l'orientation relative du regard, de la tête, du buste et de la configuration de la main (considérés comme un ensemble de coordonnées) que s'organise la référence pronominale. Les quatre éléments sont alignés lorsque les pronoms réfèrent aux participants de l'interlocution, et sont disjointes lors de la référence aux non-participants. Décrit de cette façon, le système des pronoms personnels de la LSB et de l'ASL illustre, selon l'auteure, l'opposition de Benveniste entre personne ('je' et 'tu') et non-personne ('il') : l'instance qui ne participe pas à l'échange conversationnel est placée en-dehors de la ligne de conversation, et forme un angle par rapport à celle-ci.

De la description de Berenz, nous soulignerons au premier chef le principe qui fait de la direction du regard un repère autour duquel s'organisent les valeurs de personne. La personne peut dès lors être envisagée sous l'angle d'un système de rapports et prend la définition d'une valeur plutôt que d'une substance. Mais ce principe mérite d'être poussé au-delà de ce que Berenz propose. Plutôt que de souligner le fait que cette "instance non participante" soit placée hors de la "ligne de conversation" abstraite unissant les participants, il semble pertinent de considérer que, dans tous les cas (première, deuxième mais aussi "non première et non-deuxième personne" (*op. cit.*, p. 208)), l'adresse du regard est une composante constante.

En effet, comme le montre la comparaison des images e et f de 1.1 (qui représente des formes de pronoms personnels en LSFB), aucun point de l'espace n'est en soi

²¹ Le même principe de mise en relation du regard et des paramètres manuels est à l'œuvre dans le travail de Cuxac (2000).

FIG. 1.1: 'Pronoms personnels en LSFB'

			
Reg M	↕ PERS ₁ a : 'je'	↕ PERS ₂ b : 'tu'	↕ PERS ₃ c : 'il'
			
Reg M	↔ PERS ₁ d : 'je'	↗ PERS ₂ e : 'tu'	↕ PERS ₃ f : 'il'

associé au 'tu' ou au 'il' (en cela nous rejoignons Meier et Engberg-Pedersen). C'est l'adresse du regard qui, mise en rapport avec les paramètres manuels du pronom, différencie le 'il' du 'tu'. On aura PERS₂ si le pointage se fait dans la direction de l'adresse (comme dans b et e de la figure 1.1), et PERS₃ s'il se fait hors de cette direction (comme dans c et f). De même pour l'indice PERS₁ (illustré en a et en d) qui, pointé sur le corps du signeur, n'existe que par l'appel simultané au 'tu' par le regard.

Autrement dit, pour amender la formule de Berenz elle-même, non seulement la première et la deuxième personne, mais aussi la troisième personne existent en vertu de l'acte d'adresse lui-même²². Ou encore, c'est dans la relation spatiale établie entre les mains et le regard adressé que se construisent les indices personnels en LSFB. Sous l'éclairage du modèle de Coursil, on est alors amené à voir, dans le regard adressé du locuteur, la fonction d'interpellation, le "code d'appel" au départ duquel s'opèrent les conversions d'indices en valeurs grammaticales de personne, et par lequel émerge la "topique du dialogue" (Coursil, 2000).

²²"[...] in contrast to putative other persons, the first and second persons exist by virtue of the act of address itself" (*op. cit.*, p. 208)

Deux personnes et une place vide

L'on voit que, lorsqu'ils sont étudiés selon la double caractéristique de leurs paramètres manuels et du comportement du regard qu'ils impliquent, les pronoms personnels fournissent une illustration visuelle de ce qu'à la suite de Coursil nous avons appelé "la construction du champ énonciatif" : sur la base d'une fonction d'appel, et selon une dynamique de conversions, émergent les valeurs linguistiques de personne.

Dès lors que l'on prend en considération les conversions opérées par E, le pronom PERS₂ ne se confond pas avec une valeur de deuxième personne : aucune conversion n'aboutit au 'tu'. Mais toute conversion prend l'adresse au 'tu' comme point d'appui. Les trois pronoms, PERS₁, PERS₂ et PERS₃, impliquent la même dépendance à l'adresse du regard. La fonction d'adresse est ainsi différenciée du signifiant manuel de l'indice PERS₂ ; autrement dit, elle fait partie du signifiant de PERS₁ et de PERS₃ tout autant que de PERS₂. Cette possible dissociation rend l'exemple de la langue des signes plus directement illustratif de l'idée selon laquelle la fonction d'adresse est impliquée dans toute valeur de personne.

On a donc un système de deux valeurs personnelles articulé autour du 'tu', pur point d'appui. La troisième personne, tout comme la première, est dérivée de l'appel au 'tu' ; elle n'est donc pas l'absente de l'acte d'énonciation, ou la "non-personne" de Benveniste, reprise par Berenz. Le 'tu' n'est pas une personne, mais c'est lui qui définit tant la première que la troisième.

Dans le cadre d'une telle définition du champ énonciatif et de la valeur de personne en langue signée, où l'adresse du regard joue un rôle structurant, il faut s'interroger sur le statut linguistique des formes qui sont précisément accompagnées d'une rupture de cette adresse.

1.3 Champ énonciatif et relations anaphoriques

Le regard adressé du locuteur en langue signée a été décrit comme l'indice de l'énonciation, la condition de son émergence²³. Qu'indiquent alors les mises en suspens de l'adresse du regard au 'tu' ? Quel statut linguistique reçoivent ces formes qui, de diverses manières, annulent ou détournent cet indice renvoyant à l'énonciation ? Deux catégories linguistiques de la LSFB seront envisagées successivement pour tenter de répondre à ces questions : la catégorie des *loci*, telle que définie dans Engberg-Pedersen (1993) et celle des *transferts personnels* décrite dans Cuxac (2000).

1.3.1 Regard vers l'espace frontal : les *loci*

L'une des originalités des langues signées, par rapport aux langues orales, consiste en l'utilisation des trois dimensions de l'espace à des fins de référence. Au sein du

²³ Voir le paragraphe "Clignements des yeux aux bornes de l'énonciation" de la section 6.2.1, page 225.

cadre spatial de signation, deux zones peuvent être distinguées : celle qui inclut le corps du signeur et l'espace situé tout proche de lui, que nous appellerons "espace du signeur", et celle qui est devant le signeur, entre l'interlocuteur et lui, que nous nommerons "espace frontal"²⁴. Cette distinction recouvre l'opposition entre deux types de valeurs que sont les *transferts personnels* (qui seront traités à la section 1.3.2) d'une part, et l'utilisation des *loci* d'autre part.

L'utilisation de l'espace frontal en langue des signes est associée, dans une large part de la littérature, au phénomène de la référence anaphorique²⁵. Sa description la plus largement partagée indique que, pour désigner une personne ou une entité en général, le signeur lui établit un emplacement dans l'espace, auquel il peut recourir, dans la suite de son discours, pour référer à cette personne ou à cette entité²⁶. La qualité d'anaphorique qui est ainsi attribuée à cette utilisation de l'espace sera ici fondée sur l'étude du comportement du regard qui lui est associé en LSFB. En interrompant l'adresse du regard, la référence par loci instaure une relation spécifique entre l'énoncé et le champ énonciatif, que l'on considérera comme définitoire de la relation anaphorique, par contraste avec la relation déictique.

Locus et opération de localisation

Engberg-Pedersen appelle *locus* une valeur morphologique abstraite qui peut être conçue comme une direction donnée à partir du signeur, ou comme un point ou une portion de l'espace de signation. Défini par opposition aux autres *loci*, avec lesquels il forme donc une catégorie, le locus se marque dans le signifiant dans la mesure où il influence la position, l'orientation des mains et/ou la direction du mouvement, lors de la production d'un signe. Le locus est une valeur morphologique (tout comme celle de temps, par exemple), et le marqueur de locus correspond au changement spatial manifesté dans le signifiant du signe morphologiquement modifié (au même titre que les marqueurs de temps) (1993, pp. 54-57). À côté des "loci anaphoriques" (*anaphoric loci*), l'auteur (1995, 145) fait entrer dans la catégorie des loci ce qu'elle appelle les "loci déictiques" (*deictic loci*). L'analyse du regard nous conduira à restreindre la notion de locus au phénomène anaphorique, tout en la définissant dans sa relation à l'opération de deixis²⁷.

²⁴ Voir les schémas de la page 43.

²⁵ À l'inverse de cette tendance, Liddell (2003b) considère les paramètres spatiaux comme touchant à l'ordre du geste, et non au linguistique. Voir le chapitre 3, section 3.4.1, page 101.

²⁶ Voir par exemple Sutton-Spence et Woll (1998, p. 130), à propos de l'utilisation de "l'espace syntaxique" : "Syntactic space uses grammatical structures which move in space between defined points. For example, in 'I gave my aunt a book' (AUNT Index₃ Index₁ BOOK GIVE-BOOK₃) the real aunt in the real world does not have to be where the signer placed her for this sentence. The signer could even have posted it to her from London to Tokyo, but the grammatical location of the aunt is the same and that is where the book is directed".

²⁷ En cela, cette analyse rejoint l'affirmation d'Engberg-Pedersen (1993, p. 54), dans laquelle on retrouve l'idée (exposée en d'autres termes ci-dessus) d'une dépendance des systèmes anaphoriques par rapport à la deixis : "There is no doubt that what lies behind the anaphoric use of loci in signed languages is deictic reference by pointing gestures to items in the context of utterance,

Dans l'exemple 1.2, en LSFB, les deux termes nominaux et le segment verbal sont morphologiquement modifiés par des valeurs de loci²⁸. L'assignation du 'locus a'²⁹ au segment PIERRE est dénotée par l'emplacement de la main gauche qui l'articule³⁰ : le nom est articulé dans un emplacement situé à gauche dans l'espace frontal. Le 'locus b' du segment MARIE apparait différemment dans la morphologie du nom, puisque c'est cette fois l'élément noté "PTÉ" (pour "pointé") qui le supporte : le nom est d'abord articulé à la main droite sans modification spatiale (le lexème MARIE implique un contact avec le corps du signeur), puis est suivi d'un pointage de l'index vers la droite de l'espace grammatical. Le verbe, enfin, incorpore les deux loci précédemment attribués aux deux noms, ce qui détermine la direction des doigts : de l'emplacement du 'locus a' vers celui du 'locus b', c'est-à-dire de la gauche vers la droite du signeur.

FIG. 1.2: 'Pierre regarde Marie'

				
Reg	$\swarrow_a \Uparrow$	$\Uparrow \Uparrow_b \swarrow$	$\Uparrow \Uparrow$	$\Uparrow_b \swarrow \Uparrow$
M	PIERRE _a	MARIE _b	PTÉ _b	_a REGARDER _b
	'Pierre regarde Marie'			

Cette description resterait incomplète, cependant, si elle se limitait à l'observation des paramètres manuels. Le regard, en effet, soutient de manière systématique les trois opérations de localisation. Il est dirigé vers la main gauche pendant l'articulation de PIERRE, il anticipe la direction du pointé associé à MARIE et il prend à nouveau cette dernière direction pendant l'articulation du verbe. Entre ces trois moments où il est ainsi centré sur l'espace frontal, le regard repasse systématiquement par une adresse au 'tu' (notée par la flèche $\Uparrow$) : à la fin du signe PIERRE, au début de MARIE et à la fin de PTÉ, ainsi qu'à la fin du verbe.

L'exemple 1.3 illustre encore la mise en relation de segments linguistiques via l'installation de valeurs de locus dans l'espace frontal. Par deux fois, pendant l'ar-

and such items are in certain location. An anaphoric locus is a referent projection, an imagined referent [...]"

²⁸ Le chapitre 3 sera notamment consacré à la définition des catégories grammaticales du "nom" et du "verbe".

²⁹ Les valeurs de locus sont notées arbitrairement par des lettres, l'ordre alphabétique reflétant l'ordre de leur apparition dans l'extrait étudié.

³⁰ Sur la relation de dénotation, voir le chapitre 2, section 2.4.

tication du signe GRAND-MÈRE (première image de chaque ligne), le regard est brièvement porté vers l'avant et la droite du signeur, entre deux moments d'adresse ; il installe de ce fait une valeur de locus ('locus a'), dénotée simultanément par l'emplacement de la main droite. Le signe GRAND-PÈRE, lui, ainsi que le signe pointé qui le détermine (PTÉ_b) sont supportés par un regard qui interrompt l'acte d'adresse pour se diriger vers l'avant et la gauche du signeur. A la dernière image de l'exemple, l'orientation des doigts, dans l'articulation du verbe SOIGNER (de la droite vers la gauche), dénote l'imbrication des deux valeurs, 'locus a' et 'locus b' ; ce qui produit le sens de 'Grand-mère soigne grand-père'.

FIG. 1.3: 'Grand-père est malade ; grand-mère le soigne' (1)

				
Reg M	$\updownarrow_a \swarrow \updownarrow$ GRAND-MÈRE _a	$\searrow_b$ GRAND-PÈRE _b	$\searrow_b$ PTÉ _b	$\updownarrow$ MALADE
				
Reg M	$\updownarrow_a \swarrow \updownarrow$ GRAND-MÈRE	$\updownarrow \searrow_b \vee \updownarrow \vee$ SOIGNER _a		
	'Grand-père est malade ; Grand-mère le soigne'			

La présence d'un locus au sein d'une unité grammaticale (nom ou verbe) se dénote de manière variée dans les composantes manuelles du signe. Mais le locus va toujours de pair avec un comportement spécifique du regard : l'adresse au 'tu' est brièvement interrompue et le regard se centre vers l'espace situé devant le signeur ("espace frontal"), le plus souvent en se dirigeant vers les articulateurs manuels.

Dans l'exemple 1.4, le même verbe SOIGNER entre encore en relation avec le nom GRAND-PÈRE, via la répétition d'un même locus ('locus a') d'un terme à l'autre. Dans le verbe, ce locus est dénoté par l'emplacement vers lequel les mains sont dirigées. Quant au point d'origine des mains, dans le verbe, il correspond à l'emplacement du corps du signeur, qui sera noté 'locus c'³¹. Juste avant le verbe,

³¹ Les notations "c" ou "locus c" pour désigner l'espace du signeur sont reprises d'Engberg-Pedersen (1993). La notion de 'locus c' recevra ci-dessous, et notamment à la section 1.3.2, page 28, une définition plus spécifique, qui la différenciera de celle de pronom personnel.

FIG. 1.4: ‘Je soigne grand-père’

			
Reg	$\searrow_a$	$\updownarrow$	$\updownarrow \searrow_a \updownarrow$
M	GRAND-PÈRE _a	PERS ₁	_{c(=1)} SOIGNER _a
	‘Je soigne grand-père’		

un pointé est dirigé vers ce même emplacement qu’est le buste du signeur, et est soutenu par un regard adressé : on reconnaît là le pronom de première personne (PERS₁). La succession de ces trois éléments linguistiques signifie alors ‘je soigne grand-père’. Le signe pointé et le ‘locus c’ à l’initiale du verbe constituent, l’un et l’autre, des indices de première personne offerts à l’opération de conversion dialogique par l’adresse du regard (ce qui justifie la notation "c (=1)" à l’initiale du verbe)³². Ceci revient à dire qu’au sein du verbe de 1.4 (_{c(=1)}SOIGNER_a) cohabitent une valeur de personne, définie par rapport à l’indice déictique qu’est le regard adressé, et un locus, installé dans l’espace frontal par un regard qui interrompt brièvement la fonction d’adresse.

Locus comme interruption de la deixis

Chaque valeur de locus est accompagnée par un regard qui, brièvement, se centre sur l’espace frontal et les mains du signeur. Autrement dit, la fonction d’adresse se voit entrecoupée de regards qui installent des valeurs morphologiques dans l’espace. Pour rendre compte de ce comportement du regard, on est donc amené à distinguer les valeurs de locus des valeurs de personne qui, elles, sont construites sur le repère de l’adresse du regard. Les loci sont placés hors des conversions dialogiques. Ils sont linguistiquement différenciés du système de la personne, ils définissent un ordre de référence distinct. Une même zone de l’espace physique, donc, peut donner lieu à deux types de valeurs distincts, selon le type de regard qui est associé à son utilisation. Ainsi, à la première image de 1.5, l’articulation du signe pointé (PTÉ) sur la gauche du signeur, parce qu’elle est accompagnée d’un regard dirigé vers le même point, installe une valeur de locus, posée dans un ordre détaché du champ des conversions personnelles. Par contre, le signe pointé lui aussi vers la gauche du

³² Cette notation est provisoire. Elle sera ensuite remplacée par PERS₁, par opposition à PTÉ_c ou PFX TP.

corps du signeur, à la seconde image de 1.5, mais associé à un regard adressé, est offert aux conversions dialogiques. A cause de ce détachement du champ énonciatif, nous considérerons le premier signe pointé comme un indice anaphorique ($PT\acute{E}_a$), par opposition à l'indice déictique de la personne ($PERS_3$). Cependant, on rappellera que ces deux valeurs distinctes ne sont pas incompatibles : au sein d'une même forme verbale, en 1.4, sont imbriqués à la fois un pronom personnel convertible et une valeur de locus détachée des conversions.

FIG. 1.5: Valeur de locus vs. valeur de personne

		
Reg	$\searrow_a$	$\updownarrow$
M	$PT\acute{E}_a$	$PERS_3$
	'locus a'	'il'
	indice anaphorique	indice déictique

L'ordre grammatical que le regard ordonne lorsqu'il place et active les loci se construit hors des repères de l'il-location ; mais sa spécificité n'apparaît que parce qu'il y a interruption de ces repères, c'est-à-dire par sa relation indirecte au champ de la deixis. C'est donc à partir du procès de l'il-location, et en fonction de son repère central qu'est l'adresse du regard, que peut être définie la catégorie morphologique des loci. Les valeurs qui s'y inscrivent sont indirectement référées au repère énonciatif : d'une part, elles sont installées dans l'espace frontal, par un regard qui est porté sur elles, mais, d'autre part, elles sont encadrées par un regard adressé qui sollicite l'opération de conversion chez celui qui reçoit l'énoncé. C'est en ces termes que peut s'expliquer la différence de statut entre les deux valeurs signifiées en 1.5.

Installation de loci et point de vue

Lorsque l'espace frontal est grammaticalisé en valeurs de loci, le regard centré sur cet espace suggère la présence d'un point de vue, externe au récit, assimilable à une instance métalinguistique : l'instance à laquelle on attribue cette grammaticalisation de l'espace physique et son organisation³³. Cet effet de point de vue contraste

³³Bouvet (1996, p. 137) parle du locuteur comme d'un metteur en scène qui, par le "processus de localisation" (où le regard accompagne les mains) installe le décor et les personnages de son récit sur la "scène" de son discours. On peut voir dans cette "scène" la correspondante de notre "espace frontal" (voir le schéma 1.2, page 43).

avec celui que produit l'opération de transfert personnel, décrite ci-dessous (voir à ce propos la page 33).

Si l'utilisation de l'espace et des loci est largement reconnue comme supportant la construction de références anaphoriques en langue des signes, les phénomènes dits de "transfert personnel" (Cuxac, 2000) restent étudiés essentiellement pour leurs propriétés iconiques, sans que leur fonctionnement référentiel soit mis en relation avec la deixis ou même avec le système des loci. Cependant, à la manière des morphèmes de loci, mais dans une modalité propre, les transferts personnels peuvent être décrits par la rupture qu'ils impriment par rapport à l'indice de l'énonciation (à savoir l'adresse du regard). Le comportement du regard constitue, dans ce cas encore, un critère central pour l'analyse.

1.3.2 Regard détourné : les *transferts personnels*

Il apparaît rapidement à l'observateur que les langues signées offrent au locuteur la possibilité de jouer les rôles des différents personnages de son récit. Cette caractéristique frappante a sans doute largement contribué à l'assimilation des langues des signes à l'art du mime. Cependant, en deçà de l'apparent effet de mimétisme, se trame la structure proprement linguistique de ces "jeux de rôles" ou "transferts personnels"³⁴.

Les transferts personnels mettent en jeu la zone de l'espace dénommée plus haut "espace du signeur". En effet, ils donnent à voir une assimilation entre le signeur et un personnage de son récit par l'utilisation du corps même du signeur et des zones de l'espace les plus proches de lui. A cause de ce recours à l'espace du signeur, qui est habituellement associé à la valeur de première personne (voir par exemple le verbe c_{SOIGNER_a} en 1.4), les transferts personnels ont été décrits comme des cas particuliers d'utilisation des formes de la première personne pour signifier des valeurs de non première personne (Engberg-Pedersen, 1993, p. 197). Engberg-Pedersen associe ces cas à une catégorie particulière de verbes, à savoir les verbes à "double accord" ; cependant, il sera montré au chapitre 4 que le principe du transfert personnel s'étend à toutes classes verbales.

L'objet de cette section sera de préciser le statut du transfert personnel par rapport au champ de la valeur de personne. La définition morphologique qui en sera proposée ici amènera, au chapitre 6, à distinguer ce transfert personnel des prises de rôles caractéristiques du discours rapporté au style direct en langue des signes, ce qui force un réaménagement de la catégorie telle que la donne Cuxac (2000)³⁵.

³⁴ Pour une présentation de la notion de "transfert personnel" telle que la définit Cuxac (2000), voir le chapitre 3, section 3.4.1, page 103. Si, au départ, ce terme de "transfert personnel" sera pris dans le sens général de l'effet iconique par lequel le corps du signeur représente celui d'un personnage du récit, une définition plus spécifique lui sera donnée au sein même de cette section.

³⁵ Voir aussi, à ce sujet, les commentaires critiques formulés au chapitre 3, section 3.4.1, page 106.

Transfert personnel : description

La traduction française de l'exemple 1.6 est identique à celle de l'exemple 1.3, présenté à la page 25. Dans les deux cas, la traduction implique le recours à la troisième personne du verbe *soigner* ; mais cette identité du français camoufle la différence qui, en LSFB, oppose, morphologiquement, ces deux énoncés.

FIG. 1.6: 'Grand-père est malade ; grand-mère le soigne' (2)

Reg M	↕ GRAND-MÈRE	↘ _a PTÉ _a	↕ GRAND-PÈRE _a	↙ MALADE
Reg M	↙ PTÉ _c [=Pfx TP] ³⁶	↘ _a _c SOIGNER _a		
	'Grand-père est malade ; Grand-mère le soigne'			

En 1.3, la relation entre le verbe SOIGNER et les deux noms GRAND-MÈRE_a et GRAND-PÈRE_b était fondée sur la reprise, au sein du verbe, de la valeur de locus attribuée à chacun d'eux : soit _aSOIGNER_b. Les doigts du signeur étaient de ce fait orientés de droite à gauche dans l'espace frontal. En 1.6, par contre, la même relation sémantique se construit sur une forme verbale qui n'incorpore qu'un seul locus : le seul qui ait été préalablement établi et attribué au nom GRAND-PÈRE, à savoir le 'locus a'. Au lieu d'être placées à l'avant du signeur, les mains sont orientées au départ de son buste et vers l'avant, c'est-à-dire vers l'emplacement dénotant le 'locus a'. L'initiale du verbe est dès lors ancrée sur l'espace du signeur.

Cette différence dans l'utilisation de l'espace (espace du signeur et alentour³⁷ en 1.6 ; espace frontal en 1.3) coïncide avec une opposition dans le comportement du regard. Si en 1.3 l'interruption du regard installant la valeur de 'locus b' dans le verbe apparaît comme une brève ponctuation entre deux adresses, en 1.6, par

³⁶La notation "Pfx TP" signifie "préfixe de transfert personnel". Voir la note 40 et page 31.

³⁷Cet espace défini autour et au départ de l'espace du signeur sera appelé "espace latéral" (page 38).

contre, les yeux, fermés pendant le signe pointé précédant le verbe, sont seulement faiblement ouverts pendant l'articulation du verbe : la mise en suspens de la fonction d'adresse y a une portée plus étendue.

L'énoncé 1.6 illustre le phénomène décrit par Cuxac (2000) comme relevant du transfert personnel : il donne à voir une assimilation entre le corps du signeur et celui du personnage de la grand-mère. Malgré la possibilité morphologique qu'a le verbe SOIGNER d'incorporer deux loci, par lesquels peuvent se réaliser des relations syntaxiques avec deux noms (comme c'est le cas dans l'exemple 1.3), une seule de ces relations spatialisées³⁸ est exploitée en 1.6. Le nom GRAND-MÈRE ne se voit attribuer aucune valeur de locus ; mais le corps du signeur, dans lequel est ancré le verbe SOIGNER, représente le personnage de la grand-mère et semble d'une certaine façon lui donner vie. Janzen (2004, p. 152) considère ce phénomène (dans lequel il relève les mêmes caractéristiques) comme un processus de "rotation mentale de l'espace" (*mental space rotation*) : le corps du signeur ne subit aucun déplacement physique, mais l'organisation spatiale de la scène est mentalement tournée de manière à ce que la perspective de l'un des participants à l'évènement s'aligne sur celle du signeur. Engberg-Pedersen (1993, p. 197) décrit ce type de cas comme relevant d'un phénomène d'évitement de l'accord, caractéristique des verbes du type de SOIGNER ou REGARDER (qu'elle nomme "verbes à double accord"), et comme indiquant la perspective particulière d'un personnage dans l'énoncé : ce processus entre dans sa catégorie des "shifted locus"³⁹.

Transfert personnel et neutralisation de la valeur de personne

Le transfert personnel représente une seconde catégorie de formes dans lesquelles l'adresse du regard est mise en suspens. La comparaison de l'énoncé 1.6 avec 1.4 (page 26), cette fois, permettra de préciser ce qui distingue cette deuxième catégorie de détachement du champ énonciatif de celle qui installe les valeurs de loci dans l'espace frontal. La présence, dans ces deux énoncés, d'un signe pointé sur le buste du signeur, juste antécédent au verbe, offre en effet un indice net de l'opposition des deux types d'interruption de l'adresse du regard.

En 1.4, pendant le signe pointé, le regard est adressé : c'est ce qui en fait un indice convertible en valeur de personne (PERS₁), traduit par 'je'. Ensuite, pendant l'articulation du verbe, cette adresse est brièvement entrecoupée d'un regard porté vers le 'locus a', à l'avant-gauche du signeur. En 1.6, par contre, le signe pointé est accompagné d'un long clignement des yeux, ce qui le met à l'écart de l'opération de conversion. Pendant le verbe, les yeux s'ouvrent très légèrement pour se diriger vers l'emplacement attribué au 'locus a', à l'avant du signeur.

³⁸ Voir le chapitre 4, section 4.2.1, page 152.

³⁹ La "mutation de locus" désigne soit l'utilisation du 'locus c' pour quelqu'un d'autre que le signeur lui-même, soit l'utilisation d'un locus autre que le 'locus c' pour désigner le signeur (Engberg-Pedersen, 1995, pp. 146-147). L'auteure associe ce processus aussi bien aux cas d'évitement de l'accord similaires à celui de 1.6 qu'aux cas de discours rapporté au style direct. L'ensemble de ce travail aboutira, au chapitre 6, à poser au contraire une distinction nette entre ces deux faits linguistiques.

Si la valeur de locus peut cohabiter avec une valeur de personne, comme dans le verbe de 1.4, la portée de l'interruption de l'adresse, en 1.6, est plus étendue et exclut le marquage d'une valeur de personne dans le signe pointé qui précède le verbe. Le pointage vers le buste du seigneur coïncide avec le détachement du champ de référence déictique⁴⁰ ; le 'locus c', dans ce cas, ne participe pas à l'indice de première personne, mais semble au contraire être désigné comme le centre d'un nouvel ordre de référence, hors de toute relation au champ de l'énonciation. C'est précisément cet entraînement de la forme verbale toute entière (pronoms y compris) hors du champ des conversions dialogiques qui nous paraît être à l'origine de l'effet iconique de "transfert" du personnage vers le corps du seigneur ; effet que celui qui reçoit l'énoncé ne confond pas avec celui que suscitent les formes de la première personne. Le transfert personnel correspond en quelque sorte à une indifférenciation de la personne, à une neutralisation morphologique des oppositions de personne. Les formes personnelles, avons-nous vu, se construisent sur la base de l'adresse du regard au 'tu' ; les morphèmes de locus sont ordonnés dans l'espace grammatical par le soutien du regard centré qui les accompagne ; mais la forme de transfert personnel, elle, semble dépourvue de tout point d'appui. Sa marque la plus nette, faite, comme en 1.6, de la coïncidence entre la fermeture des yeux et le pointage du 'locus c', indique que le corps du seigneur est désigné comme point de repère : dans la suite de l'énoncé, et jusqu'au retour à un contexte d'adresse, toute référence sera ordonnée au départ du seigneur. Le regard typique du transfert personnel est soit totalement fermé (comme dans l'avant-dernière image de 1.6), soit centrifuge, c'est-à-dire tourné vers l'extérieur du repère du corps du seigneur (comme dans la dernière image de 1.6) ; dans tous les cas, le regard est détourné de l'adresse au 'tu'. Indifférencié du point de vue de la valeur de personne, le verbe en transfert personnel est en soi susceptible de désigner n'importe quel personnage du récit ; il est référentiellement non autonome, sa référence ne pouvant être définie qu'en relation avec l'énoncé dans lequel il est utilisé (Milner, 1976). Autrement dit encore, ce n'est que par l'intermédiaire d'un autre élément linguistique que sa référence peut être interprétée⁴¹. Par ailleurs, en s'imposant comme centre de repérage, la forme de transfert personnel donne l'effet d'une décentration de la perspective du récit vers les yeux du personnage transféré. Ce sont ces caractéristiques qui expliquent que le transfert personnel ait pu être décrit à la fois comme provoquant, dans sa relation au verbe, une négligence ou un évitement de l'accord, et comme jouant le rôle d'un marqueur de point de vue dans la narration (Engberg-Pedersen, 1993, p. 194) .

Préfixe de transfert personnel *vs.* pronom de première personne

Revenons sur une forme illustrée à la séquence 1.6, forme tout à fait particulière qui a permis de spécifier l'opération de neutralisation personnelle, par contraste

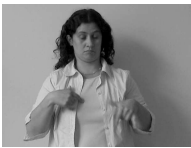
⁴⁰Cette forme sera dénommée ci-dessous "préfixe de transfert personnel".

⁴¹Les chapitres 5 et 6 développeront et appuieront cette hypothèse, d'un point de vue syntaxique et pragmatique.

avec celle de l'installation des loci dans l'espace frontal. Cette forme confirme l'impossibilité d'étudier les pronoms sans référence au comportement du regard.

L'élément noté $PTÉ_c$, dans la séquence 1.6, présente les mêmes paramètres manuels que le pronom de première personne $PERS_1$: l'index se dirige vers la poitrine du signeur et entre en contact avec celle-ci. Cependant, il est remarquable que cette forme soit systématiquement précédée d'une fermeture des yeux qui se prolonge, totalement ou partiellement, pendant l'articulation du pointé lui-même. Le champ de l'énonciation, qui prend appui sur l'adresse du regard au 'tu', est donc suspendu.

FIG. 1.7: 'Je, moi' - 'préfixe de transfert personnel'

	a	b
		
Reg	↕	↘
M	$PERS_1$	$PTÉ_c (= PFX TP)$
	'Je, moi'	préfixe de transfert personnel

Cette forme ne peut donc être confondue avec le pronom $PERS_1$ qui, lui, n'existe que dans la mesure où il est offert à l'opération de conversion, conditionnée par l'adresse du regard. Ce pointé vers le signeur, coïncidant avec un regard suspendu, fonctionne en association avec les formes de neutralisation personnelle du verbe⁴². Nous proposons de le considérer comme un préfixe appartenant à la morphologie du verbe et qui, en plus des indices imbriqués au lexème verbal lui-même, porte la marque de la neutralisation personnelle. Autrement dit, la neutralisation personnelle est susceptible de se marquer de manière discontinue sur une pluralité d'éléments composant le verbe, dont ce préfixe que nous appellerons désormais "préfixe de transfert personnel" ($PFX TP$)⁴³.

Dès lors, de la même manière que la prise en compte du regard nous a menée à distinguer la troisième personne déictique de la désignation d'un locus de l'espace frontal (voir page 27), il paraît nécessaire de distinguer la première personne déictique du préfixe de transfert personnel⁴⁴. Malgré l'homophonie de leurs para-

⁴² Voir le chapitre 4, section 4.3.1, page 162.

⁴³ A propos des notions d'imbrication et de marquage discontinu, voir le chapitre 2, section 2.4, page 53.

⁴⁴ Cette analyse rejoint celle que fait Nilsson (2004) des "Reduced INDEX-C", en langue des signes suédoise (SSL). Il s'agit de signes pointés sur le corps du signeur qui ne sont pas soutenus par un contact du regard à l'interlocuteur, et qui apparaissent hors de toute référence déictique et hors des contextes de discours rapporté. L'auteure montre que ces pointés se comportent comme

mètres manuels, les pointés de l'indice de personne PERS₁ et du préfixe de transfert personnel sont distingués par l'observation du regard du locuteur.

Transfert personnel et point de vue

La neutralisation de la valeur de personne, qui définit morphologiquement l'effet de transfert personnel, opère une mise en suspens de la référence à l'énonciation. Rompant avec l'adresse du regard et annulant donc l'opération de conversion dialogique, la forme de transfert personnel se pose elle-même comme point de repère, et implique la grammaticalisation du corps du signeur, par rapport auquel l'espace avoisinant acquiert sa valeur.

Ces propriétés formelles et morphologiques mènent paradoxalement à interpréter la forme de neutralisation personnelle comme figurant le personnage auquel elle réfère : l'évidement de la valeur de personne est réinvesti sémantiquement dans la construction d'un personnage, auquel le signeur semble assimiler son corps et son regard. Dans les limites du fragment frappé de neutralisation personnelle, le récit en cours est dès lors donné à voir depuis la perspective interne du personnage transféré⁴⁵. La neutralisation de la valeur de personne consiste aussi, de cette façon, en un marqueur de point de vue⁴⁶.

La réduction morphologique de la neutralisation personnelle constitue une contrainte productive dans la mise en relation syntaxique (voir les chapitres 4 et surtout 5). Mais paradoxalement aussi, le vide personnel signifié par cette forme de transfert s'ouvre à la construction sémantique de la figure d'un personnage. La notion de neutralisation personnelle permettra de construire, au chapitre 6, une analyse pragmatique du discours en LSFB.

1.3.3 Anaphore pseudo-déictique

Par comparaison avec les pronoms personnels, les loci et les transferts personnels ont été décrits comme des valeurs anaphoriques, définies par le détachement qu'elles signalent par rapport au champ énonciatif. Mais la particularité de ces valeurs grammaticales tient aussi au fait qu'elles puissent devenir le point d'ancrage de la projection, au sein de l'ordre anaphorique, d'un repérage qui se donne comme déictique. Ce processus, que l'on appellera "anaphore pseudo-déictique", construit

des pronoms indéfinis. Notons cependant que les deux études ne sont pas superposables, vu que la notion de deixis ne reçoit pas, chez Nilsson (2004), la même définition que dans ce travail (la première personne y est assimilée au signeur, personnage empirique articulant l'énoncé). Par ailleurs, Nilsson observe une autre forme de pointé sur le corps du signeur ("Distinct INDEX-C") qu'elle qualifie de non déictique, et qui est accompagnée d'un regard adressé à l'interlocuteur. A ce stade de nos travaux, nous n'avons observé ce type de forme que dans des contextes de discours rapporté au style direct.

⁴⁵Ce point de vue interne se distingue de celui, externe, que produit le regard centré sur l'espace frontal (cfr page 27).

⁴⁶On rejoint ici le propos d'Engberg-Pedersen (1993, p. 194), cfr page 31, ainsi que Janzen (2004), dans sa description de la "rotation mentale de l'espace" comme provoquant un changement de perspective.

FIG. 1.8: ‘[Il y a] une lampe et, à côté, une large armoire’

					
Reg	↕	↕			
M	LAMPE	CL ⁵ - CPL _h			
					
Reg			↕	↕	↕
M+		$\begin{smallmatrix} \vee_{h-i} \vee \\ h \text{ PRÉP } \text{À CÔTÉ}_i \end{smallmatrix}$	ARMOIRE	LARGE	CPL 2x5B _i
M-	PTÉ _h				
	‘[Il y a] une lampe ; à côté de celle-ci, une large armoire [il y a]’ (= ‘[Il y a] une lampe et, à côté, une large armoire’)				

un champ de références (temporelle, spatiale et personnelle) non pas sur l’adresse au ‘tu’, constitutive du champ énonciatif, mais sur le point d’appui d’un locus ou d’un transfert personnel. Les coordonnées de l’énonciation sont, en somme, décentrées vers une valeur grammaticale qui s’apparente au reflet, dans l’ordre de la langue, de la fonction d’adresse définitoire de l’ordre de l’énonciation. Ce processus de décentration du champ énonciatif sera étudié ici sur l’exemple de la construction de références spatiales.

Le locus comme centre de coordonnées

L’opération linguistique qui sera étudiée dans cette section consiste en la définition d’une valeur relativement à un locus préalablement établi dans l’espace frontal.

La première ligne de 1.8 montre l’attribution du ‘locus h’ à l’unité nominale LAMPE, via son suffixe classificateur⁴⁷. La seconde ligne commence avec un regard pointé vers le ‘locus h’ et se réalise à deux mains : la main non dominante (M-) pointe l’index sur le ‘locus h’, pendant que la main dominante (M+), au départ de ce ‘locus h’, articule la préposition À CÔTÉ, qui se termine par le pointage d’un

⁴⁷ La notion de classificateur sera étudiée au chapitre 3, section 3.4 (page 97). Le classificateur sera analysé comme une composante morphologique de l’unité, verbale ou nominale.

nouveau morphème de locus : le 'locus i' ; le regard suit le mouvement des mains, de 'locus h' à 'locus i'. Le segment nominal auquel est attribué ce 'locus i' (à savoir ARMOIRE) n'apparaît qu'à la fin de cette construction symétrique :

Nom (LAMPE) 'locus h' - $PTÉ_h > PTÉ_i$ - 'locus i' Nom (ARMOIRE)⁴⁸

Cette valeur de 'locus i' a la particularité de ne se définir que relativement au 'locus h', simultanément désigné comme point de référence. Cet exemple illustre la construction d'un champ de référence ordonné sur un morphème de locus⁴⁹.

Le comportement du regard y est caractéristique : après un clignement des yeux, le regard est dirigé vers l'espace frontal dans lequel sont installés le locus de référence et le locus défini à partir de lui ; une adresse du regard coïncide, ensuite, avec le lexème du nom qui est ainsi établi relativement au premier locus (ARMOIRE en 1.8). Le paramètre du regard s'organise donc dans une séquence de trois moments : le clignement, la centration sur l'espace frontal et l'adresse. Les deux premiers moments, par leur opposition au troisième, indiquent la mise en suspens du repérage déictique et le déplacement du centre de référence depuis l'adresse vers une valeur grammaticale de locus.

La valeur de locus établie comme point de référence constitue le centre de coordonnées d'une relation qui s'établit dans les deux dimensions de l'espace frontal : c'est-à-dire dans un plan parallèle au sol et situé devant le signeur (voir le premier schéma de 1.2, page 43)⁵⁰. Dans la séquence 1.8, les loci notés 'h' et 'i', où 'h' est le centre de coordonnées, appartiennent au même plan. Ce locus 'h' peut être comparé à ce que Vogt-Svendsen et Bergman (2004 et 2007) appellent les "Point Buoys" : des points de l'espace à partir desquels sont établies des relations spatiales entre entités⁵¹.

⁴⁸Le signe ">" représente le mouvement de déplacement réalisé par la main, caractéristique de la préposition À CÔTÉ.

⁴⁹Au chapitre 4, cette relation sera décrite comme constitutive du "syntagme de localisation" (voir la section 4.3.1, page 159).

⁵⁰Dans certains cas, le plan de l'espace frontal est installé verticalement, parallèlement au corps du signeur, que ce soit pour établir des valeurs de locus ou pour construire, à partir d'elles, des relations d'anaphore pseudo-déictique. Par exemple, la description d'un espace géographique peut impliquer le recours à cet espace vertical. Sallandre (2007, pp. 119-120) offre une autre illustration de ce même phénomène : il s'agit de la description de l'emploi du temps d'une personne, où le signeur représente les jours de la semaine sur un espace frontal installé verticalement. Nous devons cette remarque à Marie Zegers de Beyl, que nous remercions chaleureusement.

⁵¹Vogt-Svendsen et Bergman étudient deux sortes de "Point Buoys" : ceux qui représentent un point dans l'espace, permettant de visualiser les relations spatiales entre éléments, et ceux qui représentent un point dans le temps, permettant de structurer les relations temporelles entre les entités linguistiques. Les deux types opèrent, selon les auteurs, une structuration originale de l'espace, respectivement en deux dimensions et en une dimension, ce qui contraste avec l'usage tri-dimensionnel de l'espace qui caractérise d'autres séquences du discours signé. La notion de "buoy" est reprise à Liddell (2003a) : celui-ci l'utilise pour désigner les signes qui sont produits par la main dominée et qui sont maintenus dans une configuration fixe pendant que la main dominante continue à produire des signes. Il sera montré, à la section 1.3.3, que les formes de "transfert personnel" peuvent entrer dans la même structure référentielle que les "Point buoys" spatiaux, tout en instituant une structuration tri-dimensionnelle de l'espace, et sans être réalisés par le maintien de la main dominée.

FIG. 1.9: ‘[La maman] est en train de lire ; à droite [il y a] une lampe’

					
Reg	$\vee \emptyset$	$\vee c-h \swarrow \updownarrow$	$\updownarrow$	$\updownarrow$	$\updownarrow$
M	LIRE _{TP}	[...]c PRÉP À CÔTÉ _h	LAMPE	CL	⁵ - CPL _h
	‘[La maman] est en train de lire ; à droite une lampe [il y a] (= ‘[La maman] est en train de lire ; à droite [il y a] une lampe’)				

Le champ de référence créé dans cet exemple repose sur la provisoire utilisation d’une valeur grammaticale de l’énoncé comme point de référence. Au sein du champ anaphorique, donc, l’une des valeurs morphologiques résultant de la grammaticalisation de l’espace devient elle-même le point d’ancrage d’un nouvel ordre de référence, dans la dépendance duquel les relations entre entités linguistiques sont organisées. L’existence de ce champ de coordonnées est entièrement liée à la provisoire désignation de son centre : les relations qui y sont établies dépendent de la présence montrée de leur point de référence. Ce qui fait la particularité d’un tel phénomène tient donc à la mise en œuvre d’un procédé d’ostension au sein du champ anaphorique : le centre de coordonnées n’est pas le regard adressé qui signale le champ énonciatif, mais une valeur grammaticale préalablement établie dans un champ anaphorique et qui est montrée comme point de repère. Il y a donc déictisation du champ anaphorique par le fait qu’une valeur grammaticale se voit donner le statut d’un repère montré⁵².

Le transfert personnel comme centre de coordonnées

Le transfert personnel a été décrit à la section 1.3.2 comme un procédé de neutralisation de la valeur de personne, par la mise en suspens de l’adresse du regard. En simulant l’effacement de l’énonciation, la forme de transfert désigne le corps du signeur comme point d’ancrage d’un ordre de référence tout entier organisé dans sa dépendance. Dans les exemples suivants, un segment nominal a déjà fait l’objet d’une reprise anaphorique par un verbe à la forme de neutralisation personnelle. Mais ce qui porte à les étudier ici, c’est que, par la suite, les références spatiales sont ordonnées à partir de ce transfert personnel pris comme centre de coordonnées.

⁵² On peut voir une structure analogue, en français, dans l’utilisation anaphorique des démonstratifs comme *celui(-ci/-là)* et *ledit*. Wilmet (2003) les rassemble dans la catégorie des quantifiants-

L'exemple 1.9 transcrit d'abord la reprise du segment nominal MAMAN via la neutralisation personnelle du verbe LIRE (notée $LIRE_{TP}^{53}$). Vient ensuite un segment dénué de tout signifiant manuel (d'où la notation $\emptyset$)⁵⁴, qui consiste seulement en un temps d'adresse du regard au 'tu' entre deux clignements. Le deuxième de ces clignements introduit la séquence de pseudo-deixis : au départ de l'espace du signeur, l'index pointé réalise le mouvement de la préposition À CÔTÉ, qui se termine par le pointage d'un 'locus h', situé sur la droite du signeur, auquel est finalement associé le nom LAMPE. Les éléments manuels composent donc une séquence que l'on peut résumer comme ceci :

$$TP - PTÉ_{(c)} > PTÉ_h - \text{locus } h \text{ Nom (LAMPE)}^{55}$$

La valeur morphologique du 'locus h' qui est attribuée au nom LAMPE se définit par sa relation à l'espace du signeur, représenté par le 'locus c' : c'est la préposition À CÔTÉ qui explicite cette mise en relation entre le corps du signeur, grammaticalisé par la neutralisation personnelle, et le 'locus h' installé dans un espace latéral. La traduction française "à droite, il y a une lampe" tente de rendre compte de la focalisation particulière par laquelle est exprimée la relation spatiale : c'est du point de vue de la mère, transférée dans le corps du signeur par la neutralisation personnelle, que la lampe est à droite.

L'exemple 1.10 présente les mêmes traits définitoires de la pseudo-deixis centrée sur un transfert personnel. Immédiatement après la reprise du nom PAPA par la neutralisation personnelle des verbes OUVRIR et LIRE, le regard est interrompu par un clignement. Suit alors la préposition À CÔTÉ qui unit l'espace du signeur ('locus c') et le 'locus m' défini par rapport à celui-ci, sur la gauche du signeur. Ce 'locus m' est attribué finalement au segment nominal FILLE ; ce qui peut être schématisé comme suit :

$$TP - PTÉ_c > PTÉ_m - \text{'locus m' Nom (FILLE)}.$$

La construction d'un champ de référence au départ d'une forme de transfert personnel se manifeste par un ensemble régulier d'indices, liés au comportement non seulement des mains, mais aussi du regard.

L'opération de neutralisation de la valeur de personne, qui définit morphologiquement le transfert personnel, implique la grammaticalisation du corps du signeur et des zones de l'espace qui lui sont contigües (cf. 1.3.2). Ce n'est donc pas dans l'espace frontal qu'est localisé le repère de coordonnées, comme c'était le cas dans la pseudo-deixis sur locus, mais dans l'espace du signeur (suivant la dénomination établie à la section 1.3.1) ; et les loci établis relativement à ce repère sont suscep-

caractérisants déictiques, ainsi que *ce dernier* : une valeur linguistique préalablement établie devient l'objet d'une ostension au sein du texte.

⁵³Cette convention de notation est provisoire. La justification de l'analyse de cette forme comme relevant de la neutralisation personnelle sera établie aux chapitres 3 et 4 (voir notamment la section 4.3.1, page 162).

⁵⁴Matériellement, il faut reconnaître que les mains opèrent un mouvement allant du haut de la tête du signeur vers le bas. Il s'agit d'un mouvement qui résulte de la transition articulaire entre deux éléments de signifiant, mais ne dénote rien.

FIG. 1.10: ‘[Le papa] ouvre et lit son journal ; à sa gauche [se trouve] [sa] fille’

			
Reg	$\updownarrow$	$\bar{v} \downarrow$	$\downarrow \updownarrow$
M+	JOURNAL	OUVRIR _{TP}	LIRE _{TP}
M-		OUVRIR _{TP}	
			
Reg	$\bar{v} \searrow_{c-m} \bar{v}$		$\updownarrow$
M+			FILLE
M-	${}_c\text{PRÉP À CÔTÉ}_m$		
	‘[Le papa] ouvre et lit son journal ; ‘à sa gauche [se trouve] [sa] fille’		

tibles d’occuper l’ensemble de l’espace à l’entour du signeur, que l’on appellera désormais "espace latéral"⁵⁶.

Le regard est dirigé vers cet espace latéral pendant la mise en relation de pseudo-deixis. Et son trajet suit précisément celui des mains dans leur évolution entre l’espace du signeur et l’espace latéral : la mise en relation est en quelque sorte désignée par le regard. Aux bornes de la mise en relation soutenue par ce regard centrifuge, l’on observe un clignement des yeux à l’initiale et une adresse du regard à la finale de la séquence ; le regard adressé coïncide avec le lexème du segment nominal décrit relativement à la forme de transfert. Du point de vue du comportement du regard, la structure de pseudo-deixis présente donc une organisation semblable, qu’elle soit centrée sur un locus ou sur un transfert personnel : le premier temps est celui du clignement des yeux, le deuxième est celui de la mise en relation proprement dite, où les yeux sont soit centrés sur l’espace grammatical soit décentrés en suivant le mouvement des mains vers l’espace latéral, tandis que le

⁵⁶ Voir le troisième schéma de 1.2, page 43. C’est déjà cet espace latéral qui était utilisé dans l’exemple 1.6, page 29.

troisième temps est marqué par une adresse du regard qui imprime un retour au champ de l'énonciation.

La langue désignée comme point de repère

Le processus linguistique étudié ici sous le nom de pseudo-deixis consiste en la construction d'un système de références dont le point de repère est une valeur grammaticale détachée de l'ordre déictique : un morphème de locus ou une forme de neutralisation personnelle. Autrement dit, la *pseudo-deixis* résulte de la *mise en relation de deux valeurs anaphoriques dont l'une est désignée comme point de repère pour l'autre*. Elle opère en ce sens une *déictisation du champ anaphorique* en fondant un procédé d'ostension sur une valeur anaphorique.

Le détachement par rapport à l'énonciation, et donc à l'ordre déictique, se marque dans le comportement du regard du signeur. Le regard en effet signale (par sa direction et par un clignement des yeux) une rupture de l'adresse à l'interlocuteur, définie en 1.2.2 comme l'indice et la condition d'émergence de l'énonciation. Les coordonnées de l'énonciation paraissent décentrées vers une valeur grammaticale qui, au sein du champ anaphorique, est posée comme centre d'un nouveau repérage. L'émergence de la pseudo-deixis tient en fait à la conjonction de ces deux opérations : la mise en suspens de l'adresse du regard et la désignation du point de repère et de la relation qui s'établit.

En fonction du type de morphème qui la supporte, l'anaphore pseudo-déictique se réalise dans deux modalités appelées ici "pseudo-deixis sur locus" et "pseudo-deixis sur transfert personnel". Il s'agit de deux manifestations de la même opération linguistique, essentiellement différenciées par les espaces qu'elles mettent en jeu.

L'espace de la *pseudo-deixis sur locus* correspond à un plan situé devant le signeur, parallèlement au sol et à la hauteur de sa poitrine ; on l'a dénommé "espace frontal"⁵⁷. Le regard qui accompagne la mise en relation est centré sur cet espace, c'est-à-dire dirigé vers l'avant et vers le bas. Il suit les mouvements des mains.

La *pseudo-deixis sur transfert personnel* s'inscrit, elle, dans la mise en relation entre l'espace du signeur (constitué du corps du signeur et des zones voisines) et l'espace dit "latéral" qui entoure, dans toutes les directions, ce point de repère qu'est devenu le corps du signeur grammaticalisé par la neutralisation personnelle. Les trois dimensions de l'espace latéral sont pertinentes pour la pseudo-deixis sur transfert personnel, ce qui confère à l'entité définie une valeur de hauteur relative à celle des yeux du signeur qui la désignent. Car dans ce cas encore, les yeux accompagnent les loci mis en relation : le regard parcourt dès lors un trajet centrifuge, de l'espace du signeur vers l'espace latéral.

⁵⁷ L'espace frontal peut aussi se matérialiser dans un plan vertical ; voir ci-dessus la note 50.

1.4 Le regard, de la deixis à l'anaphore

La description de la LSFB entamée dans ce chapitre se fonde sur une théorie de l'énonciation dont l'originalité est de se centrer sur l'activité linguistique de l'entendant (Coursil, 2000). L'énonciation n'émerge que lorsque l'entendant convertit les positions dialogiques qui lui sont adressées en valeurs de personne : la conversion 'tu' = 'je' fonde le champ de l'énonciation et est la condition d'entrée dans l'ordre de la langue. Le 'tu', auquel aucune conversion n'aboutit jamais, ne peut être considéré comme une valeur de personne, mais seulement comme une fonction phatique; le 'tu' ne désigne pas l'allocataire : il est un code d'appel convertible, c'est-à-dire la condition de possibilité de l'opération de conversion.

L'étude du système des pronoms personnels en LSFB a montré que l'adresse du regard constitue le signifiant de cette fonction d'appel, l'analogue de l'indice *tu* du français. C'est sur le point d'appui du regard adressé que se donne la personne, convertie à la manière d'une image qui s'inverse dans un miroir. L'adresse du regard en langue des signes, indice déictique premier, renvoie à l'énonciation que, simultanément, il fonde. Les valeurs de personne ne se définissent que dans la dépendance de ce point de repère : ce qui distingue les pronoms PERS₁, PERS₂ et PERS₃, ce n'est pas la direction physique que prend l'index dans l'espace, mais c'est la position relative du pointé par rapport à la ligne d'adresse du regard. Le signifiant des pronoms personnels en langue des signes, qui inclut systématiquement ce paramètre du regard adressé, rend ainsi compte visuellement du fait que la fonction d'adresse est impliquée dans toute valeur de personne.

La prise en compte du point de vue de l'entendant dans la description de l'énonciation amène le déplacement de l'indice énonciatif : ce n'est plus, comme dans la thèse de Benveniste, autour du 'je' du locuteur que s'ordonnent le discours et la subjectivité du langage. C'est sur l'adresse au 'tu', position vide dans son registre, que l'entendant opère le parcours d'identification dialogique qui le fait émerger comme sujet : par conversion de l'adresse, le parlant qui lui dit *je* devient 'lui', et inversement, ce parlant sait qu'il existe comme 'il' pour un autre.

Les catégories grammaticales connues dans les travaux sur les langues des signes sous les noms de *loci* et de *transferts personnels* présentent la particularité de suspendre, de deux façons différentes, l'indice déictique de l'adresse du regard. De deux manières distinctes donc, ces catégories instaurent, par la mise en suspens du renvoi au champ énonciatif, un ordre de référence qui ne se définit qu'indirectement par rapport à l'il-locution.

La grammaticalisation de l'espace en valeurs de locus se fonde sur un regard qui interrompt brièvement la fonction d'adresse pour se centrer sur l'espace frontal et l'organise, de ce fait, en valeurs discrètes. La particularité de la valeur de locus, qui la distingue du transfert personnel, est qu'elle est compatible avec la valeur déictique de personne. Une même unité peut en effet inclure à la fois une valeur de personne et un locus.

Les formes de transfert personnel suspendent le renvoi à l'énonciation par la fermeture des yeux ou, en tous cas, par un regard détourné de l'adresse et dirigé vers l'extérieur de l'espace du signeur. La portée de cette mise en suspens de l'adresse

est plus étendue que dans le cas des loci : lorsqu'elle porte sur un verbe, elle affecte aussi les pronoms qui le déterminent et, de ce fait, exclut toute valeur de personne. Ce faisant, l'espace du signeur est désigné comme centre de référence pour la portion d'énoncé frappée par cette suspension de l'adresse. Entre deux indices de référence déictique, c'est-à-dire comme une parenthèse entre deux regards adressés, la forme de transfert personnel impose un ordre dépourvu de toute valeur personnelle, entièrement établi dans la dépendance du corps du signeur désigné comme unique point de référence.

En interrompant la fonction d'adresse du regard, les catégories des loci et des transferts personnels se construisent hors de la référence au champ de l'énonciation : elles font émerger des valeurs soustraites à la conversion personnelle. C'est en ce sens que les relations référentielles qu'elles supportent sont considérées ici comme *anaphoriques*. Le locus peut être attribué à tout segment nominal, sans restriction touchant, par exemple, aux traits sémantiques d'humain ou d'animé. Il constitue une valeur morphologique exploitée par la syntaxe. Le transfert personnel, fondé sur l'annulation des oppositions de personne au sein du verbe, renvoie à un segment nominal auquel, paradoxalement, il donne par réinvestissement sémantique⁵⁸ la figure d'un personnage : quel que soit ce nom, il devient "animé" par l'effet même de la neutralisation personnelle.

Sous le terme d'"anaphore pseudo-déictique" a été illustré, en LSFB, un processus de décentration des coordonnées de l'énonciation vers une valeur grammaticale du champ anaphorique. Le principe est qu'une valeur anaphorique est désignée comme le point d'ancrage d'un repérage référentiel, au même titre que la fonction d'adresse, dans l'ordre déictique. La particularité de ce phénomène tient à ce que, au sein du champ anaphorique, il met en jeu un processus d'ostension. Son émergence repose ainsi sur la conjonction de deux opérations : la mise en suspens de l'adresse du regard, d'une part, qui indique le caractère anaphorique de la relation, et la désignation du point de repère et de la mise en relation elle-même, d'autre part, qui produit l'effet d'ostension. L'anaphore pseudo-déictique illustre ainsi la récursivité du principe d'endocentricité qui définit le langagier dans son ensemble. Non seulement l'énonciation s'auto-qualifie déictiquement et la langue opère anaphoriquement un retour sur elle-même, mais le système grammatical lui-même peut devenir le point d'appui de la construction d'un repérage pseudo-déictique au sein de l'énoncé.

Les différents ordres de référence parcourus à travers ce chapitre opèrent un découpage de l'espace physique en quatre espaces grammaticaux.

L'**espace déictique** correspond physiquement à l'espace entourant le signeur et le sépare de son interlocuteur. Tous les indices y sont définis par rapport à l'adresse du regard au 'tu' et convertis dans le registre de l'entendant.

⁵⁸ A propos de la notion de réinvestissement sémantique de l'ordre grammatical, voir le chapitre 2, section 2.5, page 55.

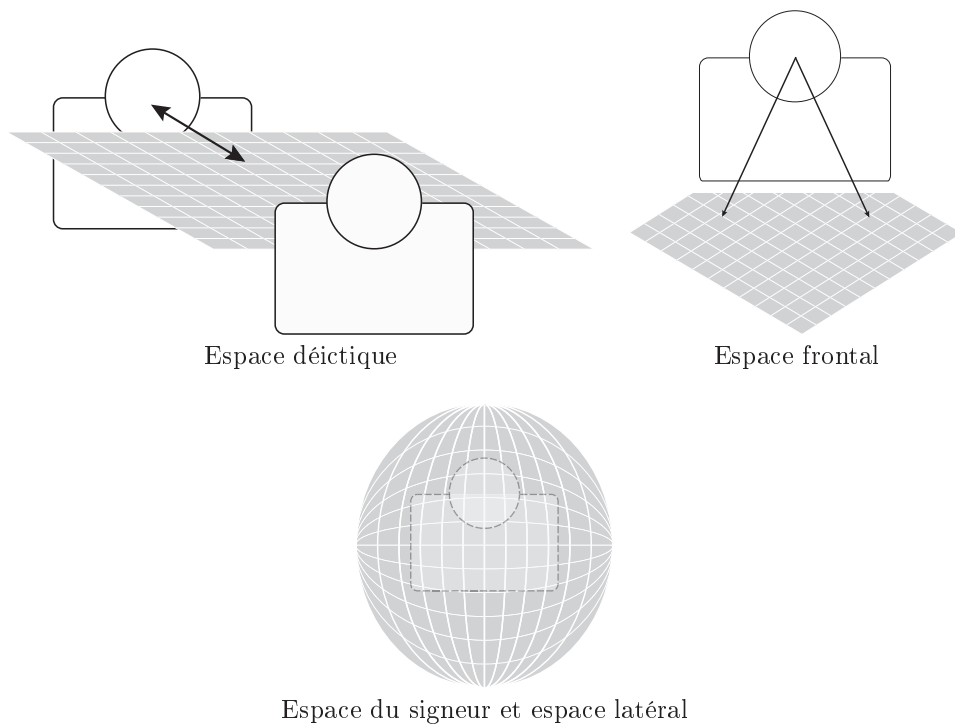
L'**espace frontal** est situé devant le signeur, à la hauteur de sa poitrine⁵⁹. Par le regard centré qui le désigne, dirigé vers l'avant et le bas, il est structuré en valeurs spatiales différentielles appelées loci. Il supporte l'organisation de références anaphoriques et d'anaphore pseudo-déictique, et peut être articulé avec l'espace déictique (un segment verbal peut inclure un locus et une valeur de personne).

L'**espace du signeur** correspond à la grammaticalisation du corps du signeur pris comme centre de coordonnées et par rapport auquel se définit l'**espace latéral**. Le corps du signeur, grammaticalisé par la neutralisation personnelle, est donc le repère central par rapport auquel tout l'espace à l'entour, vers lequel se dirige le regard centrifuge, est rendu pertinent. Ce double espace est activé tant par des relations anaphoriques que par des relations d'anaphore pseudo-déictique. L'utilisation de l'espace du signeur et de l'espace latéral exclut celle de l'espace déictique (un segment frappé par la neutralisation personnelle ne peut inclure une valeur déictique).

Les figures du tableau 1.2 schématisent ces différentes structurations de l'espace et soulignent, de cette manière, la non-coïncidence fondamentale qu'il existe entre les données empiriques (physiques, articulatoires, acoustiques et ici spatiales) dans lesquelles se manifeste toute langue, et les valeurs purement abstraites retenues par l'analyse originale qu'opère la capacité langagière sur ces composantes empiriques.

Il ressort de ce premier chapitre le rôle central joué par le regard, dans la structuration de la référence, et l'ordonnancement des trois ordres décrits (celui de la deixis, celui de l'anaphore et celui de l'anaphore pseudo-déictique) sur l'indice qu'est l'adresse du regard, que ce soit par une relation directe (pour le premier) ou par une relation indirecte (pour les deux autres). Mais cette voie d'entrée ouvre en elle-même tout un programme de questions auxquelles la suite devra répondre. De nombreuses notions ont été croisées, dans ces premières pages, sans pouvoir être définies ni justifiées. Que faut-il entendre par "segment" ou par "syntagme"? Est-ce que les notions de "nom", de "verbe" ou de "classificateur" ont une légitimité dans la description d'une langue signée? Si oui, comment les définir? Quel est le statut grammatical du locus ou du pointé? La deuxième partie de ce travail sera consacrée à ces questions. Le chapitre 2 présentera le modèle auquel nous nous référerons pour construire, ensuite, une description morphologique (chapitre 3) et syntaxique (chapitre 4) de la LSFB.

⁵⁹ Voir aussi la note 50.



TAB. 1.2: Espaces grammaticalisés

Deuxième partie

Eléments de morphologie et de
syntaxe

Chapitre 2

Cadre théorique

*Il ne s'agit pas tant d'analyser le langage
que de reconnaître l'analyse qu'est le langage*
(G. Guillaume)

Les analyses morphologiques et syntaxiques qui sont l'objet de la deuxième partie de cet ouvrage se réfèrent aux principes du modèle théorique de la *glossologie*. Ce chapitre propose un exposé succinct des postulats essentiels de ce modèle de la capacité langagière, implicitement évoqués au cours du chapitre 1. C'est en adéquation avec ce cadre théorique que la morphologie et la syntaxe seront envisagées, aux chapitres suivants, comme des opérations strictement formelles, inverses et complémentaires l'une de l'autre.

2.1 Introduction

L'introduction générale a déjà été l'occasion de présenter le modèle de la *glossologie* comme l'un des volets d'une quadri-logie expliquant les capacités qui spécifient l'humain : la *Théorie de la médiation* de J. Gagnepain.

Cette théorie, on l'a vu, reconnaît et prend en compte la *spécificité épistémologique* de son objet d'étude, à savoir le *sujet humain*, et la diversité articulée des capacités qui précisent le font humain (déconstruction en quatre plans ou capacités). Sa démarche scientifique est intimement liée à un principe hypothético-déductif de vérification par une *clinique expérimentale* : les pathologies de l'homme constituent les lieux de résistance par lesquels les hypothèses théoriques du modèle trouvent la possibilité d'être corroborées ou infirmées.

La spécificité de l'homme, en tant qu'objet d'étude, a amené la théorie à formuler et à éprouver l'hypothèse qui lui a valu son nom : que tout rapport de l'homme au monde (que ce rapport concerne le dire, le faire, l'être ou le vouloir) passe inévitablement par la *médiation* d'une analyse (dépositivation des données apparentes). Ainsi, l'émergence de l'homme au langage est décrite par son émergence à l'analyse de l'expérience perceptuelle en pures valeurs structurales négatives (valeurs de

signifiant et valeurs de signifié) – pôle implicite, grammatical, du dire – et par le réinvestissement sémantique de cette analyse formelle – pôle explicite, rhétorique ou sémantique, du dire. Par analogie, les trois autres volets des capacités humaines (le faire, l'être et le vouloir) ont été construits par induction sur le même modèle d'une articulation dialectique de l'abstraction analytique et de son réinvestissement.

C'est à la capacité humaine de grammaticalité langagière que ressortit l'ensemble du présent travail; quant aux notions traitées dans cette deuxième partie, elles concernent plus particulièrement encore l'organisation abstraite du dire : sa structure grammaticale. Les logiques et les processus qui composent cette capacité langagière, et qui seront exposés ci-dessous, sont donc pensés fondamentalement comme langagiers, même s'ils se manifestent inévitablement dans une langue particulière, dont le caractère particulier tient à une autre raison humaine que celle du langage, à savoir la raison socio-logique.

L'ensemble du présent travail se fonde sur la reconnaissance à la fois de la distinction et de l'articulation de ces deux objets théoriques que sont *le langage* d'une part, comme capacité de penser et de dire le monde, et *les langues* d'autre part, comme capacité de dire le monde dans des formes sociologiquement et historiquement particularisées.

L'objet de ce chapitre sera d'exposer comment le modèle retenu explique le fonctionnement grammatical du dire, du point de vue du signifié : sa bifacialité et sa biaxialité (2.2), la dynamique de cette biaxialité (2.3) et son attestation dans le signifiant (2.4); il sera également rappelé que le fonctionnement grammatical est dialectiquement contredit et prolongé dans la capacité référentielle du langage (2.5) et que l'ensemble de cette modélisation s'est construite dans la dynamique d'un travail hypothético-déductif entre théorie et expérimentation (2.6).

Le concept théorique de l'articulation entre le plan du langage et celui des langues reçoit ici, de surcroît, un statut heuristique particulier. En effet, si la variété des langues est pensée comme transcendée par la capacité langagière, la modélisation du langagier devra pouvoir être nuancée ou affinée si la particularité d'une langue en montre la nécessité. Dès lors, notre position par rapport au modèle glossologique, mais aussi par rapport au domaine spécifique que constitue l'étude des langues signées, peut être considérée comme dynamique : nous nous référons à un modèle linguistique construit dans le contexte de l'étude des langues orales (et même, au départ, du français), en posant que la force de ses principes explicatifs et de son abstraction en fait un cadre théorique apte à guider l'étude d'une langue autre, visuelle et gestuelle; mais dans le même temps, nous admettons que la prise en compte des particularités d'une langue signée, par rapport aux langues orales, peut être profitable à la modélisation de la capacité anthropologique du langage.

2.2 Bifacialité et biaxialité

En tant qu'objet de la glossologie, la grammaire n'est pas à formaliser, mais constitue un objet déjà formalisé; la tâche du descripteur consiste à se donner

les moyens de révéler cette forme implicite, c'est-à-dire de mettre à l'épreuve les frontières de la structure grammaticale¹. De quoi est faite cette structure? La glossologie pose que la grammaticalisation de l'expérience se fait deux fois et de deux manières.

Deux fois, parce qu'elle se fait sur deux faces : elle est structuration de signifiant et de signifié² ; ces deux faces ne sont pas superposables (elles ne se correspondent pas terme à terme), mais elles sont indispensables ensemble, l'une étant l'attestation et la justification de l'autre. Autrement dit, la structure du signifié n'est pas le reflet de la structure du signifiant, ni inversement ; mais la structure du signifié s'atteste dans celle du signifiant qui en est la marque.

De deux manières, c'est-à-dire selon deux principes de structuration différents et indépendants, mais nécessaires conjointement pour parler. Ces deux principes logiques sont ceux de l'identification et de la segmentation.

- *L'identification ou capacité taxinomique* : L'analyse grammaticale de l'expérience perceptuelle s'opère d'une part par un découpage formel en de l'identité oppositive. Cette identité n'a pas de définition positive : elle n'a d'existence que par les frontières négatives qui la distinguent de ce qui est autre (*idem/alius*). Dans le signifiant du signe, l'identification définit le trait distinctif (/nasal/ ~ /non-nasal/, par exemple) ; dans le signifié, elle définit le sème ('féminin' ~ 'masculin', par exemple).
- *La segmentation ou capacité générative* : D'autre part, mais en même temps, l'analyse grammaticale s'opère par un découpage formel en de l'unité autonome. Cette unité n'existe que par contraste avec ce qui, par rapport à elle, est supplémentaire (*ipse/alter*). Dans le signifiant, la segmentation définit le phonème³ ; dans le signifié, elle définit le mot. Cette notion de mot, déterminée par le critère de l'autonomie formelle, reçoit dans le modèle glossologique une définition qui implique de ne pas la confondre avec les conceptions qui en sont données classiquement. Ce point mérite d'être développé.

L'hypothèse de la biaxialité, c'est-à-dire de l'existence conjointe des deux capacités indépendantes que sont l'identification et la segmentation, permet de rendre compte, par exemple, du fait que la séquence *il-vient* non seulement se distingue de *je-viens*, mais aussi de *Jean vient*⁴ : est posée "la distinction entre ce qui peut être substitué et ce qui peut être autonomisé" (Urien, 1991a, p. 58).

¹Dans sa lecture du corpus saussurien, Coursil (2003a) repère le même principe qui donne au linguiste la tâche de reconnaître la structure dont le sujet est le témoin.

²Les termes de "signifiant" et "signifié" sont repris de la tradition saussurienne ; la particularité de leur acception sera progressivement précisée.

³La prise en compte des langues signées rend l'utilisation du terme "phonème" problématique. Nous utiliserons au chapitre suivant (voir la section 3.3.2) la formule plus générale "élément de signifiant". Cependant, en tant que pure abstraction, résultat d'une analyse, le phonème lui-même n'a rien de sonore. En ce sens, la notion de phonème pourrait, sans contradiction, être transposée aux langues signées (ce que font d'ailleurs, de manière générale, les linguistes actuels : voir Blondel et Tuller (2000b, p. 34)). L'on pourrait également, ainsi que nous l'a suggéré R. Jongen, substituer au terme "phonologie" celui d'"indiciologie".

⁴Nous empruntons ces exemples et le propos dans lequel ils s'inscrivent à Urien (1991a, pp. 50-58).

La possible substitution de *Jean* à *il*, dans l'exemple cité, peut amener à accorder à ces deux éléments le même statut grammatical. Mais cette identité d'analyse se voit contredite dès lors qu'est envisagée la question du statut quantitatif de ces séquences. En effet, *il*, tout comme *je*, est grammaticalement incomplet, c'est-à-dire non autonome formellement ; et il en va de même pour *arrive*, qui n'a d'existence quantitative que conjointement à *je* ou *il*. *Jean*, par contre, constitue un élément grammaticalement complet : il compte pour un, et c'est en ce sens qu'il est un "mot" pour la glossologie.

Dans *il-arrive*, l'analyse segmentale compte une unité ; et la possibilité de faire varier cette séquence en *j'-arrive*, *il-part*, *il-arrivait*, *qu'-il-arrive*, *puisque'-il-arrive*, *il-n'-arrive-pas*, etc. révèle la complexité interne du mot. L'unité constitue un programme de fragments enclitiques qui n'ont de poids segmental que par leur coprésence.

Dans *Jean* == *arrive*, il y a pluralité : deux mots, au sens glossologique. En témoigne la possibilité de soustraire l'un sans rendre l'existence isolée de l'autre agrammaticale : *Jean* est grammaticalement autonome par rapport à *il-arrive* et réciproquement. Et ce que cette soustraction met au jour, c'est la contrainte que fait peser, sur le verbe, sa relation syntaxique avec le nom *Jean*, à savoir l'effacement de l'enclitique *il*⁵. Derrière la forme observable, la grammaire construit [*Jean*] == [$\emptyset$ -arrive], qui n'est pas [*il-arrive*]⁶.

Le caractère fragmentaire (non autonome) d'un élément semble, dans certains cas, contredire par l'apparence de l'expression. Nous prendrons deux illustrations sur des cas français.

Premièrement, la complexité interne du mot n'est pas forcément relayée par la complexité de son attestation (voir déjà la note 6) ; ceci est lié à la non-coïncidence des deux faces du signe, mais aussi au caractère purement négatif, dépositif, des valeurs que la grammaire met en jeu (identités ou unités). En effet, d'une part il n'y a pas de correspondance terme à terme entre l'analyse de la face signifiée et son attestation dans le signifiant (une complexité signifiée peut être dénotée dans un unique élément de signifiant) ; et, d'autre part, du point de vue formel, le choix de l'élément $\emptyset$ a le même statut structural que tout autre choix : si l'on prend garde à ne pas le positiver (c'est-à-dire à ne pas en faire du "rien" par opposition à du "quelque chose"), le $\emptyset$ a le même statut que les autres éléments définis par pure différence ou par contraste : celui d'une valeur⁷. Ces deux principes se rejoignent pour expliquer, par exemple, que l'autonomie grammaticale de *cette-table*, c'est-à-dire la possibilité grammaticale de dire cette séquence sans qu'une

⁵ Il est donc nécessaire de distinguer le statut segmental de ce pronom enclitique, qu'il soit $\emptyset$ ou *il*, de son sort en tant qu'indice d'une relation syntaxique.

⁶ Cette notation ne met encore en évidence qu'une partie de la complexité du mot verbal. Pour être complet, il faudrait pouvoir noter (c'est-à-dire séparer graphiquement) les choix de l'indicatif, du présent, de la conjonction $\emptyset$, de la négation $\emptyset$; mais, on le voit, la difficulté vient du fait que le fragment d'unité formelle ne coïncide pas avec le fragment linéaire de la graphie, ni même avec celui du matériau signifiant qui l'atteste – voir la section 2.4 sur la dénotation.

⁷ Voir à ce propos les quatre figures du zéro syntaxique, présentées au chapitre 4, section 4.4.

autre soit nécessaire, ne contrevient pas à l'analyse du programme nominal comme comprenant aussi le choix d'une préposition : *cette-table*, c'est en fait $\emptyset$ -*cette-table*, qui a la même dimension formelle que *sur-cette-table*. Le concept de mot comme programme de fragments n'empêche aucunement que certains de ces fragments soient réalisés sous la forme d'un zéro ($\emptyset$) ; le mot est la mesure quantitative formelle qui organise notre dire sur le mode du comptage : ce qui compte pour 1 contraste avec ce qui lui est supplémentaire.

Deuxièmement, par l'effet de l'interaction constante des deux analyses logiques⁸ (identification et segmentation), les fragments du mot reçoivent, en plus de leur définition segmentale, une définition syntaxique. Tout comme dans l'énoncé *Jean == $\emptyset$ -arrive* ci-dessus, où l'enclitique verbal est contraint à l'effacement par la relation syntaxique bilatérale "sujet de verbe == verbe de sujet", de même, l'emploi apparemment autonome de *contre* dans l'énoncé *Tu es pour la grève ou contre ?*, auquel l'on peut grammaticalement répondre *Contre!*, s'explique syntaxiquement. D'un point de vue segmental, *contre* est incomplet, au même titre que *pour*. Sa réalisation apparemment isolée n'est rendue possible que par l'effet du rapport syntaxique qui coordonne [*pour-la-grève*] et [*contre- $\emptyset$*], où les choix de *la* et de *grève*, réalisés une fois, pèsent sur les deux mots en relation⁹. Le concept de l'autonomie formelle ne se réduit donc pas à celui de l'autonomie d'emploi : le mot est aussi le site de la complémentarisation syntaxique.

L'unité autonome que définit la glossologie ne correspond donc pas à la simplicité linéaire du segment ni à l'autonomie d'emploi. Il s'agit d'une unité formelle, définie par son autonomie, et qui est constituée de la solidarité des valeurs enclitiques – non autonomisables – posées ensemble, comme des variables internes au mot. Mais cette unité autonome ne répond pas non plus au critère de la complétude sémantique. Si *il-arrive* est complet formellement, l'on reconnaîtra par contre que l'information qu'il donne est référentiellement incomplète. A l'inverse, le caractère fragmentaire de *viendront* n'enlève pas son efficacité sémantique, par exemple s'il apparaît comme titre d'une liste d'invitations¹⁰.

Les identités et les unités que définissent les deux logiques grammaticales sont donc purement structurales et négatives. Elles sont à concevoir indépendamment de leur attestation par l'autre face, et hors toute référence au sens qui les explicite.

2.3 Interaction des axes

L'analyse en identités et l'analyse en unités sont indépendantes : leurs critères sont distincts et non hiérarchisés¹¹. Mais parler, c'est maîtriser les deux logiques conjointement, et sur chacune des faces : ces deux analyses sont nécessairement

⁸Voir ci-dessous, 2.3.

⁹Ce type de rapport syntaxique sera décrit, au chapitre 4, comme opérant une "factorisation".

¹⁰Urien (1991a, p. 53).

¹¹Cette double affirmation trouve sa justification en aphasiologie. Voir ci-dessous, 2.6.

simultanées et articulées. Autrement dit, toute activité grammaticale implique le fonctionnement simultané des deux logiques ; mais un tel fonctionnement articulé ne peut être conçu que si l'on reconnaît théoriquement la non-coïncidence de l'identification et de la segmentation.

L'interaction des deux axes de la grammaticalité peut prendre deux formes. Celle de la projection de l'axe des unités sur celui des identités (on l'appellera "morphologie") et, inversement, celle de la projection de l'axe des identités sur l'axe des unités (on l'appellera "syntaxe")¹².

- La projection du cadre unitaire sur de la différence opère une *catégorisation* de cette différence : la pure opposition est réanalysée en fonction du critère conjoint de l'analyse quantitative. C'est le principe de la *morphologie*. L'identification détermine, sur la face du signifié, une opposition formelle entre les sèmes 'je', 'le', 'il', 'Pierre', 'voisin', 'radiateur', 'présent', etc. : chacun de ces sèmes est défini par opposition à l'ensemble des autres. Mais, simultanément, en tant que grammairiens, nous sommes informés d'une différence de statut entre l'opposition 'je' ~ 'radiateur', d'une part, et l'opposition 'je' ~ 'il', d'autre part : nous le devons à notre logique quantitative. En effet, c'est à la mesure du programme unitaire que 'je' et 'il' partagent une similarité que l'on ne reconnaît pas entre 'je' et 'radiateur'. C'est par leur possible substitution dans l'unité verbale que ces deux valeurs, taxinomiquement opposées, sont réanalysées comme similaires. Elles sont reclassées : la variation entre [*je-rappelle*] et [*il-rappelle*] fait apparaître une catégorie de variations (appelons-la "catégorie du pronom personnel enclitique"). De même, la variation de [*pour-ses-voisins*] à [*pour-ses-radiateurs*] crée une autre catégorie (celle du "radical" ou du "lexème"). L'opposition est réanalysée en différence partielle.
- À l'inverse, la projection de l'identique sur le pluriel opère une *complémentarisation* des unités : la multiplicité des segments est réanalysée en fonction du critère conjoint de l'analyse qualitative. C'est le principe de la *syntaxe*. La segmentation détermine, sur la face du signifié, un contraste entre les mots [*pour-Jean*] et [*puisque'-ils-arrivent*] : chacun de ces segments peut exister, grammaticalement, sans l'autre. Mais simultanément, nous sommes capables de dépasser cette analyse segmentale et de reconnaître une unité d'un autre ordre dans [*ø-Jean*] == [*ø-ø-arrive*]]. C'est par le choix simultané du rapport "sujet de verbe == verbe de sujet" que les frontières de ces deux mots, en

¹² Il serait erroné de confondre les opérations de la morphologie et de la syntaxe, telles que les définit le modèle glossologique, avec la paradigmatique et la syntagmatique de Saussure (que nous entendrons dans le sens qu'en donne Coursil dans sa lecture du corpus saussurien, lecture qui renouvelle l'interprétation de ces concepts saussuriens ; voir Coursil, 2003 et 2004), ou d'assimiler les métaphores axiales que les deux théories proposent. Ce serait là se laisser tromper par l'apparence des termes ou de l'image, et trahir la cohérence des constructions théoriques de chacun des deux modèles. La glossologie a construit, sur l'héritage saussurien, des concepts originaux qui interdisent d'assimiler les deux pensées : la déconstruction en plans d'analyse, l'articulation dialectique de chaque plan, la dénotation et la pertinence, mais aussi la double analyse en identités et en unités qui ne se confond pas avec la projection d'une analyse sur l'autre. Sur l'héritage saussurien en glossologie, voir Urien (1984), Giot (1995), Giot et Schotte (1999) et de Guibert (2004).

contraste génératif, sont redistribuées : des contraintes simultanées intègrent les deux segments dans une relation d'implication bilatérale (effacement de la préposition du nom, effacement du pronom personnel enclitique du verbe, copie de la personne et du nombre). La pluralité est réanalysée en pluralité partielle par l'effet de contraintes qui pèsent simultanément sur les segments et en font des constituants complémentaires. Cette complémentarité définit le syntagme.

Il mérite d'être souligné que, ce que la glossologie décrit sous les appellations de "morphologie" et de "syntaxe", ce sont des opérations, c'est-à-dire des processus dynamiques de mise en rapport de valeurs, par l'interaction des deux logiques grammaticales. Chacune de ces deux opérations peut se réaliser diversement : on peut observer différents types de variation partielle au sein de l'unité, mais aussi différents types de contraintes pesant sur plus d'une unité. Et chacune peut multiplier son action : les variations morphologiques, tout comme les relations syntaxiques peuvent s'enchaîner récursivement ou s'imbriquer par amalgame.

2.4 Dénotation

L'analyse grammaticale constitutive de la capacité langagière de l'homme, avons-nous dit, s'opère deux fois : dans le signifiant et dans le signifié¹³. Ces deux faces du signes, tout en étant autonomes, sont réciproques : elles sont nécessaires l'une à l'autre.

La structure du signifiant est justifiée au sein du signifié, par une mise en rapport d'éléments qui atteste sa pertinence. En français, l'opposition entre le trait /consonne sourde/ et le trait /consonne sonore/ est pertinente phonologiquement, puisqu'elle met en rapport des éléments¹⁴ de signifié comme 'dent' ~ 'temps', 'vif' ~ 'vive', 'poisson' ~ 'poison', etc. Par contre, aucun rapport dans le signifié ne soutient l'opposition tonale entre /modulation montante haute/ et /modulation descendante haute/, par exemple ; en français, cette opposition est non pertinente phonologiquement, elle n'ordonne aucun rapport dans le signifié. Peu importe le statut des paires d'éléments du signifié qui attestent la structure du signifiant : que la mise en rapport concerne la catégorie du genre (comme dans 'vif ~ vive') ou le radical (comme dans 'poisson ~ poison'), la structure du signifiant y est aveugle. Tout rapport dans le signifié (qu'il soit oppositif, contrastif, catégoriel ou de complémentarisation) est susceptible d'attester la structure du signifiant.

Inversement, la structure du signifié est justifiée par le recours au signifiant : par la mise en rapport d'éléments qui lui fournit sa marque dénotative. En français, toujours, l'opposition des sèmes 'masculin' ~ 'féminin' n'existe que parce qu'une marque dans le signifiant la justifie. Cette marque est faite de la mise en rapport d'éléments tels |vif| ~ |viv(ə)|, |sɔ̃| ~ |sa|, |gri| ~ |griz(ə)|, |vwazɛ̃| ~ |vwazin(ə)|, etc. Par contre, aucune marque ne dénote une opposition entre 'pluriel' et 'duel' :

¹³Cette proposition, comme les précédentes, trouve sa justification en aphasiologie. Voir 2.6.

¹⁴Ce terme doit être entendu ici comme désignant indifféremment de la valeur oppositive ou de l'unité contrastive.

cette opposition n'a pas d'existence sémiologique en français. Tout comme l'analyse du signifiant est aveugle à l'analyse du signifié, l'analyse du signifié est indifférente au statut structural des éléments de signifiant qui en sont la garantie. Que la mise en rapport concerne un trait distinctif (par exemple l'opposition /sourde/ ~ /sonore/ comme dans |vif| ~ |viv(ə)|) ou le décompte des phonèmes comme dans |gri| ~ |griz(ə)|, ou encore à la fois de la différence et du contraste, comme dans |vwazê| ~ |vwazin(ə)|, peu importe : seule compte l'existence d'un rapport de signifié qui marque de la valeur de signifiant.

Une telle modalité de relation entre les faces du signe, où chacune est l'attestation, mais pas le principe d'analyse de l'autre, permet d'expliquer le caractère immanent du signe, sans tautologie. Les deux faces sont suffisantes, elles se justifient l'une l'autre ; mais, l'une étant aveugle à la structure de l'autre, la justification ne prend pas la forme circulaire qu'impliquerait la bijectivité, où A serait justifié par B, lui-même justifié par A. Par là, la notion de signe garde sa pertinence¹⁵. La grammaire trouve en elle-même son principe d'explication.

Mais cette relation, nécessaire et non bijective, qui unit les deux faces du signe crée logiquement de l'ambiguïté. Etant donné qu'il n'y a pas de relation terme à terme entre les deux structures, toutes les formes de non-coïncidence sont possibles.

Un matériau unique peut dénoter une pluralité signifiée, par *imbrication* : ainsi, en français, le matériau |lə| imbrique les valeurs sémiques de 'article', 'défini' (|lə| ~ |œ|), 'singulier' (|lə| ~ |ɛ|), 'masculin' (|lə| ~ |la|), 'non démonstratif' (|lə| ~ |sə|) ; ou, figure inverse, un matériau multiple peut dénoter une simplicité signifiée, par *marquage discontinu* : en français, dans |lə fəvo|, la valeur sémique 'pluriel' est marquée dans l'ensemble discontinu des matériaux |ɛ ... o|, par opposition à |ə ... al|.

De manière analogue, mais du point de vue de l'analyse qualitative, le même matériau peut dénoter une diversité signifiée, par *homophonie* : ainsi, toujours en français, |sqi| dénote soit le sème 'être', soit le sème 'suivre' ; à l'inverse, une diversité de matériau peut entrer dans la marque d'une même valeur signifiée, par *allomorphisme* : la valeur sémique de pluriel est dénotée en français aussi bien par |ɛ ... o| (par opposition à |ə ... al|, comme dans "les chevaux ~ le cheval"), que par |dɛ ... o| (par opposition à |œ ... aj|, comme dans "des vitraux ~ un vitrail") par exemple.

Le modèle de la bifacialité en glossologie donne à l'ambiguïté langagière le statut d'un principe central de la grammaire, lié à son immanence. L'analyse grammaticale, selon ce modèle, en cela héritier de Saussure, détache irrémédiablement l'ordre langagier de toute substance : sa structure formelle, ensemble de pures valeurs dé-

¹⁵ Hjelmslev (1971) [1943] affirme déjà la non-bijectivité, le non-parallélisme de la relation entre le plan de l'expression et le plan du contenu. Dans Hjelmslev (1966, pp. 138-139), l'on trouve : "La relation de présupposition réciproque entre le contenu et l'expression ne s'accompagne pas d'une relation identique entre chaque élément d'un plan et un élément de l'autre." (cité par Guyard (1999)).

finies par opposition et par contraste négatifs, est justifiée de manière interne, par la relation qui lie les deux faces du signe, sans aucun recours à quelque raison qui serait extérieure au langagier. Le signe immanent est donc aussi fondamentalement ambigu, impropre à dire le monde, n'ayant de définition que négative et interne au système.

Mais cette forme structurée de l'analyse grammaticale du signe ne peut à elle seule expliquer ce qu'il y a de langagier dans ce que nous faisons en parlant. Comme Benveniste l'avait souligné¹⁶, le langagier se présente de deux manières : non seulement comme une sémiologie, c'est-à-dire comme un système formel de signes, mais aussi dans une opération de désignation, où les mots sont pris en usage. Ces "deux manières d'être langue", qui restaient en concurrence dans la pensée de Benveniste, la glossologie les articule dialectiquement : elle montre que parler, c'est nécessairement faire passer l'ordre de l'expérience au crible de l'analyse grammaticale mais, en même temps et contradictoirement, réinvestir référentiellement cette analyse pour tenter de désigner adéquatement la chose à dire, en remplissant la grille vide de la grammaire de phonétique¹⁷ et de sémantique.

2.5 Dialectique de la grammaire et du sens

La glossologie envisage le langage comme un paradoxe, comme une contradiction entre le visible et conscient qui se constate, et l'invisible et inconscient qui organise implicitement ce qui apparaît explicitement. Ce paradoxe concerne de manière identique les deux faces du langage, à savoir celle du signifiant et celle du signifié ; cependant, pour limiter le propos aux principes qui seront en cause dans cette étude, il ne sera désormais plus question que de l'organisation paradoxale liant la forme du signifié à la création de sens. La glossologie affirme que toute conceptualisation ou toute désignation est structurée par l'analyse grammaticale, mais qu'elle constitue précisément une contestation de l'abstraction de cette analyse :

"Parler n'est pas dire la grammaire, mais, sur le modèle implicite et négatif de celle-ci, en contester la logique et élaborer du sens, par recherche de propriété et d'adéquation situationnelle." (Jongen, 1988, p. 99)

Autrement dit, le sens que nous produisons langagièrement ne peut expliquer l'organisation formelle de la grammaire. Par opposition aux conceptions grammaticales traditionnelles¹⁸, il n'est pas postulé que la description du sens permet de définir les mots et leurs relations, ou que ce qui est exprimé (le sens), explique ce que sont les mots. La glossologie, au contraire, dénonce cette illusion finaliste qui explique la cause par la fin¹⁹ : tout comme la structure chimique de l'eau ne

¹⁶ Benveniste (1974, pp. 215-238).

¹⁷ Ou "indicétique", suivant la proposition présentée à la note 3.

¹⁸ *Le Bon usage* de Grevisse et Goosse (1993) peut être considéré comme représentant cette tradition grammaticale pour le français.

¹⁹ Voir Urien (1987, p. 46).

s'explique pas par le fait que l'eau sert à se laver, le fonctionnement langagier n'est pas éclairé par le fait qu'il sert à exprimer du sens (ou encore à communiquer). Non seulement elle considère que le sens n'explique pas le langage, mais, plus encore, elle montre que le sens aveugle celui qui cherche à définir l'organisation formelle du langage : le sens n'est que le pôle explicite de la dialectique langagière.

S'il est indéniable que l'on cherche, par le langage, à dire le monde, à produire un message adéquat à ce que l'on désigne, toute énonciation, de la plus spontanée à la plus scientifiquement réfléchie, présente du malentendu, de l'équivoque, des redites et des paraphrases qui compensent l'incomplétude. Tout énoncé contient aussi des gloses (telles que "ces mots ne sont pas adéquats", "dans tous les sens du terme", "prenez-le au sens littéral", etc.) par lesquelles nous révélons l'impropriété des mots²⁰. Tous ces événements langagiers indiquent que la recherche d'adéquation ne va pas de soi. La langue n'est pas transparente au monde; elle oppose à la désignation la résistance de son organisation formelle. Et tous les "accidents" liés à l'impropriété de la désignation soulignent que, fondamentalement, la production du sens est toujours l'effet d'une négociation provisoire avec l'ordre abstrait de la grammaire.

Ce que propose la glossologie, c'est de cesser de considérer ces caractéristiques du langage comme des "accidents", ou des exceptions qui confirmeraient la règle de la transparence du dire aux états du monde et, au contraire, de les prendre au sérieux (comme l'on fait d'un symptôme), d'y voir les traces de la structuration implicite que la grille vide et impropre de la grammaire impose à l'expérience humaine.

Le langage est alors décrit comme reliant dialectiquement deux pôles simultanés et contradictoires, l'un consistant en une abstraction de l'expérience perceptuelle, et l'autre en une tentative (toujours provisoire et jamais atteinte) de retour vers l'ordre de l'expérience. L'ordre grammatical est système de valeurs impropres (identités, unités, catégories et rapports de complémentarité), et ce sur chaque face (voir ci-dessus, de 2.2 à 2.4) : c'est le pôle abstrait du langage, qui nous permet de tout penser. Mais, simultanément, nous cherchons à contredire cette structuration, afin de rendre notre propos référentiellement adéquat : c'est le pôle rhétorique du langage, qui nous permet de dire, en adéquation (toujours provisoire et partiellement manquée) à la situation référentielle.

L'opération sémantique constitue un "réinvestissement contradictoire" de la structuration grammaticale. Réinvestissement, parce que les mêmes principes logiques sont à l'œuvre : l'identification, le décompte, la catégorisation et la complémentarisation. Mais contradictoire, parce que les critères ne sont plus formels, mais conceptuels. Nous illustrerons ce rapport dialectique sur l'exemple de l'identification et de la segmentation en français.

Grammaticalement, le sème 'marcher' est défini par opposition négative à tous les autres sèmes : 'parce que', 'première personne', 'indicatif', 'imparfait', etc. Par l'activité conjointe de notre capacité segmentale, nous analysons aussi 'marcher'

²⁰ Nous renvoyons ici aux travaux de J. Authier-Revuz (principalement 1995).

comme relevant de la catégorie du radical, avec ‘dormir’, ‘regretter’, ‘avancer’, ‘croire’, ‘tourner’, etc. Le sème ‘marcher’ est pure valeur, définie négativement par opposition aux autres sèmes : il n’est propre à rien. Cependant, en fonction de la situation, ce sème ‘marcher’ sera investi d’un contenu positif qui, toujours sur le mode de l’identification et de l’opposition, contredira cependant l’analyse sémio-logique : “il a marché” sera conceptuellement identique à “il a cru (ce que je lui disais)” ou à “il a tourné (en parlant d’une machine, par exemple) ou “il s’est avancé”, etc. Dès lors, ce qui était grammaticalement opposé devient sémantiquement identique ; mais cette identification est intimement liée à la contingence de la situation référentielle, et elle est dès lors toujours provisoire, toujours à refaire. Le sème impropre, polysémique²¹, est réinvesti dans du vocable, par le mouvement dialectique de la synonymie.

Le mot [ce-garçon] est formellement compté comme une unité, par contraste avec tout ce qui peut s’y ajouter ([parce qu’il-joue] et [pour-la-voisine], par exemple), de sorte que l’énoncé “Ce garçon == ø-ø-joue == avec-la-voisine” compte trois mots complémentarisés. L’unité [ce-garçon] compte, grammaticalement, par la solidarité nécessaire de ses fragments : elle est une mesure formelle minimale, définie par les frontières des segments supplémentaires. Mais simultanément, et en fonction de la conjoncture, cette unité sera réenvisagée dans un comptage conceptuel qui contredira le décompte formel : “ce garçon” pourra devenir quantitativement équivalent à “ce jeune loup aux cheveux longs”, ou à “ce garçon qui joue avec la voisine”, et compter comme un segment conceptuel, c’est-à-dire comme l’un des deux termes en lesquels se découpe toute prédication (le terme substantif²² ou le terme prédicatif). De sorte que, dans “ce garçon qui joue avec la voisine || est un jeune loup”²³, ce qui compte grammaticalement pour un ([ce-garçon]) n’est qu’une partie de l’unité conceptuelle du substantif, alors que ce qui compte grammaticalement pour trois ([ce-garçon] + [parce qu’il-joue] + [avec-la-voisine]) est réaménagé sémantiquement comme une unité, celle du terme substantif. En fonction de la conjoncture, toujours changeante et donc provisoire, le mot, polyrhémique²⁴, est réaménagé conceptuellement en terme de proposition, dans la dynamique dialectique de la paraphrase.

De la même façon, c’est-à-dire dialectiquement, l’opération morphologique de catégorisation formelle est réaménagée en opération de classement sémantique par inclusion, appelée “champ conceptuel”. Le champ conceptuel nous permet d’élabo-

²¹ La polysémie du sème désigne ici son indifférence à la variété des effets de sens auxquels il est susceptible de donner lieu, par réinvestissement contradictoire.

²² En glossologie, le “substantif”, dont la contrepartie est le “prédicat”, reçoit une définition qui le rend analogue au “sujet logique” (voir Wilmet (2003, p. 495)) (couramment dénommé aussi “thème”) : il s’agit du terme qui délimite ce à propos de quoi quelque chose est asserté. Nous garderons ici la terminologie du modèle glossologique, avec cette acception particulière.

²³ Le symbole “||” indique le découpage prédicatif entre le terme substantif (ce dont on parle) et le terme prédicatif (ce qu’on en dit).

²⁴ La polyrhémie du mot renvoie à la diversité (dénombrée) des valeurs signifiées qui constituent ensemble le programme unitaire. La maîtrise de la segmentation formelle permet de négliger la pluralité de ces valeurs diverses, et de les traiter comme du un. On verra que la perte de la maîtrise de la polyrhémie caractérise l’aphasie de Broca.

rer de la similarité conceptuelle et de réaménager la différence par inclusion hiérarchisée, du général au particulier (bateau, voiture, moyen de transport). Quant au processus de la complémentarisation syntaxique, il est contradictoirement ré-investi dans la logique de l'"expansion conceptuelle" qui redistribue, par intégration sémantique, les frontières de l'unité. L'expansion conceptuelle nous permet de construire la cohérence des scénarios cognitifs et de réaménager le texte par intégration conceptuelle (le bateau, les vagues, le naufrage).

Se référer au modèle glossologique, cela signifie utiliser les concepts de sème, de mot, de morphologie ou de syntaxe, mais aussi ceux de vocable et de synonymie, de terme de proposition et de paraphrase, de champ sémantique et d'expansion conceptuelle, en leur attribuant le sens particulier que ce modèle leur donne. Dans ce cadre aussi – ce qui n'est pas sans conséquences méthodologiques pour la suite – la description morphologique et syntaxique d'une langue, quelle qu'elle soit, sera envisagée comme une entreprise de mise au jour de la formalisation que cette langue illustre. En cohérence avec l'hypothèse de la dialectique, cela sous-entend deux choses.

D'une part, que l'on ne cherchera pas à observer ou à constater des fonctionnements morphologiques ou syntaxiques, en assimilant ceux-ci à des formes ou des marques matériellement apparentes (principe de la bifacialité : réciprocité et autonomie des faces) : la tâche du descripteur est d'éprouver les limites négatives qui fondent l'inclusion morphologique ou la complémentarité syntaxique.

D'autre part, que l'on se gardera d'utiliser des arguments relevant de l'ordre sémantique pour décrire ce que précisément celui-ci contredit : un rapport syntaxique ne sera pas défini par l'identité d'un effet de sens ; un type morphologique ne sera pas défini par son statut quantitatif au sein de la prédication. Au contraire, l'on admettra théoriquement qu'une relation syntaxique peut donner lieu à une diversité d'effets de sens, et que la découpe en mots, comme la classe morphologique (nominale ou verbale) d'un élément de langue, ne déterminent en rien le statut prédicatif de ce mot ou de cet élément : terme ou partiel de terme, substantif ou prédicatif, voire les deux à la fois²⁵. L'ordre explicite de la matérialité des énoncés et de leur sens ne constitue que la partie émergée de l'iceberg langagier. Ce serait une illusion positivante que de réduire la capacité langagière à cette composante apparente.

L'hypothèse du fonctionnement dialectique (ou "bipolarité"), tout comme celles de la bifacialité et de la biaxialité du fonctionnement langagier, peuvent être vérifiées expérimentalement. Tous ces postulats qui construisent l'explication de la capacité humaine de langage sont mis à l'épreuve de l'aphasie, c'est-à-dire de la pathologie qui touche spécifiquement le langage.

²⁵ Des éléments comme "oui", "non", "certainement", etc. constituent à eux seuls une prédication. En réponse, par exemple, à "Est-ce que le prince viendra ?", où, à propos du substantif "le prince", il est demandé si le prédicat "il viendra" est vrai ou faux, "oui", et "certainement" affirment la vérité du rapport prédicatif, et "non" sa fausseté. Ils ont le statut sémantique de "pro-assertifs".

2.6 Aphasiologie

Le modèle anthropologique qu'est la théorie de la médiation considère que les pathologies peuvent éclairer le fonctionnement non perturbé des capacités de l'homme. Comme le cristal qui ne révèle sa structure que lorsqu'il se casse, les capacités humaines ne dévoilent leur logique que dans la pathologie. Ainsi, la glossologie considère que l'aphasie, qui touche la capacité langagière (et seulement celle-là), montre la dissociation de ce qui n'apparaît que comme une globalité indistincte dans les performances du locuteur non aphasique.

L'identification de la capacité langagière – c'est-à-dire la reconnaissance du fait que le langage ne se confond pas avec et ne dépend pas des capacités de l'outil, du social et de la norme²⁶, se fonde elle-même sur l'expérimentation clinique. En effet, l'aphasique n'est pas atechmique, il reste capable de communication interlocutive et de norme ; à l'inverse, des troubles de la personne comme ceux qui ont été observés chez certains malades frontaux²⁷ touchent inévitablement la communication²⁸, sans pour autant concerner la grammaticalité du dire ; la dissociation des pathologies implique la dissociation théorique des capacités qu'elles touchent. L'aphasie touche seulement la capacité langagière ; elle peut se manifester *dans* l'usage de la langue (par exemple en amenant l'aphasique à produire, par non-maîtrise grammaticale, des énoncés non acceptables), tout comme elle peut avoir des incidences *dans* l'écriture, mais elle ne touche ni la capacité sociale ni la capacité technique comme telles²⁹.

La clinique aphasologique permet aussi à la glossologie de mettre à l'épreuve les concepts qu'elle formule pour expliquer le fonctionnement langagier, ainsi dissocié des autres raisons humaines : elle offre la possibilité de les corroborer ou de les réaménager, voire d'en poser de nouveaux (c'est ce mouvement d'aller-retour entre la théorie et la clinique qui fait l'originalité, mais aussi la force heuristique du modèle³⁰). L'aphasie constitue donc, pour le glossologue, un lieu de vérification des concepts de bifacialité, de biaxialité et de dialectique grammatico-sémantique. La démarche expérimentale du glossologue consiste à prédire déductivement, à partir de ses postulats théoriques, les performances des patients aphasiques, puis à vérifier, à travers les réponses des patients, la justesse de la prédiction. Une hypothèse est considérée comme vérifiée si elle permet d'induire chez le patient, par un test conçu à cet effet, un comportement pathologique systématique, qu'il n'est pas nécessairement possible d'observer dans sa parole spontanée. La suite de ce chapitre

²⁶Voir les pages 3 et 48.

²⁷Voir Duval (1995), Guyard (1995), Sabouraud (1995b), ainsi que Sabouraud (1995a, chap. XVI et XVII).

²⁸Guyard (1995) décrit notamment l'instauration d'une connivence aveugle entre le malade et son interlocuteur, le dernier étant supposé comprendre d'emblée, et le premier n'ayant aucun souci d'être compris ou non ; il décrit aussi l'incapacité de ces patients de s'inquiéter du caractère inacceptable de leurs productions (ce qui les distingue des aphasiques).

²⁹Sur la vérification clinique du postulat de la déconstruction des raisons humaines, voir Duval (1989), Quentel (1997), Urien (1984 et 1991b).

³⁰Voir Le Gac (2000).

propose une illustration de ce raisonnement hypothético-déductif qui fonde la glossologie, à propos du concept de la biaxialité.

L'hypothèse du fonctionnement biaxial de l'analyse grammaticale (analyse en identités et en unités) se fonde sur un effort d'explication qualitative des logiques qui caractérisent les deux catégories classiques de l'aphasiologie : l'aphasie dite de Broca et celle dite de Wernicke. Cette première remarque mérite quelques précisions.

L'aphasiologie médiationniste ne reprend pas, pour expliquer ce qui différencie ces deux atteintes du langage, la classique distinction entre les troubles de l'expression et les troubles de la compréhension, ni la référence au schéma du comportement en termes de stimulus et de réaction, ni même la distinction entre aphasie motrice, aphasie sensorielle et aphasie de conduction ; elle ne recourt pas non plus aux concepts de la communication ou de l'interlocution pour décrire le trouble aphasique.

Ne pouvant compter, pour expliquer l'opposition de ces deux tableaux de l'aphasie de Broca et de Wernicke, sur les notions traditionnellement utilisées en aphasiologie – comme celle d'expression, de compréhension, de répétition, de lecture, d'écriture, de calcul, etc. –, ni sur celles issues de la grammaire traditionnelle – il n'y a pas d'aphasie des noms, des verbes, des articles ni des conjonctions³¹ –, l'aphasiologue médiationniste a cherché à dégager la/les logique(s) interne(s) des énoncés caractéristiques de ces pathologies. En somme, au lieu de partir d'une description du fonctionnement normal du langage (qui utiliserait ses catégories de la grammaire traditionnelle) pour décrire le pathologique, le glossologue emprunte le chemin inverse : il cherche à isoler la systématique induite par la pathologie, et à construire, sur les dissociations que celle-ci opère, un modèle du fonctionnement langagier. Cela présuppose de considérer le langage comme un objet à "formalisation incorporée" (voir page 48), et les productions des patients comme révélatrices de cette formalisation. La notion de biaxialité est donc empruntée par le modèle linguistique à l'aphasiologie. Le rapport entre l'aphasiologie et la construction d'une théorie du langage est en ce sens inversé, par rapport aux démarches classiques. Comme le souligne Guyard (1989),

"ceci conduit le linguiste à un certain nombre de renoncements. Il doit faire son deuil de certains de ses acquis théoriques afin de tenir compte de la clinique et des dissociations qu'elle impose. Bref, le linguiste-clinicien ne peut plus par exemple postuler l'existence d'items, qu'il s'agisse de phonèmes, de lexèmes, de syntagmes, etc., pour ensuite observer des paraphasies phonémiques, lexématiques ou syntagmatiques, mais au contraire il ne peut qu'agir sur l'observation clinique pour cerner ce qui, dans la production des malades, lui permettra de définir les concepts mêmes de phonèmes, de lexèmes, de morphèmes, de syntagmes."

³¹ Voir Sabouraud (1995a, pp. 20-23 et p. 77).

C'est en portant son attention sur la systématique de la stratégie des différents patients que l'aphasiologue a pu donner une explication biaxiale des deux types aphasiques. Non pas en quantifiant, statistiquement, les réussites et les échecs des patients par rapport aux réponses attendues, mais en considérant a priori toutes ses réponses, bonnes ou mauvaises, comme fondées sur une grammaticalité perturbée, qu'il s'agit de comprendre³².

2.6.1 Deux axes

Les réponses spontanées (écrites ou orales) des aphasiques de Broca sont marquées par une quasi-absence de "petits mots grammaticaux" comme, par exemple, le déterminant. Ce fait observable et quantifiable a traditionnellement poussé à les opposer, sur ce point, aux aphasiques de Wernicke, dont les récits ne sont pas dépourvus de cette catégorie d'éléments. Cependant, les réponses des deux types de patients à l'épreuve présentée ci-dessous (tableaux 2.1 et 2.2) conduisent à modifier et à préciser le constat de départ³³.

La première partie de l'épreuve consiste à donner par écrit une liste d'items (représentés ci-dessous dans la colonne "Questions"), avec comme consigne de placer devant chacun d'eux son déterminant ou son pronom. Ceux-ci sont à choisir dans un ensemble de propositions mis à la disposition du patient (et repris en italique en haut du tableau).

Question	<i>le – il – nous – les – pour – la – elle – un – je – elles – tu – dans – avec – sous – en – ils – que</i>	
	Réponses M. L (Broca)	Réponses M. B (Wernicke)
... robe	la robe	la robe
... mange	le mange	il mange
... parapluie	un parapluie	un parapluie
... journal	les <u>journals</u>	des journal
... écrivons	l'écrivons	elle écrivons
... voit	il voit	ils voit
... crayon	tu crayon	le crayon
... boivent	en boivent	tu boivent - elles boivent
... clefs	elles clefs	une clefs
... billet	sous billet	le billet

TAB. 2.1: Aphasie et biaxialité (1)

La seconde partie de l'épreuve (tableau 2.2) offre au patient une liste de déterminants ou de pronoms auxquels il doit adjoindre un item choisi dans la liste des propositions.

³²Voir à ce propos la note 35.

³³Cette épreuve et son analyse sont reprises à Le Bot (1985).

<i>mangent – voiliers – pantalon – radis – jouent – billet – portes – tableau – voiture – finit</i>		
Question	Réponses M. L (Broca)	Réponses M. B (Wernicke)
une ...	une voiture	une voiture une porte une tableau? (hésite)
les ...	les voiliers les portes les radis les mangent ils jouent	les pantalons les radis les portes les voiture les tableau
il ...	il radis il billet il voiture	il mangent il jouent il finit
tu ...	tu pantalon tu radis tu billet tu portes	tu mangent tu jouent tu finit
la ...	la voiture	la portes la voiture

TAB. 2.2: Aphasie et biaxialité (2)

Les réponses des patients montrent que les deux types d'aphasiques rencontrent des difficultés dans cette épreuve. Au-delà du repérage ponctuel des erreurs et des bonnes réponses (qui peuvent apparaître au même endroit chez les deux patients³⁴), le tableau indique que leurs réponses ne sont pas du même type. Au sein des productions de chaque patient, il est possible de repérer une cohérence interne spécifique : la règle que l'exercice impose à l'aphasique de Broca n'est pas celle qui s'impose à l'aphasique de Wernicke. Les deux tableaux pathologiques apparaissent comme complémentaires.

Ce qui fait contrainte, chez le Wernicke, c'est la solidarité entre un pronom personnel et un verbe ("il mange", "elle écrivons", "ils voit", "il mangent", "tu mangent", etc.) ou entre un déterminant et un nom ("la robe", "des journal", "une clefs", "le billet", les voiture", etc.). Par contre, ce qu'il ne maîtrise pas, ce qui ne fait pas règle pour lui, c'est la récurrence du nombre et du genre ou de la personne sur les deux éléments ainsi solidarisés ("des journals", "elle écrivons", "une clefs", "il jouent", "tu jouent", etc.).

³⁴ Par exemple, dans le test du tableau 2.1, les réponses à "... robe" et "... parapluie" ou, au sein du tableau 2.2, les réponses à "une ..." et certaines réponses à "les ..." et "la ...".

Chez le Broca, la règle du jeu devient justement celle qui échappe au Wernicke : le maintien de l'identité du genre et du nombre sur l'ensemble des éléments ("la robe", "le mange", "les journals" — le patient ajoute le <s> qui, lui semblait-il, manquait —, "tu crayon", "elles clefs", "les mangent", etc.). Par contre, la mise ensemble du déterminant ou du pronom, d'une part, avec le nom ou le verbe, d'autre part, est aléatoire ("elles clefs", "les mangent", "tu pantalon").

L'aphasie dissocie deux logiques différentes au sein de cette épreuve : celle de la mise ensemble de tel élément (pronom ou déterminant) avec tel autre (verbe ou nom) et celle du maintien d'une identité sur l'ensemble des éléments en présence. Le Wernicke maîtrise la première règle ; mais il la maîtrise à l'exclusion de la seconde, ce qui produit des énoncés agrammaticaux comme "une clefs". Le Broca, lui, ne maîtrise que la seconde règle, ce qui le mène à faire coexister des marques du verbe et des marques du nom, sur la seule base d'une contrainte d'identification, comme dans "elles clefs".

Décrire l'aphasique de Broca comme celui qui "a perdu" le déterminant (ou le pronom) devient intenable face à ce type de résultat. Il n'a pas davantage perdu le déterminant que le Wernicke, mais il l'a perdu différemment. Il a perdu la contrainte de solidarité déterminant – nom, alors que le Wernicke a perdu la contrainte d'identité déterminant singulier – nom singulier. La comptabilisation des bonnes et des mauvaises réponses (évaluées à partir d'une logique du "normal" supposée connue) et l'étude des productions spontanées des patients ne disent rien de la complémentarité de ces deux tableaux aphasiques.

Cette brève illustration de la démarche d'aphasiologie en glossologie met en évidence cinq de ses enjeux fondamentaux :

- Elle montre comment la clinique permet d'affirmer la *biaxialité* de la grammaire : l'analyse grammaticale met en jeu une capacité taxinomique d'identification et une capacité générative de décompte d'unités minimalement autonomes, aux fragments solidaires. L'aphasie est une atteinte de la grammaticalité, mais pas une perte totale de celle-ci : elle se caractérise par le fonctionnement exclusif de l'une des deux logiques nécessaires pour parler.
- Elle révèle la *non-coïncidence* de ces deux logiques : l'on peut perdre la capacité taxinomique sans perdre la capacité générative (c'est le cas de l'aphasique de Wernicke), et l'on peut perdre la générativité sans perdre la taxinomie (c'est le cas de l'aphasique de Broca). Cette démarche révèle donc aussi la complémentarité des deux tableaux aphasiques.
- Elle prouve la *non-hiérarchisation* des deux capacités : la perte de l'une n'entraîne pas la perte de l'autre.
- Elle indique la spécificité de la *procédure d'observation* nécessaire pour rendre compte de la formalisation pathologique du langage aphasique : des exercices conçus comme des systèmes élémentaires à partir desquels on tente de comprendre le raisonnement et les erreurs du malade ; des exercices qui provoquent le raisonnement actif du patient par rapport à la consigne, et permettent de

confronter ce raisonnement pathologique à celui du clinicien qui construit le protocole (Guyard, 1989, p. 26).

- Elle souligne la nécessité de tracer une ligne de partage entre ce que le patient fait de manière *systématique* et ce qu'il traite de manière *aléatoire* ; et de ne pas confondre cette distinction avec celle de l'acceptabilité des énoncés qu'il produit. Un patient peut tout autant systématiser des énoncés déviants, par rapport à l'usage normal, que, ponctuellement, produire des énoncés conformes aux règles d'usage. Au-delà, donc, du constat de la réussite ou de l'échec d'une épreuve, il faut interroger la logique qui conduit aux productions dans leur ensemble, c'est-à-dire "bonnes" et "mauvaises"³⁵.

En cohérence avec l'hypothèse de la biaxialité, on peut déductivement prédire les difficultés que chacun des aphasiques devrait rencontrer dans les épreuves mettant en jeu la projection des deux axes (morphologie et syntaxe).

2.6.2 Projection des axes

Dès lors que l'on définit l'aphasie de Wernicke comme une perte de l'analyse en identités et un fonctionnement exclusif de l'analyse en unités ($W = I- / U+$), et que l'on définit, inversement, l'aphasie de Broca comme une perte de l'analyse en unités et un fonctionnement exclusif de l'analyse en identités ($B = I+ / U-$), on peut prédire que les deux types de patients auront des difficultés dans les épreuves impliquant les opérations morphologique et syntaxique. Mais il est aussi prévisible que les deux patients ne butent pas de la même façon sur les épreuves de syntaxe et de morphologie.

L'aphasique de Wernicke a perdu la capacité fondatrice de la *syntaxe*, à savoir la capacité d'analyse différentielle, mais conserve le cadre unitaire sur lequel celle-ci se projette. Il peut dès lors enchaîner des unités (desquelles il garde la maîtrise de la solidarité interne), mais il ne peut plus maintenir entre elles l'identité de choix qui justement ferait la contrainte syntaxique. Cette prédiction se trouve vérifiée dans le fait que, par des tests adéquats, l'aphasique de Wernicke est amené à produire des énoncés du type de ceux du tableau 2.3.

Les productions de l'aphasique de Wernicke prouvent ainsi que la syntaxe n'est pas une addition d'unités : le patient est capable d'analyser en unités, de juxtaposer les unités ([les chattes blanc], [le lait blanc], [soient rentrés], [avant la pluie]), mais il ne peut, faute d'identification, les faire entrer dans des rapports syntaxiques.

les chattes blanc noires boivent le lait bon petites
les chattes boivent le lait blanc noir bon petites

³⁵ Cette clinique s'inscrit dans l'héritage des travaux de Goldstein : "Ce sont notamment les détours [...] qui jouent chez les malades un rôle extraordinaire. Il est précieux de les connaître pour comprendre ce qui se passe chez le malade mais aussi chez le sujet normal" (Goldstein, 1951, p. 33).

*les blés les paysans préfèrent avant que la pluie soient rentrés
les blés les paysans que soient rentrés avant la pluie préfèrent*³⁶

TAB. 2.3: Aphasie de Wernicke et syntaxe

L'aphasique de Broca, lui, conserve la capacité fondatrice de la syntaxe (l'analyse différentielle), mais il a perdu le cadre unitaire : il n'est dès lors plus capable de poser des limites à l'identification. Autrement dit, le Broca garde le principe syntaxique du maintien d'un choix sur plusieurs éléments, mais ces éléments identifiés ne sont plus analysés en unités formelles : le processus d'identification s'exerce uniquement sur des identités, indépendamment du fait que celles-ci ne soient que des partiels d'unités. C'est ce qui explique des performances du type de celles qu'illustre le tableau 2.4.

*petites noires chattes boivent les blanc bon le
les boivent chattes petites noires bon lait blanc le
les dames, elles coiffure
les peaux, elles coutures*³⁷.

TAB. 2.4: Aphasie de Broca et syntaxe

Les productions de l'aphasique de Broca montrent que la syntaxe n'est pas seulement un processus d'identification : le patient est capable de maintenir de l'identique ('pluriel' : petites - noires - chattes - boivent - les ~ 'singulier' : bon - lait - blanc - le), mais sans contrôler quantitativement ce sur quoi il opère cette identification.

Les dissociations cliniques vérifient l'hypothèse que la syntaxe suppose la double capacité de différencier des identités et de segmenter des unités. Par le manque de l'une ou de l'autre de ces capacités, l'énoncé devient a-syntaxique, de deux façons différentes : le Broca montre un trouble dans la syntaxe, par perte du cadre unitaire, et le Wernicke montre un trouble de la syntaxe, par perte de la capacité fondatrice du rapport syntaxique, à savoir l'identification. La complémentarité des performances aphasiques souligne encore le caractère nécessairement autonome de chaque capacité : il n'est possible de penser la projection de l'une sur l'autre que si celles-ci ne se confondent pas et ne sont pas subordonnées l'une à l'autre.

Concernant la *morphologie*, les prédictions seront inversées. L'aphasique de Wernicke conserve la capacité fondatrice de l'opération morphologique, à savoir la segmentation formelle en fragments solidaires constitutifs de l'unité. Cependant, il est incapable de maîtriser la valeur oppositionnelle des fragments de l'unité. Le modèle prédit donc chez ce patient le maintien de la morphologie, mais de manière incontrôlée, ce que confirment les productions ci-dessous (tableau 2.5).

³⁶Ces énoncés sont repris à Le Bot *et al.* (1984). Ils sont issus de deux épreuves où le patient était amené à construire des énoncés en aménageant l'ordre des étiquettes qui lui étaient proposées : *les - petites - chattes - noires - boivent - le - bon - lait - blanc* ou *les - paysans - préfèrent - que - les - blés - soient - rentrés - avant - la - pluie*.

³⁷Le Bot *et al.* (1984, p. 47). La consigne de l'exercice présenté dans les deux dernières lignes était de compléter librement des énoncés du type "les dames, ...", sur le modèle de "toi, tu dors".

Sur le modèle de la liste "table – tablette – tablier – tableau", il est demandé au patient d'établir une liste avec "lance". Ou encore, sur le modèle de "la gomme sert à gommer", le patient est amené à produire des formules correspondantes pour d'autres items donnés.

*lance – lancieu – lancion – lanciau – lancinte – lancètement –
lancètmon*³⁸
l'aspirateur sert à aspirater
le téléphone sert à téléphoner
le tambour sert à tambouler ... non ! à tambourer ... non !
les lunettes servent à luner, à luiner ... à luner
le cornichon sert à cornicher.

TAB. 2.5: Aphasie de Wernicke et morphologie

Ces réponses du Wernicke montrent que la variation morphologique non seulement implique un cadre unitaire, mais aussi la maîtrise de la variation des fragments constitutifs de ce cadre. En l'absence du contrôle de l'opposition, le patient soit varie à l'infini, soit adhère aveuglément, c'est-à-dire sans pouvoir la contester, à la règle induite par la consigne de l'exercice.

L'aphasique de Broca, lui, a perdu la capacité fondatrice de la morphologie : il ne maîtrise plus le cadre unitaire, alors qu'il garde la possibilité de varier et de maintenir de l'identique. On peut prédire l'impossibilité pour lui d'opérer de la variation morphologique, c'est-à-dire de la variation au sein du cadre de l'unité. Les réponses d'un aphasique de Broca aux deux exercices du tableau 2.6 vérifient cette prédiction : le premier est l'exercice de variation de "lance" sur le modèle de "table – tablette – etc." ; dans le second, le patient doit produire des transformations sur le modèle de "vis → tournevis".

lance - lance
lance - étain
lance - flamme
lance - tracteur
lance - incendie
lance - couple.
disque → électrophone
broche → barbecue.

TAB. 2.6: Aphasie de Broca et morphologie

Ces productions révèlent que la variation morphologique n'est pas seulement un processus de variation partielle, c'est-à-dire la combinaison entre variation et permanence de quelque chose d'identique. L'aphasique de Broca est capable de

³⁸ Ces graphies sont composées à partir des notations phonologiques données dans Le Bot *et al.* (1984, p. 24).

variation partielle (il maintient le choix de "lance" et fait varier quelque chose ; il varie au sein du champ sémantique de "disque" ou de "broche"). Mais, ayant perdu le programme unitaire, il est incapable d'opérer sa variation sur du fragmentaire (et il compense en réalisant de la variation lexicale).

La dissociation et la complémentarité des tableaux aphasiques face à ces épreuves vérifient l'hypothèse selon laquelle la morphologie, si elle s'origine dans le principe de segmentation, suppose en même temps la maîtrise de l'identité. L'absence de l'une ou de l'autre des deux capacités rend les énoncés pathologiques. De la même façon que l'aphasique de Wernicke a un trouble de la syntaxe, l'aphasique de Broca montre un trouble de la morphologie, par perte du principe fondateur de celle-ci : faute de cadre unitaire, l'aphasique de Broca ne peut plus se poser la question de la solidarité de ce qu'il fait varier partiellement. Et, de la même façon que l'aphasique de Broca présente un trouble dans la syntaxe, l'aphasique de Wernicke a un trouble dans la morphologie : il peut faire varier un fragment dans la permanence des autres, mais n'a plus le contrôle de cette variation.

La clinique aphasiologique indique dès lors aussi que morphologie et syntaxe sont des processus rigoureusement inverses et complémentaires. L'un n'est pas préalable ou subordonné à l'autre. Ni l'aphasique de Broca ni l'aphasique de Wernicke ne préservent le processus syntaxique ou le processus morphologique : les deux principes sont touchés chez chacun des patients, mais différemment.

2.7 De la glossologie à la LSFB et inversement

Les questions de morphologie et de syntaxe qui seront traitées dans la suite de cette deuxième partie (chapitres 3 et 4) concernent les deux modalités de projection des axes, sur la face signifiée du pôle grammatical du dire. Toutefois, en fonction du principe de la réciprocité des faces, ni la morphologie ni la syntaxe ne peuvent être envisagées sans leur attestation dans le signifiant, c'est-à-dire par la relation que la glossologie appelle *dénotation*³⁹.

La visée des deux chapitres suivants est de placer quelques jalons – et de déplacer peut-être quelques idées circulant dans les études sur les langues signées – pour une analyse du fonctionnement morphologique et syntaxique de la LSFB qui soit cohérente par rapport aux positions épistémologiques de la glossologie. C'est-à-dire que nous nous donnerons comme ligne de conduite de ne pas confondre la forme grammaticale avec le sens, ni dès lors de l'expliquer par le sens ; d'envisager les processus morphologiques et syntaxiques hors de toute hiérarchisation et comme des opérations formelles inverses et complémentaires ; de considérer – conformément au principe de la non-bijektivité de la relation entre les faces – les marques morphologiques ou syntaxiques comme l'attestation de la structure du signifié, mais pas comme un principe d'analyse de cette structure.

³⁹Voir déjà la section 2.4 ci-dessus. Ce terme doit être pris ici dans l'acception spécifique au cadre théorique de référence (voir le glossaire), et non dans le sens que lui donne la sémantique, en l'opposant à "connotation".

A plusieurs reprises, des faits français seront traités au sein du propos consacré à la LSFB. L'idée est de se servir de la force d'abstraction des concepts et des dissociations qu'offre la glossologie comme d'un instrument d'analyse de la LSFB, celle-ci étant considérée comme un objet auto-formalisé, au même titre que les langues orales, dont le français. L'outil d'analyse n'est donc pas français, mais glosso-logique. Il ne s'agira pas de partir à la recherche des prépositions, des verbes transitifs, des conjonctions de subordination, des compléments directs et indirects de la LSFB (en se laissant éventuellement tenter par l'exercice de la traduction). Les concepts sur lesquels la description pourra s'appuyer sont des *opérations* : l'identification, la segmentation, la catégorisation et la complémentarisation formelles, ainsi que leur dénotation. Il s'agira de décrire comment la LSFB place ses frontières différentielles, segmentales, catégorielles et syntaxiques, et comment elle les manifeste.

L'attention aux spécificités de la LSFB, dès lors, ne condamne en rien la possibilité de comparer ces particularités avec celles d'une langue autre, fût-elle orale. La mise en rapport des particularismes des deux langues avec une modélisation de la capacité langagière telle que la glossologie inscrit cette étude dans une perspective de linguistique générale.

Chapitre 3

Eléments de morphologie

*Une unité, ce n'est pas un objet, ce n'est qu'une question
du type "soit a, quel est l'autre ?"
(J. Coursil)*

Ce chapitre propose une description morphologique de la LSFB. Il s'agira d'étudier les variations internes au mot et les catégories de choix découlant de ces variations. L'on définira les catégories morphologiques du locus, du classificateur, de la copule enclitique et de l'aspect accompli, essentiellement. En se fondant sur l'étude de la solidarité des catégories au sein de l'unité on proposera de reconnaître l'opposition entre deux types de mots : le type verbal et le type nominal. Ces notions seront définies formellement, indépendamment de toute référence à l'organisation informative de l'énoncé (agent $\sim$ action, ou sujet logique $\sim$ prédicat logique). Dans la cohérence de sa construction, cette description morphologique aboutit à des hypothèses d'analyse qui revisitent certaines conceptions et typologies classiques dans le champ de la linguistique des langues signées. Notamment, le classement des "prédicats classificateurs" s'en trouve fondamentalement réaménagé.

3.1 Principes d'analyse

Décrire l'organisation morphologique d'une langue revient à poser la question de la variabilité des constituants au sein des unités de cette langue. Suivant les principes du modèle glossologique, la morphologie est le produit de l'une des articulations possibles entre l'analyse en unités (segmentation) et l'analyse en identités (identification). La morphologie ne s'appréhende donc que dans la dynamique de cette articulation d'analyses : seule une variation au sein du mot peut être dite morphologique. Il n'y a pas de valeur morphologique avant la mise en rapport des formes entre elles ; et pas de variation repérable hors de la référence à un étalon commun, en l'occurrence celui du mot.

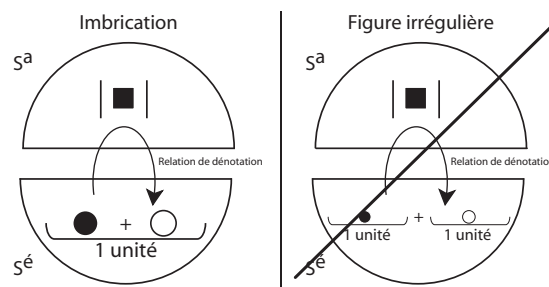
On considèrera donc ici comme valeurs morphologiques les choix susceptibles de varier indépendamment des autres choix, au sein de l'unité. Ceci implique la constitution de systèmes de formes, par la mise en rapport constante des séquences entre elles, et un examen du statut segmental des éléments pris en compte, pour répondre à cette question : quelles sont, en LSFB, les valeurs qui, ensemble et solidairement, composent l'unité ?

La difficulté de l'étude morphologique tient en premier lieu à ce caractère exclusivement relatif des valeurs qu'elle identifie. Mais elle est encore augmentée par la non-coïncidence entre l'organisation morphologique et sa marque dénotative, celle-ci étant elle-même à concevoir comme une abstraction, c'est-à-dire comme une mise en rapport d'indices. L'analyste doit garder en tête que chaque valeur qu'il repèrerait est susceptible de se dénoter diversement dans le signifiant. Et que la dénotation de cette valeur n'est pas réductible à une caractéristique articulatoire, positive, du geste : ce ne sera pas telle configuration, tel emplacement, telle orientation ou tel mouvement qui attestera une valeur morphologique, mais l'opposition entre deux configurations, deux emplacements, deux orientations ou deux mouvements.

Cependant, l'analyste qui cherche à déceler l'organisation morphologique d'une langue – c'est-à-dire l'assemblage des valeurs qui fonctionnent solidairement au sein du mot – trouve un point d'appui dans l'argument suivant. En l'absence de contre-exemples, nous posons que l'imbrication de valeurs morphologiques au sein d'un unique segment de signifiant garantit la solidarité de ces valeurs au sein d'une seule unité, et donc leur non-autonomie formelle, c'est-à-dire leur caractère enclitique. Ainsi, l'imbrication du temps 'imparfait' et de la 'troisième personne' dans la forme française "il finissait", par exemple (où non seulement $||s|\varepsilon|$ s'oppose à $|\emptyset|$ dans la marque de l'imparfait par rapport au présent : "il finissait" $\sim$ "il finit"¹, mais où, aussi, $|(il \dots) \varepsilon|$ s'oppose à $|(nu \dots) j\tilde{o}|$ dans la marque de la troisième par opposition à la quatrième personne : "il finissait" $\sim$ "nous finissions"), coïncide avec la nécessaire coprésence de ces valeurs au sein de l'unité du mot verbal. Les valeurs d'imparfait et de troisième personne sont solidaires des choix supplémentaires du radical, de la conjonction, du mode, de la voix, etc. Autrement dit, il semble que l'on puisse poser que, si à un élément de signifiant ne correspond pas forcément une et une seule valeur de signifié (l'imbrication le prouve), un élément de signifiant ne peut cependant imbriquer que des fragments d'un seul mot (voir les schémas 3.1) : on ne pourrait avoir des valeurs relevant de plusieurs unités formelles qui se dénoteraient par imbrication dans un seul élément de signifiant.

Ce principe, selon lequel l'imbrication de valeurs révèle leur solidarité au sein du mot, associé à la mise en rapport constante des séquences de LSFB entre elles, nous ont amenée à dégager quelques grandes lignes de force de la structure morphologique de la LSFB. C'est, par exemple, par la combinaison de ces deux outils d'analyse que le 'locus' a pu être identifié comme constituant une valeur morpholo-

¹ L'alternance des formes $|fini| \sim |finis|$, qui dénotent l'une et l'autre le 'radical finir', illustre un cas d'allomorphisme. Voir la présentation des quatre cas de figure de la dénotation au chapitre 2, section 2.4.



TAB. 3.1: Nécessaire solidarité formelle des valeurs imbriquées

gique de la LSFB : une variable constitutive du mot, mais inexistante du point de vue quantitatif sans la coprésence d'autres choix internes à l'unité. L'identification du locus comme variable tient à la mise en relation de séquences entre lesquelles seule une composante spatiale de la dénotation (emplacement, direction ou orientation des mains) varie, indépendamment des autres composantes morphologiques (radical, classificateur ou pointé, par exemple). Quant à son statut de fragment de l'unité, il apparaît facilement grâce au fait que cette variable est, sauf de rares exceptions², toujours imbriquée à d'autres valeurs (celles du radical, du pointé, de la copule enclitique ou du classificateur); selon le principe énoncé ci-dessus, si le locus est, de cette façon, matériellement inséparable de ces valeurs, c'est qu'il leur est aussi nécessairement solidaire au sein de l'unité.

La présentation que fera ce chapitre de la structure morphologique de la LSFB se fonde sur l'application systématique et dynamique des principes élémentaires brièvement exposés ci-dessus. Mais dès lors que l'on considère la morphologie, et le grammatical dans son ensemble, comme un système de valeurs, la théorie qui veut en rendre compte ne peut se construire linéairement.

En effet, repérer la variabilité d'une valeur ne se fait que par l'observation de la constance d'autres valeurs (comme cela vient d'être illustré à propos du locus), lesquelles doivent elles aussi être identifiées comme valeurs morphologiques, par les critères de la variabilité et de la non-autonomie formelle. Il serait donc illusoire de penser que les valeurs morphologiques d'une langue se découvrent une à une, indépendamment les unes des autres. C'est le repérage croisé de régularités, de possibilités de variations et de combinaisons qui, par un travail de constructions

²Voir l'exemple 3.1, où le locus est dénoté seulement par le regard et n'est imbriqué à aucune autre valeur morphologique.

et de déconstructions successives, a finalement abouti au résultat qui sera présenté ci-dessous.

Cette description sera dégagée, pour la facilité de la lecture, de tout l'appareil démonstratif qui la soutient. Plus précisément, le confort de l'exposé implique qu'il s'ouvre par ce qui en fait constitue les conclusions de tout le travail préalable de l'analyse. Il est demandé au lecteur, dès lors, de garder à l'esprit que la description morphologique ci-dessous ne se justifie que par sa cohérence interne et sa fidélité aux principes théoriques annoncés jusqu'ici. Au cours de l'analyse, une attention particulièrement vigilante a été consacrée à tenir à l'écart tout a priori descriptif, afin de ne pas laisser de place à des catégories ou des concepts qui seraient étrangers à ceux que la structure grammaticale de la LSFB produit elle-même. Par exemple, il n'a pas été posé d'emblée, contrairement à ce que pourrait suggérer l'ordonnancement du chapitre, que la morphologie de la LSFB distingue des noms et des verbes, et seulement ces deux types là ; c'est seulement l'opposition entre deux ensembles d'unités, et seulement deux, apparue au terme de l'investigation, qui nous a amenée à considérer que la LSFB posait une frontière entre deux types d'unités, que nous avons choisi de dénommer "noms" et "verbes", empruntant pour les termes seulement, et non pour leur définition, à la tradition linguistique.

3.2 Du verbe et du nom

La régularité de la variabilité des formes du corpus mises en rapport entre elles nous a permis de dégager et de catégoriser quelques éléments de composition de la LSFB qui seront exposés et illustrés dans les sections ci-dessous : notamment, la valeur de locus, distincte de celle du lexème (ou radical), le classificateur, la copule enclitique et l'aspect accompli. Toutes ces valeurs, dénotées diversement dans le signifiant du signe, constituent des catégories de partiels d'unités : au sein du cadre unitaire, elles sont variables, mais n'ont d'existence segmentale que par la coprésence des autres choix.

Le mot est donc composé de la simultanéité de divers choix, solidaires et catégorisables. Inversement, cela revient à dire que chaque choix ne reçoit son statut au sein du mot que par la coprésence des autres choix posés simultanément. L'examen des relations de solidarité, dans l'unité, entre les catégories de valeurs, donne lieu à un second niveau de classement : le classement des unités elles-mêmes. L'on parlera alors de "types d'unités", désignant ainsi la similarité de certains ensembles de choix.

3.2.1 Catégories morphologiques et types de mots

L'étude de la LSFB révèle l'existence d'un système d'oppositions entre deux ensembles de valeurs solidaires. Ces oppositions fondamentales permettent de poser la distinction entre deux types morphologiques. Le premier se caractérise par la présence solidaire d'un radical, d'un classificateur, d'une copule enclitique et d'un locus. Ces choix peuvent être réalisés sous la forme d'un $\emptyset$ et être accompagnés

d'autres valeurs, comme celle d'un pointé ou d'une préposition, par exemple. Mais la valeur d'accompli en est exclue. Le deuxième type s'identifie par la coprésence d'un radical, d'une ou de deux valeur(s) de locus, d'une valeur d'accompli. Ces choix peuvent être réalisés sous la forme $\emptyset$ et, éventuellement, accompagnés d'autres valeurs, comme celle d'un classificateur, d'un ou de plusieurs préfixe(s) personnel(s), ou, au contraire, d'une neutralisation de la valeur de personne. Mais, en aucun cas, la valeur de copule ne participe à cet ensemble solidaire. Nous proposons d'appeler ces deux types respectivement "type nominal" et "type verbal".

	Valeurs définitoires du type	Valeurs accessoires	Valeur exclue
NOM	Rad - Cl - Cpl - 1 locus	Pté - Prép	Acc
VERBE	Rad - 1 ou 2 locus/i - Acc	Cl - Pers/Neut.pers	Cpl

TAB. 3.2: Type nominal et type verbal

Un verbe ou un nom ne sont rien indépendamment de la théorie qui les construit. La définition qui leur est donnée ici n'est bien entendu valable qu'à l'intérieur du cadre théorique explicité au chapitre 2, c'est-à-dire en cohérence, notamment, avec la définition du mot comme unité autonome, et de la morphologie comme articulation des logiques de la segmentation et de l'identification. Les concepts de verbe et de nom sont à considérer ici non comme des a priori théoriques, mais comme les conséquences des observations du grammairien sur la systématique de la morphologie de la LSFB. Utiliser les notions de nom et de verbe, pour décrire une langue signée, sans interroger la définition qu'on leur prête, aurait été s'offrir au risque de transposer aveuglément l'analyse (explicitée ou non) que l'on a de sa langue orale sur celle de la langue que l'on étudie, via l'exercice de la traduction ; cela aurait été une première manière d'appliquer à la langue étudiée des distinctions qui lui sont étrangères. Mais encore, prendre comme point de départ de la description morphologique une définition du verbe en termes de prédication (où verbe et prédicat seraient assimilés) serait, au sein du cadre théorique de la glossologie, une seconde forme d'hétérogénéité. Cette remarque mérite d'être développée.

3.2.2 Verbe *vs.* prédicat

L'un des postulats fondamentaux de la glossologie, en effet, est celui de la dialectique de la grammaire et du sens : le modèle reconnaît non seulement leur non-coïncidence, mais aussi leur articulation. A l'affirmation de Benveniste, dans *La forme et le sens dans le langage* (Benveniste, 1974, pp. 215-238), selon laquelle le signe et la phrase appellent des descriptions distinctes, la glossologie ajoute donc l'hypothèse de l'articulation de ces deux ordres. L'organisation sémantique de l'énoncé prend appui sur son organisation formelle, tout en la contredisant (voir le chapitre 2, section 2.5). Tout énoncé est donc doublement organisé : formellement et sémantiquement.

La distinction de ces deux ordres du langagier permet, et même impose, de considérer séparément le phénomène sémantique de la prédication et le statut gramma-

tical de ses composantes³. La prédication, d'une part, peut se réaliser sans aucun mot ; un regard pointé sur l'interlocuteur suivi d'un regard dirigé vers une porte constitue une prédication, un message incluant un substantif et un prédicat, même s'ils ne sont pas réalisés langagièrement⁴. D'autre part, la distinction entre le sujet⁵ et le prédicat ne révèle en rien l'opposition morphologique entre le nom et le verbe. Un énoncé français comme "Pierre, tes chaussures !" illustre une prédication entre deux termes nominaux (Pierre || tes chaussures). Ni le substantif ni le prédicat de cet énoncé ne répondent aux caractéristiques du type verbal du français : notamment, ils ne peuvent varier en temps, ils n'admettent pas le choix d'une conjonction, et le choix de la personne ne peut y être fait qu'une fois⁶. Les critères formels qui définissent l'opposition entre le type verbal et le type nominal n'interfèrent en rien avec les critères sémantiques qui ordonnent la découpe entre "ce dont on parle" et "ce que l'on en dit". C'est d'ailleurs ce qui, depuis Meillet, justifie la reconnaissance, dans de nombreuses langues, de la "phrase nominale".

Ainsi, le statut de prédicat d'une unité ne pouvait constituer un critère de description morphologique de la LSFB. C'est l'une des raisons principales qui explique que cette étude s'écartera de la typologie des "prédicats classificateurs" de la tradition anglo-américaine. Selon celles-ci, toutes les formes dans lesquelles la configuration de la main est variable et significative constituent des prédicats (les "prédicats classificateurs"), équivalents à 'se déplacer de tel endroit à tel autre' ("verbes de mouvement"), 'être placé à tel endroit' ("verbes de placement"), 'être manipulé de telle façon' ("verbes de manipulation") ou encore 'avoir telle taille et telle forme' ("prédicats spécificateurs de taille et de forme")⁷. Cependant, l'évidence de la similarité de toutes ces formes s'évanouit dès lors que la classification morphologique ne repose que sur des critères formels. Par exemple, le mouvement de placement repérable dans les "verbes de placement" de cette typologie, et qui se traduit en français par le recours à un verbe comme *être*, se trouve défini par l'analyse morphologique comme une valeur constitutive de l'unité nominale, dénommée ici 'copule enclitique'.

Par cette copule enclitique interne au nom, la LSFB dispose d'une modalité supplémentaire, par rapport au français, de prédiquer sans verbe. Comme en breton, la prédication nominale est très fréquente en LSFB⁸. Mais il serait erroné d'assimiler la présence d'une copule enclitique au statut de prédicat du segment qu'elle affecte. Une fois encore, force est de constater la non-coïncidence entre l'analyse grammaticale et l'analyse sémantique. Un nom avec copule peut à lui seul consti-

³ Voir Urien (2004).

⁴ Voir Urien (1987, pp. 113-114).

⁵ Dans le sens de 'sujet logique' ou, en glossologie, de 'substantif'. Voir, au chapitre 2, la note 22, page 57.

⁶ Par opposition à [tes chaussures], un segment comme [il me chausse] inclut deux choix de personne : l'un se marque dans le premier préfixe ([il] ~ [nu]) et dans le radical ([fos] ~ [fos̃]), et l'autre se marque dans le deuxième préfixe ([mə] ~ [tə]).

⁷ Voir la section 3.4.1, page 98.

⁸ Voir Urien (1987, pp. 115-116).

tuer le terme substantif (au sens glossologique, c'est-à-dire le sujet logique) ou le terme prédicatif (c'est-à-dire le prédicat logique) d'une phrase ; mais il est susceptible aussi de n'être qu'une portion de l'un ou de l'autre terme de la prédication.

La suite de ce chapitre présentera, une à une, les principales valeurs qui composent la structure morphologique des deux types d'unités (verbales et nominales) de la LSFB, exposée dans le tableau 3.2. Cette présentation sera aussi l'occasion de détailler les critères sur lesquels se construit une classification des verbes de la LSFB et d'observer quelques modalités de dérivation en LSFB.

3.3 Le locus comme fragment d'unité

La notion de *locus*, introduite au chapitre 1⁹, est empruntée à Engberg-Pedersen (1993), qui la définit comme une catégorie morphologique. Dans la perspective adoptée ici, lui donner ce statut revient à considérer le locus comme une catégorie de fragments de mot : comme une classe de valeurs non autonomes, c'est-à-dire nécessairement solidaires d'autres choix simultanés.

3.3.1 Dénotation et statut segmental

Ce statut de fragment apparaît sans doute assez facilement à l'analyste grâce au fait que la valeur de locus est imbriquée à d'autres valeurs. Le locus peut notamment être imbriqué à la valeur du radical, à celle du pointé, à celle de la copule enclitique ou à celle de classificateur¹⁰, comme l'illustrent les exemples 3.1 à 3.3 ci-dessous.

Dans ces cas, du point de vue des éléments manuels, le locus influence soit l'emplacement de la main réalisant le radical (PIERRE_a), le pointé (PTÉ_b), la copule enclitique (CPL_a) et le classificateur ($\text{CL B}_a \leftrightarrow \text{- PL INDÉF}^{11}$), soit l'orientation des doigts réalisant le radical (${}_a\text{REGARDER}_b$)¹². Le signe est réalisé sur la gauche, sur la droite, à l'avant-droit du signeur (par opposition à d'autres positions ou à un emplacement neutre, devant le signeur) ou orienté de gauche à droite (par opposition, par exemple, à l'orientation inverse ou à une orientation neutre, vers l'avant du signeur)¹³. Les valeurs de locus, dans ces cas, sont donc inséparables, matériellement, de ces autres valeurs avec lesquelles elles sont articulées.

Que la valeur de locus ait le statut de fragment d'unité ne se confond pas avec le fait qu'il y ait dénotation de la valeur de locus par imbrication ; ces affirmations

⁹Voir la section 1.3.1, page 22.

¹⁰Voir l'analyse de ces valeurs dans les sections suivantes

¹¹Sur le mouvement de balayage caractéristique du 'pluriel indéfini', voir page 91.

¹²En 4.1c, c'est la direction du mouvement qui, dans les paramètres manuels, dénote les valeurs de locus imbriquées au radical RÉPONDRE.

¹³L'opposition entre les emplacements /gauche/ et /droite/ est fondamentale ; elle est utilisée dans tous les cas où une opposition binaire entre deux éléments (grammaticaux ou conceptuels) organise le discours, et elle structure le texte poétique, par exemple, à la manière des rimes en langue orale. Cependant, bien d'autres oppositions d'emplacements sont possibles, et d'ailleurs forcément utilisées dès lors qu'est posé un rapport entre plus de deux entités.

FIG. 3.1: ‘Pierre regarde Marie’

				
Reg	$\swarrow_a \updownarrow$	$\swarrow \updownarrow b \swarrow$	$\updownarrow \swarrow$	$\swarrow b \swarrow \updownarrow$
M	PIERRE _a	MARIE _b	PTÉ _b	_a REGARDER _b
	‘Pierre regarde Marie’			

FIG. 3.2: ‘Le garçon [est] assis là’

				
Reg	$\swarrow \updownarrow \swarrow_a$	$\updownarrow$	$\updownarrow$	$\swarrow_a \updownarrow \swarrow$
M	PTÉ _a	GARÇON	ASSIS _a	CPL _a
	‘Le garçon [est] assis là’			

concernent deux questions distinctes, à savoir respectivement celle de l’analyse segmentale du signifié et celle de l’attestation du signifié dans le signifiant. Cependant, selon le principe exposé en 3.1, page 70, la non-autonomie du locus est déjà démontrée par le constat de l’imbrication dans laquelle il est dénoté en 3.1, 3.2 et 3.3. Le caractère manifestement inséparable du locus et d’autres valeurs comme celles de radical, de pointé, de copule ou de classificateur (c’est-à-dire leur imbrication dans un segment de signifiant) témoigne de la solidarité de ces valeurs au sein du mot (c’est-à-dire leur non-autonomie formelle)¹⁴.

¹⁴ L’inverse ne pourrait être tenu : d’un segment de signifiant ne peut être déduit le caractère autonome ou fragmentaire de l’élément de signifié dénoté. En français, par exemple, les segments de signifiant [ʒə] et [mwa] dénotent respectivement un fragment de mot et un mot.

FIG. 3.3: '[Il y a] une file de voitures'

	
Reg	↕
M	VOITURE
	↕ $a \swarrow$ ↕
	CL $B_a \leftrightarrow$ - PL INDÉF
	'[Il y a] une file de voitures'

Si les paramètres manuels participent à la marque du locus (emplacement, orientation ou parfois mouvement du signe), il serait cependant incomplet de ne décrire la dénotation de la valeur de locus que du point de vue des composantes manuelles du signifiant. Comme cela a déjà été souligné au chapitre 1 (1.3.1, pages 22 et suivantes), la présence d'un locus amène un comportement spécifique du regard : l'adresse au 'tu' s'interrompt brièvement pour prendre la direction de l'espace frontal.

En 3.1, le regard est dirigé vers la main dominante (la main gauche) du signeur pendant l'articulation de PIERRE ; il anticipe la direction du signe pointé associé à MARIE (à savoir /vers la droite/), direction qu'il prend à nouveau pendant l'articulation de REGARDER. En 3.2, le regard est dirigé vers la main dominante (la main droite) pendant l'articulation du signe pointé (première image) et de la copule enclitique (dernière image). En 3.3, l'adresse au 'tu' est interrompue pendant l'articulation du classificateur : le regard prend alors la direction des mains, sur l'avant-droit du signeur.

La valeur de locus se trouve donc dénotée, dans tous ces cas, par l'ensemble que forment les paramètres manuels et la direction du regard, les deux indices étant associés. L'emplacement ou l'orientation des mains dans l'espace frontal est inséparable du regard qui, en se centrant sur cet espace, le rend pertinent et le structure en valeurs de loci¹⁵.

L'on retrouve dès lors l'observation faite à la section 1.3.1 : la valeur de locus, tout comme celle de personne, est dénotée par la solidarité de deux segments de signifiant, que sont les paramètres manuels et le regard : en l'occurrence, pour le locus, le regard est forcément non adressé, c'est-à-dire soit *centré* sur l'espace frontal, soit *centrifuge*, dirigé vers l'espace latéral, dans la dépendance de l'espace du signeur ; pour la valeur de personne, le regard est adressé au 'tu'. On dira qu'il

¹⁵Cuxac (2000, p. ex. p. 218) parle d'activation de l'espace et de portions pertinisées.

y a marquage discontinu¹⁶ de la valeur de locus (comme de celle de personne) dans le comportement du regard et dans celui des mains.

L'observation de cette solidarité entre les indices du regard et des mains rejoint l'analyse que fait Cuxac (2000) à propos de la langue des signes française (LSF), quand il décrit le lien entre une portion d'espace activée par le regard et le ou les signe(s) produit(s) (p. 218). Cuxac distingue deux modes de réalisation de ce lien, qui correspondent aux deux premiers cas d'imbrication étudiés plus haut : le signe peut être directement articulé dans la portion d'espace activée par le regard (ce qui correspond à nos cas d'imbrication du locus et du radical) ou bien il peut être suivi d'un pointé de l'index dans la portion activée par le regard (ce qui correspond au cas d'imbrication du locus et du pointé, étudié ci-dessus). Rappelons que nous assimilons à ces deux modalités deux cas de figure supplémentaires : celui de l'imbrication du locus dans le fragment de marque du classificateur ou de la copule enclitique.

Le statut que nous donnons au regard, dans cette analyse, n'est donc pas morphologique : le regard ne constitue pas une valeur de sème ; mais, conjointement aux éléments manuels, il participe à la marque¹⁷ de la valeur de locus et permet, notamment, de l'opposer à la valeur de personne.

3.3.2 Simultanéité et linéarité des éléments de marque

Le caractère discontinu ou imbriqué des éléments du signifiant dénotant la valeur de locus ne correspond pas strictement à la question de la simultanéité ou de la linéarité des composantes de la marque. Une marque sera considérée comme discontinue dans deux cas :

- si les éléments qui la composent se répartissent sur plus d'un des domaines d'indices que sont le regard, la main dominante et la main dominée,
- si elle est constituée de plusieurs fragments du même domaine indicel, entre lesquels l'insertion d'autres fragments est possible.

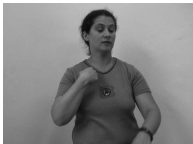
Mais il y aura imbrication si un segment de signifiant (dans l'un des domaines d'indices) dénote plusieurs valeurs du signifié.

Simultanéité et linéarité renvoient, elles, à la question de la disposition des éléments les uns par rapport aux autres ; elles impliquent donc par définition la multiplicité des fragments de signifiant. L'on distinguera deux types de disposition : l'antéposition et la postposition d'une part (qui constituent les modalités de la linéarité), et la "symposition" d'autre part (qui crée la simultanéité). L'existence de ce dernier type semble spécifier les langues signées par rapport aux langues orales.

¹⁶ Sur les figures de la dénotation (imbrication, marquage discontinu, homophonie et allomorphisme, voir le chapitre 2, section 2.4.

¹⁷ Le terme de "marque" reçoit en glossologie une acception particulière, qui ne se fonde pas sur la distinction "marqué/non marqué", issue de la phonologie et redéfinie en termes syntaxiques par Milner (1982, pp. 267-280). Glossologiquement, la marque consiste en un rapport d'éléments du signifiant (identité ou segment) attestant (c'est-à-dire dénotant) de la valeur de signifié (identité ou segment). Voir Urien (1999, pp. 48-52) ou Jongen (1993, pp. 72-75).

FIG. 3.4: '[Elle] regarde Caroline'

			
Reg.	$\searrow_a \uparrow$	$\vee \searrow_a$	
M+	CAROLINE	PFX TP - ${}_c\text{REGARDER}_a$	
M-	PTÉ _a		
'[Elle] regarde Caroline'			

Considérons les exemples 3.4 et 3.5 du point de vue de ces distinctions. La valeur de 'locus a', dans la première case de 3.4, est marquée de manière discontinue : elle est dénotée par l'ensemble que forment la direction du regard et l'emplacement de la main dominée. Malgré la simultanéité de ces éléments de marque (visibles dans une seule image), leur distribution sur deux domaines indiciels (le regard et une main) en fait de la marque discontinue, mais en "symposition". Cette discontinuité s'éprouve par la possibilité de faire varier la disposition des éléments en jeu, par exemple en antéposant le regard par rapport aux éléments manuels : on aurait, dans une succession linéaire, |Reg. : $\searrow_a$ | - |M+ : CAROLINE| - |M- : PtÉ_a|, ou encore le regard, suivi des deux mains en symposition. Par ailleurs, on peut dire que le segment de signifiant |PtÉ_{ag}| amalgame deux valeurs morphologiques : celle de 'pointé' et celle de 'locus a'. Ce fragment de signifiant est indécomposable ; il y a imbrication.

L'exemple 3.5 reprend le dernier constituant de la séquence 3.2. Il permet d'illustrer la deuxième modalité de discontinuité décrite ci-dessus. En effet, la valeur de 'locus a' y est dénotée par deux fragments réalisés à la main dominante : dans l'articulation de |ASSIS_{ac}| et dans celle de la copule enclitique |B_{ac}|, deux fragments disposés l'un après l'autre. Entre ces deux composantes du signifiant, d'autres éléments pourraient être insérés, comme par exemple |DORMIR|, qui modifierait la séquence en '[Il est] assis là, en train de dormir'.

La question de la disposition (anté-, post- ou symposition, c'est-à-dire linéarité ou simultanéité des fragments) ne concerne que les éléments de marque discontinus : elle s'éprouve en effet par la possibilité d'opérer une permutation, et impose donc forcément une pluralité d'éléments de signifiant. L'imbrication ne constitue donc pas un cas de symposition, même si elle produit un effet de simultanéité.

FIG. 3.5: '[Il est] assis là'

		
Reg.	$\updownarrow$	$\swarrow_a \updownarrow \searrow_y$
M+	CHAISE _a	CPL _a
M-	CHAISE _a	
	[Il est] assis là'	

C'est ce qui justifie la proposition faite ici de considérer comme discontinus les éléments de signifiant qui relèvent des différents domaines d'indices que sont le regard, la main dominante et la main dominée principalement. Cela permet de rendre compte de la possible variation de leur disposition relative (les éléments ne sont pas forcément réalisés simultanément), et de la pertinence que cette variation peut avoir. Par exemple, on verra au chapitre 5 que l'opposition entre la linéarité et la simultanété des composantes manuelles dénote l'opposition entre la structure anaphorique du "champ et contrechamp" et la structure non anaphorique qui lui est presque homophone¹⁸.

Cette différenciation entre simultanété et imbrication d'une part, et entre linéarité et discontinuité d'autre part, apporte une certaine nuance à la classique affirmation qui fait des langues signées des langues de la simultanété, par opposition aux langues orales contraintes par la linéarité de la chaîne sonore¹⁹. Les deux modalités langagières ont en commun le principe de la non-coïncidence des faces qui donne lieu, entre autres, à la figure de l'imbrication : plusieurs valeurs, en français comme en LSFB, peuvent être télescopées dans un unique élément de manifestation (cette unicité pouvant être lue comme un effet de simultanété : toutes les valeurs dénotées le sont en même temps). Et la non-coïncidence du signifiant et du signifié ouvre, de la même façon dans les deux langues, la possibilité du marquage discontinu, et donc le critère de la disposition des éléments discontinus. Ce qui, cependant, spécifie la modalité langagière visuo-gestuelle, c'est le caractère ternaire du critère de la disposition, par opposition à la binarité anté- *vs.* post-position des langues audio-orales. Un second effet de simultanété, propre aux langues signées,

¹⁸ Voir la séquence 5.8 et le commentaire page 191.

¹⁹ Pour une critique de cette dichotomie (fondée sur d'autres arguments), voir aussi Vermeerbergen *et al.* (2007a, pp. 3-4). Et, sur la question de la simultanété dans les langues signées, voir Vermeerbergen *et al.* (2007b) dans son ensemble.

nait en effet de la possible symposition d'éléments discontinus. Mise à part cette caractéristique remarquable, intimement liée à la multiplicité de ce que nous avons appelé ici les "domaines indiciels" (le signifiant est fait au moins du regard et des articulateurs manuels), les langues orales ne sont ni moins ni plus simultanées que les langues signées.

3.3.3 Variation de locus et classement des unités

L'étude de la valeur de locus et de ses variations possibles au sein de l'unité élève des frontières entre différentes catégories de mots. La première distinction s'établit sur un mode quantitatif de variation : certaines unités sont susceptibles de faire varier deux choix de locus (il s'agit exclusivement de verbes), alors que la composition d'autres unités (des verbes et des noms) n'en admet qu'un seul. Et au sein des verbes admettant deux loci, des sous-classes morphologiques apparaissent encore.

Deux loci

L'étude de la LSFb révèle la distinction de trois classes de verbes dont la composition morphologique admet deux valeurs de locus. Notons d'emblée que ces deux "places", au sein du programme unitaire de ces verbes, peuvent aussi bien être utilisées par des valeurs déictiques de personne. En effet, les formes qui admettent deux valeurs de locus admettent alternativement deux valeurs de personne²⁰, ou une valeur de personne et une valeur de locus, ou encore la neutralisation personnelle et une valeur de pseudo-deixis définie au départ du corps du signeur²¹.

Groupe 1 : REGARDER, SOIGNER, RÉPONDRE Avec des radicaux comme REGARDER, SOIGNER et RÉPONDRE, les deux choix de locus se dénotent par imbrication avec le radical, l'ensemble de ces valeurs apparaissant donc dans un seul fragment de marque. Et la neutralisation de la valeur de personne implique le blocage de l'un des loci sur le choix 'locus c'.

Dans la séquence 3.1, page 76, le verbe de la dernière image (${}_a\text{REGARDER}_b$) inclut deux choix de locus, dénotés par deux emplacements : l'emplacement à partir duquel les doigts sont orientés (dénotant le 'locus a'), et celui vers lequel les doigts sont orientés (dénotant le 'locus b').

La séquence 3.6 (extraite de 1.3) offre un cas similaire. La seconde image illustre le segment [SOIGNER], réalisé avec une orientation particulière des doigts (de la droite vers la gauche, devant le buste du signeur) qui dénote l'imbrication des loci 'a' et 'b' au lexème SOIGNER : le 'locus a' a été attribué, dans la première image,

²⁰On verra que les formes du groupe 2 admettent une valeur de personne supplémentaire dans leur structure morphologique. Voir la note 25.

²¹Par exemple, la forme ${}_a\text{REGARDER}_b$ de 3.1 peut ainsi se décliner en ${}_3\text{REGARDER}_1$ (l'exemple 3.62, page 137, ne diffère de cette forme que par le choix du radical REMBOURSER plutôt que REGARDER) ou en ${}_3\text{REGARDER}_b$, ou encore en ${}_c\text{REGARDER}_a$ (comme en 3.8).

FIG. 3.6: ‘Grand-mère soigne [Grand-père]’

		
Reg	$\underline{v} \ a \swarrow \updownarrow$	$\updownarrow \searrow \underline{v} \ \underline{v} \ \updownarrow \ \underline{v}$
M	GRAND-MÈRE _a	_a SOIGNER _b
	‘Grand-mère le soigne’ (= ‘Grand-mère soigne [Grand-père]’)	

au lexème ‘grand-mère’ et associé à un emplacement /devant, à droite/ ; le ‘locus b’, lui, associé à l’emplacement /devant, à gauche/, a été attribué dans le contexte précédent au lexème ‘grand-père’ (voir 1.3).

Dans ces deux cas (_aREGARDER_b et _aSOIGNER_b), le regard est centré vers l’espace frontal et participe ainsi au marquage des valeurs de loci dans l’unité. Plus précisément, dans ces deux occurrences, le regard prend la même direction que les doigts : il est dirigé vers l’emplacement du locus que l’on appellera "locus final"²².

Dans ces deux cas, aussi, on peut observer que les deux loci imbriqués sont écartés du corps du signeur. Cette composition se présente en fait assez rarement : beaucoup plus fréquents sont les cas où, par l’effet d’une neutralisation de la valeur de personne, l’initiale ou la finale du signe est ancrée sur l’espace du signeur et associée à un regard détourné de l’adresse au ‘tu’.

En 3.7, chacune des deux dernières images illustre cette configuration plus habituelle où l’un des deux loci associés au radical REGARDER est réalisé sous la forme d’un ‘locus c’²³ (voir la page 25 et la note 31) : dans l’avant-dernière image, c’est le locus initial, et dans la dernière image, c’est le locus final qui se réalise sous cette

²² Par "locus final", l’on entendra soit le locus marqué par un emplacement vers lequel les doigts sont orientés, soit celui vers lequel la main se déplace. Par opposition, le "locus initial" sera celui qui se dénote par un emplacement à partir duquel les doigts sont orientés, ou au départ duquel la main se déplace, en cas de mouvement.

²³ L’appellation "locus c" a été reprise à Engberg-Pedersen (1993). Cependant la définition que lui donne Engberg-Pedersen (emplacement situé sur le corps du signeur) est réaménagée, au sein de ce travail. Le ‘locus c’ devient en effet, ici, une valeur intimement liée à la *neutralisation personnelle*. Le ‘locus c’ est dénoté par l’emplacement ou la direction des mains dans ou vers l’espace du signeur (avec, souvent, un contact entre les mains et le buste), mais, plus précisément, dans la corrélation de ces traits manuels avec une *mise en suspens de l’adresse du regard*. Ce qui est appelé ici "préfixe de transfert personnel" est un pointé imbriquant la valeur de ‘locus c’ (voir déjà la page 31).

figure particulière du 'locus c'²⁴. Le choix de la valeur de 'locus c' pour l'un des loci de ces unités est lié à la neutralisation morphologique de la valeur de personne. Ce qui fait la particularité des verbes de ce premier groupe, c'est que ce choix de la neutralisation personnelle implique le blocage de l'un des loci sur le choix 'locus c'.

FIG. 3.7: 'Marie regarde Caroline qui est regardée par Marie'

				
Reg M	$\underline{y} \rightarrow$ MARIE	$\rightarrow_a$ CAROLINE	$\rightarrow_a$ $_c\text{REGARDER}_a$	$-a \leftarrow$ $-_a\text{REGARDER}_c$
	'Marie regarde Caroline qui est regardée par Marie'			

Groupe 2 : VERSER, DÉPLACER, AVANCER Dans les verbes du type de VERSER, DÉPLACER et AVANCER, la dénotation des deux choix de locus s'opère aussi par imbrication avec le radical. Mais, à la différence des verbes du premier groupe, le choix supplémentaire de la neutralisation personnelle ne contraint nullement la liberté de choix de ces loci : seuls le regard (forcément non adressé), l'investissement du buste et des épaules du signeur, et éventuellement un préfixe de transfert personnel, indiquent qu'il y a neutralisation de la valeur de personne ; les deux loci peuvent être différents du 'locus c'.

FIG. 3.8: 'La fille le regarde et verse [le bol d'eau] sur lui'

				
Reg M	$\updownarrow$ FILLE	$\searrow_a$ $_c\text{REGARDER}_a$	$b \swarrow \searrow_a \updownarrow \underline{y}$ $_b\text{VERSER}_a$	
	'La fille le regarde et verse [le bol d'eau] sur lui [= sur le garçon]'			

²⁴ L'explication syntaxique de cet enchaînement sera abordée au chapitre 5, à propos de la construction en "champ et contrechamp".

Dans la séquence 3.8, on retrouve une occurrence de ${}_c\text{REGARDER}_a$ dont l’analyse est identique au cas présenté en 3.4. Le choix du ‘locus c’, dénoté par l’usage de l’espace du signeur et la non-adresse du regard, est lié à la neutralisation de la valeur de personne : on a affaire à un transfert de personne qui réfère anaphoriquement à FILLE, et par lequel on interprète les deux premiers constituants par ‘La fille regarde’. Cet effet de transfert personnel se poursuit dans le constituant suivant (aucune valeur de personne ne vient mettre fin à la neutralisation personnelle, et le regard non adressé du signeur – associé à l’expression du visage – continue à faire voir celui de la fille), mais sans impliquer le blocage de l’un des loci sur le choix ‘c’. Le mouvement de **VERSER**, en effet, imbrique les valeurs de ‘locus a’ et de ‘locus b’, respectivement attribuées dans le contexte précédent à ‘BOL - DANS - EAU’ (‘le bol d’eau’) et à ‘GARÇON - EN TRAIN DE PEINDRE’ (‘le garçon est en train de peindre’). L’étude de l’exemple suivant montre, sur le cas de **DÉPLACER**, la même composition.

FIG. 3.9: ‘La souris déplace le piège [d’un trou vers l’autre]’

					
Reg M	↑↓ SOURIS	PFX TP $\overset{a}{\swarrow}$ ${}_a\text{DÉPLACER } 2\mu$	↑↓ PIÈGE	$\overset{a}{\swarrow}$ $\searrow \overset{b}{\swarrow}$ $\updownarrow \gamma$ ${}_a\text{DÉPLACER}_b$	
	‘La souris déplace le piège [d’un trou vers l’autre]’				

Les deux occurrences de **DÉPLACER** rompent, par un regard non adressé et centrifuge, avec le champ déictique de la personne. A cette caractéristique du regard s’ajoutent la présence d’un préfixe de transfert personnel (au départ de la première occurrence), l’expression du visage et l’investissement du buste et des bras du signeur qui, ensemble, caractérisent formellement la neutralisation personnelle et soutiennent pragmatiquement le transfert du personnage de la souris. Mais, avec **DÉPLACER** comme dans le cas de **VERSER**, la neutralisation morphologique de la valeur de personne ne limite pas la liberté de l’un des loci constitutifs de l’unité au choix du ‘locus c’²⁵.

La continuité du déplacement spatial exprimé dans cette séquence semble contredire l’analyse en deux loci proposée ici. Mais c’est le comportement du regard qui justifie cette analyse. Dans le cas illustré en 3.9, tout comme dans l’exemple 3.8 d’ailleurs, le regard institue du discret dans le flux continu du mouvement. Il oppose deux emplacements, parmi l’ensemble infini des points que parcourent les mains et, par là-même, il rend ces emplacements pertinents : le regard se porte d’abord sur

²⁵ Cette propriété révèle en fait que la structure morphologique de ces formes du groupe 2 admet les choix simultanés de deux loci et d’une valeur de personne – éventuellement neutralisée. Dans le cas des formes du groupe 1, le choix de deux valeurs de locus exclut celle d’une valeur de personne.

un emplacement d'où part le mouvement de la main puis, par anticipation²⁶, se porte sur un second point de l'espace, vers lequel le mouvement se dirige. Le regard est "activateur d'espace", selon la formule de Cuxac (2000, p. 218).

Le fait que le programme de ces unités contienne la possibilité de deux choix de locus n'exclut cependant pas que l'un d'eux puisse ne pas être explicité ou, autrement dit, que l'un des loci soit réalisé sous la figure d'un zéro. Pour la comparaison avec l'exemple précédent, on observera la séquence 3.10, et, en particulier, le comportement du regard.

FIG. 3.10: '[Moi, je] déplace le livre vers le haut de [l'armoire]'

	
Reg	↕
M+	LIVRE
M-	LIVRE
	$\nearrow_a$ PFX TP CL-B_a $\emptyset$ $\vee$ DÉPLACER_a ↕
	'[Moi, je] déplace le livre vers le haut de [l'armoire]'

Dans l'unité [PFX TP $\emptyset$ DÉPLACER_a], le regard ne définit qu'une seule valeur de locus, notée 'a'. Le second choix de locus (le locus initial) est donc indéterminé : il est réalisé par $\emptyset$. La comparaison avec la séquence [PFX TP _aDÉPLACER_b] de 3.9 indique aussi que le préfixe de transfert personnel²⁷ constitue un choix supplémentaire par rapport au locus initial et au locus final : la mise en rapport de ces deux unités exclut donc que ce préfixe soit analysé comme un 'locus c' à l'initiale de DÉPLACER_a.

Les mêmes composantes morphologiques se retrouvent dans les segments construits sur **AVANCER**, où l'on peut reconnaître la présence de deux choix de locus, choix indépendants de celui de la neutralisation personnelle.

En 3.11, le mouvement est réalisé sur la droite du signeur, entre deux emplacements installés devant le buste du signeur, dans l'espace frontal : ces deux emplacements, installés par le regard, dénotent deux loci, notés 'd' et 'e'.

Cette composition morphologique où le mouvement du radical s'inscrit entre deux loci dissociés du corps du signeur (donc tous deux différents du choix de 'locus c') est maintenue malgré la présence d'un transfert personnel, comme le montre l'exemple 3.12. Pendant l'articulation de **AVANCER**, qui réalise un arc de cercle de l'avant gauche vers l'avant droit, en passant par une zone proche du buste du signeur, le regard pose deux valeurs de loci ; celles-ci sont associées aux emplacements de début et de fin du mouvement définitoire de **AVANCER** et sont notées 'a' et 'b'.

²⁶Ceci rejoint l'analyse que fait Cuxac du regard dans les "transferts situationnels". Voir page 102.

²⁷Voir déjà page 31.

FIG. 3.11: ‘Le Sourd avance de [quelque part] vers [l’endroit du gâteau]’

		
Reg	$\updownarrow d \swarrow$	$d \swarrow \searrow e \updownarrow$
M	SOURD	$_d$ AVANCER $_e$ - Cl I
	‘Le Sourd avance de [quelque part] vers [l’endroit du gâteau]’	

La présence de ces deux loci s’ajoute au choix supplémentaire, dans l’unité, de la neutralisation personnelle; celle-ci se marque à la fois dans les paramètres du regard (clignement puis quasi-fermeture des yeux), du buste et des épaules du signeur (accompagnement du mouvement de la main dominante) et de la main dominée (maintien du ‘classificateur B’ qui désigne le personnage de l’infirmière stagiaire depuis le début du scénario dont cette séquence est un extrait)²⁸.

Comme en 3.8 et 3.9, on a donc ici une unité qui admet dans sa composition morphologique deux loci distincts du ‘locus c’, solidaires du choix de la neutralisation personnelle. Cette possibilité, bien sûr, n’exclut pas que l’un des choix de locus puisse être arrêté sur ‘ø’ ou sur ‘c’.

FIG. 3.12: ‘[Elle] avance de [la première] à [la deuxième chambre]’

				
Reg	$\underline{v} \updownarrow$		$\searrow a \swarrow b \updownarrow$	
M+			$_a$ AVANCER $_b$ - Cl IIcr	
M-	CL B			
	‘[Elle, l’infirmière avec son plateau] avance de [la première] à [la deuxième chambre]’			

²⁸ La section 3.7.2, page 140, étudiera ce phénomène récurrent en LSFB comme un cas de dérivation.

Groupe 3 : FAIRE-PARTIR, FRAPPER Dans le cas des verbes comme FAIRE-PARTIR et FRAPPER, la dénotation des deux loci se fait de manière discontinue : les loci sont répartis sur plusieurs fragments de marque. Deux configurations sont possibles.

Dans l'exemple 3.13, l'un des loci ('locus a') est imbriqué dans le fragment dénotant le radical FAIRE-PARTIR²⁹, et l'autre locus ('locus b', associé en début de séquence au lexème CHEF), est imbriqué au pointé (PTÉ_b).

FIG. 3.13: 'Le chef le renvoie'

					
Reg	$\swarrow_b \vee$	$\Uparrow_b \swarrow$	$\swarrow_a$	$\swarrow_a \vee \Uparrow$	
M	PTÉ _b	CHEF	PTÉ _b	FAIRE-PARTIR _a	PRON _a
	'Le chef le renvoie'				

La séquence 3.14 illustre, sur le cas du verbe FRAPPER, la deuxième configuration possible au sein du troisième groupe des verbes à deux loci : l'un des loci apparaît dans le fragment d'un auxiliaire et l'autre est dénoté à la fois dans le radical et dans l'auxiliaire.

FIG. 3.14: 'Il le frappe'

			
Reg	$\swarrow_b \vee$	$\Uparrow$	$\Uparrow$
M	FRAPPER _b	REL-AUX	$a \rightarrow b$
	'Il le frappe'		

Le premier fragment de cette forme verbale montre le radical FRAPPER, réalisé avec l'ensemble des articulateurs que forment les bras, les mains, le buste et la tête du signeur orientés en direction de l'emplacement du 'locus b'³⁰ ; ce 'locus b'

²⁹Dans cet exemple, le même 'locus a' se manifeste encore dans le pronom (PRON_a) à la finale de l'unité. Il s'agit d'une forme réalisée avec la configuration /G/, dans un mouvement de haut en bas. Cette forme est homophone du mot officiel de PERSONNE, mais elle n'est pourtant pas utilisée, par les signeurs d'âge moyen, de manière autonome (comme mot signifiant 'une personne'), mais seulement comme un enclitique pronominal.

³⁰La composition de FRAPPER, à laquelle participent ensemble les bras, les mains, le buste et la tête du signeur, invite à rapprocher cette forme des radicaux du type de MARCHER, SE-PENDRE, MANGER, qui seront étudiés ci-dessous (page 88). Cependant, ces derniers ne présentent pas la

est défini par le regard sur la gauche du signeur. L'on trouve ensuite, aux deux dernières images, une forme notée "REL-AUX $b \rightarrow a$ ". Cette forme est dépourvue de toute valeur lexicale (même de celle du 'pointé' précédemment rencontrée) ; elle semble n'être que la mise en relation des deux loci que sont 'b' et 'a'. Ce sont ces caractéristiques de forme évidée lexicalement, et seulement porteuse de valeurs morphologiques de locus qui poussent à analyser cette forme comme un cas d'auxiliaire en LSFB. Elle partage d'ailleurs ce statut morphologique avec l'auxiliaire "AGIR-SUR" (ACT-ON) analysé en langue des signes néerlandaise (NGT) par Bos (1994), ainsi qu'avec la forme "DONNER" (GEVEN) de la langue des signes flamande (VGT), dans laquelle Vermeerbergen (2004) repère également les caractéristiques d'un auxiliaire. L'on pourrait signaler en outre l'auxiliaire "DONNER-AUX" (GIVE-AUX) étudié en langue des signes allemande (GSL) par Steinbach (2005). Mais la distribution de cette forme (en association avec des éléments comme HEUREUX, NERVEUX, FATIGUÉ, etc.) rend ce "DONNER-AUX" de la GSL encore plus proche d'une autre forme de la LSFB, que l'on pourrait gloser par DONNER-2, mais dont le statut d'auxiliaire nous semble plus difficile à tenir³¹. Pour une discussion sur les auxiliaires en langues signées, voir Pfau et Steinbach (2005).

Un seul locus

A côté des verbes qui viennent d'être étudiés, un autre ensemble de formes se caractérise par le fait que leur composition morphologique n'admet qu'une seule valeur de locus. Il s'agit d'un quatrième groupe de verbes et de l'ensemble des noms de la LSFB. On soulignera que dans la composition morphologique des verbes de ce quatrième groupe, comme dans les trois autres, à la valeur de locus peut être substituée une valeur de personne ou de neutralisation personnelle.

Dans le cas des verbes, la valeur de locus peut être imbriquée soit avec le pointé (ce dernier étant disposé en antéposition, en postposition ou en symposition par rapport au radical), comme dans les exemples 3.15³², soit avec le radical, comme dans les exemples 3.16, ce qui se dénote par une modification de l'emplacement des mains.

Pour les noms, une possibilité supplémentaire s'offre pour la dénotation du locus. Non seulement la valeur de locus peut être imbriquée au pointé (antéposé, postposé

possibilité de fonctionner avec l'auxiliaire de relation ; leur structure les limite à l'inclusion d'un seul locus.

³¹ Certes, cette forme diffère de l'habituel DONNER qui est susceptible d'intégrer un morphème 'classificateur'. Cependant, malgré la réduction de cette variable dans DONNER-2 (qui ne peut inclure de classificateur), le choix du radical 'donner' semble être reconnu comme tel par les locuteurs, qui le glosent en 'faire entrer dans le corps' (ce qui contraste avec la forme REL-AUX, qui leur apparaît comme vide, lexicalement). Au delà de la similarité sémantique qui les lie, on pourrait comparer, morphologiquement et syntaxiquement, les deux formes DONNER-2 et DONNER de la LSFB aux formes "rendre" du français : 'Il-me-le-rend' ("rendre") *vs.* 'Il-me-ø-rend malade' ("rendre-2").

³² En 3.15b, la configuration de la main en /index et majeur/ plutôt que /index/ constitue la marque des choix imbriqués de 'pointé' et de 'duel', par opposition à 'pointé' et 'singulier'.

FIG. 3.15: '[Il] peint' - '[Ils-deux] dorment' - '[Il] joue'

	a		b		c
					
Reg	$\swarrow_a$ PTÉ _a		$\Upsilon \updownarrow$ DORMIR		$\swarrow_a$ [M+ JOUER] [M- PTÉ _a]
M	PEINDRE		PTÉ V _a		
	'[Il] peint'		'[Ils-deux] dorment'		'[Il] joue'

FIG. 3.16: 'Le garçon joue' - 'Le père travaille'

	a		b	
				
Reg	$\swarrow_a \updownarrow$ [PTÉ _a] GARÇON		$b \swarrow$ PAPA	
M	JOUER _a		TRAVAILLER _b	
	'Le garçon joue'		'Le père travaille'	

ou symposé par rapport au radical), comme le montrent les exemples 3.17³³. Elle peut aussi être imbriquée au radical, comme dans les exemples 3.18. Par opposition à la séquence 3.18b, où chacun des éléments TABLE et ROND est articulé à un emplacement différent, le partage du même locus pour les deux composantes de 3.18a³⁴ impose, sémantiquement, que l'on conçoive qu'il s'agit d'une seule table, dont on dit qu'elle est ronde. En 3.18b, par contre, le regard et les mains définissent

³³En 3.17a, la glose ne rend compte que de ce que fait la main dominante du signeur – à savoir la main droite; le maintien de la main dominée s'explique par la complémentarisation syntaxique de cette unité avec ce qui précède.

³⁴Le partage du locus repose dans ce cas sur le principe de la factorisation : la valeur de locus est signifiée une fois et vaut pour les deux constituants (le regard ne soutient pas l'emplacement des mains articulant ROND qui n'a donc pas de locus spécifié). La factorisation du locus, qui peut alterner avec la répétition du locus par accord, constitue l'une des contraintes définissant la relation syntaxique entre un nom et un adjectif épithète : il en sera question en 3.4.2, page 123, ainsi qu'en 4.3.1, page 161.

deux valeurs de loci, ce qui implique de concevoir que l'on parle de deux tables, dont l'une est ronde : segmentalement, la présence de deux loci indique la présence de deux unités.

FIG. 3.17: 'La femme' - 'Le garçon' - 'Caroline'

	a		b		c
Reg	$a \swarrow \updownarrow$	$\updownarrow$	$\updownarrow$	$\downarrow a$	$\swarrow a$
M	PTÉ _a	FEMME	GARÇON	PTÉ _a	[M+ CAROLINE] [M- PTÉ _a]
	'La femme'		'Le garçon'		'Caroline'

FIG. 3.18: 'Une table ronde' - 'Une table et une ronde'

	a		b	
Reg	$a \swarrow \updownarrow$	$\updownarrow$	$\downarrow a$	$b \swarrow$
M	TABLE _a	ROND _∅	TABLE _a	ROND _b
	'Une table ronde'		'Une table et une ronde'	

Mais ce qui particularise les noms, par rapport aux verbes du quatrième groupe, c'est que la valeur de locus apparaît aussi par imbrication avec la valeur de classificateur³⁵. Les exemples de la figure 3.19 illustrent cette possibilité avec les radicaux HOMME et FEMME. Le choix de traduction proposé à la dernière ligne de la transcription rend compte de l'analyse que nous faisons du bref mouvement de la main dominante, et que nous considérons comme l'une des marques possibles de la couple enclitique, notée CPL (voir déjà page 74, mais surtout la section 3.5 ci-dessous).

Ces formes, en n'investissant qu'un seul emplacement de l'espace, offrent une apparence statique. Cependant, cette apparence manifeste ne suffit pas à justifier

³⁵ Voir déjà l'analyse de l'exemple 3.3, page 77. La notion de classificateur sera définie en termes morphologiques en 3.4.2.

FIG. 3.19: 'L'homme-étant-assis est en train de lire' - 'La femme-étant-assise'

	a			b	
					
Reg	↕	↘ _a ↕	↘ _a	↕ ↘ _b	↘ _b
M+	HOMME	CL IICR _a -CPL	LIRE	FEMME	CL IICR _b -CPL
M-		CL B _a		[CL IICR]	
	'L'homme-étant-assis est en train de lire'			'La femme-étant-assise'	

l'analyse morphologique de ces unités comme n'admettant pas la multiplication du choix de locus dans leur composition. En effet, il est aisé de trouver des cas où la fixité spatiale de ces formes semble disparaître sous l'effet d'un mouvement. Chacune de ces formes à un locus est en effet libre d'inclure le choix supplémentaire du 'pluriel indéfini', qui se dénote par un mouvement de balayage. Ce mouvement peut être imbriqué à la marque du radical (comme illustré en 3.20 et 3.21b) ou du pointé. Et, pour les noms seulement, il peut aussi être imbriqué au fragment de classificateur, détaché du radical ; c'est ce qu'illustrent les exemples 3.22b et 3.23b. Dans tous ces cas, le comportement du regard indique qu'une seule valeur de locus est signifiée : le regard n'installe à chaque fois qu'une seule valeur dans l'espace frontal.

FIG. 3.20: '[Ils] jouent'

			
Reg		↘ _a	
M		JOUER _a -PL INDÉF	
	'[Ils] jouent'		

FIG. 3.21: 'Un arbre' - 'Une forêt'

	a	b
		
Reg	$\rightarrow_a$	$a \swarrow$
M	ARBRE	ARBRE _a - PL INDÉF ↔
	'Un arbre'	'Une forêt'

FIG. 3.22: 'L'[homme]-étant-assis' - 'Les [enfants]-étant-assis'

	a	b
		
Reg	$\swarrow_a \uparrow$	$\swarrow_a$
M	CL IICR _a -CPL	CL IICR _a ↔ - PL INDÉF
	'L'[homme]-étant-assis'	'Les [enfants]-étant-assis'

Chacune de ces unités est susceptible aussi de devenir le constituant complémentaire d'une relation syntaxique que l'on appellera 'pluriel défini'³⁶. Cette relation syntaxique est fondée soit, comme en 3.24, sur la répétition du radical, d'un terme à l'autre, soit sur la mise en facteur commun du radical, avec répétition du pointé, comme en 3.25 ou du classificateur, comme en 3.26. Dans ces cas, la forme statique de départ se trouve multipliée, et les frontières de l'unité sont réaménagées dans celles du syntagme, où chaque constituant conserve la particularité de n'inclure

³⁶ L'appellation "pluriel défini" se justifie, en LSFB, par l'opposition entre le mouvement de répétition qui définit précisément plusieurs emplacements dans l'espace d'une part, et le mouvement de balayage du "pluriel indéfini" qui embrasse une portion imprécise de l'espace d'autre part. Cependant, comme on le verra dans la traduction des exemples, l'effet de sens de cette deuxième forme du pluriel ne correspond pas forcément à celui de l'indéfini. Nous ne pouvons à ce stade développer cette question de sémantique et de traduction ; l'essentiel est ici de souligner la diversité des structures en LSFB, quel que soit le nom qu'on leur donne et l'effet de sens qu'elles suscitent.

FIG. 3.23: 'La-voiture-étant-à plat' - 'Les-voitures-étant-à plat'

	a		b		
Reg	↕	↓ _a	↕	↙ _a	↕
M	VOITURE	(M- CL B _a - CPL)	VOITURE	CL B _a ↗ - PL INDÉF	
	'La-voiture-étant-à plat'		'Les-voitures-étant-à plat'		

qu'un choix de locus. La mise en facteur commun du radical pour les trois unités de l'exemple 3.26 pourrait se gloser de la sorte :

$$\begin{aligned}
 &(\text{RESTAURANT} - \text{Cl}_a) == (\emptyset - \text{Cl}_b) == (\emptyset - \text{Cl}_d) \\
 \text{ou encore} \quad &(\text{RESTAURANT}) (\text{Cl}_a + \text{Cl}_b + \text{Cl}_d).
 \end{aligned}$$

FIG. 3.24: 'Ils jouent'

Reg	↙ _a	↙ _b	↙ _d
M	JOUER _a ∘ - PL INDÉF	JOUER _b ∘ - PL INDÉF	JOUER _d ∘ - PL INDÉF
	'Ils jouent, ils jouent, ils jouent' (= 'Ils jouent')		

Pris pour lui-même, un mouvement continu qui se combine au choix d'un classificateur peut tout autant indiquer le choix du 'pluriel indéfini' au sein d'une unité limitée à une valeur de locus, que celui du radical AVANCER, potentiellement solidaire de deux valeurs de locus : c'est ce que montre par exemple la ressemblance des séquences 3.22b et 3.12. Cependant, dès lors que la mise en rapport des formes supplante l'observation des ressemblances apparentes, et que l'on étudie l'articula-

FIG. 3.25: ‘Ils travaillent’

				
Reg	$\searrow_a$	$\searrow_b$	$\swarrow_d$	$\searrow$
M	PTÉ _a	PTÉ _b	PTÉ _d	TRAVAILLER
	‘Il, il et il travaille’ (= ‘Ils travaillent’)			

FIG. 3.26: ‘Les restaurants’

				
Reg	$\updownarrow$	$\swarrow_a$	$\swarrow_b$	$\uparrow_d$
M	RESTAURANT	CL 5GR _a - CPL	CL 5GR _b - CPL	CL 5GR _d - CPL
	‘Le restaurant [Classificateur, Cl, Cl]’ (= ‘Les restaurants’)			

tion entre le regard et les paramètres manuels, il apparaît déjà à ce stade que la LSFB pose une frontière formelle entre ces éléments qui paraissent semblables.

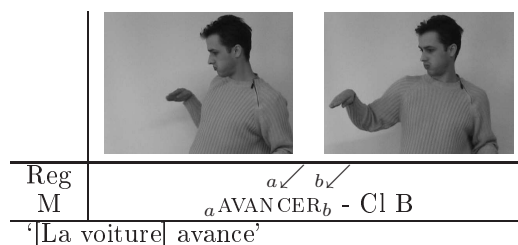
En effet, d’une part, malgré l’identité d’un flux continu du mouvement dans les deux cas, le regard n’installe qu’une seule valeur de locus dans une séquence comme 3.12, alors qu’il en installe deux dans le verbe AVANCER de 3.22b. Le même constat distingue les exemples 3.23b et 3.27.

D’autre part, la mise en relation des formes entre elles implique de distinguer deux réseaux de rapports :

- celui qui oppose les formes nominales du ‘singulier’ à celles du ‘pluriel indéfini’ (un seul locus étant inclus dans l’unité) comme

JOUER _a	~	JOUER _a ○	(3.16a - 3.20)
ARBRE _a	~	ARBRE _a ↔	(3.21a - 3.21b)
[HOMME] - CL IIcr _a - CPL	~	[ENFANTS] - CL IIcr _a ↔ - PL INDÉF	(3.22a - 3.22b)
VOITURE - CL B _a - CPL	~	VOITURE - CL B _a ↔ - PL INDÉF	(3.23a - 3.23b)

FIG. 3.27: '[La voiture] avance'



- et celui qui oppose les unités (nominales) contenant une seule valeur de locus à celles (verbales) qui en incluent deux, comme

$$\begin{aligned} \text{CL IICr} - \text{CPL}_a &\sim a \text{AVANCER}_b - \text{Cl IICr} & (3.22a - 3.12) \\ \text{VOITURE} - \text{CL B} - \text{CPL}_a &\sim a \text{AVANCER}_b - \text{Cl B} & (3.23a - 3.27) \end{aligned}$$

L'identification de ces rapports distincts amène ainsi à placer dans deux grandes catégories différentes des formes que la littérature actuelle rassemble dans les phénomènes dits "prédicats classificateurs" (*classifier predicates*, Liddell (1977), Liddell (2003b), Cogill-Koez (2000b) et Cogill-Koez (2000a)) ou "verbes classificateurs ou componentiels" (*polycomponential or classifier verbs*, Schembri (2003)), "verbes polymorphémiques" (*polymorphemic verbs*, Engberg-Pedersen (1993)) ou encore "signes polysynthétiques" (*polysynthetic verbs*, Wallin (2000)).

En effet, l'étude quantitative de la valeur de locus en morphologie place une frontière entre les formes du type $[a \text{AVANCER}_b - \text{Cl IICr}]$ et les formes comme $[\text{HOMME} - \text{Cl IICr}_a - \text{Cpl}]$, traditionnellement décrites comme des cas de "verbes de mouvement et de placement" (*verbs of motion and location*, Supalla (1978) ou Tang (2003)). La présence de cette composante particulière du "classificateur"³⁷, dans les deux cas, amène en effet les auteurs (dont, bien souvent, la question de départ est précisément l'étude de ces controversés "classificateurs") à considérer ces formes comme deux variantes d'un même processus prédicatif. Nous verrons ci-dessous que d'autres arguments soutiennent la distinction amenée par l'étude morphologique des loci.

³⁷Notion et terme qui font l'objet de nombreux débats dans le domaine des langues signées ; voir par exemple le volume qui leur a été consacré récemment (Emmorey (2003)).

3.3.4 Le locus dans la composition de l'unité

Tout en étant intimement liée au caractère visuo-gestuel des langues signées et à l'utilisation de l'espace que ces langues permettent, la notion de *locus* n'est pas réductible à celle d'un emplacement dans l'espace de signation. Le locus est un sème, une identité définie négativement par opposition aux autres valeurs du signifié. Son attestation est faite de la corrélation de plusieurs composantes du signifiant : l'emplacement de la main ou la direction des doigts et la direction du regard détaché de l'adresse au 'tu'.

A lui seul, le locus est doublement indicible. L'indicible est d'abord celui du signifiant du signe : la marque du locus se trouve en effet imbriquée à la marque d'autres valeurs de signifié. Dire un choix de locus, c'est donc aussi forcément dire d'autres choix en même temps. Une réserve cependant doit être émise : il peut arriver, comme dans l'un des exemples présentés dans ce début de chapitre, à savoir à la deuxième image de 3.7 (page 83), que le locus se manifeste dans un fragment de marque qui n'imbrique aucune autre valeur de signifié : c'est le regard, dans ce cas, qui est l'unique indice du seul choix de locus. Mais même en tenant compte de ces cas, les exemples de dénotation imbriquée du locus et d'autres valeurs suffisent à indiquer déjà la non-autonomie segmentale de cette valeur, à laquelle renvoie l'autre sens dans lequel "indicible" doit être entendu.

Seul, le locus est aussi indicible du point de vue du signifié : sa présence appelle celle d'autres choix de signifié. Ce n'est plus, ici, une question de manifestation dans le signifiant, mais d'autonomie formelle dans le signifié³⁸. A elle seule, la valeur de locus ne constitue pas un élément grammaticalement dicible, et ce même si elle est matériellement isolable dans l'indice du regard : le locus appelle nécessairement les choix solidaires d'un radical, d'un pointé, d'un classificateur, d'une copule, ou des quatre ensemble, dont la solidarité engendre l'unité formelle, c'est-à-dire le mot, la mesure minimale, grammaticale même si tout le reste est supprimé. Le locus a donc le statut d'un fragment d'unité : il participe, avec d'autres fragments, à la composition de l'unité ; sa variation dans le cadre du mot relève de la morphologie.

L'étude de la variabilité du locus dans le mot permet de distinguer deux grandes catégories d'unités en LSFB : celles qui peuvent inclure deux choix de locus et celles qui n'en admettent qu'un seul. Le classement ainsi opéré ne correspond pas à une distinction entre des formes qui incluent un mouvement et des formes à l'apparence statique. Il suppose que, d'une part, l'on ne confonde pas le mot (le programme unitaire) et le fragment de mot dont la marque dans le signifiant est isolable (1°) et, d'autre part, que l'on puisse reconnaître l'identité d'une structure morphologique sous la diversité de ses modalités de dénotation (2°). Par exemple, même si l'élément de marque imbriquant une valeur de pointé et une valeur de locus peut être isolé, du point de vue du signifiant, ces deux valeurs n'ont pas, même ensemble, le poids segmental d'une unité dans la structure du signifié, sans la présence des choix simultanés d'un radical, du nombre, d'un classificateur, etc.³⁹ (1°). Par ailleurs, l'imbrication d'une valeur de locus avec un pointé ou un classifi-

³⁸ Sur le critère de l'autonomie formelle, voir le chapitre 2, 2.2, pages 49 et suivantes.

³⁹ Chacune de ces valeurs pouvant par ailleurs être réalisée sous la figure d'un zéro.

cateur ne se distingue pas, morphologiquement parlant, de l'imbrication du locus avec le radical de l'unité : la différence ne concerne que la dénotation de la structure morphologique (2'). Les formes (toutes verbales) pouvant inclure deux loci ont été divisées en trois classes de verbes, en fonction des modalités de dénotation des loci (distinction des groupes 1 et 3) et en fonction de l'influence de la neutralisation personnelle sur la composition de ces verbes (distinction des groupes 1 et 2). La section suivante montrera que l'étude de la valeur de classificateur confirme et affine cette classification établie par l'observation du comportement morphologique des unités quant aux valeurs de loci.

3.4 Le classificateur comme fragment d'unité

La structure morphologique du verbe et du nom, telle que présentée en 3.2.1, contient une valeur dénommée "classificateur". Le choix du terme "classificateur" rencontre un usage encore fort répandu en linguistique des langues signées, même si des travaux récents (Emmorey (2003)) ont mis en lumière l'inopportunité de cette appellation et la controverse liée à la notion de classificateur elle-même. Après une brève présentation des composantes de cette controverse, ce chapitre précisera la définition, spécifiquement morphologique, que la notion de classificateur reçoit dans ce travail, et il étudiera ensuite la variabilité du classificateur au sein du verbe puis au sein du nom.

3.4.1 Une notion controversée

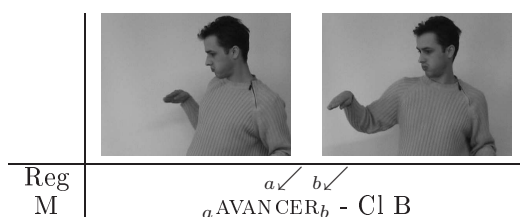
La controverse que suscite la notion de classificateur tient en premier lieu à la référence que le terme "classificateur" lui-même fait à un phénomène décrit dans les langues orales (voir Allan (1977) et Grinevald (2000)). Sont mis en doute non seulement l'analogie entre les faits observés en langue signée et en langue orale, mais aussi le fait qu'il s'agit bien, en langue signée, d'un phénomène de classification. Schembri (2003) présente dans un exposé détaillé, et éclairé des derniers travaux de Grinevald, des arguments qui poussent à considérer les "classificateurs" des langues signées comme un phénomène propre, non assimilable à ce qui se passe en langue orale, tout en mettant en évidence les raisons qui expliquent que le terme "classificateur" reste le plus répandu dans la tradition anglo-américaine de la linguistique des langues signées (à tel point qu'il apparaît dès le titre du récent volume consacré à cette problématique : "Perspectives on classifiers constructions in Signed Languages", Emmorey (2003)). La tradition française, emblématisée par les travaux de Cuxac et de ses collègues, a, elle, posé le choix de se dispenser de ce terme, et de traiter les phénomènes en cause au sein des "structures de grande iconicité" ou "transferts" (Cuxac (2000), Sallandre (2003), Fusellier-Souza (2004)).

Classificateurs et prédicats classificateurs : la tradition anglo-américaine

Ce qui semble faire l'objet d'un large consensus, dans la littérature anglo-américaine, c'est l'association de la notion de classificateur à celle de verbe, via la notion de "prédicat". Comme annoncé en 3.2.2, page 73, notre analyse de la LSF⁴⁰ se fonde au contraire sur la distinction entre l'ordre sémantico-logique de la prédication et l'analyse grammaticale de l'opposition verbo-nominale. Mais la compréhension des enjeux et de la cohérence de l'analyse proposée ici sera facilitée, nous semble-t-il, par comparaison avec la logique qui a prévalu à l'établissement de la tradition des "prédicats classificateurs"⁴⁰.

Verbes de mouvement et de placement La séquence 3.28 (qui reprend 3.27) illustre ce qui, à la suite de Liddell (1977) ou Supalla (1978), est considéré comme un "prédicat classificateur" relevant de la catégorie des "verbes de mouvement". La configuration de la main (/main plate/) y représente un véhicule (voiture, bus, camion, bateau ou même vélo), et le mouvement de la main, de 'a' à 'b', représente le mouvement de l'entité désignée. La glose associée habituellement à ce type de forme correspond à "VÉHICULE-AVANCE" ou "VÉHICULE-AVANCE-DE-À".

FIG. 3.28: 'Un véhicule avance'

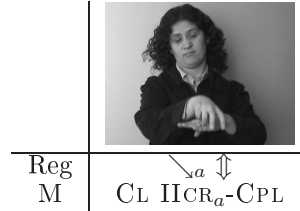


Une analyse analogue vaut pour un exemple comme 3.29 (déjà présenté en 3.22a). La configuration de la main dominante, en 3.29, (/index et majeur pliés/) réfère à un être bipède; le petit mouvement vers le bas, suivi d'un arrêt, et l'emplacement du signe signifient l'existence de l'entité à un endroit. Une forme de ce type est glosée par "ÊTRE-À" ou "ÊTRE-PLACÉ-À", ou "BIPÈDE-SE-TROUVE-LÀ". Il s'agit d'un "verbe de placement".

L'analogie entre ces deux cas (AVANCER-VERS et SE-TROUVER-À) apparaît par contraste avec les autres verbes directionnels (que l'on peut associer à REGARDER, SOIGNER ou RÉPONDRE étudiés dans le "groupe 1" en 3.3.3). En effet, outre la présence ou non d'une configuration qui renvoie à une classe d'entités, il peut être noté que le mouvement et sa direction sont interprétés différemment dans les deux

⁴⁰ Dans cette section, le commentaire des exemples et les légendes des figures respecteront la terminologie et l'analyse proposées par les modèles en cause. Par contre, les gloses de la transcription des exemples seront le reflet de notre analyse; elles anticiperont donc sur la suite de ce chapitre.

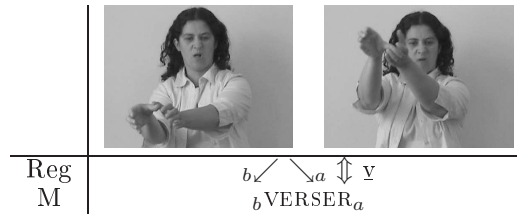
FIG. 3.29: 'Un bipède se trouve là'



classes de formes : le mouvement des prédicats classificateurs a une signification graduelle et locative, alors que la directionnalité des autres verbes permet plutôt d'identifier les entités que sont leur sujet et leur objet (Liddell, 2003b, p. 200).

Verbes de manipulation Dans les verbes de manipulation, la configuration de la main montre la forme que prend la main lorsqu'elle manipule cette entité. Le mouvement correspond donc non seulement à celui de l'entité manipulée, mais aussi à celui de la main qui saisit l'objet. L'exemple 3.30 (extrait de 3.8) nous semble pouvoir illustrer, en LSFB, cette classe de formes reconnue dans toutes les langues des signes étudiées. Par analogie avec les gloses proposées par Liddell (2003a) notamment, on transcrirait cette construction de classificateur par "MAIN-SAISIT-ENTITÉ-CYLINDRIQUE-ÉPAISSE".

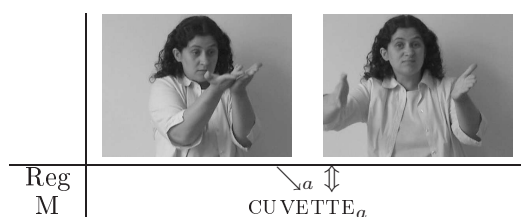
FIG. 3.30: 'La main saisit une entité cylindrique épaisse'



Spécificateurs de taille et de forme Le mouvement éventuel des mains, dans un spécificateur de taille et de forme, trace la forme d'une entité ou décrit l'étendue de celle-ci. L'exemple 3.31 illustre cette dernière catégorie de cas, que Schembri

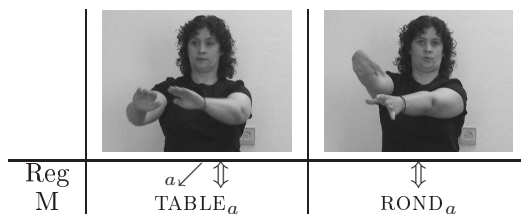
(2003, p. 5) désigne aussi comme des "prédicats de description visuo-géométrique". La configuration prise par les deux mains du signeur (/main plate/) indique que l'entité décrite est une surface étendue (en l'occurrence, il s'agit d'un espace de banquise). Le mouvement de la main dominante, à partir de la main dominée, décrit cette étendue comme ayant la forme d'une cuvette. Cette construction serait glosée par "LARGE-SURFACE-S'ÉTEND-EN-CREUX", si l'on suit les gloses proposées par Liddell (2003b).

FIG. 3.31: 'Une large surface s'étend en creux'



Dans la deuxième image de l'exemple 3.32 (repris de 3.18a), la configuration en index, à la main dominante, indique que l'entité présentée consiste en un périmètre (plus une surface), et le mouvement arrondi trace la forme de ce périmètre. Cette structure serait alors glosée par "CONTOUR-DÉCRIT-UN-CERCLE" ou "PÉRIMÈTRE-REPRÉSENTE-LA-FORME-D'UN-CERCLE".

FIG. 3.32: 'Une table dont le contour décrit un cercle'



Parmi les travaux qui partagent (avec certaines variations) ce traditionnel classement des "prédicats classificateurs", de grandes divergences théoriques apparaissent, concernant l'explication de la structure sémantique de ces prédicats. Les positions vont de l'hypothèse d'une "imagerie visuelle" chez DeMatteo (1977) (les structures de classificateurs sont vues comme inanalysables, parce que reflétant glo-

blement l'image mentale des mouvements des entités dans l'espace réel⁴¹) et celle d'un ordonnancement complexe de morphèmes, combinés à l'infini entre eux et à des radicaux de mouvement, chez Supalla (1978 et 1982).

Pour Liddell (2003b), qui rompt radicalement avec l'idée d'une composition morphologique, le prédicat classificateur consiste en un verbe lexicalisé, fixe, accompagné de variables spatiales qui ne sont pas spécifiquement linguistiques. Selon lui, l'emplacement des mains et certains aspects de l'orientation des mains sont des variantes dues à la représentation analogique de situations réelles : ces paramètres touchent à l'ordre du geste, et non du linguistique, parce qu'ils ne sont pas formés d'éléments discrets ; ils ne définissent pas le propre des prédicats classificateurs, même s'ils sont nécessairement impliqués dans chacune de leurs réalisations.

La définition de la valeur de locus proposée à la section précédente, en associant le paramètre de la direction du regard à celui de l'utilisation de l'espace par les mains, nous pousse à ne pas rejeter hors de l'ordre linguistique toutes les formes d'utilisation de l'espace en LSF : le caractère discret de la valeur de locus apparaît si l'on considère non pas l'espace pour lui-même, mais l'espace utilisé par les mains en fonction du repère du regard.

Transferts ou structures de grande iconicité : le modèle de Cuxac

Le terme de "transfert", qui rassemble l'ensemble des "structures de grande iconicité" étudiées par Cuxac (1998 et 2000), désigne les opérations qui permettent de "transférer, en les anamorphosant faiblement, des expériences réelles ou imaginaires dans l'univers discursif tridimensionnel appelé "espace de signation" (l'espace de réalisation des messages)" (*op. cit.*, p. 24). Si toutes les langues offrent la possibilité de reconstruire des expériences, les langues signées présentent la particularité de pouvoir les dire tout en les montrant, grâce à ces opérations de transfert. Le propos qui suit présente de manière succincte le classement des transferts et la description qu'en fait Cuxac, puis ouvre quelques remarques critiques.

Transferts de taille et/ou de forme Les transferts de taille et/ou de forme se composent

- d'une configuration de la main (ou des mains) choisie parmi un inventaire restreint de configurations possibles ; elle indique une forme de base ;
- d'un mouvement et d'une orientation de la main (ou des mains) signifiant le déploiement de cette forme dans l'espace,
- d'un emplacement de départ de ce déploiement.

Ils permettent de représenter (globalement ou partiellement) la taille et/ou la forme de lieux, d'objets ou de personnages. La qualification et/ou la quantification de ces entités sont le fait d'une mimique faciale appropriée, réalisée en même temps que l'élément gestuel. La visée iconisatrice, c'est-à-dire la représentation montrée, est soutenue par le rôle du regard, qui se pose sur la configuration de départ, puis

⁴¹Cette conception de l'"imagerie visuelle" trouve de nombreux échos dans le principe de "transfert" par "anamorphose" étudié par Cuxac (2000). Voir ci-dessous.

suit le déploiement de la description. L'exemple 3.31 (présenté page 100) répond à cette définition du transfert de forme; en fonction des éléments d'analyse donnés par Cuxac, il pourrait être décrit de cette façon :

- les deux mains plates représentent une surface plane;
- le mouvement de la main dominante (vers le bas puis vers le haut), au départ de la main dominée, décrit le relief encaissé de cette surface : elle forme une cuvette;
- le regard, porté sur les mains, installe la description; la mimique faciale (une joue gonflée, avec le souffle d'air retenu) indique l'importance de l'étendue et de la profondeur de la cuvette.

De même, la deuxième image de l'exemple 3.32 (page 100) montre un transfert de forme : la configuration 'index tendu' (main dominante) figure le contour d'une forme plate; le mouvement de la main dominante, au départ de l'emplacement de la main dominée qui vient de réaliser le signe TABLE, représente la forme arrondie de ce contour. La mimique faciale est neutre. Le regard, après avoir installé le signe TABLE dans l'espace, s'est redirigé vers l'interlocuteur. Par rapport aux analyses de Cuxac, ce regard adressé pendant le transfert de forme semble inhabituel⁴².

Transferts situationnels Les transferts situationnels visent à reproduire, dans l'espace situé devant le signeur, des scènes représentant généralement le déplacement spatial d'un actant du procès de l'énoncé, par rapport à un élément ("locatif") stable :

- la configuration et l'orientation de la main dominée sont choisies, au sein d'un inventaire restreint de choix possibles, en fonction de leur ressemblance avec un ou plusieurs trait(s) saillant(s) du référent du locatif stable; cet élément locatif représenté par la main dominée est structurellement obligatoire; il constitue, selon l'auteur, le seul exemple de signes en LSF qui ne soit pas inscrit dans un mouvement;
- la configuration de la main dominante représente la forme de l'actant qui effectue le déplacement; elle fait aussi partie d'une série restreinte de choix;
- le mouvement effectué par la main dominante représente la nature du déplacement réalisé par l'actant; il inscrit l'ensemble de la structure du transfert situationnel dans du continu.

Le regard joue encore ici le rôle d'un activateur de la fonction iconique : il se porte d'abord sur le locatif, puis installe l'actant, et enfin se dirige de manière anticipatrice vers le point d'arrivée du déplacement de la main dominante. La mimique faciale est habituellement neutre, représentant un point de vue objectif.

L'exemple 3.29, présenté à la page 99, entre dans la catégorie des transferts situationnels. La main dominée, avec la configuration 'main plate', représente la forme plate du locatif stable (en l'occurrence, la plate-forme d'un wagon de marchandise).

⁴² Suspectant que le caractère métalinguistique de l'énoncé duquel a été extrait l'exemple 3.32 était en cause dans ce phénomène d'adresse, nous avons vérifié à d'autres endroits du corpus; mais le même regard adressé apparaît lors d'une autre occurrence de TABLE - ROND, et lors d'autres cas de transfert de forme.

La configuration de la main dominante représente les deux jambes de l'actant (index et majeur courbés). Le bref mouvement vers le bas, suivi d'un arrêt sur le locatif de la main dominée, devrait alors indiquer le mouvement de l'action⁴³.

Transferts personnels En mettant en jeu tout le corps du locuteur, ces structures permettent de reproduire une ou plusieurs action(s) effectuée(s) ou subie(s) par un actant du procès de l'énoncé. Le narrateur s'efface et semble se transformer en un protagoniste de l'énoncé : ses gestes correspondent aux gestes effectués par le personnage dont il parle et qui a pris sa place. "Il s'agit en quelque sorte d'une pronominalisation spatiale effectuée au moyen du corps" (1998, p. 52). Toutes les composantes du corps du signeur participent à cette structure : les mains⁴⁴, l'ensemble du corps, le visage, la mimique, le regard.

- Les configurations des mains (en inventaire restreint) peuvent représenter des types d'actions comme des démarches ou des saisies.
- Le regard a un rôle central dans la structure de transfert personnel. Le locuteur prend le regard du personnage qu'il transfère. Il ne doit pas croiser le regard de l'interlocuteur, ce qui mettrait fin à l'opération de transfert. Les changements de rôles, c'est-à-dire le passage d'un personnage transféré à un autre, se passent de manière extrêmement rapide, et les indices n'en sont pas toujours visibles à l'œil nu.
- La mimique faciale du signeur caractérise soit l'état d'esprit du personnage transféré, soit la relation entre le personnage transféré et l'action que celui-ci accomplit. Un mouvement particulier d'ouverture-fermeture de la bouche semble, en tous cas chez certains informateurs, borner le discours rapporté au style direct, qui est réalisé par des structures de transfert personnel.

L'exemple 3.30, page 99 (tout comme 3.8, page 83, qui donne un aperçu plus long de la même séquence), donne lieu à l'analyse suivante, que nous établissons en fonction des critères énoncés par Cuxac, mais aussi par analogie avec les analyses de ses propres exemples. La configuration prise par les mains rend explicite l'une des composantes inanimées du procès (ici, le récipient rempli d'eau). Associée au mouvement des bras, à la position main - bras - corps et au mouvement, elle signifie 'verser quelque chose contenu dans un récipient cylindrique que l'on saisit à deux mains [comme ça]'. La direction du regard, vers le bas, indique la présence d'une composante supplémentaire du procès, devant le personnage transféré, et plus bas que lui. En l'occurrence, il s'agit du personnage présenté juste avant la séquence, à savoir un garçon, qui subira l'action. La mimique faciale, déjà présente avant le mouvement de VERSER (voir 3.8), qualifie l'état d'esprit de la fille depuis le moment où elle envisage de renverser l'eau sur la tête du garçon : on y verra de la malice, de la vengeance, ou de la méchanceté.

⁴³Cette analyse sera commentée ci-dessous, page 105.

⁴⁴Du moins la main dominante : en cas de "double transfert", la main et le bras dominés peuvent réaliser un transfert situationnel.

Remarques critiques A un niveau de comparaison très superficiel, la typologie des structures que propose Cuxac pourrait sembler correspondre, à la terminologie près, à celle que nous avons associée à la tradition anglo-américaine. Le recours aux mêmes exemples, pour illustrer les deux classifications, participe d'ailleurs à l'édification de ce parallélisme : aux "spécificateurs de taille et de forme" répondent les "transferts de taille et/ou de forme", aux "verbes de mouvement et de placement" correspondent les "transferts situationnels", et les "verbes de manipulation" se retrouvent dans les opérations de "transfert personnel". Dans les deux classements, de plus, la configuration de la main est mise en relation avec les caractéristiques de l'entité qu'elle représente.

D'un modèle à l'autre S'entêter à cette association mécanique, par le détour de quelques fragments d'énoncés fictivement transposés d'une théorie à l'autre⁴⁵, ce serait passer à côté des éléments qui font la spécificité de l'analyse de Cuxac. La notion de "transfert" n'est pas un camouflage de celle de "classificateur" qui fait tant couler l'encre. D'ailleurs, les analyses de Cuxac sont loin de se limiter au rôle (classificateur) de la configuration de la main. Le paramètre manuel de la configuration, appelé "proforme"⁴⁶, est analysé comme permettant la reprise d'objets à partir d'une description de leur forme générique, mais il ne constitue que l'une des composantes des opérations cognitives de transfert. La mimique faciale et le comportement du corps en général prennent une place résolument importante et novatrice dans la description de la langue. Et chaque opération de transfert se trouve fondamentalement attachée aux caractéristiques du regard, que l'auteur associe à la fonction iconisatrice de la langue des signes : celle qui permet d'installer la monstration tout en disant.

La typologie des structures de grande iconicité diffère aussi de celle des "prédicats classificateurs" précisément parce que ni la question de la prédication, ni la notion de verbe ne sont au départ de la comparaison des formes. C'est l'opération de transfert qui rassemble les structures en cause, mais pas l'opération logique de la prédication, à laquelle vient se greffer la catégorie du verbe. Au contraire, d'ailleurs, deux structures se trouvent explicitement associées au statut nominal : celle des "descripteurs nominaux" (produits par la mise en série de plusieurs transferts de forme pour caractériser un actant par ses caractéristiques physiques) et celle des "pseudo-transferts personnels" (qui se distinguent des transferts personnels notamment par le fait que ni le regard, ni la mimique ne sont investis du transfert : ils sont neutres et vagues ; ils sont susceptibles de s'inscrire dans une série de "descripteurs").

L'association des "verbes de mouvement" et des "verbes de placement", qui relèvent de la même catégorie dans la tradition anglo-américaine, semble reproduite

⁴⁵ Chaque théorie, en fait, opère sa propre découpe et sa propre identification des éléments de langue : penser l'existence des fragments d'exemples comme extérieurs et indépendants de tout cadre de pensée est pure fiction, ou artifice facilitant l'exposé.

⁴⁶ Voir Cuxac (2003) et Sallandre (2003, p. 83). Cette terminologie rejoint celle qu'utilisent Sutton-Spence et Woll (1998, p. xiii et pp. 41-44).

chez Cuxac, sous l'étiquette des "transferts situationnels". Deux éléments de distinction, cependant. D'une part, les transferts situationnels impliquent la corrélation des deux composantes que sont le locatif et l'action, alors que, dans l'autre typologie, un verbe est soit "de mouvement", soit "de placement". D'autre part, il est sans doute trop rapide de projeter la distinction locatif $\sim$ action sur celle de mouvement $\sim$ placement. Dans un cas comme celui de 3.29, en effet, le geste de la main dominante sera analysé comme un verbe de placement, dans la typologie des prédicats classificateurs, mais comme l'action d'un transfert situationnel (par rapport au locatif réalisé par la main dominée), dans la théorie de Cuxac.

Quelques réserves nous semblent pouvoir être émises sur certains points des analyses proposées par Cuxac, dont les premières touchent justement aux transferts situationnels évoqués ci-dessus.

Transferts situationnels Les transferts situationnels se définissent comme des structures figurant le déplacement d'un actant par rapport à un locatif stable. La globalité de cette construction implique la co-occurrence des paramètres que sont la configuration de la main dominée (locatif), la configuration et le mouvement de la main dominante (actant et action) et le point d'arrivée de la main dominante (localisation par rapport au repère fixe). L'ensemble de ces composantes se retrouve, on l'a vu, dans un fragment comme 3.29 (page 99).

Cependant, le mouvement de la main dominante, dans cet exemple précis, à savoir un bref mouvement vers le bas, suivi d'un arrêt, ne peut à notre avis être décrit comme figurant l'action d'un procès que réalise l'actant, lui-même figuré par la configuration de la main dominante⁴⁷. En effet, selon les commentaires de l'informateur à propos de la séquence donnée en 3.29, le bref mouvement vertical signifie sans équivoque que l'actant ne réalise pas le procès de s'asseoir, mais qu'il est présenté comme étant assis. Pour gloser le commentaire du signeur : "lorsque l'on signe cela, avec ce mouvement, c'est que le personnage est déjà assis". Autrement dit⁴⁸, il n'y a pas seulement "transfert", c'est-à-dire, selon les termes de Cuxac, "anamorphose" de la scène réelle dans le champ de signation : le mouvement de la main reçoit un statut linguistique que l'apparence visuelle de sa réalisation ne permet pas de prévoir⁴⁹.

La définition des transferts situationnels semble exclure de son champ des séquences comme 3.28, du fait de l'absence du locatif "structurellement obligatoire" (voir page 102) : en effet, seule la main dominante est active dans cet exemple. Cependant cette forme comporte toutes les caractéristiques attachées à la main dominante des transferts situationnels.

⁴⁷ La typologie de Sallandre (2003, p. 139) ajoute la catégorie des "transferts situationnels statiques", ce qui nous semble cependant insatisfaisant pour résoudre les questions évoquées ici.

⁴⁸ Cela rejoint le commentaire de Liddell sur la non-coïncidence entre le mouvement vertical répété de UPRIGHT-PERSON-WALK-ALONG et la signification 'sans se presser' qui en découle : ce verbe ne signifie pas que la personne fasse des bonds en avançant. L'image visuelle, ou l'anamorphose de la scène réelle, ne rend pas compte de la structure linguistique de la forme.

⁴⁹ Cette remarque sera complétée par l'étude de la 'copule enclitique' et de la variété de ses formes : voir 3.5.

Transferts personnels La structure du transfert personnel, telle que la propose Cuxac, offre un cadre descriptif à la fois éclairant et finement détaillé d'un phénomène qui, par sa fréquence et ses particularités de composition, mérite assurément d'être au centre des descriptions des langues signées. L'association des caractéristiques du regard (direction et clignements) à la description des paramètres manuels met d'autant plus en évidence le caractère systématique et structuré de cette opération de transfert.

Cependant, il nous semble que l'analyse gagnerait en force explicative si elle était poursuivie au-delà de ce que propose l'auteur, en tentant d'isoler le principe commun qui permet de reconnaître l'opération de transfert.

Dans la partie de son ouvrage consacrée aux signes "hors visée iconisatrice", Cuxac présente les "*semi-transferts personnels*" : ceux-ci combinent l'utilisation d'un signe standard pour le verbe et un passage très bref en transfert personnel pendant l'articulation de celui-ci. C'est la présence du signe issu du lexique standard de la LSF qui fait sortir ces formes de l'ordre de la grande iconicité : "le signe standard verbal [par exemple CHOISIR] relève bien d'un dire sans montrer" (2000, p. 191) ; il exige que le récepteur du message connaisse le lexique standard de la LSF. Cependant, toutes les autres caractéristiques sont celles du transfert personnel.

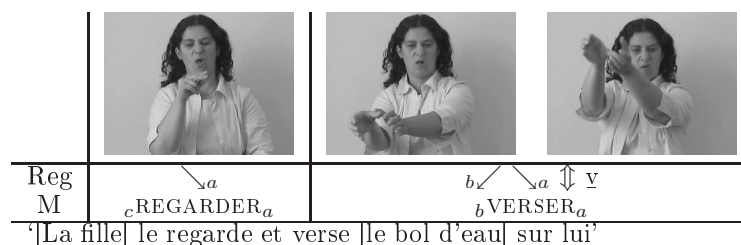
Selon le critère invoqué (la présence ou non d'un signe standard, donc sans visée iconisatrice), le modèle oppose les semi-transferts personnels aux transferts personnels (seuls ces derniers relevant de la grande iconicité). Les exemples 3.33a et 3.33b sont ainsi distingués des formes de 3.34 (extraites de 3.8).

FIG. 3.33: '[Elle] le soigne' - '[On] se répond sans cesse'

	a		b	
				
Reg				
M	$\searrow_b$ PFX TP	$\searrow_b \updownarrow$ $_c$ SOIGNER $_b$	$\swarrow_a$ $_c$ RÉPONDRE $_a$ - $_a$ RÉPONDRE $_c$ ++	
	'[Elle] le soigne'		'[On] se répond sans cesse'	

Dans les deux exemples de 3.33, en effet, le mouvement et la configuration de la main forment ensemble les radicaux SOIGNER et RÉPONDRE, qui font partie du lexique de la LSFB (comprendre ces formes exige la connaissance de ce lexique et ne peut se déduire de leur composition iconique). Par contre, l'expression du visage, l'investissement du corps et le regard détourné pendant l'articulation des deux radicaux participent au transfert personnel du locuteur qui "devient", dans le

FIG. 3.34: ‘[La fille] le regarde et verse [le bol d’eau] sur lui’



La frontière peut cependant sembler fragile entre cette analyse de REGARDER et celle de SOIGNER ou RÉPONDRE. La compréhension de REGARDER n'est-elle pas tout autant liée que celle des deux autres à la connaissance du lexique de la LSF(B)? N'y a-t-il pas, dans les structures de grande iconicité comme dans les cas de semi-transferts personnels de 3.33a et 3.33b, la même articulation entre du rendu visible, de l'intentionnellement donné à voir, et une part non explicable iconiquement, qui révèle le propre de l'activité de langage? La question est fondamentale, bien sûr, parce qu'elle atténue la frontière entre grande iconicité et lexique standard, en soulignant que l'une et l'autre sont produits d'un dosage entre dire et dire en montrant. Une deuxième comparaison de formes nous permettra d'affiner cette mise en question.

Si l'on se base sur le même critère que celui qui pousse Cuxac à distinguer les transferts personnels des semi-transferts personnels (à savoir celui de l'absence ou de la présence d'un signe du lexique standard), les deux formes de 3.35 doivent être assimilées dans la description. Elles sont en effet toutes les deux construites sur l'utilisation d'une configuration de la main et d'un mouvement répété et alternatif qui donnent à voir, sans autre précision lexicale, le mouvement des pieds et donc la démarche d'un animé. Cependant, on reconnaîtra sans hésitation que seule la première forme donne à voir le transfert d'un personnage en train de marcher, le locuteur n'étant pas assimilé au personnage de la fille en 3.35b. Au regard de cette

⁵⁰ Sallandre (2007) traite le verbe REGARDER comme un signe standard, sans faire allusion à cette remotivation iconique.

paire d'exemples, il apparaît que le critère de la présence d'un signe du lexique standard dans la construction (d'ailleurs difficile à reconnaître, on l'a vu à propos de REGARDER) est d'un enjeu faible par rapport à l'importance du regard dans la structuration de ces formes.

FIG. 3.35: '[La souris] est en train de marcher' - '[La fille] marche'

	a	b
		
Reg	$(\searrow a)$	$\updownarrow$
M	MARCHER	MARCHER _a
	'[La souris] est en train de marcher'	'[La fille] marche'

Autrement dit, parmi les six formes précédentes (SOIGNER, RÉPONDRE, REGARDER, VERSER et les deux versions de MARCHER), il nous semble fondamental de séparer la dernière (MARCHER avec le regard adressé à l'interlocuteur) de toutes les autres. Dans tous les cas, la reconnaissance de l'assimilation entre le corps du locuteur et celui de son personnage repose sur le caractère forcément détourné du regard du signeur. Plus précisément, nous dirions que le regard est détourné de l'adresse au 'tu'.

L'adresse au 'tu', que nous avons décrite comme constituant l'indice déictique premier en LSFB⁵¹, n'est pas réductible à l'idée du regard dirigé vers l'interlocuteur. A ce propos encore, à notre avis, le raisonnement de Cuxac s'arrête en marche et ses observations ne débouchent pas sur les distinctions théoriques qui s'y logent pourtant en germe. Ainsi, l'assimilation entre l'opération de transfert personnel et celle de *dialogue rapporté*, par exemple (Cuxac, 2000, p. 57), n'aurait pas été posée si la description des rapports entre regard et pointage (2000, chapitre 5, pp. 192 et suivantes) avait été poussée jusqu'au bout de sa logique, c'est-à-dire jusqu'à la distinction entre interlocuteurs physiques et instances énonciatives (2000, p. 193).

Tout en parlant de l'ordre énonciatif, et de son lien avec le regard, Cuxac semble cependant considérer indifféremment les instances énonciatives et les personnages empiriques qui produisent gestuellement ("émetteur") ou reçoivent visuellement ("récepteur") des paroles. Cette distinction entre personnage empirique et instance énonciative est cependant fondamentale pour décrire le fonctionnement langagier, puisque sa reconnaissance est nécessaire à la compréhension et à l'explication des innombrables structures qui se fondent précisément sur elle : l'auteur n'est pas le

⁵¹ Voir, au premier chapitre, la section 1.2.2.

narrateur⁵², l'acteur de théâtre n'est pas le personnage qu'il incarne, et le secrétaire qui rédige un formulaire à compléter n'est pas celui qui deviendra ensuite le "je soussigné" (Ducrot, 1984a), etc.

Sans cette opposition, tout regard qui ne se dirige pas vers l'interlocuteur (le "récepteur") reçoit le même statut dans la description. La qualification "regard détourné" suffit alors à décrire les transferts personnels et les cas de dialogue rapporté (ces derniers devenant, par cette assimilation, des "dialogues transférés" (2000, p. 57)). Mais lorsque, dans le dialogue rapporté, "le regard de l'émetteur [fixe] un interlocuteur imaginaire spatialement référentialisé" (*ib.*), ce qui se passe linguistiquement, c'est la construction d'un second champ énonciatif, autour d'un second repère donné par le regard. L'"interlocuteur" n'y est ni plus ni moins imaginaire que le premier ; dans les deux cas, il s'agit d'une pure instance de discours, à laquelle l'énoncé peut faire référence via un pointage : celui-ci s'interprétera alors par rapport à l'indice du champ énonciatif enchâssé. C'est là une différence cruciale par rapport aux autres cas de transfert personnel. L'auteur insiste sur le fait que le regard du locuteur, lorsque celui-ci est investi dans un transfert personnel, "ne doit évidemment pas croiser [celui] de l'interlocuteur tant que la référentialisation n'est pas achevée" (*ib.*). Nous préciserions de cette manière : en transfert personnel (hors dialogue), le regard du signeur ne peut installer les instances énonciatives du locuteur et de son 'tu' ; le champ énonciatif étant effacé par l'interruption de l'adresse du regard, aucun indice de l'énoncé (comme un pointage), ne peut prendre appui sur lui : toute référence sera à interpréter en fonction du corps du signeur lui-même, ou plutôt de l'espace du signeur.

En poursuivant la voie ouverte par Cuxac lui-même, mais en faisant un pas de plus vers les distinctions théoriques qu'implique son analyse du regard en langue signée, il apparaît que la catégorie du transfert personnel gagnerait à subir un double aménagement : un ajout et un retranchement.

Un ajout, d'abord. Les semi-transferts personnels répondent aux caractéristiques qui sont au fondement du transfert personnel. L'investissement du corps et de la mimique faciale du signeur vont de pair avec un regard détourné de l'adresse au 'tu' : un regard qui efface toute trace de l'énonciation. Le critère qui pousse Cuxac à séparer les semi-transferts de leurs analogues "entiers" (à savoir le critère du lexique standard) nous semble fragile et de peu de poids au regard des communautés structurales des deux compositions.

Le retranchement, ensuite, vise les cas de "dialogue rapporté". Certes, les formes du discours rapporté manifestent une assimilation entre le corps du signeur et celui d'un personnage. Certes, le regard du signeur y est détourné de l'interlocuteur qui se trouve placé face à lui. Cependant, il ne s'agit plus du regard vague qui efface toute trace d'énonciation, mais au contraire d'un regard fixe, qui installe un second champ énonciatif, et dédouble ainsi point de repère et références déictiques (voir le chapitre 6, 6.2.1).

⁵² Pour s'identifier l'un à l'autre, ils doivent passer par le biais de ce que P. Lejeune appelle le "pacte autobiographique".

Les transferts personnels dont il a été question dès le premier chapitre de cette étude sont le produit de ce double aménagement de la catégorie de Cuxac. La définition morphologique qui en a été donnée⁵³ signale d'emblée aussi que, sous l'identité terminologique, ce sont deux objets différents qui sont construits : l'un est le transfert personnel d'une théorie cognitive, où "transfert" renvoie à une opération de figuration par anamorphose et où "personnel" classe le type d'entité anamorphosée ; l'autre est le transfert personnel émanant d'une théorie du langage et des conversions dialogiques, où "transfert" annonce l'effet sémantique et polyphonique sous-tendu par une neutralisation morphologique de la valeur de "personne".

Les structures de grande iconicité embrassent des phénomènes bien plus variés que celui de la désignation, par la configuration de la main, d'une classe de référents. Hors de tout essai de définition sémantique ou cognitive de cet effet de classification, nous proposons maintenant de poser la question du statut segmental et morphologique de ces configurations dont toutes les analyses, au-delà de la diversité de leurs modèles explicatifs, indiquent qu'elles ne peuvent être décrites seulement du point de vue de la structure du signifiant du signe.

3.4.2 Une valeur constitutive de l'unité

La mise en rapport des formes de notre corpus entre elles révèle que, via la variation de la configuration des mains, la LSFB signifie une valeur morphologique spécifique, supplémentaire par rapport aux choix de radical, de locus, de personne, de copule enclitique, par exemple. Cette valeur s'inscrit tant dans le programme morphologique du verbe que dans celui du nom. Par souci de lisibilité, puisque ce terme reste le plus partagé, y compris au sein de la communauté des Sourds, nous avons choisi de nommer cette valeur "classificateur". Il faudra dorénavant lui associer la définition morphologique que cette section établira : celle d'une valeur constitutive de l'unité (c'est-à-dire d'un choix non autonome segmentalement⁵⁴) indissociable d'autres choix posés simultanément, qui se dénote par la variation de la configuration de la main ou des deux mains ensemble.

L'existence, au sein de la LSFB, d'un ensemble de formes comme présenté en 3.36 induit la possibilité même de les analyser. Leur composition interne se révèle en effet grâce aux éléments que ces formes ont en commun, et dès lors aux mises en rapport dans lesquelles elles entrent.

La comparaison des formes a à c rend compte du fait que, dans chacune d'elles, la direction prise par le mouvement peut varier sans que la configuration de la main change. Ces trois unités, formellement autonomes, ne varient que par la marque de leurs choix de locus initial et de locus final. Et cette variation n'altère pas non plus l'identité du radical AVANCER qui se dénote par un mouvement inscrit dans

⁵³ A savoir celle d'une opération de neutralisation de la valeur de personne (voir 1.3.2).

⁵⁴ Sur cette notion fondamentale du modèle glossologique, le lecteur est renvoyé au chapitre 2, et notamment à la section 2.2.

FIG. 3.36: 'Avancer'



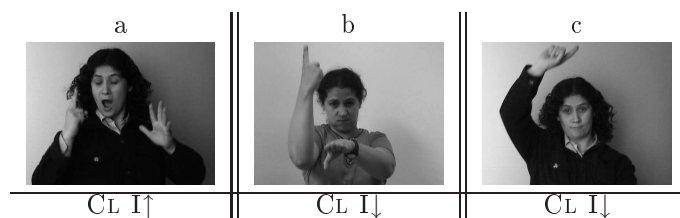
un plan horizontal, par opposition à BONDIR (3.37a) ou TOMBER (3.37b et 3.37c), marqués par des mouvements verticaux⁵⁵.

Inversement, la triple comparaison entre (1°) a, d et g, (2°) b et e, et (3°) c et f, indique que la configuration peut varier d'une forme à l'autre, sans que ni le mouvement ni sa direction soient modifiés. Ces trois réseaux de formes font apparaître l'identité d'un rapport par lequel est révélé le statut de variable qu'endosse la configuration dans ces exemples : 'I', 'IIcr', 'B', 'V' et '⊢' constituent des choix supplémentaires par rapport à ceux du mouvement et de la direction de la main.

De ces deux constats, on aboutit à analyser ces formes comme composées de deux classes de choix différentes (en plus de celle des loci) : l'une se dénote par

⁵⁵ Les deux formes glosées par TOMBER (c'est-à-dire 3.37b et 3.37c) se caractérisent par la présence nécessaire d'un locus final autre que $\emptyset$ dans leur composition, le locus initial étant totalement libre. A cette particularité est associé un mouvement rapide de la main entre deux tenues : la main marque un arrêt au départ du mouvement, puis à la fin, à l'endroit du locus final.

FIG. 3.37: 'Bondir' - 'tomber'



le mouvement et l'autre par la configuration. L'imbrication de ces choix avec les valeurs de locus au sein d'un unique fragment de marque, indécomposable du point de vue du signifiant, prouve leur solidarité : ce n'est qu'ensemble que les valeurs de locus, le choix du mouvement et celui que dénote la configuration font un, c'est-à-dire forment un segment grammaticalement autonome⁵⁶. La mise en système des formes révèle donc le statut morphologique de cette valeur que dénote la variation de la configuration de la main, et que l'on a choisi d'appeler "classificateur". Il s'agit d'une variable. Et cette variable est une composante du mot, indissociable d'autres choix.

3.4.3 Verbes et classificateur

L'étude du classificateur confirme la classification des verbes en quatre groupes, établie par l'analyse de la valeur de locus, et permet d'affiner cette classification.

Groupe 1

Les formes REGARDER, SOIGNER et RÉPONDRE, qui représentent le premier groupe de verbes (voir page 81), ne présentent pas la possibilité de faire varier la configuration de manière significative, sans que les autres composantes du signe changent. La configuration n'y dénote donc pas un choix de classificateur. Indissociable du mouvement, cette configuration participe à la marque du radical, de manière figée. Les seules variations affectant ces formes tiennent donc aux deux choix de locus qu'elles admettent, et qui se dénotent dans la direction que prennent le mouvement ou l'orientation de la main. Au sein du corpus sur lequel se fonde cette étude, seul un rapport entre deux formes laisse cependant envisager l'existence d'une sous-catégorie de formes variables en classificateur, au sein de ce groupe : il s'agit des

⁵⁶ A propos de la relation entre solidarité des fragments et imbrication de leur marque, voir déjà 3.3.1, page 70 et 3.3.4, page 96.

verbes *TOURNER-REGARD* et *TOURNER-TÊTE*, illustrés en 3.38, entre lesquels seule la configuration de la main est modifiée.

FIG. 3.38: '[Une femme] regardant vers [l'intérieur du wagon]' - '[Un homme] ayant la tête tournée vers [l'intérieur du wagon]'

		
	↕	↙ _a
Reg M	(M+) <i>a</i> TOURNER-REGARD _c Cl V - CPL	(M-) <i>a</i> TOURNER-TÊTE _c Cl S - CPL
	'[Une femme] regardant vers [l'intérieur du wagon]'	'[Un homme] ayant la tête tournée vers [l'intérieur du wagon]'

Groupe 2

Les formes des exemples 3.36 et 3.37 ci-dessus répondent aux caractéristiques des verbes du deuxième groupe (page ?? et suivantes). Les formes de 3.39 et 3.40 relèvent du même groupe ; mais la dénotation du classificateur indique qu'une frontière interne au groupe 2 sépare les verbes du type *AVANCER* et de ceux du type *DÉPLACER*, *VERSER*.

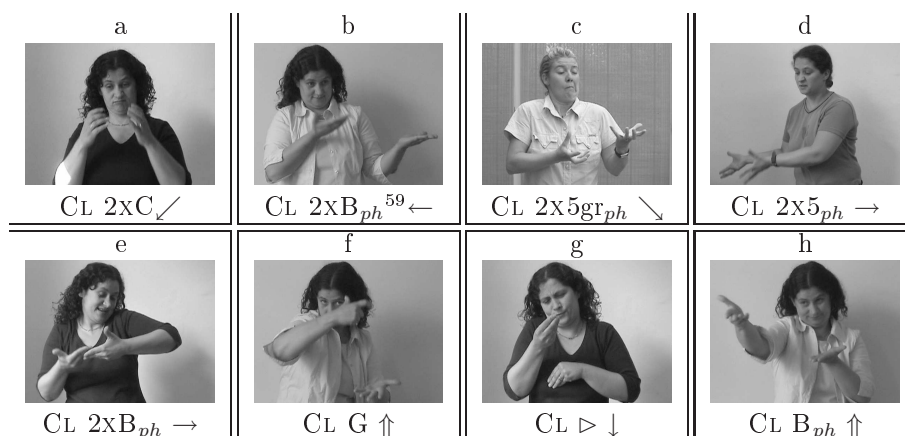
Les formes de 3.39 peuvent être comparées entre elles, ainsi qu'avec les exemples 3.8 et 3.9 (pages 83 et 84). Les formes b et h de 3.39 s'opposent par le nombre de mains prises dans le mouvement : les deux en 3.39b, mais seulement la main dominante en 3.39h⁵⁷. Cependant, 3.39b n'a pas le même statut segmental que 3.36h et 3.36i. En effet, par comparaison avec les formes 3.36a, b et c, il apparaît que la forme 3.36h articule simultanément deux segments autonomes ; autrement dit, elle est le résultat de la symposition entre deux unités⁵⁸. Par contre, 3.39b est indécomposable, segmentalement : on n'a pas ici affaire à deux unités autonomes articulées en symposition, mais à une seule unité où la configuration de chaque main participe à la marque d'une unique valeur. Autrement dit, en 3.39b, les configurations de chaque main dénotent ensemble un unique classificateur, alors qu'en 3.39h, la configuration de la main dominante, à elle seule, dénote le classificateur,

⁵⁷ L'activité de la main dominée (main gauche) en h tient à la persistance d'un autre constituant, précédemment établi.

⁵⁸ Malgré la similarité des traductions disponibles en français pour rendre compte des exemples 3.36e et 3.36h, l'analyse segmentale de ces formes indique que leur statut grammatical en LSFB les oppose. En effet, même si l'effet de sens produit correspond, dans les deux cas, à la représentation de deux humains qui avancent, debout, la LSFB signifie une seule unité en e (avec une configuration de la main signifiant le 'duel', par rapport au 'singulier' de a, b ou c), alors qu'elle signifie la mise en relation de deux constituants en h.

et qu'en 3.36h, chaque configuration dénote une valeur de classificateur au sein d'une unité autonome.

FIG. 3.39: 'Déplacer'



Le système des formes 3.40 montre la combinaison solidaire de deux valeurs de locus, d'un radical et d'un classificateur, celui-ci étant réalisé à une main ou par l'association des deux mains. La particularité de ce classificateur est que, dans sa dénotation imbriquée avec le mouvement, il se compose de la succession de deux configurations : /poing fermé/ (/S/) ou /pouce et majeur fermés/ (/50/) et /main ouverte/ ('5'). De a à c, le mouvement commence avec la configuration fermée et se termine avec la main ouverte, alors que de d à f, l'ordre des configurations est inversé⁶⁰. D'une ligne à l'autre de ce tableau, nous posons que l'on a affaire à deux radicaux opposés, dénotés par l'ensemble des indices que sont le mouvement et la succession des configurations : au radical manifesté par l'ouverture de la main (que l'on pourrait gloser par LANCER) s'oppose celui qui se réalise par une fermeture de la main (qui peut être glosé par PRENDRE). Ainsi, le classificateur se marque par les deux configurations successives, et le radical est dénoté à la fois par le mouvement et par l'ordre des configurations, l'ensemble de ces paramètres étant imbriqué dans un seul fragment de signifiant.

⁵⁹ La notation "ph" vaut pour "paume vers le haut".

⁶⁰ En f, le commentaire porte sur la main gauche uniquement. La forme f est extraite d'une séquence où les deux mains articulent simultanément, mais en alternance, le même mouvement que celui représenté à la main dominée en f : on retrouve la composition du 'pluriel défini' par répétition étudiée en 3.3.3, page 92.

FIG. 3.40: 'Lancer' - 'prendre'



Au sein du groupe 2, les formes du type de VERSER, DÉPLACER, LANCER et PRENDRE se distinguent des formes comme AVANCER, BONDIR ou TOMBER par deux traits directement liés à la valeur de classificateur et à sa dénotation :

- La possibilité d'utiliser les deux mains avec AVANCER, BONDIR ou TOMBER correspond à la possibilité d'articuler simultanément deux unités dont la symposition marque la complémentarité syntaxique, porteuse du sens de pluriel. Par contre, les formes VERSER, DÉPLACER, LANCER et PRENDRE, lorsqu'elles sont réalisées à deux mains, ne constituent qu'une seule unité formelle, indécomposable en fragments plus petits qui répondraient au critère de l'autonomie. C'est par l'ensemble des deux configurations que se marque la valeur de classificateur, au sein de l'unique segment de signifié. Aucun sens de pluralité n'est d'ailleurs associé à ces formes réalisées à deux mains.
- L'ensemble des choix de classificateur possibles avec les radicaux VERSER, DÉPLACER, LANCER et PRENDRE ne correspond pas à celui (plus limité) qui s'offre avec AVANCER, BONDIR ou TOMBER. La comparaison de la colonne "Variation Cl" pour chacune des deux lignes du tableau 3.3 illustre cette non-coïncidence entre les deux sous-groupes de verbes.

Désormais, les verbes partageant les caractéristiques de VERSER et DÉPLACER seront représentés par l'abréviation " V^{2a} " et les verbes similaires à AVANCER, par l'abréviation " V^{2b} ".

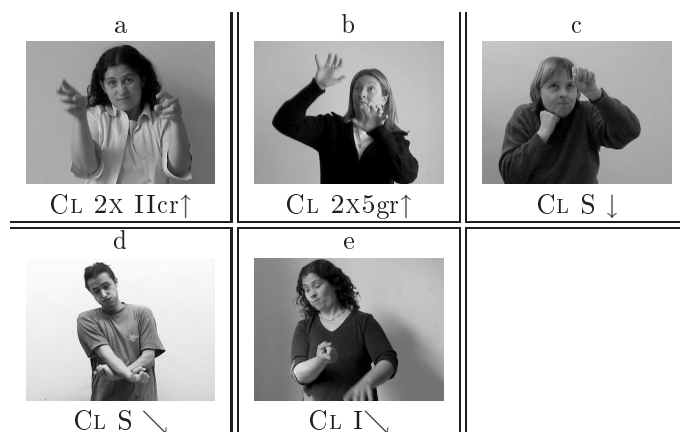
Deux Loci Groupe 2	Dénotation locus	Variation Cl	Même config. aux 2 mains
VERSER DÉPLACER LANCER PRENDRE = V^{2a}	Rad.	Oui CL G, CL $\triangleright$, CL B_{ph} CL 2xC, CL 2x B_{ph} CL 2x5gr, CL 2x5, etc.	= 1 unité, 1 classificateur
AVANCER BONDIR TOMBER = V^{2b}	Rad.	Oui CL I, CL IIcr, CL V, CL $\vdash$, CL B, etc.	= 2 unités, 2 classificateurs

TAB. 3.3: Caractéristiques des formes du groupe 2

Groupe 3

Quelques formes répondant aux caractéristiques du troisième groupe (page 87 et suivantes), semblent également être composées d'une valeur de classificateur : celle-ci est identifiable par la mise en rapport des formes au sein de chaque ligne de la figure 3.41.

FIG. 3.41: 'Grimper' - 'frapper'



Les trois formes de la première ligne sont réalisées par un mouvement alterné des deux mains (dans a et b) ou seulement répété à une main (dans c), que l'on peut gloser par GRIMPER. Trois fois, l'emplacement des mains articulant ce radical

dénote l'imbrication d'une valeur de locus. Ces formes se rapprochent du type FAIRE-PARTIR du groupe 3. En effet, en plus du locus imbriqué au choix du radical, un second locus peut être imbriqué dans un fragment de pointé. Ces trois formes partagent de nombreuses caractéristiques avec celles qui seront présentées en 3.42. Dans de nombreux cas, d'ailleurs, l'apparence ne permet pas de les différencier : en effet, dès lors que c'est un locus $\emptyset$ qui est imbriqué au radical (et que celui-ci est donc articulé devant le signeur), les formes de GRIMPER paraissent identiques en tous points à celles de MARCHER ou SE-PENDRE. Mais cette apparence est contredite par les cas, même moins fréquents, où un locus autre que $\emptyset$ influence spatialement l'articulation du radical.

A la seconde ligne de 3.41, on retrouve l'exemple de FRAPPER déjà illustré en 3.14, à côté d'une forme qui ne s'en distingue que par le choix de la configuration. Cette paire met ainsi en évidence l'indépendance du classificateur par rapport au radical et au locus qui y sont imbriqués. A la différence des formes de GRIMPER, ces deux variantes de FRAPPER sont compatibles avec l'auxiliaire REL-AUX. Cette sous-catégorie du troisième groupe semble inclure un nombre très réduit de radicaux : dans le corpus de cette étude, le seul autre exemple est SHOOTER (avec comme classificateur 'Cl IIcr' ou 'Cl Y').

Deux Loci Groupe 3	Dénotation locus	Variation Cl	Auxiliaire REL-AUX
FAIRE-PARTIR	$Pt\acute{e}_a + Rad_b$	Non	Oui
GRIMPER	$Pt\acute{e}_a + Rad_b$	OUI CL 2xIIcr, CL 2x5gr, CL (2x)S	Non
FRAPPER	$Rad_a + {}_aRel-Aux_b$	OUI CL S, CL I	Oui

TAB. 3.4: Caractéristiques des formes du groupe 3

Groupe 4

Les illustrations 3.42 donnent trois exemples de verbes qui, comme PEINDRE, DORMIR, JOUER et TRAVAILLER, ne peuvent inclure qu'une seule valeur de locus (dénotée dans un fragment disjoint du radical), mais qui, contrairement à ceux-là, admettent en plus une variation de classificateur.

A chaque ligne, la configuration de la main varie, dans l'ensemble composé du mouvement et de la position relative des bras par rapport au buste et à la tête du signeur. A la première ligne, le mouvement des mains est alterné et articulé au niveau du bas du buste : il s'agit d'un radical que l'on peut gloser par MARCHER, quel que soit le classificateur dénoté par la configuration de la main. A la deuxième ligne, le mouvement très réduit est celui de la tête et du buste par rapport aux bras immobiles (3.42e et 3.42f), ou celui des bras par rapport à la tête et au buste immobiles (3.42g) ; la position de l'ensemble de ces articulateurs signifie le radical SE-PENDRE, et ce quelle que soit la configuration des mains. A la troisième ligne,

FIG. 3.42: ‘Marcher’ - ‘se-pendre’ - ‘manger’



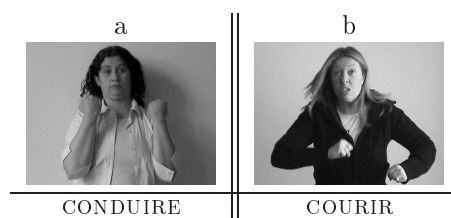
seule une main est active, dans un mouvement répété vers la bouche du signeur ; on reconnaît l'identité du radical MANGER, malgré la diversité du choix de classificateur qui y est imbriqué.

Toutes ces formes sont susceptibles d'imbriquer un et un seul choix de locus, dénoté alors dans le fragment de marque disjoint d'un pointé. Le cas de MARCHER, cependant, est à remarquer : comme l'exemple 3.35b le montre, page 108, la position des bras et des mains par rapport au buste peut être réaménagée par l'imbriication de la valeur de locus au sein même du fragment du radical. La composition morphologique en reste cependant inchangée : au choix de radical se joignent, de manière solidaire, celui d'un locus⁶¹ et celui d'un classificateur. Inversement, les exemples de DORMIR, en 3.15b (page 89), et de CONDUIRE ou COURIR, en 3.43, montrent

⁶¹ L'unique locus peut éventuellement être dénoté à la fois via le pointé et via le radical, mais il serait agrammatical d'avoir deux valeurs de locus différentes, l'une dans le pointé et l'autre dans le radical de MARCHER.

que la position relative des mains, des bras, de la tête et du buste du signeur ne constitue pas à elle seule le critère de catégorisation de ces formes. Les radicaux de DORMIR, CONDUIRE et COURIR sont rendus par ce positionnement et le mouvement relatif des articulateurs mais, au contraire de MARCHER, SE-PENDRE et MANGER, ils n'admettent pas le choix supplémentaire d'un classificateur. Leurs formes sont liées aux configurations '5L' pour DORMIR et '2xS' pour CONDUIRE et COURIR, sans variation possible, ce qui indique que la configuration de la main n'y dénote pas un choix indépendant de celui du radical. DORMIR, CONDUIRE et COURIR ne sont donc pas analysables comme incluant un choix de classificateur⁶². L'analyse morphologique (possibilité ou non du choix de classificateur dans l'unité) distingue donc ce que l'analyse iconique identifie (représentation de la position relative des membres par rapport au buste).

FIG. 3.43: 'Conduire' - 'courir'



Outre cette différence, qui tient à la possibilité ou non d'inclure dans la morphologie de ces formes le choix d'un classificateur, MARCHER, SE-PENDRE, MANGER, CONDUIRE et COURIR partagent ce trait commun que le caractère répété de leur mouvement ne correspond pas à la répétition du verbe. Avec JOUER, en 3.24 (page 93), la répétition du mouvement des mains coïncidait avec une multiplication des valeurs de radical et de locus ; il s'agissait d'une structure équivalente à celle de 3.25 (page 94), où l'on a affaire à une mise en relation syntaxique, soit par réitération, soit par factorisation du radical :

$$(\text{JOUER}_a) == (\text{JOUER}_b) == (\text{JOUER}_d)$$

'Ils jouent, ils jouent, ils jouent' (= 'Ils jouent')

ou

$$(\text{PTÉ}_a + \text{PTÉ}_b + \text{PTÉ}_d) \text{ TRAVAILLER}$$

'Il, il et il travaille' (= 'Ils travaillent')

⁶²Certains signeurs traitent CONDUIRE comme les formes du type de VERSER, étudiées en 3.3.3, dans le groupe 2. C'est-à-dire qu'ils en aménagent le radical, et plus précisément le positionnement des articulateurs et leur mouvement, de manière à y imbriquer deux valeurs de locus distinctes (l'une à l'initiale, l'autre à la finale du mouvement), celles-ci n'étant pas contraintes par le choix supplémentaire éventuel d'une neutralisation de la valeur de personne. Cette forme se glose alors par 'CONDUIRE-DE-À'.

Dans le cas de MARCHER, SE-PENDRE, MANGER, CONDUIRE et COURIR, la répétition du mouvement qui caractérise la forme elle est indépendante de cette mise en relation syntaxique.

Un Locus Groupe 4	Dénotation locus	Variation Cl	Rad. mvt répété	Rad. pos. bras-buste
PEINDRE JOUER	Pté / Rad	Non	Non	Non
DORMIR	Pté	Non	Non	Oui
CONDUIRE COURIR	Pté	Non	Oui	Oui
MARCHER SE-PENDRE MANGER	Pté	Oui	Oui	Oui

TAB. 3.5: Caractéristiques des formes du groupe 4

3.4.4 Noms et classificateur

Les noms se distinguent des verbes par le fait que la valeur de classificateur qu'ils incluent se marque dans un fragment disjoint de celui du radical, ce qui est exclu dans les quatre groupes de verbes. Les quatre exemples 3.44 à 3.47 illustrent cette particularité dénotative.

FIG. 3.44: ‘Un vieux-étant-debout tout seul’

				
Reg	↕	↕	↕	↕ _a
M	UN	TOUT SEUL	VIEUX	CL I _a - CPL
	‘Un vieux-étant-debout tout seul’			

Pourtant, l’analyse segmentale donne à cette valeur le même statut qu’aux classificateurs des verbes, à savoir celui d’un fragment de l’unité. Seul, le choix de classificateur n’est pas grammatical : non seulement il ne peut être articulé sans que soit en même temps articulé un choix de locus (cela relève de l’imbrication des deux valeurs en un même fragment, et prouve la solidarité de ces valeurs au sein de l’unité⁶³) mais, en outre, sa présence appelle celle d’un radical, accompagné éven-

⁶³ Voir le principe exposé en 3.3.1, page 70.

FIG. 3.45: 'Un piano-existant-comme-entité-générale'

			
Reg	↕	↘ _a	↕
M	(M+ IL Y A) (M- PTÉ _a)	CL 5GR _a	PIANO _a
'Un piano-existant-comme-entité-générale'			

FIG. 3.46: 'Le fils pingouin-étant-à-deux-jambes [sur une surface]'

			
Reg	↕	↕	↓ _a
M	FILS	PINGOUIN	(M+ CL Hcr _a - CPL) (M- CL B)
'Le fils pingouin-étant-à-deux-jambes [sur une surface]'			

tuellement d'un pointé et/ou d'une copule. Seul, le classificateur ne constitue pas un "mot", au sens glossologique du terme. Quelques précisions sont nécessaires pour délimiter les conditions de validité de cette affirmation, que la réalité de certaines formes pourrait sembler contredire⁶⁴.

Le classificateur d'une unité nominale peut être réalisé sous la forme d'un choix $\emptyset$ ⁶⁵ : la séquence PTÉ_a - VACHE - CL $\emptyset$ n'est pas agrammaticale. Il s'agit d'une deuxième spécificité des noms, par rapport aux verbes.

Mais l'agrammaticalité de *CL B_L_a, en tant que séquence isolée (c'est-à-dire en-dehors de tout contexte syntaxique ou discursif contenant une valeur de lexème à laquelle le classificateur pourrait être implicitement référé), indique son statut de

⁶⁴Voir aussi, au chapitre 4, le commentaire en page 157.

⁶⁵Par contre, un verbe qui admet une variation en classificateur exclut cette possibilité du classificateur $\emptyset$.

FIG. 3.47: ‘Une vache-étant-de-profil’

			
Reg	$\searrow_a$	$\updownarrow$	$\searrow_a \updownarrow$
M+	PTE _a	VACHE	CL B _{L_a}
	‘Une vache-étant-de-profil’		

fragment unitaire. Une forme comme [lexème $\emptyset$ - CL B_{L_a}], en effet, n’a d’existence que par la syntaxe, c’est-à-dire par la complémentarité formelle qui la lie à un autre constituant, et qui impose la réduction du choix du lexème à $\emptyset$, ou par la présence d’un lexème dans le contexte de l’énoncé, auquel le classificateur sera contraint de référer. Ainsi, [lexème $\emptyset$ - CL B_{L_a}], où le lexème est contraint au choix $\emptyset$, peut être le résultat d’une relation syntaxique identique à celle représentée en 3.26 (page 94), dans laquelle les constituants sont rendus complémentaires par la mise en facteur commun du choix du lexème : l’on aurait par exemple

$$(VACHE - CL B_{L_a}) == (\emptyset - CL B_{L_b}) == (\emptyset - CL B_{L_d})$$

que l’on traduirait par ‘Une vache-étant-de-profil, l’-étant-de-profil, l’-étant-de-profil’, c’est-à-dire ‘Trois vaches étant-de-profil’⁶⁶. C’est d’ailleurs une troisième spécificité des noms : leur classificateur (lié au locus qu’il imbrique) est susceptible de remplir un rôle pronominal : il peut représenter à lui seul le segment unitaire, tous les autres choix pouvant être neutralisés (c’est-à-dire réduits à $\emptyset$), comme dans l’exemple de la relation syntaxique de ‘pluriel défini’ ci-dessus. C’est ce qui lui a valu l’appellation de “proforme”, par exemple dans Sutton-Spence et Woll (1998), Cuxac (2003) et dans Sallandre (2003)⁶⁷. Dans le cas des verbes, jamais le classificateur ne peut jouer ce rôle de proforme. Et, au-delà des frontières de la syntaxe, [lexème $\emptyset$ - CL B_{L_a}] peut aussi apparaître comme réponse à l’interrogation partielle ‘VACHE - COMMENT ?’ (= ‘Comment [est] la vache ?’) : la notation “lexème $\emptyset$ ” rend alors compte de la référence formelle de la réponse – implicitement contrainte par la non-autonomie de son classificateur – au lexème réalisé dans la question⁶⁸.

⁶⁶ C’est la même raison syntaxique qui, en français, explique la forme [contre - $\emptyset$ - $\emptyset$] dans (pour - la - grève) = ou = (contre - $\emptyset$ - $\emptyset$) ; voir page 51.

⁶⁷ Voir ci-dessus la section 3.4.1.

⁶⁸ L’enchaînement – *Tu es pour la grève ou contre ? – Contre !*, exposé page 51, constitue un exemple tout à fait parallèle en français.

Dans le cas des noms, la relation entre classificateur et lexème n'est donc pas réductible à l'affirmation courante selon laquelle "la présence d'un nom avant le classificateur est nécessaire, car le classificateur ne suffit pas à identifier le référent dont on parle"⁶⁹. D'une part, la dépendance entre les deux éléments n'est pas seulement informative, sémantique, elle concerne plus spécifiquement la découpe formelle du dire⁷⁰ ; d'autre part, le lexème n'est pas forcément antéposé par rapport au classificateur : l'exemple 3.45 montre un cas, peu exceptionnel d'ailleurs, de postposition.

Un Locus Noms	Dénotation locus	Variation Cl	Multiplication du classificateur
HOMME FEMME VIEUX PIANO PINGUIN VACHE	Pté / Rad / Cl	Oui CL Hcr, CL I CL 5gr, CL BL CL $\wedge$, CL $\models$ cr, etc. ou $\emptyset$	Multiplication de l'unité

TAB. 3.6: Caractéristiques des noms

Du point de vue de l'étude du locus et du classificateur, cinq caractéristiques spécifient donc les unités nominales :

- elles n'admettent qu'un seul locus,
- ce locus est dénoté par imbrication avec le pointé, le radical ou le classificateur,
- le classificateur est dénoté dans un fragment disjoint de celui du radical,
- le classificateur peut avoir le statut d'une proforme,
- le classificateur peut être réalisé sur le choix $\emptyset$.

3.4.5 Des classificateurs descripteurs ?

Les formes qui reçoivent l'appellation de "spécificateurs de taille et de forme", dans la tradition des prédicats classificateurs, ou de "transferts de taille et de forme", dans la typologie des structures de grande iconicité de Cuxac, partagent comme point commun que la configuration et le mouvement des mains y désignent la forme générale du référent dont on parle, et son déploiement dans l'espace. Cependant, la mise en rapport de formes et de structures de la LSFB pousse à

⁶⁹Cette formule, représentative au moins du discours des enseignants de la LSFB, est relayée, quant à la question de l'ordre nom - classificateur, par Sutton-Spence et Woll (1998, p. 51), par exemple.

⁷⁰Dans certains extraits du corpus, les mouvements de labialisation constituent un indice supplémentaire de la solidarité entre les deux fragments que sont le classificateur et le radical. Pendant que les mains du signeur articulent MIROIR - CL B_a, par exemple, ses lèvres articulent [mirwar]. Ces labialisations qui embrassent les deux fragments tendent à montrer qu'ils sont ressentis comme solidaires par le signeur. Bergman et Wallin (2003) observent le même phénomène de prolongation du mouvement des lèvres du radical vers le classificateur en langue des signes suédoise.

reconnaitre que ces formes, du point de vue de leur composition morphologique et de leur fonctionnement syntaxique, ne peuvent être distinguées d'autres radicaux réalisés par une configuration et un mouvement moins directement évocateurs de l'objet désigné. Nous considérons qu'il s'agit de noms susceptibles, comme tous les autres, d'être adjectivés.

Noms et noms adjectivés

Dans les exemples 3.48 à 3.51, une même forme, où la configuration et le mouvement des mains peuvent être mis en relation avec les propriétés du référent désigné, est tantôt utilisée seule, tantôt en association avec un autre élément lexical. Seule, elle reçoit le statut d'un nom lexicalement figé ("TABLEAU", "ASSIETTE", "TABLE", "CHAISE"), alors que, en coprésence avec un autre radical, elle semble recevoir le rôle d'un descripteur, d'un déterminatif (RECTANGLE, ROND, CUBIQUE, ASSIS)⁷¹.

FIG. 3.48: 'Au-dessus, [il y a] un tableau' - 'A droite, une télévision rectangulaire [il y a]'

	a		b		
Reg	$\nearrow_b$	$\updownarrow$	$b \swarrow$	$(\searrow)$	$b \swarrow$
M	$_a\text{PRÉP AU-DESSUS}_b$	"TABLEAU" - CPL_b	$_a\text{PRÉP À DROITE}_b$	TÉLÉVISION	CADRE - CPL_b
	'Au-dessus, [il y a] un tableau'		'A droite, une télévision rectangulaire [il y a]'		

Dans ces exemples, les mains du signeur donnent à voir le contour d'une surface rectangulaire (les deux configurations en /L/ en 3.48, notées "TABLEAU" et CADRE), le traçage par l'index d'un contour arrondi (dans "ASSIETTE" et ROND en 3.49) et le déploiement en trois dimensions d'une surface (par les deux mains plates, dans "TABLE" en 3.49b et CUBIQUE en 3.50). Mais, à elles seules, ces propriétés iconiques ne permettent d'expliquer ni la différence qui lie chaque paire de structure, ni la différence des interprétations auxquelles elles donnent lieu. C'est que ces différences tiennent au statut morpho-syntaxique de ces formes, qui ne se dénote pas dans la matérialité des composantes du signifiant, mais dans l'abstraction du rapport entre leur liberté de variation et la réduction de cette liberté.

Entre "TABLEAU" et CADRE, entre "ASSIETTE" et ROND, ou entre "TABLE" et CUBIQUE, la LSFB signifie l'opposition entre un constituant au déterminant libre (par exemple, liberté de signifier un déterminant intégré à une préposition, comme

⁷¹ Les guillemets cherchent à rendre compte du caractère lexicalement figé des éléments. On verra ci-dessous la difficulté d'articuler avec cohérence ce critère d'usage avec la description grammaticale.

en 3.48a et 3.50, ou liberté de signifier un PTÉ, comme en 3.49b) et un constituant au déterminant bloqué sur $\emptyset$. Si la liberté du déterminant est réduite dans l'un des constituants, c'est par le fait d'une relation syntaxique qui le rend complémentaire d'un constituant au déterminant libre, et qui lui donne son sens de descripteur qualificatif. Le constituant ainsi bloqué sur le déterminant $\emptyset$ sera dit "adjectivé"⁷².

Les mêmes propriétés iconiques sont observables dans les termes de chaque paire ; mais, morphologiquement et syntaxiquement parlant, aucune distinction ne peut être posée entre ces formes et d'autres, comme BEAU, GRAND ou BLANC (illustrées en 3.51), dont les propriétés iconiques sont moins apparentes. Et, contrairement aux classificateurs définis ci-dessus, ces "descripteurs" sont autonomes grammaticalement. Dans tous les cas, nous considérons qu'il s'agit d'unités nominales, susceptibles d'être adjectivées (c'est-à-dire réduites au déterminant $\emptyset$) par le fait d'une relation syntaxique avec un terme complémentaire. La traduction vers le français incite à distinguer lexicalement la forme subordonnée (au déterminant $\emptyset$) de la forme subordonnante (au déterminant libre) ; cependant, cette distinction est étrangère à la structure de la LSFB elle-même, au sein de laquelle "TABLEAU" et CADRE, ou "TABLE" et CUBIQUE ne se différencient que syntaxiquement, mais pas lexicalement.

FIG. 3.49: 'Une assiette [il y a au-dessus]' - 'Une table ronde'

	a		b		
Reg					
M	"ASSIETTE"	CADRE - CPL _a	PTÉ _a	"TABLE"	ROND _a
	'Une assiette [il y a au-dessus]'		'Une table ronde'		

La séquence 3.51 offre l'occasion de souligner une distinction fondamentale entre les classificateurs, décrits précédemment comme des partiels d'unité, et les descripteurs illustrés ici, dont les plus iconiques rappellent les spécificateurs de taille et forme, ainsi que les transferts de taille et de forme des typologies présentées en 3.4.1, page 97. Cette distinction tient à la possibilité de multiplier les descripteurs susceptibles de qualifier un même radical.

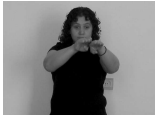
La multiplication du classificateur associé à des radicaux comme FEMME, PIANO, TABLE, etc. est liée, on l'a vu, à la multiplication de l'unité dans une relation

⁷²La combinaison de cette contrainte (dissymétrique) d'adjectivation avec la contrainte (symétrique) de répétition ou de factorisation du choix de locus, du terme adjectivé à son complémentaire, définit la relation syntaxique "épithète", illustrée dans chacun des exemples 3.48 à 3.51. Voir la définition de cette relation au chapitre 4, page 161.

FIG. 3.50: ‘Devant, [il y a] une armoire cubique’

			
Reg	$\downarrow_b$	$\updownarrow$	$\downarrow_b$
M	$_a$ PRÉP DEVANT $_b$	ARMOIRE	CUBIQUE $_b$
	‘Devant, [il y a] une armoire cubique’		

FIG. 3.51: ‘[J]’en vois une belle, cubique, carrée, bien grande’

					
Reg	$\downarrow_a$	$\updownarrow$	$\downarrow_a \updownarrow$	$\downarrow_a \updownarrow$	$\updownarrow$
M	VOIR $_a$	BEAU	CUBIQUE $_a$	CARRÉ $_a$	GRAND
	‘[J]’en vois une belle, cubique, carrée, bien grande’				

syntactique de ‘pluriel défini’, où le radical est factorisé et où le classificateur joue le rôle d’une proforme. La structure d’un énoncé comme 3.51, elle, ne correspond pas à la relation syntaxique de ‘pluriel défini’. Le radical du premier constituant (BEAU) n’est pas mis en facteur commun dans les suivants ; chaque unité composant la relation contient son propre choix de radical (CUBIQUE, CARRÉ, GRAND). Il découle de ce non-effacement du radical (bien entendu associé à la dépendance syntaxique marquée par la réduction à $\emptyset$ du déterminant) l’absence de tout effet de sens de ‘pluriel’ : on n’a pas ‘une belle et une cubique, et une carrée et une grande’ (c’est-à-dire quatre référents) mais ‘une belle qui est à la fois cubique, carrée et grande’ (c’est-à-dire un seul référent, qualifié trois fois)⁷³. Ce qui peut s’écrire comme ceci :

$$(\text{BEAU}) \quad == \quad \begin{pmatrix} \emptyset & \text{CUBIQUE} \\ \emptyset & \text{CARRÉ} \\ \emptyset & \text{GRAND} \end{pmatrix}$$

⁷³ Voir aussi l’analyse de cette séquence en termes d’articulation syntaxique au chapitre 4, section 4.3.1, page 162.

Nom, adjectivation et productivité lexicale

La description de ces "descripteurs" come des noms adjectivés n'est pas sans intérêt pour la description des mécanismes de composition lexicale productifs en LSFB.

Evolution de la langue La similarité structurelle, que l'on vient d'étudier, entre les formes qui, du point de vue sémantique, désignent tantôt des "substances" tantôt des "accidents", est très productive en LSFB. C'est ainsi, par exemple, que le signe PISCINE de 3.52b résulte de l'utilisation de CIRCULAIRE comme subordonnant, et non comme subordonné à NATATION, comme dans la forme 3.52a.

FIG. 3.52: 'piscine'

	a		b
			
Reg	↕	↕	↕
M	NATATION	CERCLE	PISCINE
	'piscine'		'piscine'

Remarquons que, dans de nombreux cas, le statut de subordonnant syntaxique se marque par une articulation du signe en deux temps, ponctués éventuellement de deux mouvements des lèvres bien démarqués. L'exemple 3.52b en est une illustration, puisque le mouvement circulaire produit par les mains est divisé en deux pulsations, et accompagné de l'articulation de [pi / ssi].

Convention terminologique La mise en relation syntaxique entre le radical subordonnant et ses constituants subordonnés, par le blocage du déterminant sur $\emptyset$, constitue une autre ressource de composition lexicale en LSFB. En faisant précéder une telle relation d'une locution que l'on pourrait gloser par "TU SAIS"⁷⁴, il est possible de créer une sorte de "convention terminologique provisoire", qui remplace un terme lexicalement figé, voire pallie son absence du lexique, ou encore compense le "manque du mot" éprouvé par le locuteur. A titre d'illustration, nous mentionnerons l'énoncé 3.53, où le signeur recourt à la sériation du constituant subordonné de cette structure syntaxique afin de désigner le support sur lequel

⁷⁴La main dominante réalise un bref mouvement de la tempe vers l'avant ; la configuration la plus fréquente est celle d'un index tendu, mais il arrive, comme en 3.53, qu'il y ait anticipation de la configuration du signe suivant.

on place les bijoux pour les exposer ou les photographier⁷⁵. En clôture de la série de descripteurs de TUBE apparaît un classificateur, imbriqué à une copule et à un locus, qui signe la fin de la convention terminologique. Celle-ci est provisoirement rendue équivalente à un radical simple, pour lequel le classificateur CL 50 constitue désormais une proforme.

La relation syntaxique unissant un radical et ses descripteurs est fréquemment exploitée dans la composition et la création lexicale en LSFB. Ce processus n'est cependant pas réductible aux formes dont le signifiant réfère iconiquement à l'objet référé.

FIG. 3.53: 'Tu sais, un tube noir, haut comme ça [il y a]'

					
Reg	↕	↓ _a	↕	↓ _a	↓ _a ↕
M	"TU SAIS"	TUBE	NOIR	HAUT COMME ÇA	CL 50 - CPL _a
	"Tu sais, un tube noir, haut comme ça [il y a]"				

3.5 La copule enclitique

La notion de copule enclitique proposée ici concerne le court mouvement vertical et terminé par un arrêt qui, en association avec un classificateur, est habituellement décrit comme formant le radical des 'verbes de placement'. Elle reçoit la définition d'une composante, non autonome, de l'unité nominale, ce qui s'écartera considérablement du traitement que la classification des 'prédicats classificateurs' qui fait de ce mouvement 'de placement' la racine verbale à laquelle se joint le choix variable du classificateur, au même titre que les radicaux des 'verbes de mouvement'. La notion de copule enclitique permet de décrire ce mouvement de placement tout en tenant compte de trois phénomènes que passe sous silence l'analyse classique des prédicats classificateurs.

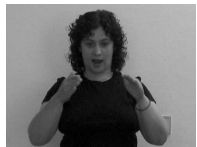
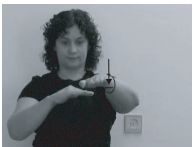
Premièrement, l'analyse parallèle des 'verbes de placement' et des 'verbes de mouvement' ne permet pas de rendre compte des formes dans lesquelles le classificateur n'est accompagné d'aucun mouvement : ni un mouvement continu de déplacement, ni un mouvement sec et tenu de placement. La comparaison des exemples 3.54 et

⁷⁵ Voir au chapitre 4, le commentaire de la page 162.

3.55 invite ainsi à reconnaître l'indépendance du classificateur par rapport à ce mouvement⁷⁶ qui dès lors ne peut être considéré comme un radical.

La comparaison de 3.54 avec 3.55 montre en effet trois occurrences du classificateur 'CL B', solidaire de TABLE, dont les deux premières (en 3.54) sont accompagnées du bref mouvement vertical qui le place dans l'espace, alors que la dernière (en 3.55) apparaît sans aucun mouvement. Dans la dernière image de 3.55, le fragment classificateur solidaire de TABLE se distingue précisément de celui du second constituant (VERRE - CL C) – ainsi que des deux occurrences du classificateur CL B en 3.54 – par le fait qu'il ne s'inscrit dans aucun mouvement. La mise en relation syntaxique des deux termes notés [TABLE ... CL C - CPL_∅] et [VERRE - CL C - CPL], en 3.55 tient précisément à l'opposition entre l'absence et la présence de ce mouvement de placement⁷⁷.

FIG. 3.54: 'Il y a] une table [rouge] et une table [bleue]'

				
Reg	$\downarrow_a \updownarrow$	$\downarrow_a$	$\underline{\downarrow} \searrow_b \updownarrow$	$\searrow_b$
M+	TABLE	CL B - CPL _a	TABLE	CL B - CPL _a
M-			TABLE	CL B - CPL _b
‘Une table-étant-une-surface [rouge] et une table-étant-une-surface [bleue]’ (= ‘Il y a] une table [rouge] et une table [bleue]’)				

En 3.56, le double classificateur '2x CL B', solidaire de CHAISE, apparaît d'abord sans précision de locus (le regard n'installe pas la position des mains dans l'espace) et sans aucun mouvement. Ensuite, juste après, chaque main reprend successivement un classificateur, en lui associant une valeur delocus ('a' puis 'b') et un mouvement de placement, le radical étant réalisé par le choix $\emptyset$. La dernière image permet de remarquer que le mouvement de placement peut être autant ascendant que descendant ; il se caractérise moins par une direction particulière que par sa

⁷⁶Cuxac (1998 et 2000), à propos des formes analogues qu'il traite comme des "locatifs de transferts situationnels", affirme qu'elles sont les seules, en LSF, à ne pas être inscrites dans un mouvement (voir ci-dessus, page 102). Cette position radicalement nouvelle dans le champ de la linguistique des langues signées a le mérite de mettre en lumière une catégorie de faits occultés par la tradition des 'prédicats classificateurs' à cause de la nécessité de voir du mouvement là où il y a prédicat, et donc verbe ; mais cette mise en lumière innovante risque de tomber dans le travers inverse, et de ne pas pouvoir expliquer le mouvement de placement, susceptible pourtant de toucher les "locatifs" dont parle l'auteur.

⁷⁷La description de cette relation sera précisée au chapitre 4, section 4.3.1, page 159 ("Syntagme de localisation").

FIG. 3.55: 'Un verre [est] sur la table'

			
Reg	↕	↕	$\overline{y}$ ↕
M	TABLE	VERRE	(M+ CL $\overline{C}$ - CPL) (M- CL B - CPL $\emptyset$)
'Une table un verre-étant-un-cylindre sur sa surface' (= 'Un verre [est] sur la table')			

composition rythmique : le mouvement lui-même a une durée réduite, mais se trouve encadré de deux tenues plus longues (avant et après le mouvement), dont la dernière est accentuée⁷⁸.

Face à la régularité des alternances entre classificateurs accompagnés et non accompagnés d'un mouvement de placement dans l'espace, la description ne peut maintenir l'hypothèse selon laquelle ce mouvement constituerait le radical, auquel le classificateur serait greffé comme à un support indispensable.

Deuxièmement, le mouvement de placement ne se manifeste pas seulement dans le fragment du classificateur. Il peut se marquer par imbrication avec le radical lui-même (comme dans les exemples de 3.57), avec la préposition (3.58a) ou le déterminant pointé (3.58b), ou encore dans le préfixe "SURGIR-" (3.59) ou l'affixe "-CPL 5B" (3.60). La mise en rapport des exemples 3.54 à 3.60 indique que, au-delà de la variété de ses dénnotations, ce mouvement dit 'de placement' marque une valeur qui ne se confond ni avec le classificateur, ni avec le radical, ni même avec la préposition ou le pointé.

Troisièmement, enfin, l'ensemble constitué par un classificateur et le mouvement de placement ne peut être décrit en parallèle avec l'ensemble que forment un classificateur et un mouvement de déplacement, comme le suggère pourtant l'analyse traditionnelle des prédicats classificateurs : en effet, sans la présence d'un radical (comme HOMME, TABLE, VERRE ou CHAISE, dans les exemples ci-dessus), le

⁷⁸ L'accentuation se manifeste par une forte tension musculaire dans les bras et la tête, souvent accompagnée d'un mouvement des lèvres explosif. Sur l'image vidéo, elle est repérable aisément par un mouvement rebondi des bras et des mains à l'endroit où est placé le classificateur, ainsi que par un mouvement du menton vers le bas qui fait bouger les cheveux.

FIG. 3.56: ‘Quant aux sièges, celui de derrière [est] plus haut que celui de l’avant’

				
Reg M+	↕ CHAISE	↕ 2X CL B	↓ _a ↕ DEVANT	↕ PTÉ _c - CL B - CPL _a ↓
				
Reg M+	↖ ↕ DERRIÈRE	↕ CL B - CPL _b ↑		

⁷⁹Les sièges-deux-surfaces, devant étant-une-surface, derrière étant-une-surface-plus-haut’

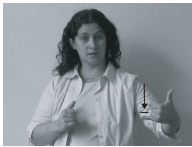
(= ‘Quant aux sièges, celui de derrière [est] plus haut que celui de l’avant’)

classificateur associé à son mouvement de placement ne constitue pas une unité formellement autonome. Par contre, un classificateur inscrit dans un mouvement de déplacement (comme [_aAVANCER_b - CL IIcr] et toutes les verbes du "groupe 2") constitue un segment autonome, un mot au sens glossologique du terme. Soulignons encore que la question de l'autonomie posée ici n'est pas celle de la complétude du sens, mais de la bonne formation de l'énoncé, de sa structure formelle⁷⁹. Si [_aAVANCER_b - CL IIcr] peut entrer en relation syntaxique avec [HOMME], la présence d'un bref mouvement vertical associé à CL IIcr appelle forcément celle d'un choix supplémentaire comme HOMME : il s'agit, dans ce cas, d'une relation nécessaire.

L'hypothèse de l'existence, en LSFB, d'une copule enclitique, fait éclater la classification des prédicats classificateurs, et notamment la catégorie des ‘verbes de mouvement et de placement’. Si ce mouvement de placement se laisse traduire en français (comme en anglais d'ailleurs) par une copule verbale syntaxiquement liée au nom sujet (par exemple, [l'homme] == [y-est]'), le même effet de sens tient, en LSFB, à la composition morphologique d'une seule unité, du type nominal.

⁷⁹Parallèlement, en français, ‘moi’ est, sémantiquement, tout aussi incomplet que ‘je’. Mais, si ‘moi’ est grammatical, ‘je’ ne le devient que par la coprésence d'un radical, d'un mode et d'un temps.

FIG. 3.57: '[Il y a] une table' - 'A côté [il y a] une chaise' - '[Il y a] une fenêtre' - '[Il y a] une armoire étagère'

	a		b	
				
Reg	↓ _a		↘ _a	↑
M	TABLE - CPL _a		PRÉP À CÔTÉ	CHAISE - CPL _a
	'[Il y a] une table'		'A côté [il y a] une chaise'	

	c		d	
				
Reg	↗ _a / ↑		↑	↓ _a / ↑
M	FENÊTRE - CPL _a		ARMOIRE	PLAT - CPL _a
	'[Il y a] une fenêtre'		'[Il y a] une armoire étagère'	

De ce point de vue, la LSFb peut être comparée au turc, qui signifie la copule par une marque suffixée au mot nominal. Par exemple *büyük-tür* ('il/elle est grand(e)'), par opposition à *büyük-ø-ø* == *ev-ler* ('les/des grandes maisons') et à *büyü-mek* ('devenir grand, grandir'), signifie un mot nominal affecté d'une copule enclitique⁸⁰. Ce que le français analyse syntaxiquement comme une relation attributive ([elle est] == [grande]), le turc le signifie morphologiquement par un mot nominal suffixé, non traduisible comme tel en français, sauf à ignorer soit le statut de partiel de la copule ('elle est grande'), soit la valeur de copule elle-même ('grande-elle').

Une difficulté analogue intervient dans la traduction des formes de la LSFb en français. Afin de souligner le statut de partiel nominal de la copule, on a choisi – quand elle était imbriquée au classificateur – de recourir au verbe *être*, nominalisé

⁸⁰ Les exemples turcs, leur analyse, ainsi que l'appellation "copule enclitique" sont repris à Jongen (1993, pp. 115-116). Voir aussi Benveniste (1966, XIII) pour des exemples tirés de nombreuses autres langues.

FIG. 3.58: ‘Devant, [il y a] une cheminée’ - ‘[Il y a] un nid [il y a]’

	a			
				
Reg	↓ _b		↑↓	
M	^a PRÉP DEVANT - CPL _b		CHEMINÉE	
	‘[Il y a] devant une cheminée’ (= ‘Devant, [il y a] une cheminée’)			

	b		
			
Reg	↑ _a	↑↓	↑ _a
M	IL-Y-A	NID	PTÉ - CPL _a
	‘[Il y a] un nid [il y a]’		

sous la forme du participe présent, et graphiquement solidarisé, par des tirets, aux autres valeurs du nom. Ainsi, dans l'exemple 3.54 (page 129), [TABLE - CL B - CPL_a] est devenu dans la traduction "une-table-étant-une-surface". Quand la copule est dénotée ailleurs que dans le classificateur, d'autres options de traduction sont prises, pour éviter de rendre trop obscur ce qui est conçu pour éclairer le lecteur.

La reconnaissance de la ‘copule enclitique’ offre aussi la possibilité d'intégrer avec cohérence, et dans un outil descriptif très économique, des observations variées, apparemment hétérogènes, faites par des auteurs étudiant d'autres langues des signes : la DSL, la SSL et la LSF.

D'abord, elle permet de relire les remarques d'Engberg-Pedersen (1993, p. 123) sur les "verbes locatifs statiques et la particule" ("The stative locative verb and the particle"). L'auteure décrit deux formes, glosées BE-AT et LOC : la première "est utilisée pour asserter la localisation d'une entité en un emplacement", et la

FIG. 3.59: ' [Surgit]-un-oiseau avance'

			
Reg	$a \swarrow$	$a \swarrow$	$a \swarrow$
M	SURGIR- a	OISEAU	a AVANCER c
	' [Surgit]-un-oiseau avance'		

FIG. 3.60: ' [Il y a] une cheminée' - ' [Il y a] un chauffage'

		a 		b 		
Reg	$\updownarrow$	$\updownarrow$	$\updownarrow$	$\downarrow a$		$\downarrow a$
M	CHEMINÉE		2X CPL 5B	CHAUFFAGE a	(PTÉ a)	(CPL 5B a)
	' [Il y a] une cheminée'			' [Il y a] un chauffage'		

seconde "semble fonctionner comme une particule reliant deux noms"⁸¹. Ces deux formes trouvent une explication unifiée dès lors que la description morphologique se passe des considérations sémantiques. L'on y retrouve deux marques différentes de la copule enclitique nominale, non distinctes, du point de vue morphologique, de la marque par imbrication au classificateur : BE-AT représente l'imbrication de la copule au pointé (l'auteure précise que cette forme est réalisée par un pointé de l'index suivi d'une tenue, d'un rebond et d'une seconde tenue ; nous en avons parlé en termes d'accentuation⁸²) et LOC semble correspondre au suffixe -CPL 5B. Non seulement il n'y a plus de raison morphologique de poser entre elles une frontière oppositive, mais leur description s'intègre aussi à celle des "verbes de placement"

⁸¹ Nous traduisons.

⁸² Voir page 130 et note 78.

que, dans la ligne de la tradition anglo-américaine, l'auteure associe aux "verbes de mouvement"⁸³ : dans tous ces cas, on a affaire à des noms, tels que définis ci-dessus (page 72), modifiés par la valeur enclitique de la copule.

Ensuite, cette hypothèse donne aussi une justification morphologique à la distinction que fait Cuxac (2000) entre les locatifs et les actions de transfert situationnel. Dans notre analyse, les premiers relèvent du type nominal, alors que les seconds répondent aux caractéristiques du type verbal.

Enfin, elle rejoint les propos de Cuxac (2000) et de Bergman et Wallin (2003) sur le caractère nominal de certains classificateurs. Cuxac désigne par "pseudo-transferts personnels" les transferts personnels qui s'insèrent dans une énumération de descripteurs caractérisant un actant. Par exemple, le transfert "tenir, en position assise, les rênes d'un cheval" peut être utilisé pour signifier "cocher", c'est-à-dire "celui qui tient les rênes" (Cuxac, 2000, pp. 57-58). La proposition de Bergman et Wallin est en fait tout à fait comparable à celle de Cuxac, même si elle s'inscrit dans le débat de la tradition des "prédicats classificateurs", de laquelle Cuxac se détache. Les auteurs remarquent en effet, en langue des signes suédoise, l'utilisation de formes associées aux verbes de placement et de mouvement, mais dont la fonction est davantage celle de modificateurs nominaux que celle de prédicats. Ces "modificateurs" apparaissent typiquement dans les récits pour identifier l'un des protagonistes. Bergman et Wallin décrivent notamment la forme RIFLE-HOLDER ('porteur de fusil'), qui n'est ni le nom SOLDIER ('soldat'), ni le verbe-prédicat HOLD-A-RIFLE ('tenir un fusil'), mais une désignation du personnage du soldat après que celui-ci a été présenté avec son fusil. La reconnaissance de la valeur morphologique de la copule enclitique fait des classificateurs nominaux des phénomènes non exceptionnels et non spécifiques à la SSL (alors que Bergman et Wallin sont les seuls à en traiter). En outre, elle permet d'expliquer les "pseudo-transferts personnels" de Cuxac et les "modificateurs" de Bergman et Wallin – formes très productives en LSFB également – en termes de processus dérivationnel.

La valeur de copule enclitique a un statut morphologique particulier, en LSFB. En effet, elle entre uniquement dans la composition des noms : c'est-à-dire des unités qui n'admettent qu'un seul locus et dont le classificateur se dénote dans un fragment disjoint du radical. En outre, sa présence au sein d'une unité exclut la présence solidaire de la valeur d'accompli. L'observation de cette exclusion (copule *vs.* accompli) indique que ces deux valeurs définissent deux types d'unités. Si la copule enclitique est une valeur définitoire du type nominal, l'accompli caractérise le type verbal.

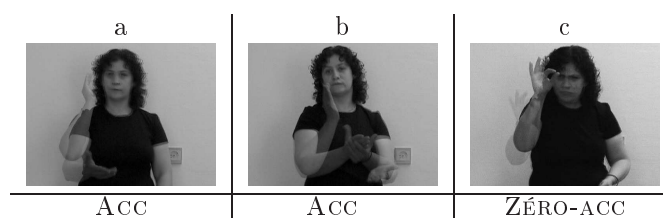
⁸³Engberg-Pedersen classe ces formes dans une catégorie des "verbes polymorphémiques". Cette appellation sera commentée ci-dessous (page 144).

3.6 L'aspect 'accompli'

La valeur d'accompli s'identifie facilement grâce à la stabilité de sa dénotation. Elle est marquée, en effet, par un signe spécifique réalisé soit par la main dominante seule, comme l'illustre l'image 3.61a, soit par les deux mains, comme en 3.61b.

Ce marqueur, dans ses deux réalisations, a une apparence similaire à celle des signes FIN et FINIR. Cependant, il se distingue d'eux par le fait qu'il peut modifier une unité en s'y insérant comme partiel. Il s'identifie aussi par la particularité de sa forme négative : il s'agit du signe illustré en 3.61c et noté "ZÉRO-ACC", et non de FIN - NÉG ou de FINIR - NÉG, qui sont réalisés par l'association d'un mouvement latéral de la tête à l'articulation manuelle de FIN et FINIR⁸⁴.

FIG. 3.61: 'Accompli' - 'Zéro-accompli'



Tous les verbes, à un ou à deux loci, admettent l'alternance entre la présence et l'absence de la valeur d'accompli. REMBOURSER, en 3.62, représente le groupe 1 ; DONNER, en 3.63, le groupe 2 ; VOIR, en 3.64, le groupe 3 ; et MANGER, en 3.65, le groupe 4. La dénotation de l'accompli est variable, quelque soit le groupe auquel appartient le verbe : le marqueur (à la forme affirmative comme à la forme négative) peut tout autant être antéposé que postposé au radical.

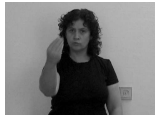
Par contre, un énoncé comme 3.66, où l'accompli s'insère dans une unité nominale, est qualifié d'agrammatical par les informateurs. Pour rendre grammaticale une construction de ce type, il faut y insérer une forme verbale, comme MOURIR, en 3.67. Dans ce cas, ce n'est donc plus LAPIN qui est modifié par la valeur d'accompli, mais bien MOURIR, avec lequel il entre en relation syntaxique. La valeur d'accompli est incompatible avec la morphologie du nom.

⁸⁴ Meir (1999) étudie un marqueur similaire en langue des signes d'Israël (ISL), "ZERO 'not yet'", qui est l'équivalent négatif, dans cette langue, du marqueur de parfait "ALREADY". Notons qu'au mouvement rectiligne et répété du signe de l'ISL correspond un mouvement circulaire anti-horlogique en LSFB.

FIG. 3.62: ‘Il m’a remboursée’

			
Reg	↕	↕	↕
M	₃ REMBOURSER ₁	ACC _	ARGENT
	‘Il m’a remboursée’		

FIG. 3.63: ‘Je le lui ai donné, à la vieille dame!’

					
Reg	↕	↕	↕	↕	↕
M	_c DONNER ₃	PERS ₁	ACC	MADAME	VIEILLE _a
	‘Je le lui ai donné, à la vieille dame!’				

3.7 Deux opérations de dérivation

Remarquer que les deux valeurs que sont la copule enclitique et l’aspect accompli définissent respectivement le type nominal et le type verbal, c’est aussi reconnaître qu’elles ont un pouvoir dérivationnel : elles sont susceptibles de faire passer une unité d’un type à un autre.

3.7.1 Nominalisation du verbe par la copule

L’exemple 3.68 contient deux occurrences de la nominalisation d’un verbe par l’effet d’une copule enclitique : [PENCHER-TÊTE - CPL] et [BAISSER-CASQUETTE] - CPL]. Celle-ci se marque par la tension du mouvement des mains et le long arrêt à la finale : une forte accentuation frappe la fin du mouvement. La comparaison entre les formes nominalisées de 3.68 et leurs équivalents verbaux, c’est-à-dire non affectés par la copule enclitique, montre clairement l’influence de la copule sur la structure rythmique du signifiant de l’unité. Le mouvement descendant du verbe

FIG. 3.64: '[Je] l'ai vu' - 'Je ne l'ai pas vu'

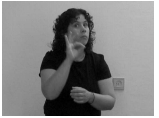
	a			b	
					
Reg					
M					
	PERS ₁	VOIR	ACC	[PERS ₁] VOIR	ZÉRO-ACC
	'[Je] l'ai vu'			'Je ne l'ai pas vu'	

FIG. 3.65: '[J'ai] faim! Je n'ai pas mangé avant'

					
Reg					
M					
	FAIM	AVANT	PERS ₁	ZÉRO-ACC	MANGER
	'[J'ai] faim! Je n'ai pas mangé avant'				

PENCHER-TÊTE ('il penche la tête') occupe 15 images, suivies de 2 images de tenues à la finale. A l'inverse, le mouvement descendant de la forme nominalisée PENCHER-TÊTE - CPL ('tête-penchée') n'occupe que 2 images, mais est suivi d'une tenue de 10 images à la finale (c'est-à-dire dans la position illustrée par la deuxième image de 3.68). Cette longue tenue s'accompagne d'un mouvement de rebondi de tout le buste, lié à la tension musculaire qui caractérise l'accentuation.

Ces deux formes fonctionnent, dans cet énoncé, comme deux adjectifs (voir page 124) pour le nom [HOMME] : elles sont bloquées sur l'effacement de tout déterminant, corrélatif à la liberté du déterminant dans le nom qu'elles qualifient⁸⁵.

Ce processus de nominalisation est particulièrement utilisé dans les récits impliquant plusieurs protagonistes, ou dans les longues descriptions : dans le premier cas, les formes nominalisées servent à désigner anaphoriquement les personnages

⁸⁵ La contrainte d'adjectivation se combine avec la répétition du choix de locus d'un terme à l'autre, ce qui caractérise la relation syntaxique "épithète" (voir le chapitre 4, page 161).

FIG. 3.66: *‘Le lapin-accompli’

		
*		
Reg	$\searrow a $	$\searrow a $
M	LAPIN	ACC
	*‘Le lapin-accompli’	

FIG. 3.67: ‘Le lapin est mort’

				
Reg	$\updownarrow$	$\searrow a \updownarrow$	$\searrow a$	$\searrow a$
M	LAPIN	PTÉ _a	MOURIR	ACC
	‘Le lapin est mort’			

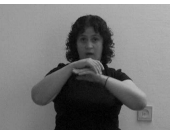
et, dans le second cas, elles jouent le rôle d’un point de repère pour la construction des références de pseudo-deixis⁸⁶.

L’exemple 3.12, page 86, montre la référence à l’un des personnages du récit (l’infirmière stagiaire) par la nominalisation du verbe DÉPLACER en DÉPLACER - CL 5B - CPL. La nominalisation a pour effet, dans ce cas, d’annuler le mouvement du verbe et le marquage de ses loci. Réalisée à la main dominée, cette forme dérivée du verbe réfère anaphoriquement au sujet de AVANCER, qui est réalisé en symposition par la main dominante.

Le même principe est à l’œuvre dans un récit illustré par extraits en 3.69. Il s’agit de la description détaillée d’une voiture, dans laquelle le signeur prend comme point de repère la position du conducteur. La forme nominalisée du verbe CONDUIRE apparaît trois fois, avant que le verbe lui-même apparaisse à la fin de la description. Dans ces trois occurrences (a, b et c), le mouvement répété caractéristique du verbe

⁸⁶Voir le chapitre 1, section 1.3.3.

FIG. 3.68: ‘Un homme tête-penchée et casquette-baissée’

				
Reg	↕		↕	
M	HOMME	PENCHER-TÊTE - CPL	AVEC	BAISSE-[CASQUETTE] - CPL
	‘Un homme tête-penchée et casquette-baissée’			

CONDUIRE est réduit à un bref accent (10 à 12 images vidéo pour a et c ; seulement 3 images pour b qui n’est qu’un rappel de la forme précédente, enchainé avec la suite) accompagné d’une explosion des joues et des lèvres. Et la troisième occurrence (c) précède une description du tableau de bord (chauffage, boîte à gants), pendant laquelle la main dominée maintient la nominalisation de CONDUIRE, de manière statique. La forme verbale (3.69d) contraste avec ses dérivées par la répétition du mouvement typique du verbe (le tout dure 22 images) et par un regard tourné vers l’extérieur, caractéristique de la neutralisation personnelle du verbe.

La différence de statut entre la forme verbale et les dérivés nominaux de CONDUIRE est clairement ressentie par l’informatrice : les trois nominalisations ne renvoient pas au rôle ou à l’action du conducteur, mais seulement au point de repère que constitue la place d’un conducteur fictif pour la description de la voiture.

Les "pseudo-transferts personnels" de Cuxac (2000), ainsi que les "modificateurs" de Bergman et Wallin (2003), sont à rapprocher de ces verbes nominalisés par inclusion de la copule enclitique.

3.7.2 Verbalisation du nom par l’accompli

Des radicaux comme VACANCES, RENDEZ-VOUS ou DATE, régulièrement associés aux valeurs morphologiques caractéristiques du type nominal, se rencontrent aussi dans la coprésence de la valeur d’accompli, qui détermine alors leur appartenance au type verbal. Ainsi, par ce processus de dérivation, la LSFB produit les couples VACANCES-NOM ~ VACANCES-VERBE, RENDEZ-VOUS-NOM ~ RENDEZ-VOUS-VERBE (voir 3.70) et DATE-NOM ~ DATE-VERBE. La traduction française ne peut rendre cette alternance que par l’ajout d’un verbe : ‘vacances’ – ‘avoir/prendre des vacances’, ‘rendez-vous’ – ‘avoir/prendre rendez-vous’ ou ‘date’ – ‘fixer une date’. C’est-à-dire qu’elle trahit l’équivalence quantitative de la LSFB qui, d’une forme à l’autre, dit toujours un et un seul mot.

FIG. 3.69: ‘Par rapport à celui-qui-conduit [description des sièges]’ - ‘Par rapport à celui-qui-conduit [le chauffage]-à-tirer, [la boîte à gants] une étagère’ - ‘On conduit’

	a		b	
				
Reg	↕		↕	
M	CONDUIRE - CPL	[description des sièges]	CONDUIRE - CPL	
	'Par rapport à celui-qui-conduit [description des sièges]'			

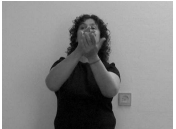
	c		d	
				
Reg	↕	↕	$\swarrow_a$	
M	CONDUIRE - CPL	[... CHAUFFAGE] TIRER - CPL	[... ARMOIRE] PLAT _a	CONDUIRE _{TP}
	'Par rapport à celui-qui-conduit [le chauffage]-à-tirer [la boîte à gants] une étagère '			'on conduit'

FIG. 3.70: ‘Tu sais que tu as pris un rendez-vous!’

					
Reg	↕	↕	↕	↕	↕
M	SAVOIR	PERS ₂	RENDEZ-VOUS	ACC	PTÉ _a !
	‘Tu sais tu as rendez-vous-accompli là!’ (= ‘Tu sais que tu as pris un rendez-vous!’)				

Le principe de la verbalisation du nom par la valeur d’accompli est exploité syntaxiquement dans une structure que l’on pourrait appeler "temporelle". Cette structure met en relation deux verbes, dont l’un, antéposé, est bloqué sur l’aspect accompli, et l’autre, postposé, sur l’effacement de l’accompli ($\emptyset$). Dans l’exemple 3.71, le constituant antéposé est le produit d’une verbalisation de TROUBLE.

FIG. 3.71: ‘Quand les troubles seront terminés en Egypte, j’irai [là] en vacances’

				
Reg	↕	↕	↕	
M	EGYPTE	ACC	TROUBLE	
				
Reg	↕	↕	↕	↕
M	APRÈS	PERS ₁	₁ AVANCER - CL ⊢	VACANCES
	‘En Egypte les troubles-accomplis, j’irai en vacances’ (= ‘Quand les troubles seront terminés en Egypte, j’irai [là] en vacances’)			

Ces deux cas de dérivation, loin d’épuiser la description de la LSFB en ce domaine, font ressentir le caractère dynamique de l’opération morphologique. Ils sont aussi l’occasion d’éprouver la force explicative du modèle glossologique, et l’économie de son appareil théorique : les notions d’autonomie et d’identité, avec le principe de leur double articulation, suffisent pour définir l’opposition des deux types nominal et verbal, et pour décrire la productivité du passage de l’un à l’autre, sans la confondre avec celle qu’offre la dynamique langagière inverse, à savoir l’opération de complémentarisation syntaxique.

3.8 Conclusion

La morphologie, dans ce chapitre, a été envisagée comme une opération formelle : celle de la variation au sein de l’unité, définie comme l’élément minimal que l’on peut dire grammaticalement. N’ont donc été épinglées comme valeurs morphologiques que des variations : aucune donnée empiriquement observable, mais seulement des rapports entre les formes.

Le locus n’a donc pas été défini comme une portion d’espace. Mais on a considéré qu’une opposition de loci (comme opposition de sèmes) se dénote tantôt par une opposition d’emplacements, tantôt par une opposition de l’orientation des mains, l’une et l’autre étant soutenues par une différence de direction du regard. Et l’ensemble des indices (mains et regard) définitoires de la valeur de locus s’oppose à

l'ensemble de ceux qui marquent la valeur de personne, malgré l'homophonie partielle qui peut caractériser ces deux catégories morphologiques. Un signe pointé en un emplacement peut en effet participer à la marque d'une valeur de locus, si le regard qui l'accompagne n'est pas adressé et prend la même direction que la main ; mais le même signe pointé au même emplacement peut aussi participer à la marque d'une valeur de personne, si le regard qui l'accompagne est adressé au 'tu'⁸⁷.

De manière analogue, le classificateur n'a pas été traité comme une configuration de la main porteuse de sens, mais comme une valeur oppositive constitutive de certaines unités, et dénotée soit au sein du radical, soit dans un affixe disjoint de celui-ci. L'opposition entre deux classificateurs se manifeste par l'opposition des configurations prises par une main ou par les deux ensemble. Ce ne sont pas ses propriétés (iconiques par exemple) qui permettent de déterminer le statut de la configuration : classificateur ou non ; c'est la possibilité de faire varier la configuration d'une forme, toutes les autres caractéristiques restant par ailleurs inchangées, qui révèle l'existence d'une valeur sémique, que l'on a proposé d'appeler "classificateur", en référence à la terminologie, certes controversée, mais en tous cas la plus diffusée⁸⁸.

Les valeurs de copule et d'aspect accompli présentent la particularité d'être exclusives l'une de l'autre au sein de l'unité. La seconde a une dénotation assez stable, dans un choix entre trois affixes allomorphes, dont la position relative par rapport aux autres fragments de marque est très libre. La première, c'est-à-dire la copule, se dénote tantôt par imbrication avec le radical ou le classificateur, tantôt dans un préfixe ou un suffixe spécifique. Ce sont les propriétés du mouvement du signe qu'elle modifie : par rapport à une forme à la copule $\emptyset$, elle suscite soit l'ajout d'un mouvement bref, tendu et accentué, soit l'accentuation ou la neutralisation du mouvement par laquelle les articulateurs deviennent significativement statiques.

Notre analyse morphologique, et notamment la définition du classificateur et la reconnaissance d'une copule enclitique en LSFB constitue une proposition originale, dans le champ de la linguistique des langues signées. Elle aboutit à deux différences essentielles par rapport aux typologies des prédicats classificateurs et des structures de grande iconicité présentées en 3.4.1 et 3.4.1 ; et elle offre un fondement à la distinction entre le type nominal et le type verbal en LSFB.

L'identification d'une valeur de copule et de son statut d'enclitique, sous la variété de ses manifestations, rend intenable l'analyse traditionnelle des "verbes de mouvement et de placement". En effet, la comparaison entre le mouvement de placement (décrit comme constituant le radical des verbes du même nom) et celui des "verbes de mouvement", ne résiste pas au critère de l'analyse segmentale : le bref mouvement suivi d'une tenue ne constitue pas, avec le classificateur, un ensemble autonome. Le choix simultané d'un radical comme HOMME, FEMME, TABLE, VOITURE, etc. est nécessaire. Ce mouvement de placement n'a donc pas le même statut que le radical des verbes comme AVANCER, VERSER, GRIMPER, MARCHER, etc. En

⁸⁷Voir 1.2.

⁸⁸Voir déjà la page 97 et la note 37.

outre, ce mouvement de placement dénote une valeur significative même en dehors du fragment du classificateur : il peut toucher aussi le radical, le pointé, la préposition, ou encore se réaliser dans un préfixe (SURGIR-) ou dans un suffixe (-CPL 5B) spécifique. Et inversement, le classificateur peut n'être lié à aucun mouvement : ni de déplacement, ni de placement. Ces observations conduisent donc à distinguer des formes comme [_aAVANCER_b - CL IIcr] d'une part, et [HOMME - CL IIcr - CPL_a] d'autre part.

La deuxième différence tient à l'exclusion des "spécificateurs-" ou "transferts de taille et de forme" de la catégorie des classificateurs. Il est apparu que ces éléments ne partagent pas avec les classificateurs le statut de fragment d'unité et que, outre leurs caractéristiques iconiques, rien ne les distingue de formes comme TÉLÉVISION, TABLE, ARMOIRE, GRAND, etc. L'effet de sens qualificatif que l'on y ressent dépend moins de la particularité de leur signifiant que du rôle de constituant complémentaire et subordonné qu'ils peuvent avoir en syntaxe ; et cet effet de sens ne constitue d'ailleurs pas un critère suffisant, puisqu'il disparaît dès lors que ces formes ne sont plus subordonnées, mais subordonnantes pour un autre constituant.

L'hypothèse de la copule enclitique, qui impose donc le réaménagement des typologies traditionnelles consacrées aux classificateurs et aux transferts, amène aussi à reconnaître l'opposition entre deux types morphologiques en LSFB. Le choix de la copule, au même titre que celui de l'accompli, se révèle avoir un statut dérivationnel. Autrement dit, l'ensemble des choix solidaires à celui de la copule, au sein de l'unité, se distingue de l'ensemble des choix solidaires de l'accompli : deux catégories de mots s'en trouvent établies. Il a été proposé de désigner cette opposition par les appellations classiques de "nom" et de "verbe", sans pour autant l'embarrasser de quelque élément de définition (d'ordre sémantique) traditionnellement associé à ces notions. La seule justification de l'opposition verbo-nominale provient de l'articulation de l'ensemble des caractéristiques morphologiques repérées en LSFB. En conséquence, il n'est évidemment pas étonnant de constater que les formes que la LSFB analyse comme verbales ou nominales ne correspondent pas aux formes sémantiquement ou traductivement équivalentes en français ; et ce qu'une langue exprime par une dérivation, c'est-à-dire le passage d'un type morphologique à l'autre, l'autre langue peut tout autant le dire par une flexion ou par le recours à la syntaxe.

Au terme de la description, la notion de classificateur se trouve redéfinie comme une composante de l'unité, tant nominale que verbale. Elle constitue une valeur définitoire du nom, même si sa réalisation peut se faire sous la figure d'un $\emptyset$. Au sein du verbe, sa présence est possible, mais non centrale : la présence ou non du choix de classificateur, ainsi que la sous-catégorie des classificateurs possibles, permettent de repérer des sous-ensembles de verbes. Mais quel que soit le type de mot que l'on étudie, on se trouve toujours devant des unités composées de la solidarité de plusieurs choix. Le qualificatif de "polymorphémique" qu'Engberg-Pedersen (1993) utilise pour désigner une catégorie de verbes s'applique en fait à toutes les unités auxquelles ce chapitre a été consacré.

Chapitre 4

Eléments de syntaxe

*Il y a défaut d'analogie entre la langue et toute chose humaine
pour deux raisons : 1. La nullité interne des signes.
- 2. La faculté de notre esprit à s'attacher à un terme en soi nul.*
(F. de Saussure)

La syntaxe constitue l'opération exactement inverse de celle de la morphologie. Elle consiste non plus à reclasser la différence sur l'appui de la permanence du mot, mais à redistribuer les frontières des mots en réduisant leur autonomie par des contraintes communes ou bilatérales : d'unités autonomes, ils deviennent constituants complémentaires. Ce chapitre montrera la variété des modalités par lesquelles le principe de la mise en rapport syntaxique est susceptible de se réaliser, en proposant une typologie des restrictions syntaxiques. Les modalités de l'accord, de la factorisation, de la rection et de l'anaphore syntaxique seront différenciées l'une de l'autre, et définies comme productrices de quatre types d'évidement syntaxique. L'anaphore syntaxique se trouvera dès lors spécifiée au sein du principe général de la syntaxe.

L'établissement de cette typologie sera l'occasion d'éprouver que le même principe de la complémentarisation formelle est identifiable au-delà de la particularité (socio-historique) des langues dans lesquelles il prend forme. Les structures syntaxiques étudiées en LSFB seront mises en rapport avec quelques exemples de constructions françaises, avec lesquelles pourtant elles ne coïncident ni par leur marque dénotative, ni par l'effet de sens qu'elles produisent. C'est la constance de l'opération syntaxique et de ses modalités de réalisation qui ordonnera la comparaison des deux langues et de leurs particularismes.

4.1 Le syntagme et non la phrase

La notion de phrase, dont le succès actuel est lié celui de la grammaire générative, est une reprise par les grammairiens du concept logique de proposition. Elle désigne le rapport logique d'une séquence de mots, organisée en deux termes : ce dont on parle (le sujet logique) et ce qu'on en dit (le propos ou le prédicat logique). Les mots

ainsi *dé-terminés* peuvent par ailleurs entrer ou non dans des relations syntaxiques. Ce postulat de l'assimilation entre organisation prédicative et structure syntaxique se trouve visuellement représenté dans les arbres de la grammaire générative : la phrase y est la racine, et les deux catégories syntaxiques qui la composent sont le groupe nominal, qui occupe la fonction du sujet logique, et le groupe verbal, dont la fonction est celle du prédicat de la phrase. Chacun de ces groupes est susceptible d'inclure des relations syntaxiques : par exemple, un groupe nominal interne au groupe verbal a la fonction d'un complément d'objet. La notion de phrase tend donc à recouvrir à la fois la cohérence logique d'une prédication et la cohésion formelle d'un syntagme.

Pourtant, les critères définitoires de la prédication et du syntagme ne sont pas réductibles l'un à l'autre. La prédication repose sur la coupe informative qui sépare ce dont on parle et ce qu'on en dit¹. La cohérence du syntagme, par contre, s'éprouve indépendamment de tout critère de sens : non pas par le jugement prédictif, mais par le jugement de grammaticalité, qui porte exclusivement sur la forme des énoncés. L'aphasiologie confirme d'ailleurs la distinction de ces deux ordres : les patients aphasiques de Wernicke et aphasiques de Broca, tout en présentant des troubles de la syntaxe, restent capables de prédication.

Le souci de dégager l'organisation proprement grammaticale de la syntaxe impose donc de débarrasser la description de la notion de phrase. C'est le choix que posent, par exemple, Blanche-Benveniste *et al.* (1984) dans leur *approche pronominale* appliquée à l'analyse syntaxique du français. La description syntaxique y est fondée sur le "verbe construit", c'est-à-dire le verbe pourvu de ses éléments adjacents nécessaires pour faire un énoncé. Par exemple, "je l'en persuade" est un verbe construit, il constitue une "unité syntaxique première" (*op. cit.*, p. 35) : "persuader" et certains de ses indices de construction "je", "le", "en"². Dans ce cadre, la syntaxe fondamentale est celle du verbe ; les autres domaines syntaxiques (syntaxe des phrases nominales, syntaxe substantivale, adjectivale, prépositionnelle, etc.) sont considérés comme relevant d'une grammaire qui leur est spécifique (*op. cit.*, pp. 25-26).

Plus récemment, c'est encore sur la distinction des domaines du verbe et de la phrase que Blanche-Benveniste (2002) fonde la distinction entre syntaxe et macrosyntaxe. La syntaxe serait le domaine des relations de rection établies par le verbe, qu'il est possible de décrire au moyen de règles de dépendance, et qui sont mor-

¹ La structure informative de la prédication doit elle-même être distinguée d'une autre organisation du sens qui sépare le thème (l'information posée comme ancienne, antérieure à l'énoncé), aussi appelé "sujet psychologique" (Wilmet, 2003, p. 497) et le rhème (l'information nouvelle apportée par l'énoncé). Les deux termes de la prédication logique, appelés ici "sujet logique" et "prédicat logique", reçoivent des appellations très variées d'un auteur à l'autre ; notamment, il arrive qu'ils soient désignés par le couple "thème/rhème". Voir à ce sujet Wilmet (2003, pp. 494-497).

² En termes glossologiques, "je l'en persuade" serait aussi considéré comme une unité ; la relation entre le lexème verbal et les autres valeurs serait décrite comme une relation de solidarité. Mais il ne s'agirait pas d'une "unité syntaxique première", comme c'est le cas chez Blanche-Benveniste *et al.* ; et son critère d'existence ne serait pas le fait qu'il constitue un énoncé, mais qu'il est formellement autonome.

phologiquement contrôlables par les clitiques, notamment. La macro-syntaxe, elle, serait le domaine des compléments qui ne sont pas régis par le verbe, mais qui lui sont associés.

La description syntaxique proposée ci-dessous partage avec les travaux de Blanche-Benveniste (2002) et Blanche-Benveniste *et al.* (1984) le fait qu'elle se passe de la notion logico-grammaticale de phrase. Seuls des critères formels interviendront dans la description. La mesure de départ ne sera donc pas celle de la phrase, comme tout³, mais plutôt celle de l'unité, comme constituant minimal. Cependant, en accord avec la définition qu'en propose la glossologie, la syntaxe sera étendue au-delà du contexte verbal, et elle sera envisagée comme un rapport réciproque plutôt que comme une relation de dépendance entre un élément premier et ses compléments.

La syntaxe, en tant qu'articulation des deux axes de la grammaticalité (identification et segmentation), sera définie comme une opération de complémentarisation des mots. Par rapport à la pure juxtaposition d'unités autonomes, l'identification ajoute la possibilité d'un rapport supplémentaire, qui identifie la multiplicité. C'est dire que la syntaxe présuppose la coprésence d'au moins deux segments. Et que ceux-ci ne comptent pas seulement pour deux unités (ce qui serait le produit de la seule segmentation), mais pour deux constituants rendus solidaires par le rapport syntaxique. La syntaxe, dès lors, n'existe dans aucun des segments pris pour lui-même, mais seulement dans leur rapport mutuel. Et ce rapport, qui est le fait de l'articulation de l'identification à la segmentation, consiste en une limitation réciproque de la variabilité de chaque constituant et, dès lors, de son autonomie.

Le phénomène de l'accord permettra d'illustrer ce principe d'un exemple simple en français. Du point de vue segmental, [pour-les-loups] et [ø-la-blanche] constituent deux unités. Au sein de chacune d'elle, notre capacité d'identification reconnaît la solidarité de différents choix, variables indépendamment les uns des autres : les choix 'pour' et 'ø', dont l'alternance possible crée la catégorie de la préposition, le choix du déterminant défini, du genre (alternance possible entre le 'masculin' et le 'féminin'), du nombre (variation libre entre 'singulier' et 'pluriel') et du lexème (en l'occurrence, 'loup' ou 'blanc'). Dire "pour les loups, la blanche", c'est juxtaposer deux segments, sans aucune réduction de liberté de l'un ou de l'autre. Grammaticalement parlant, cette juxtaposition est équivalente à "pour le loup, avec la blanche", "pour le loup, le blanc", "les blanches, pour le loup", "avec cette louve, les blancs", etc. ; dans tous les cas, on compte deux unités dont la composition interne est celle du type nominal.

Par ailleurs, dire "pour les loups blancs", ou "avec la louve blanche", c'est donner à chacun de ces segments un autre statut que simplement celui de supplémentaire par rapport à l'autre. Sans cesser d'être dénombrables, les deux mots nominaux sont simultanément identifiés partiellement l'un à l'autre par la réduction mutuelle de certaines de leurs libertés. L'agrammaticalité de "*pour les loups blanche" ou

³"Nous définirons la phrase comme le domaine maximal dans lequel s'exerce le pouvoir constructeur du verbe [...]." (Melis, 1983, p. 14).

de "**pour la louve blancs*" indique que la complémentarité des deux constituants repose sur la limitation de la variabilité de leur genre et de leur nombre. Le choix du masculin dans l'un est corrélé à l'impossibilité de choisir le féminin dans l'autre; le choix du singulier dans l'un implique l'impossibilité de choisir le pluriel dans l'autre. Le rapport syntaxique est le fait de la réciprocité, autrement dit de la corrélation de ces choix. Il réorganise la multiplicité des segments en une mutualité de constituants : on passe de

$$[\text{pour-les-loups}] + [\text{\textit{\textemptyset}-la-blanche}] \text{ à } ([\text{pour-les-loups}] == [\text{\textit{\textemptyset}-blancs}]) \text{ ou } ([\text{avec-la-louve}] == [\text{\textit{\textemptyset}-blanche}]).$$

La réduction réciproque des variations de genre et de nombre n'est pas la seule contrainte qui définit le rapport entre ces deux constituants⁴. Mais elle permet déjà de souligner que le syntagme est un rapport entre les deux termes et qu'aucun de ceux-ci n'est déterminé par la relation syntaxique avant l'autre. L'on ne considérera donc pas que l'un des segments s'adjoit un complément, auquel il impose des contraintes de dépendance, mais que l'un et l'autre définissent une structure de dépendance bilatérale. Dans la notation présentée ci-dessus, ce sont les signes " $==$ " et " $()$ " qui représentent la syntaxe, c'est-à-dire la mutuelle dépendance qui redistribue les frontières des mots en les faisant entrer dans un "parenthésage" que l'on ne saurait réduire à l'un ou à l'autre des termes coprésents.

La syntaxe, ici, ne sera donc définie ni comme l'organisation hiérarchisée et ordonnée des constituants à l'intérieur du cadre de la phrase⁵, ni comme la relation de dépendance (décrite, depuis Tesnière, en termes de "valence") par laquelle le verbe régit ses compléments. Elle sera envisagée comme une opération de mise en rapport mutuel de segments (nominaux et/ou verbaux), selon le principe de la réduction solidaire de leur variabilité. Identifier un rapport syntaxique, ce sera donc éprouver cette résistance qui s'impose à la liberté de ses constituants. La description syntaxique ne cherchera pas, dans l'observation de la matérialité de l'énoncé, les indices univoques de la présence de telle ou telle relation : en tant que rapport formel, le syntagme ne s'observe pas (dans l'exemple précédent, la relation syntaxique n'est identifiable ni par le choix de "les" ni par celui de "la"), mais s'éprouve négativement (c'est l'impossibilité de choisir simultanément "les loups" et "blanche", ou "la louve" et "blancs" qui détermine la cohérence formelle des deux mots).

La syntaxe, comme opération de complémentarisation grammaticale, se réalise dans une diversité de modalités, que l'on essayera de caractériser ci-dessous. La figure de l'accord, déjà brièvement commentée, ne constitue qu'un type de contrainte syntaxique parmi d'autres. La complémentarisation formelle peut aussi opérer par factorisation, rection ou anaphore; trois modalités qui, avec l'accord, seront exposées à partir de structures de la LSFB, puis illustrées par quelques exemples fran-

⁴ La relation dite d'épithète qui complémentarise deux mots nominaux, en français, impose aussi la réduction par rection des choix de préposition et de déterminant dans le second terme : "*pour les loups avec ces blancs*", ou "*avec le loup pour le blanc*" sont des structures étrangères au syntagme épithète.

⁵ Les concepts de hiérarchisation et d'ordonnancement renvoient respectivement aux relations de dominance et de précédence qu'étudie la grammaire générative.

çais⁶. Le plus souvent, une relation syntaxique (comme celle d'épithète en français, illustrée ci-dessus) est le fait de la combinaison de plusieurs contraintes simultanées, relevant éventuellement de différentes modalités de restriction (par exemple, la relation épithète implique deux contraintes d'accord – en genre et en nombre, mais aussi deux contraintes de rection – voir la note 4).

Les sections suivantes étudieront un choix limité de relations syntaxiques de la LSFB. Y seront traitées essentiellement des structures illustrées parmi les exemples du chapitre 3. Cette option permet d'une part de donner des dimensions raisonnables au présent chapitre, qui n'a pour ambition que de poser les fondations d'une étude syntaxique. D'autre part, elle offre la possibilité de souligner que tout énoncé linguistique est le fruit de la double analyse en identification et segmentation, et que le fonctionnement langagier non pathologique implique l'articulation constante de ces deux analyses, dans ces deux opérations inverses que sont la morphologie et la syntaxe. Le même exemple, donc, n'est jamais l'illustration exclusive de l'organisation morphologique ou de la structuration syntaxique du langage. La difficulté de l'analyse tient justement au fait que les deux processus sont inséparables ; mais sa raison d'être réside précisément aussi dans la possibilité de distinguer théoriquement ce qui se confond dans l'apparence globale des phénomènes.

Les sections suivantes sont à envisager comme une proposition d'explication théorique des faits syntaxiques éprouvés. Comme le résultat d'un travail de compréhension des formes et de leur régularité, fondé sur un double outil méthodologique : celui du jugement de grammaticalité posé par les informateurs eux-mêmes, dans certains cas, et celui de la comparaison et de la mise en relation des énoncés du corpus étudié, dont nous sommes la seule responsable. La difficulté de l'analyse tenait en effet non seulement aux particularités méthodologiques propres à l'objet d'étude (une langue qui n'a encore été décrite, du point de vue grammatical, que très sporadiquement ; dès lors, une conscience linguistique des locuteurs relativement instable), mais aussi au caractère abstrait de la syntaxe elle-même. Les frontières à l'intérieur desquelles s'identifie une structure syntaxique ne peuvent

⁶Cette typologie s'inspire des travaux de Allaire, Jongen, Urien et Velly. Mais, par rapport à Jongen (1993), par exemple, l'anaphore constitue non seulement un ajout, mais aussi un réordonnement général de la typologie, lié à la combinaison articulée des critères du qualitatif et du quantitatif (voir ci-dessous, 4.4, page 175). De plus, ces quatre modalités des restrictions syntaxiques sont ici considérées comme des types de complémentarisation (au même titre que la flexion et la dérivation sont des types de variation morphologique), et non comme des types de marque (ou de dénotation), c'est-à-dire d'attestation de la structure syntaxique dans le signifiant du signe. Les catégories de la "disposition" et de la "modification allomorphique" proposées par Jongen (*op. cit.*), elles, seront considérées ici comme des modes de dénotation de la syntaxe, quel que soit le type de restriction par lequel celle-ci se réalise. La notion d'anaphore formelle, telle que Jongen et Urien l'envisagent – à savoir comme la reprise, dans un constituant, d'une information grammaticale apportée ailleurs (Urien, 1987, p. 142), sera ici associée au principe syntaxique dans son ensemble. La notion d'anaphore syntaxique sera réservée au type de contrainte étudié par Allaire (1982 et 1989) et Velly (1984 et 1989), que nous spécifierons comme une contrainte quantitative et asymétrique. La section 4.5, page 179, exposera avec davantage de détails les rapports d'héritage et de rupture qui lient les différents travaux cités ci-dessus et la typologie proposée dans ce chapitre.

être dressées sur aucun élément manifeste, positif, pris pour lui-même; mais plus encore, ces frontières ne délimitent pas seulement ce qui est grammatical ou bien formé par rapport à ce qui est agrammatical ou mal formé : elles séparent aussi des structures grammaticales différentes, c'est-à-dire formées sur des régularités distinctes. Dès lors qu'elle cherche à prendre en compte ces propriétés, qui sont des corollaires directs de l'organisation formelle du langage, la description syntaxique prend forcément la figure d'un vaste tissu de rapports et de réseaux de rapports entre des structures dont la seule définition est oppositive. Les sections qui suivent ne sont donc qu'un essai de mise au jour de la trame syntaxique de la LSFB, représentée par un échantillon limité de ses réalisations.

4.2 Accord et factorisation : complémentarisation symétrique

L'accord et la factorisation représentent deux types de restriction syntaxique dont le point commun est leur caractère symétrique. L'identification de la pluralité des segments s'y opère par la répétition d'un même choix (accord) ou par la mise en facteur commun d'un choix pour l'ensemble des unités rendues complémentaires (factorisation). Cette symétrie fait que la contrainte peut s'appliquer à un nombre indéfini de constituants : l'accord et la factorisation sont susceptibles de complémentariser deux ou plus de deux constituants en un syntagme⁷.

4.2.1 Accord

Quatre structures illustreront le principe de l'accord en LSFB, dont deux seulement ont été présentées au chapitre 3. Il s'agit de la relation de "réciprocité", du "pluriel défini", de la structure "verbe - complément spatialisés" et, enfin du syntagme de "causalité par accord rythmique". Par l'étude de cette quatrième construction, on sera amené à poser l'hypothèse que les indices rythmiques du signe marquent une valeur morphologique du mot verbal.

Syntagme de réciprocité

Les exemples 4.1 montrent trois occurrences de la même relation syntaxique. Celle-ci met en rapport deux segments verbaux, en leur faisant subir deux contraintes réciproques :

- d'un verbe à l'autre, le choix du lexème est répété (on a deux fois REGARDER ou deux fois RÉPONDRE) ;

⁷ La limitation du nombre de constituants au sein du syntagme vient du choix empirique de ne pas allonger indéfiniment l'énoncé, mais aussi – et il s'agit là d'un phénomène spécifiquement grammatical – de la combinaison fréquente d'une contrainte d'accord ou de factorisation avec d'autres contraintes non symétriques.

– les deux verbes présentent les deux mêmes choix de locus, mais avec une inversion : le locus initial de l'un constitue le locus final de l'autre, et réciproquement. Il s'agit donc d'une double contrainte d'accord : accord en lexème et accord inversé des loci. De cet ensemble de contraintes découle une caractéristique supplémentaire de cette relation syntaxique : les verbes qu'elle intègre admettent deux choix de locus, l'un à l'initiale et l'autre à la finale du radical. Il s'agit donc des verbes des groupes 1 et 2 décrits au chapitre précédent⁸.

FIG. 4.1: 'ils] se regardent' – '[ils] se regardent' – '[on] se répond sans cesse'

	a	b	c
			
Reg	$a \swarrow$	$\swarrow a$	$a \swarrow$
M+	$a \text{ REGARDER}_c$	$c \text{ REGARDER}_a$	$c \text{ REPONDRE}_a - a \text{ REPONDRE}_c ++$
M-	$c \text{ REGARDER}_a$	$a \text{ REGARDER}_c$	$a \text{ REPONDRE}_c - c \text{ REPONDRE}_a ++$
	'ils] se regardent'	'[ils] se regardent'	'[on] se répond sans cesse'

Le syntagme de réciprocité se dénote par un ensemble de deux indices constants. D'une part, les deux lexèmes sont articulés en symposition (l'un par la main dominante et l'autre par la main dominée). D'autre part, chaque main inverse l'orientation ou le trajet de l'autre main. L'exemple 5.8, qui sera étudié page 192, illustre un cas d'articulation entre le syntagme de réciprocité et un syntagme qui sera dénommé "sujet-verbe spatialisés" (cf. page 152).

Syntagme du pluriel défini

La structure du "pluriel défini" a été commentée à plusieurs reprises au moment de l'étude morphologique, et notamment à propos de la valeur de locus (section 3.3.3). Nous reprenons en 4.2 les exemples 3.24 et 3.26 des pages 93-94.

Dans chacun de ces exemples, trois segments sont rendus complémentaires : il s'agit soit de mots verbaux (JOUER) soit de mots nominaux (RESTAURANT) ; mais en aucun cas les deux types ne se mêlent au sein du syntagme. La relation unissant ces constituants tient à la répétition de plusieurs choix sémiques de l'un à l'autre : il peut s'agir de la réitération du lexème (JOUER) et de ses préfixes (préfixe personnel $\emptyset$ et $\emptyset$ pointé) sur les trois segments ; ou de la répétition, d'un constituant à l'autre, du classificateur (CL 5GR) et du préfixe ($\emptyset$ pointé). Contrairement au syntagme de réciprocité, la relation de pluriel défini se marque dans une succession linéaire de

⁸On peut supposer que l'utilisation de l'auxiliaire de relation (REL-AUX, cf. 88) permet le choix d'un verbe du groupe 3 au sein du syntagme de réciprocité. On aurait, par exemple, ($[\text{AIMER}_a \text{ REL-AUX}_b] = [\text{AIMER}_b \text{ REL-AUX}_a]$), 'Ils s'aiment'.

FIG. 4.2: ‘Ils jouent’ – ‘les restaurants’

			
Reg	$\swarrow_a$	$\swarrow_b$	$\swarrow_d$
M	JOUER _a ○ - PL INDÉF	JOUER _b ○ - PL INDÉF	JOUER _d ○ - PL INDÉF
	‘Ils jouent, ils jouent, ils jouent’ (= ‘Ils jouent’)		

				
Reg	$\updownarrow$	$\swarrow_a$	$\swarrow_b$	$\updownarrow_d$
M	RESTAURANT	CL 5GR _a - CPL	CL 5GR _b - CPL	CL 5GR _d - CPL
	‘Le restaurant [Classificateur, Cl, Cl]’ (= ‘Les restaurants’)			

fragments. De l’un à l’autre, il y a répétition de la marque du radical ou de celle du classificateur, mais dans un emplacement distinct.

En 4.2, la contrainte d’accord pèse sur trois constituants. Cela pourrait être quatre ou plus encore. Le caractère symétrique de ce type de restriction fait qu’elle peut s’appliquer à un nombre indéfini de segments, complémentarisés en un seul syntagme.

Syntagme verbe - complément spatialisés

La relation que l’on appellera "verbe - complément spatialisés" repose sur le principe de l’accord entre le locus d’un mot nominal et le locus (ou l’un des loci) d’un mot verbal. Parmi de nombreux autres, les exemples 3.1 et 3.16 du chapitre 3, repris ici en 4.3, illustrent ce type d’accord spatial entre des segments de deux types morphologiques différents.

Le verbe REGARDER relève du premier groupe⁹. Ce verbe est donc morphologiquement disposé à entrer en relation avec deux compléments spatialisés : il s’accordera

⁹ Voir la section 3.3.3.

avec le premier via son locus initial et avec le second via son locus final. Dans le premier exemple de 4.3, les deux syntagmes sont réalisés :

- Les deux unités PIERRE et REGARDER entretiennent une relation de dépendance mutuelle fondée sur la redondance du choix de ‘locus a’ sur le nom et à l’initiale du verbe.
- Mais, simultanément, REGARDER entre aussi en relation avec MARIE, par la contrainte réciproque sur le ‘locus b’ : le partiel nominal se trouve répété à la finale du verbe¹⁰.

Les exemples 3.4 et 3.6 (pages 79-82), eux, montrent que la réalisation simultanée de ces deux syntagmes n’est pas obligatoire, ni pour le verbe REGARDER ni pour ses analogues du groupe 1 : dans ces exemples, le verbe n’est le support que d’une seule relation spatialisée avec un nom. Encore une fois, les propriétés morphologiques d’une unité sont à distinguer de leur éventuelle exploitation syntaxique.

FIG. 4.3: ‘Pierre regarde Marie’ - ‘Le garçon joue’ - ‘Le père travaille’

Reg	$\searrow_a \uparrow$	$\vee \uparrow b \swarrow$	$\uparrow \vee$	$\vee b \swarrow + \uparrow$
M	PIERRE _a	MARIE _b	PTE _b	_a REGARDER _b
	‘Pierre regarde Marie’			
Reg	$\searrow_a \uparrow$	$\searrow_a$	$b \swarrow$	$b \swarrow$
M	[PTE _a] GARÇON	JOUER _a	PAPA	TRAVAILLER _b
	‘Le garçon joue’		‘Le père travaille’	

Les deux derniers exemples de 4.3 montrent la même restriction syntaxique, mais appliquée cette fois à la relation entre un nom et un verbe à un seul locus (groupe 4). La même valeur de locus se répète d’un segment à l’autre, les rendant de ce fait constituants complémentaires. Il faut cependant préciser que la même relation

¹⁰ Avec les verbes du groupe 1, le locus nominal doit être différent de $\emptyset$ pour qu’il y ait syntagme “verbe - complément spatialisés”. Le choix $\emptyset$ dans le nom appelle un autre type de contrainte au sein du verbe, provoquant le syntagme “nom - transfert personnel” ; voir page 162.

apparaît parfois non pas avec une répétition du locus sur les deux termes, mais avec une mise en facteur commun de la valeur de locus pour les deux segments : ([PTÉ_a - GARÇON] == [JOUER_∅]) constitue une variante allomorphique de la relation "verbe - sujet spatialisés". Par contre, le choix de deux loci différents (c'est-à-dire, de deux loci différents de ∅) romprait toute relation syntaxique entre ces deux unités ; on serait alors dans un cas de juxtaposition parataxique, comme dans [PTÉ_a - GARÇON] + [JOUER_b] ('Le garçon_a + il/elle_b joue').

Les verbes des groupes 1, 2 et 3 sont susceptibles d'entrer simultanément en relation avec deux compléments spatialisés. Les verbes du groupe 4, eux, ne sont morphologiquement disponibles que pour une seule relation avec un complément spatialisé. Par ailleurs, les verbes du groupe 2 peuvent, en plus, entrer dans une troisième relation, qui n'est plus le fait d'un accord, et que l'on conviendra d'appeler "sujet - verbe du groupe 2"¹¹. Pour rendre compte de ces spécificités, nous proposons d'utiliser la terminologie suivante :

1. Le syntagme "**sujet - verbe spatialisés**" spécifie la relation qui se fonde sur l'accord du locus nominal au locus initial d'un verbe du groupe 1, au premier locus d'un verbe du groupe 3 (imbriqué soit au pointé soit à l'initiale de l'auxiliaire de relation), ou au locus unique d'un verbe du groupe 4 :

$$\text{NOM}_a == {}_a\text{REGARDER (groupe 1)}$$

$$\text{NOM}_a == \text{PTÉ}_a \text{ FAIRE-PARTIR (groupe 3)}$$

$$\text{NOM}_a == \text{TRAVAILLER}_a \text{ (groupe 4).}$$
2. Le syntagme "**verbe - objet spatialisés**" désigne celui qui se fonde sur l'accord du locus nominal au locus final d'un verbe du groupe 1 ou au second locus d'un verbe du groupe 3 (imbriqué à la finale du radical ou de l'auxiliaire de relation) :

$$\text{NOM}_a == \text{REGARDER}_a \text{ (groupe 1)}$$

$$\text{NOM}_a == \text{PTÉ}_b \text{ FAIRE-PARTIR}_a \text{ (groupe 3).}$$
3. Le syntagme "**V² - 1^{er} complément spatialisés**" désigne le cas d'un accord entre le locus nominal et le locus imbriqué à l'initiale du radical du verbe du groupe 2 (V²) :

$$\text{NOM}_a == \text{PERS } {}_a\text{VERSER (groupe 2).}$$
4. Le syntagme "**V² - 2^d complément spatialisés**" désigne le cas d'un accord entre le locus nominal et le locus final d'un verbe du groupe 2 :

$$\text{NOM}_a == \text{PERS VERSE}_a \text{ (groupe 2).}$$

¹¹ Cette troisième relation syntaxique, que l'on peut illustrer par exemple par ([FILLE_∅] == [∅ - _bVERSER_a]) (cf. 3.8), ne repose pas sur le principe de l'accord, mais sur celui de la rection. En effet, le partiel de personne y est effacé (∅) par la coprésence du nom (FILLE_∅). Soulignons que cet effacement ne correspond pas à la neutralisation de la valeur de personne définitoire du transfert personnel : en effet, la neutralisation personnelle permet la réalisation du "préfixe de transfert personnel" (pointé de la main ou de l'index sur le buste du signeur, associé à un regard non adressé : voir 1.7, page 32) à cet endroit du syntagme, et implique une contrainte spécifique sur les valeurs de locus imbriquées au radical. Voir ci-dessous l'analyse du syntagme "nom - transfert personnel" (page 162).

En accord avec cette proposition terminologique, le premier exemple de 4.3 sera analysé comme ordonnant l'articulation d'un syntagme "sujet - verbe spatialisés" et d'un syntagme "verbe - objet spatialisés", le mot verbal ${}_a\text{REGARDER}_b$ étant deux fois constituant. Les deux derniers exemples de 4.3 illustrent chacun un cas de relation "sujet - verbe spatialisés".

Syntagme de causalité par accord rythmique

En 4.4, les occurrences du verbe **COGNER** partagent avec celles du verbe **TREMBLER** deux traits qui participent à la construction d'une symétrie rythmique. D'une part, les mouvements des deux verbes sont accentués à la finale¹², ce qui se manifeste par une forte intensité musculaire en fin de mouvement (rendue visible par le mouvement de rebondi des épaules et des cheveux du signeur). D'autre part, chaque verbe est répété à l'identique (deux fois pour **COGNER** et trois fois pour **TREMBLER**), c'est-à-dire avec le même radical et le même emplacement des mains, ce qui produit un effet rythmique de répétition, non seulement entre les occurrences de chaque verbe, mais aussi entre les formes de **COGNER** et celles de **TREMBLER**.

FIG. 4.4: '[Il] cogne la porte qu'[il] fait trembler'

				
Reg	$(\searrow_a)$	$\searrow_a \updownarrow$	Υ	$\Upsilon \updownarrow$
M	COGNER_a	COGNER_a	TREMBLER_a	TREMBLER_a
	'[Il] cogne la porte qu'[il] fait trembler'			

La séquence 4.5 illustre un cas d'accord rythmique portant sur une série de huit mots verbaux¹³. La mise en rapport de ces huit mots verbaux se manifeste dans la récurrence du mouvement de balancement que le buste du signeur marque sur chaque constituant : les épaules et la tête s'agitent latéralement deux ou trois fois pendant chaque fragment de signifiant. A ce mouvement du buste s'ajoute celui

¹²Sur l'accentuation, voir ci-dessus la page 130 et la note 78.

¹³Certains de ces huit verbes entrent simultanément dans d'autres relations syntaxiques, qui s'articulent au syntagme d'accord rythmique : la relation d'anaphore qui détermine l'articulation simultanée de **BOUCHER-OREILLES** et de **AVANCER** à la deuxième et à la dernière image de 4.5 sera étudiée au chapitre 5 et dénommée "superposition d'échelles" (voir la section 5.3, page 204). Dans d'autres exemples, l'accord rythmique peut aussi être combiné à d'autres contraintes, au sein du syntagme de "champ et contrechamp" (voir la section 5.1, page 183). Le propos de cette section se limitera à la description de la symétrie rythmique qui met en rapport les huit verbes.

des mains, dans les quatre occurrences du verbe AVANCER¹⁴, dont le trajet ondule aussi répétitivement de gauche à droite.

FIG. 4.5: '[G.] avance en se bouchant les oreilles, [S.] joue de sa flûte, ils se poursuivent, [G.] avance en se bouchant les oreilles'

				
Reg	(a↙)	(a↙)	↓	
M	BOUCHER-OREILLES	AVANCER CL IIcr	BOUCHER-OREILLES	
				
Reg	(a↙)	↓	↕	↕
M	JOUER-FLÛTE	(AVANCER CL A) (AVANCER CL A)	BOUCHER-OREILLES	AVANCER CL IIcr
'[G.] avance en se bouchant les oreilles, [S.] joue de sa flûte, ils se poursuivent, [G.] avance en se bouchant les oreilles'				

Si l'effet de sens produit par ce syntagme est dissymétrique (orienté à sens unique de la cause à la conséquence), sa structure formelle, elle, est parfaitement symétrique. On se trouve, finalement, face à un cas proche des structures françaises comme "il entra et elle sortit", où la coordination (formellement symétrique¹⁵) exprime la causalité (conceptuellement non réversible).

S'il s'agit bien, dans les exemples 4.4 et 4.5, d'un ordonnancement syntaxique des mots, la question du statut grammatical des éléments tenus ici pour rythmiques se pose. On formule l'hypothèse que ce qui est indiqué par cette sorte d'harmonisation rythmique reflète une limitation (syntaxique) de la variabilité des constituants. Ce qui revient à poser que le mot verbal se compose d'un partiel (que l'on pourrait appeler "affixe de modalité", par exemple) dont la variation se dénote dans la structure rythmique du signe (accents, tenues, balancements, mais aussi vitesse et modulation du trajet du mouvement, etc.). Il serait bien sûr vain d'essayer de

¹⁴ La forme représentée à la cinquième image de 4.5 est analysée comme une relation syntaxique analogue à celle qui est illustrée par les exemples 3.36h et 3.36i, page 111 : chaque main articule, en symposition, un mot verbal autonome.

¹⁵ C'est bien la symétrie formelle des deux constituants mis en relation (deux verbes à l'initiale bloquée sur $\emptyset$: *"qu'il entra et elle sortit", *"il entra et qu'elle sortit") qui nous fait parler de coordination, et non la présence de l'élément *et* qui n'est ni suffisant ni nécessaire à la relation de coordination. A ce sujet, voir Allaire (1996), à propos des structures du type "Qu'il parte et l'on respire".

positiver la description de ce partiel, et par exemple de dresser la liste de l'infinie variété des formes que prévoient les notions de vitesse ou de modulation du trajet des mains. Ici encore, nous nous en tiendrons à considérer que, si l'on reconnaît l'appartenance de cet affixe de modalité à la structure morphologique du mot verbal en LSFB, c'est en tant que valeur : son existence n'est justifiée que par les rapports d'identité et d'opposition d'éléments de signifiant que sa variation provoque.

*

Les quatre structures syntaxiques présentées jusqu'ici partagent donc ce point commun d'être ordonnées par une limitation symétrique de la variabilité de leurs constituants. Cette restriction pèse sur le lexème, les loci, le classificateur ou l'affixe de modalité, ou sur plus d'une de ces catégories de partiels d'unité en même temps. Les exemples ci-dessus ont montré la possibilité d'accorder deux verbes ou plus, deux noms ou encore un mot nominal et un mot verbal.

En français, la relation attributive illustre un cas d'accord. Par exemple, dans ([elles - sont] == [menteuses]), le segment verbal et le segment nominal s'accordent en genre et en nombre. En contexte infinitif, cette relation attributive a la particularité de prendre la forme d'un zéro. Dans ([ce - serait - ø pers] == [mentir - ø pers]), les deux constituants sont symétriquement contraints à la réduction du choix de personne à ø. La forme impersonnelle du premier terme (qui ne peut varier en [je - serais], [elle - serait], etc.) et l'infinitif du second terme s'accordent donc l'un à l'autre. Qu'il engendre ou non la figure d'un zéro, le principe de l'accord est identique.

4.2.2 Factorisation

La factorisation se combine à l'accord au sein du syntagme de pluriel défini. Ainsi, la mise en relation complémentaire des unités s'y opère par la redondance d'un choix sur l'ensemble (accord), et, simultanément, par la mise en commun d'un autre choix pour l'ensemble des constituants (factorisation).

Dans l'exemple 4.6, deux choix sont mis en facteur commun : celui de l'accompli et celui du préfixe de transfert personnel (PFX TP). Réalisés à l'initiale de la structure, ils valent pour l'ensemble des trois mots verbaux. Autrement dit, ces deux choix ne sont pas réalisés au sein des deux derniers verbes, qui renvoient dès lors formellement à leur symétrie.

Quelle que soit la valeur morphologique qui subit la contrainte, la complémentarisation syntaxique par factorisation fonctionne de manière identique : elle fait entrer les segments en relation en les rapportant formellement à un choix rendu commun. Ceci permet de rappeler que les fragments CL 5gr_b - CPL et CL 5gr_d - CPL, représentés dans le dernier exemple de 4.2, ne correspondent donc pas à des mots autonomes, mais à des mots devenus constituants complémentaires par restriction

syntactique : c'est seulement dans la complémentarité qui les lie à RESTAURANT qu'ils forment un ensemble bien construit¹⁶.

FIG. 4.6: '[Je] les ai expérimentés'

					
Reg M	$\Downarrow$ ACC	$\swarrow$ PFX TP	$\swarrow$ TOUCHER _a	$\downarrow$ TOUCHER _[b]	$\Downarrow$ TOUCHER _[d]
	'[Je] l'ai expérimenté, expérimenté, expérimenté' (= '[Je] les ai expérimentés')				

*

La complémentarisation syntaxique par factorisation peut autant porter sur des verbes que sur des noms. Dans le cas du syntagme de pluriel défini, le préfixe personnel, l'accompli comme le lexème peuvent être l'objet de l'effacement par factorisation.

En français, la factorisation opère dans les syntagmes d'énumération (nominale ou verbale)¹⁷, comme :

s'il ([$\emptyset$ - $\emptyset$ - va] == [$\emptyset$ - $\emptyset$ - vient] == [$\emptyset$ - $\emptyset$ - repart] == [$\emptyset$ - $\emptyset$ - hésite]), ou
 ([avant - $\emptyset$ - $\emptyset$] == [après - $\emptyset$ - $\emptyset$] == [pendant - $\emptyset$ - $\emptyset$]) les - repas.

Dans ces syntagmes de coordination, une référence formelle de l'ensemble des segments aux partiels factorisés sous-tend la coréférence sémantique que la syntaxe oblige à construire : c'est à propos du même agent que l'on pose l'hypothèse qu'il va, qu'il vient, qu'il repart et qu'il hésite, et c'est par rapport au même point de repère du repas que l'on établit un avant, un après et un pendant. On comparera ces énoncés aux pures juxtapositions illustrées dans les exemples suivants :

[il - va] + [quand - elle - vient] + [$\emptyset$ - repartons] + [parce que - tu - hésites],
 [avant - la - guerre] + [$\emptyset$ - la - messe] + [avec - les - repas].

¹⁶ Voir déjà le commentaire aux pages 121-123.

¹⁷ Contrairement à la proposition de Jongen (1993), la relation d'épithète en français ne sera pas décrite en termes de factorisation, mais plutôt de rection. Certes, la question peut se poser de savoir si un énoncé comme "pour les fillettes légères" (*op. cit.*, p. 99) est ordonné par la factorisation de la préposition et du déterminant, ce qui se noterait par "pour - les ([$\emptyset$ - $\emptyset$ - fillettes] == [$\emptyset$ - $\emptyset$ - légères])", ou par une contrainte rectionnelle pesant sur les deux partiels initiaux du second terme, ce qui se noterait alors par "([pour - les - fillettes] == [$\emptyset$ - $\emptyset$ - légères])". C'est la non-sérialité de la relation d'épithète qui nous pousse à trancher en faveur de la deuxième description. L'on tiendra donc que le syntagme épithète, en français, combine une contrainte d'accord (en genre et en nombre) et une contrainte de rection (portant sur la préposition et le déterminant du second terme nominal).

La rection et l'anaphore désigneront ici deux types de contrainte syntaxique dont le fonctionnement, sans cesser d'être bilatéral, est asymétrique. Les unités y sont rendues mutuellement dépendantes, mais par des restrictions qui limitent différemment l'autonomie de l'une et de l'autre. Cette réciprocité asymétrique lie strictement deux constituants; le syntagme défini par rection et/ou anaphore prend la figure d'une structure close sur elle-même, par opposition à la sérialité indéfinie que produisent l'accord et la factorisation.

Trois constructions apparues au chapitre 3 illustrent la modalité syntaxique de la rection (sans pour autant exclure d'autres types de contrainte). La première sera dénommée "syntagme de localisation" : elle met en relation deux mots nominaux, et sous-tend l'information de la position d'un objet par rapport à l'autre. La deuxième structure a été appelée "syntagme épithète" (voir notamment page 125) : elle crée aussi la complémentarité entre deux mots nominaux. La troisième construction sera évoquée sous le nom de "syntagme nom - transfert personnel" ; elle met en rapport un mot nominal et un mot verbal.

- le choix de locus de chaque constituant est symétriquement limité (accord) ;
- l'un des deux mots (N_2) est bloqué sur le choix de la copule enclitique, qui ne peut être réalisée sous la figure d'un $\emptyset$, alors que dans l'autre (N_1), ce partiel est libre (rection) ;
- N_2 est contraint au choix d'un classificateur autre que $\emptyset$, alors que celui de N_1 est libre (rection).

L'exemple 3.55 (page 130), présente l'une des dénотations possibles de ce syntagme. Le mot nominal [TABLE ... Cl B - Cpl $\emptyset$] (N₁) est dēnoté en deux fragments disjoints : la marque du radical, qui est réalisée à deux mains (première image), se trouve séparée de la marque du classificateur, articulée à la main dominée (troisième image) : le radical du second mot nominal s'y intercale (deuxième image). Et le fragment de classificateur de N₁ apparaît en symposition par rapport au classificateur de N₂. Dès lors, N₁ est en partie antéposé et en partie symposé par rapport à N₂. Dans cet exemple, les deux constituants s'accordent sur le choix de la non-spécification ($\emptyset$) du locus : ils sont articulés devant le signeur, sans être soutenus par le regard.

La comparaison des structures 3.55, 3.56 (page 131), 4.7 et 4.8 invite à reconnaître la possibilité de trois dénnotations différentes de l'accord en locus au sein du syntagme de localisation. Cet accord peut se manifester :

- par symposition entre un fragment de N_1 (imbriquant son locus à son classificateur ou bien à une trace de son radical) et un fragment de N_2 (imbriquant son classificateur et le même locus que celui de N_1) : voir les exemples 3.55 et 4.7 ;
- par disposition linéaire des fragments de N_1 et de N_2 , mais articulation dans le même emplacement : voir l'exemple 4.8 ;
- par symposition entre un fragment de N_1 (imbriquant son locus et son classificateur ou une trace de son radical) et un fragment de N_2 (celui-ci imbriquant son classificateur et son propre locus, différent de celui de N_1) : voir l'exemple 3.56. Cette modalité de dénnotation peut être appelée "accord relatif".

FIG. 4.7: 'Une radio allongée [est] sur la table'

				
Reg M	$\downarrow_b$ [Prép _a → _b] TABLE _b	$\downarrow_b$ CL C - CPL _b ([TABLE _b])	$\updownarrow$ RADIO	$\updownarrow$ LONG
	'La table une radio-étant-une-épaisseur longue sur elle' (= 'Une radio allongée [est] sur la table')			

FIG. 4.8: '[Il y a] un pot sur l'armoire étagère'

			
Reg M	$\updownarrow$ ARMOIRE	$\downarrow_a \updownarrow$ PLAT - CPL _a	$\downarrow_a$ [AVEC] POT - CPL _a
	'L'armoire étagère un pot-étant sur elle' (= '[Il y a] un pot sur l'armoire étagère')		

Syntagme épithète

Au sein de l'analyse morphologique du chapitre 3, la relation syntaxique d'épithète a été décrite et illustrée à plusieurs reprises : à l'occasion des exemples 3.48 à 3.53 (pages 124-128), mais aussi en 3.32 et 3.68. La séquence 4.7 ci-dessus et 4.9a, ci-dessous, en offrent deux exemples supplémentaires. Dans tous ces cas, deux mots nominaux (N_1 et N_2) sont rendus complémentaires par la combinaison de trois contraintes :

- une contrainte symétrique sur le locus (par accord ou factorisation) ;
- la mise en facteur commun de la valeur de copule pour les deux constituants ;
- une réduction asymétrique du déterminant de N_2 (le pointé, éventuellement imbriqué dans une préposition ou dans un préfixe de copule enclitique), qui est bloqué sur $\emptyset$, alors que le déterminant de N_1 est libre (rection).

C'est cette réuction de la liberté du déterminant qui, dans les exemples 3.48-3.49, caractérise les éléments notés CADRE, ROND et CUBIQUE par rapport à "TABLEAU", "ASSIETTE" et "TABLE"¹⁸, dont le déterminant est libre. La différence lexicale à laquelle recourt le français pour traduire ces deux formes camoufle donc la nature de la distinction qu'opère la LSFB.

Comme cela vient d'être suggéré, la contrainte de rection pesant sur le déterminant de N_2 est liée à la restriction du choix de locus, d'un constituant à l'autre du syntagme épithète. En 3.50 (page 126), la variabilité du locus de chaque segment est réduite symétriquement : le choix du 'locus b' dans l'un annule la possibilité de choisir un autre locus dans l'autre. C'est le principe de l'accord, qui produit un effet de redondance : 'locus b' apparaît deux fois¹⁹. En 4.7, aucun choix de locus n'est réalisé en N_2 (LONG $\emptyset$) : le 'locus b' de N_1 (CL C - CPL_b - RADIO) vaut pour les deux constituants. C'est le principe de la factorisation : un choix matérialisé une seule fois vaut pour plusieurs fragments ainsi complémentarisés ; le choix de locus est effacé dans l'un des constituants, qui réfère dès lors au choix de son complémentaire²⁰.

Au sein de ce syntagme d'épithète, un seul choix de copule peut être posé. Qu'elle soit réalisée ou non sous la forme d'un $\emptyset$, la valeur de copule est mise en facteur commun pour les deux segments. Dans tous les exemples de notre corpus, la copule est marquée sur le N_2 , c'est-à-dire le nom adjectivé ; cela n'exclut pas, cependant, l'hypothèse qu'elle puisse aussi être marquée sur le N_1 , le nom adjectivant. Ce qui par contre rompt avec le syntagme épithète (et annule donc les deux autres contraintes), c'est la répétition de la copule sur chacun des deux segments. Les exemples 4.9 illustrent comparativement la relation d'épithète, avec une seule occurrence de la copule (4.9a), et la coordination des deux unités par accord, chacune répétant la copule enclitique (4.9b).

La relation syntaxique d'épithète se définit donc par la combinaison de deux relations symétriques (accord et factorisation) avec une relation asymétrique de

¹⁸Sur l'usage des guillemets, voir la note 71 du chapitre 3, page 124.

¹⁹Il y a également accord en locus en 3.48 et en 3.49b.

²⁰C'est aussi une factorisation du locus qui est observable en 3.49a.

FIG. 4.9: 'Il y a] une armoire étagère' - 'Il y a] une armoire et une étagère'

	a		b	
				
Reg	↕	↓ _a ↕	↓ _a ↕	↓ _a ↕
M	ARMOIRE	PLAT - CPL _a	ARMOIRE - CPL _a	[AVEC] - PLAT - CPL _a
	'Il y a] une armoire étagère'		'Il y a] une armoire et une étagère'	

rection. La présence de cette dernière impose au syntagme l'allure d'une relation unissant seulement deux constituants. Mais, comme le montrent les exemples 3.51 et 3.53 (pages 126-128), rien n'empêche la mise en relation symétrique (et donc sérielle) de plusieurs mots nominaux adjectivés. S'opère alors l'articulation entre deux syntagmes :

- l'un ($N_1 == N_2$) bloque asymétriquement le déterminant de N_2 sur $\emptyset$, celui de N_1 restant libre (syntagme épithète) ;
- et l'autre ($N_2 == N_3 == N_4 == \dots$) impose la répétition symétrique de la même contrainte sur tous ses constituants : la contrainte de $\emptyset$ déterminant se répand ainsi sur tous les constituants, excepté N_1 .

Cette structure articulée de deux syntagmes donne donc au nom adjectivant une série de noms adjectivés et produit, sémantiquement, la relation d'un qualifié à une série de qualifiants.

Syntagme nom - transfert personnel

Tout verbe est susceptible d'entretenir avec un nom une relation qui provoque chez lui la neutralisation de la valeur de personne. Ce syntagme, par lequel le nom aussi perd une part de sa variabilité, donne à voir la désignation d'un personnage dont le signeur, par son propre corps, représente l'action lors de l'articulation du verbe. Il a déjà été souligné ci-dessus (voir page ??) que les verbes à deux loci subissent très fréquemment la neutralisation personnelle.

Ceci rejoint le constat que fait Engberg-Pedersen (1993, p. 154) à propos des verbes "à double accord" en DSL : l'auteure souligne que rares sont les cas où ces verbes présentent deux loci différents du 'locus c' et elle explique ce fait par l'interaction entre l'accord sémantique de ces verbes et l'expression d'un certain

point de vue dans la narration. C'est une explication morphologique (celle de la neutralisation de la valeur de personne) que l'on a proposée ici, pour rendre compte de l'utilisation de l'espace et du corps du signeur dans les nombreux verbes qui ne sont pas pour autant de la première personne. Notre analyse pousse à reconnaître un fonctionnement morphologique identique dans toutes les catégories verbales, les rendant ainsi également disponibles pour la relation "nom - transfert personnel".

La relation syntaxique "nom - transfert personnel" implique la coexistence de deux contraintes, qui lient asymétriquement le nom et le verbe. Ces deux contraintes solidaires sont :

- du côté du nom : la réduction du locus à 'ø' ou à 'c', et
- du côté du verbe : la neutralisation personnelle.

Du point de vue du comportement du regard et des autres paramètres non manuels, la neutralisation personnelle affecte les différentes classes de verbes de manière identique : le regard est strictement détourné de l'adresse au 'tu', c'est-à-dire détaché de l'ancrage énonciatif définitoire de la valeur linguistique de personne (il est fréquemment précédé d'un clignement des yeux, et ceux-ci peuvent rester partiellement fermés pendant la durée du mouvement des mains) ; et le corps du signeur (sa posture et ses mouvements) est investi dans la réalisation du verbe. Mais, du point de vue des composantes manuelles, la neutralisation personnelle imposée par cette relation se réalise diversement en fonction de la catégorie du verbe.

Avec un verbe du groupe 1 Dans l'exemple 4.10, le segment nominal GARÇON_ø est rendu complémentaire du mot verbal _cREGARDER_a par la réciprocity de deux contraintes : la valeur de locus est bloquée sur ø au sein du constituant nominal alors que l'un des loci du verbe est bloqué sur 'locus c'²¹.

FIG. 4.10: 'Le garçon regarde au-dessus de lui'

	
Reg M	$\Downarrow v \Downarrow v \Downarrow$ GARÇON _∅
	$v \overset{a}{\nearrow}$ _c REGARDER _a
	‘Le garçon regarde au-dessus de lui’

²¹Cette analyse entre en correspondance avec les observations de Janzen (2004, p. 158) sur le phénomène de "rotation mentale de l'espace" : "[le personnage désigné par un nom, et dont la perspective est exprimée ensuite via le verbe] n'est positionné dans aucun locus de l'espace d'articulation du signeur. [...] Le mouvement du verbe [EXPLIQUER] suit un trajet depuis un point de départ proche du signeur vers un point plus éloigné dans l'espace" (nous traduisons).

Le choix du 'locus c' signifie la neutralisation de la valeur de personne au sein du verbe REGARDER. Il est toujours lié à la possibilité de réaliser le préfixe de transfert personnel ; celui-ci constitue, le cas échéant, un second indice de la même réduction morphologique, par laquelle les références sont définies au départ du corps du signeur. La neutralisation personnelle se dénote, dans un verbe du groupe 1 comme REGARDER, par un ensemble d'indices touchant essentiellement l'orientation ou le mouvement des mains (qui sont soit extraverties au départ du corps du signeur, soit introverties vers celui-ci) et le regard (détourné de l'adresse au 'tu' et centrifuge, parfois vague et précédé d'un clignement des yeux). Dans le cas de 4.10, les doigts sont orientés au départ du corps du signeur et vers le haut ; après un clignement des yeux caractéristique, le regard installe le locus final du verbe²² en prenant la même direction que les doigts. Si le préfixe de transfert personnel avait été réalisé, cela aurait ajouté l'indice du pointé sur le buste du signeur, toujours sous la portée du regard détourné (comme dans le second segment de l'exemple 4.11)²³.

A elle seule, cette neutralisation personnelle ne suffit pas à expliquer la relation par laquelle la grammaire induit l'association entre le référent du nom GARÇON et le corps du signeur dans lequel il semble prendre vie. L'exemple 4.11 montre en effet une séquence composée du nom [CAROLINE_a] et du verbe [PFX TP - _cREGARDER_a], qui signifie au contraire la dissociation entre le transfert personnel et le personnage désigné par CAROLINE. Mais c'est seulement dans la bilatéralité des deux contraintes exposées ci-dessus que se construit le syntagme "nom - transfert personnel". En 4.10 (et non en 4.11), la neutralisation personnelle va de pair avec le blocage du mot nominal sur le 'locus ø'²⁴. En 4.11, par contre, le nom CAROLINE se voit attribuer une valeur de locus ('a') dans l'espace frontal, ce qui le rend disponible pour une relation "verbe - objet spatialisés" avec _cREGARDER_a. Que les deux restrictions soient autonomisées et l'on perd l'identité de cette relation pour entrer dans une autre relation, ou encore pour signifier la juxtaposition de deux segments autonomes l'un par rapport à l'autre.

Une précision doit encore être faite à propos du constituant nominal d'un syntagme "nom - transfert personnel". La contrainte qui réduit le locus du constituant nominal peut se manifester soit par la réduction à ø, soit par la réalisation du 'locus c'²⁵. Dans le cas où le verbe appartient au groupe 1, cette restriction au 'locus c' ajoute à la contrainte de recton une relation d'accord : le locus du nom, en effet, est alors identique au locus initial ou final du verbe.

Avec un verbe du groupe 2 La même relation peut lier un verbe du groupe 2 et un nom, en donnant à voir dans l'articulation du verbe le transfert personnel du personnage désigné par le nom ; ce personnage constitue l'agent de l'action exprimée par le verbe. L'exemple 3.9, repris ici en 4.12, en est une illustration.

²² Cette valeur de locus consiste donc en une référence de pseudo-deixis définie à partir d'un transfert personnel. Voir le chapitre 1, section 1.3.3.

²³ Rappelons que, quelle que soit la catégorie morphologique envisagée, tout partiel de locus peut alterner avec une valeur de personne et même avec la neutralisation personnelle. C'est donc une simplification de langage qui permet en ce cas de parler de neutralisation personnelle qui porte

FIG. 4.11: '[Elle] regarde Caroline'

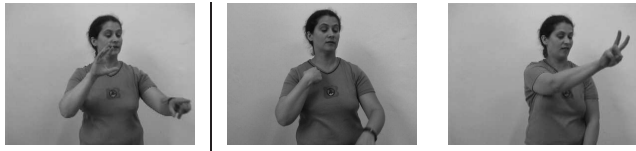
	
Reg. M+ M-	$\searrow_a \updownarrow$ CAROLINE PTÉ_a $\overline{V} \searrow_a$ PFX TP - _cREGARDER_a
	‘[Elle] regarde Caroline’

FIG. 4.12: 'La souris déplace le piège [d'un trou vers l'autre]'

					
Reg M	$\updownarrow$ SOURIS _σ	$\swarrow_a$ PFX TP _a DÉPLACER	$\updownarrow$ PIÈGE	$\swarrow_a \searrow_b \updownarrow \overline{V}$ _a DÉPLACER _b	
	'La souris déplace le piège [d'un trou vers l'autre]'				

Comme dans la structure 4.10, le segment nominal (SOURIS_ø) de 4.12 est bloqué sur le 'locus ø' (autrement dit, le nom est détaché du champ anaphorique des loci ; il aurait pu être réalisé avec le choix du 'locus c'), et le verbe subit la neutralisation de la valeur de personne. Mais les spécificités morphologiques des verbes du groupe 2²⁶ font que la neutralisation personnelle ne se réalise pas de la même façon avec DÉPLACER qu'avec REGARDER.

- La neutralisation personnelle des verbes du groupe 2 n'implique pas forcément le choix du 'locus c' dans le verbe. Les deux loci du verbe restent libres de se

sur un locus : il serait plus exact de parler de neutralisation personnelle de l'une des valeurs référentielles (anaphorique ou déictique) du verbe. Voir déjà à ce propos la section 3.3.3, pages 81 et 88.

²⁴Voir la note 21.

²⁵L'imbrication de cette valeur de 'locus c' au sein d'un pointé (PTÉ_c, cf. première image de 4.14) constitue l'analogue, dans le mot nominal, de ce que nous appelons, dans le verbe, le "préfixe de transfert personnel".

²⁶Voir leur description page ??, et la note 25 page 84.

réaliser sous toutes les formes (y compris 'c' et 'ø'), pour autant qu'au moins l'une d'elles soit différente de ø²⁷.

- Par contre, le partiel supplémentaire de personne est réduit strictement à Ø (comme en 3.12, page 86, ou en 4.14, page 168) ou à la forme du préfixe de transfert personnel (comme en 4.12).

L'attestation de ce syntagme dans le signifiant est composée de la simultanéité de plusieurs indices. Pendant l'articulation du verbe, les yeux sont détournés de l'adresse et installent les valeurs de loci imbriquées au radical (comme en 4.12, mais aussi en 3.10, où le locus initial est 'ø') ; mais ils peuvent aussi être partiellement voire totalement fermés, si le locus initial est 'c' et que le locus final est 'ø' (comme en 3.36a, page 111). Très souvent, ce comportement du regard est accompagné d'un clignement des yeux entre le constituant verbal et le constituant nominal. L'investissement du corps du signeur est aussi caractéristique de cette construction : le buste et les épaules accompagnent le mouvement du verbe ; et, même si les deux loci sont différents de 'c' – et a fortiori si l'un d'eux est réalisé sous la forme 'c', le mouvement des bras passe par l'espace du signeur, jusqu'à parfois entrer en contact avec le buste (toutes ces caractéristiques des éléments non manuels sont observables en 4.12, mais aussi en 3.12, page 86).

Ici encore, c'est dans leur solidarité que ces contraintes fondent le syntagme "nom - transfert personnel". La dissociation des limitations pesant sur le nom, sur le préfixe verbal et sur ses valeurs de locus amène à des énoncés agrammaticaux, à de la simple juxtaposition d'unités, ou encore à des relations syntaxiques autres.

La structure de l'exemple 4.13 illustre une construction autre, spécifique à l'emploi d'un verbe du groupe 2. Un personnage (Gargamel, c'est-à-dire le 'chauve au long nez'²⁸) est désigné par un nom au locus 'Ø' et est donné à voir par le corps du signeur pendant la réalisation du verbe $_a$ AVANCER_c ; cependant, ce personnage n'est pas l'agent de l'action exprimée par ce verbe. Il s'agit en fait d'une structure distincte de celle du syntagme "nom - transfert personnel".

Dans cette structure, contrairement à ce qui se passe dans la relation "nom - transfert personnel", la relation entre le nom [CHAUVE LONG NEZØ] et le verbe [$_a$ AVANCER_c] n'impose aucune contrainte sur le préfixe personnel du verbe du groupe 2. Celui-ci s'offre d'ailleurs à la mise en relation "sujet - V²" (voir page 154) avec le nom SURGIT_a-SCHTROUMPF, par laquelle son préfixe personnel est bloqué sur Ø :

$$([SURGIT_a - SCHTROUMPF] == [Ø -_aAVANCER_c]).$$

La relation qui unit [CHAUVE LONG NEZØ] et [AVANCER_c] ne provoque donc pas la

²⁷ Une précision est à apporter à propos de la distinction entre deux sous-catégories des verbes du groupe 2 : AVANCER et ses analogues (dénommés "V^{2b}" à la page 115) amènent une contrainte supplémentaire par rapport à la classe de DÉPLACER, à savoir l'impossibilité du choix de 'locus c' à la finale du verbe s'il subit la neutralisation personnelle

²⁸ Les anthroponymes sont fréquemment construits sur l'utilisation d'un adjectif épithète comme constituant subordonnant – c'est-à-dire comme nom adjectivant, éventuellement lié à un ou plusieurs nom(s) adjectivé(s) : ici, [LONG-NEZ] est adjectivé à [CHAUVE]. Voir aussi page 127 et page 161, ainsi que les exemples 5.13 et 5.18.

FIG. 4.13: 'Des Schtroumpfs s'approchent de Gargamel'

					
Reg	↓ v		↓ a	↓	↓ a
M	CHAUVE LONG NEZ ∅		SURGIT _a [SURGIT-]	SCHTROUMPF	_a AVANCER _c 2XCL IV
	'Des Schtroumpfs s'approchent du chauve au long nez'				
	= 'Des Schtroumpfs s'approchent de Gargamel'				

neutralisation personnelle du verbe. Elle fonctionne selon le même principe que la relation "V² - 2^d complément spatialisés" (voir les pages 152 et suivantes), à cette différence que l'accord repose précisément sur un effacement de la spatialisation (locus ∅ ou 'c' dans le nom) et sur une association des segments au repère du corps du signeur. On appellera cette relation "V² - complément centre de perspective". L'effet iconique de représentation d'un personnage par le corps du signeur, dans ce cas, n'est pas lié à la neutralisation personnelle du préfixe verbal (il est libre), mais au choix du 'locus c' ou du 'locus ∅' dans le nom et à la direction du mouvement du verbe vers l'espace du signeur ('locus c'). L'agent du déplacement (les Schtroumpfs) ne correspond pas au personnage transféré par le corps du signeur (Gargamel), vers lequel l'agent se dirige et par les yeux desquels l'action est vue.

Avec un verbe du groupe 3 La relation "nom - transfert personnel" s'établit également avec des verbes du groupe 3. Cependant, dans le corpus étudié, ce syntagme se trouve presque toujours articulé avec d'autres structures. Dès lors, les cas sont rares où le constituant nominal n'est pas séparé de son complémentaire verbal par un ou même plusieurs verbe(s)²⁹. Cependant, le principe de la relation est le même qu'avec les verbes précédents. L'exemple 4.14, à comparer avec 3.13, page 87, illustre cette relation.

Le segment nominal CHEF a sa valeur de locus neutralisée : c'est ici le 'locus c' qui est réalisé, mais cela aurait pu être '∅', comme dans les cas précédents. Le verbe ÉLIMINER (semblable à FAIRE-PARTIR, décrit à la page 87) ne réalise qu'une seule valeur de locus, imbriquée à la finale du radical ('locus d') et pour laquelle le choix de 'locus c' est exclu. Le partiel de locus supplémentaire est, lui, bloqué sur la réalisation du préfixe de transfert personnel; il pourrait aussi être réduit

²⁹ Les langues des signes construisent de nombreuses relations syntaxiques entre constituants verbaux. Fischer et Janis (1990) décrivent les constructions de "verb sandwiches" en ASL; Supalla (1990) observe les mises en série de verbes de mouvement ("serial verbs") en ASL. Le chapitre 5 sera entièrement consacré à des syntagmes complémentarisant plusieurs verbes, sans constituant nominal.

FIG. 4.14: 'Le chef s'approche et élimine [les mauvais joueurs]'

					
Reg	$\downarrow \bar{y}$ PTÉ _c - CHEF		$\downarrow (a \swarrow) (\searrow b)$ a AVANCER _b [...]	$(d \swarrow) d \swarrow$ PFX TP - ÉLIMINER _d +++	
M	'Le chef s'approche et élimine [les mauvais joueurs]'				

à $\emptyset$ ³⁰. Dans le cas où, comme en 4.14, le syntagme se réalise à la fois avec le 'locus c' dans le nom et avec le préfixe de transfert personnel dans le verbe, la relation "nom - transfert personnel" s'apparente fortement à la structure voisine de "verbe - complément spatialisés", qui repose sur l'accord en locus entre le nom et le verbe (comme dans l'exemple 3.13 (page 87), où le verbe [PTÉ_b - FAIRE-PARTIR_a] constitue un syntagme "sujet - verbe spatialisés" avec le nom [PTÉ_b - CHEF]. Cependant, comme l'accord n'est pas obligatoire, il est nécessaire de considérer le syntagme "nom - transfert personnel" avec un verbe du groupe 3 comme une relation de rection, à laquelle peut s'ajouter celle d'accord spatial. De plus, l'indice principal de la relation "nom - transfert personnel" avec un verbe du groupe 3 est donné par le regard : il est fuyant, les yeux sont partiellement clos, sauf lorsque les valeurs de locus sont installées par pseudo-deixis, comme dans la dernière image de 4.14. Par comparaison avec l'exemple 3.13, on voit apparaître l'effet iconique de transfert personnel que produit cette relation : le corps du signeur et son regard donnent à voir ceux du capitaine d'équipe en train de sélectionner ses joueurs.

Avec un verbe du groupe 4 Lorsqu'un nom entre dans une relation "nom - transfert personnel" avec un verbe du groupe 4, celui-ci voit son seul locus bloqué par la neutralisation personnelle du verbe. Celle-ci se manifeste par le blocage du locus sur ' $\emptyset$ ' ou par la réalisation du préfixe de transfert personnel. Du côté du constituant nominal, la relation provoque, dans ce cas encore, la réduction du locus à la forme ' $\emptyset$ ' ou à la forme 'c'. La séquence 4.15 en est un exemple ; son constituant verbal à la neutralisation personnelle peut être mis en contraste avec la forme personnelle de 3.35b, page 108.

³⁰ L'impossibilité de combiner simultanément le choix du préfixe de transfert personnel comme premier partiel verbal et celui de 'locus c' comme second partiel correspond finalement à la nécessité d'attribuer au verbe du groupe 3 deux valeurs référentielles différentes, si elles ne sont pas toutes les deux égales à $\emptyset$.

FIG. 4.15: ‘Le grand monsieur marche’

				
Reg	(↕)	↕	↕	
M	MONSIEUR _∅	GRAND	PFX TP - MARCHER	
	‘Le grand monsieur marche’			

La non-coïncidence de ces deux contraintes bilatérales rompt la relation et, avec elle, l’effet de transfert du personnage désigné par le nom au sein du corps du signeur.

*

Les trois structures décrites dans cette section répondent au principe d’une restriction bilatérale et asymétrique, caractéristique de la rection à laquelle, dans chacun des cas évoqués, se combinent des contraintes d’accord et/ou de factorisation. Au sein du syntagme de localisation, la rection porte sur les partiels de classificateur et de copule enclitique des deux constituants nominaux : dans l’un des constituants, ils sont libres, alors que dans l’autre ils sont contraints à n’être pas $\emptyset$. Le syntagme épithète fait peser une restriction asymétrique sur le déterminant des deux noms complémentarisés : dans l’un d’eux, il est libre, alors que dans l’autre il est bloqué sur le choix $\emptyset$. Et ce qui fonde le syntagme nom - transfert personnel, c’est la corrélation entre la réduction du locus nominal à ‘ $\emptyset$ ’ ou ‘c’ et la neutralisation personnelle du verbe, qui implique des restrictions particulières en fonction du type de verbe impliqué.

Les relations étudiées montrent que la rection peut porter sur deux noms ou sur un verbe et un nom en LSFB. L’asymétrie qui caractérise la rection fait que ces trois syntagmes complémentarisent strictement deux segments. Cependant, rien n’empêche la complexification de la structure par l’articulation de ces syntagmes entre eux ou avec d’autres.

En français, la rection s’illustre par exemple dans la relation sujet - verbe, où elle fait apparaître deux zéros. Dans un énoncé comme :

[$\emptyset$ - le - chat] == [$\emptyset$ - boit]),

le constituant nominal voit son initiale (c’est-à-dire sa préposition) réduite strictement au choix $\emptyset$, corrélativement à la liberté de l’initiale du verbe ([parce que- ==

[$\emptyset$ - le - chat] == -boit]) et à l'effacement du préfixe verbal de la catégorie de [je, tu, il, elle, etc.]. On comparera ce premier énoncé d'une part à un exemple de relative sujet, comme ([pour - le - chat] == [qui - boit]), où l'initiale du nom reste libre et, d'autre part, à un syntagme "verbe - objet" comme ([il - boit] == [le - lait]) où le préfixe verbal ne subit aucune restriction.

L'asymétrie observée dans la rection caractérise aussi une autre modalité de restriction syntaxique, que l'on étudiera brièvement ci-dessous sous le nom d'anaphore, en guise de préparation au chapitre 5 qui lui sera entièrement consacré.

4.3.2 Anaphore

La séquence 3.7, reprise ici en 4.16, illustre l'articulation de trois relations syntaxiques, dont l'une sera caractérisée comme 'anaphorique'. Ces trois syntagmes s'articulent sur le premier verbe, ${}_c\text{REGARDER}_a$.

FIG. 4.16: 'Marie regarde Caroline qui est regardée par Marie'

				
Reg	$\bar{y} \rightarrow$	$\rightarrow_a$	$\rightarrow_a$	$-a \leftarrow$
M	MARIE $\emptyset$	CAROLINE	${}_c\text{REGARDER}_a$	$-{}_a\text{REGARDER}_c$
	'Marie regarde Caroline qui est regardée par Marie'			

- Le premier verbe, ${}_c\text{REGARDER}_a$, est rendu complémentaire du nom MARIE $\emptyset$. Par cette relation, le verbe subit la neutralisation personnelle : celle-ci touche son locus initial, bloqué sur 'c'. Réciproquement, il impose au nom MARIE la réduction de la variabilité de son locus, ici réalisé sous la forme d'un $\emptyset$. La forme verbale est orientée du signeur vers l'extérieur, dans la même direction que le regard qui installe une valeur de locus notée 'a'. Il s'agit là d'un syntagme "nom - transfert personnel" sur un verbe du groupe 1.
- Simultanément, une contrainte d'accord lie ${}_c\text{REGARDER}_a$ à CAROLINE : le locus final du verbe est identique à celui que le regard installe pendant l'articulation du nom³¹. Il s'agit d'une relation "verbe - objet spatialisés".

³¹ La troisième image de 4.16 constitue un allomorphe de la première image de 4.11 (page 165), repris ci-dessous en 4.17. Dans les deux cas, le nom CAROLINE incorpore une valeur de locus, dénotée une fois par la seule direction du regard (en 4.16) et l'autre fois par le regard et le pointé (en 4.11).

- Mais le même verbe ${}_c\text{REGARDER}_a$ est encore constituant d'une troisième relation syntaxique, qui le rend complémentaire de ${}_a\text{REGARDER}_c$. Cette relation, que l'on appellera "champ et contrechamp"³², lie les deux verbes ($V_1 = V_2$) par une triple restriction (deux restrictions d'accord et une restriction anaphorique).

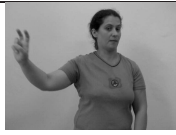
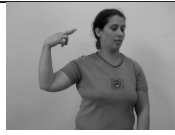
1. Les deux verbes sont accordés par le choix de leur lexème (REGARDER).
2. Tous deux subissent la neutralisation personnelle ; celle-ci touche le locus initial de l'un et le locus final de l'autre. En l'occurrence, c'est le locus initial de V_1 et le locus final de V_2 qui sont réalisés sous la forme 'c', en 4.16. On a donc la même réduction, d'un terme à l'autre, mais inversée symétriquement : c'est en quelque sorte une forme d'accord "en miroir". De même, les loci notés 'a' et '-a', respectivement locus final de V_1 et initial de V_2 , sont ordonnés par la même symétrie, dont le centre est le corps du signeur et donc le 'locus c' : si 'a' occupe un emplacement à gauche du signeur, '- a' est réalisé sur sa droite³³.
3. Corrélativement à ces deux contraintes d'accord, V_2 se trouve limité dans ses possibilités de complémentarisation : il ne peut ni être le constituant verbal d'un syntagme "nom - transfert personnel", ni celui d'une relation "verbe - complément spatialisés" ; par contre, V_1 reste libre d'entrer dans ces relations syntaxiques. C'est cette dernière figure syntaxique que nous qualifierons d'anaphorique ; si son principe la distingue des deux contraintes d'accord décrites ci-dessus, elle en est indissociable au sein du syntagme de "champ et contrechamp".

Dès lors que la solidarité de ces contraintes est rompue, la relation entre les deux verbes se trouve dissoute. Ainsi, si V_2 entre dans une relation "nom - transfert personnel" ou "verbe - complément spatialisés", V_1 n'est plus nécessairement co-présent (c'est-à-dire que plus aucune contrainte symétrique ne lie le lexème, les loci ou la valeur de personne de ce V_2 à ceux d'un autre segment verbal). En 4.17, par exemple, chaque verbe garde intactes ses libertés de complémentarisation syntaxique (${}_b\text{REGARDER}_c$ entre en relation spatialisée avec PIERRE_b) et la variabilité de ses partiels (les loci ne sont pas ordonnés par un accord en miroir ; par contre, le lexème est répété, ce qui aurait pu ne pas être le cas). En contrepartie de cette autonomie des deux segments verbaux, aucune coréférence n'est établie grammaticalement entre les deux verbes.

³²Cette relation correspond à la "construction AB" étudiée en langue des signes britannique (BSL) par Morgan et Woll (2003). La description du "champ et contrechamp" comme composée de deux formes de neutralisation personnelle correspond à la proposition que font ces auteurs de ne pas considérer l'usage du corps, dans le second terme de cette relation, comme un cas particulier de classificateur (*body classifier*), mais comme un déplacement de référence (*referential shift*). Le fonctionnement du corps dans le système référentiel, que les auteurs dénomment "Body Location", peut être mis en relation avec la notion d'anaphore pseudo-déictique décrite au chapitre 1.

³³Si 'a' avait été placé en bas à gauche, '- a' aurait été réalisé en haut à droite. Voir, au chapitre 5, l'exemple 5.2.

FIG. 4.17: ‘Marie regarde Caroline et Pierre regarde Marie’

				
Reg M	$\begin{array}{c} \bar{v} \downarrow \bar{v} \\ [PT\acute{e}_c] \quad MARIE_{\emptyset} \end{array}$	$\begin{array}{c} \nearrow a \\ PT\acute{e}_a \quad CAROLINE_a \end{array}$	$\begin{array}{c} \bar{v} \\ PFX \quad TP \end{array}$	$\begin{array}{c} \nearrow a \\ cREGARDER_a \end{array}$
				
Reg M	$\begin{array}{c} \nwarrow b \\ PIERRE_b \end{array}$	$\begin{array}{c} \nwarrow a \\ bREGARDER_c \end{array}$		
	‘Marie regarde Caroline et Pierre regarde Marie’			

Dans l'énoncé 4.16, par contre, l'accord en lexème des deux verbes, associé à leur réduction à la neutralisation personnelle, à l'accord en miroir de leurs loci et à l'absence de tout complément nominal pour le second verbe, lie les deux verbes l'un à l'autre et instaure entre eux une coréférence formelle. Le constituant $[-_aREGARDER_c]$ (V_2), démunie, par l'effet de la contrainte d'anaphore, de tout nom complément de transfert personnel et de tout nom sujet spatialisé, réfère à ceux de son complémentaire V_1 . Ainsi, le nom de transfert personnel de V_1 (à savoir MARIE) est interprété comme étant l'agent de REGARDER en V_2 ; et l'objet spatialisé de V_1 (à savoir CAROLINE_a) désigne le personnage transféré qui est affecté passivement par l'action de REGARDER en V_2 . Autrement dit, le locus initial de V_2 (‘- a’) est rendu coréférent au locus initial de V_1 (‘c’), et le locus final de V_2 (‘c’) coréférent au locus final de V_2 (‘a’) (voir le schéma page 185). Il en découle que la succession des deux verbes donne à voir la succession de deux transferts personnels (le locus ‘c’ désigne deux fois un personnage différent), en l'occurrence celui de MARIE en V_1 et celui de CAROLINE en V_2 ³⁴.

Repérer l'impossibilité de complémentarisation qui pèse sur V_2 en 4.16 ne revient pas à dire qu'il aurait été agrammatical de compléter l'énoncé en faisant

³⁴ En 4.17, par contre, un seul transfert personnel est suggéré (celui du personnage de Marie) : le segment $[MARIE_{\emptyset}]$ entre deux fois en relation de "nom - transfert personnel" : une fois avec le premier verbe (dont le locus initial est bloqué sur ‘c’) et une fois avec le second verbe (dont le locus final, cette fois, est bloqué sur ‘c’). C'est seulement par l'effet de la contrainte anaphorique que la succession de deux transferts personnels (c'est-à-dire la succession de deux référents distincts pour la valeur de ‘locus c’) est rendue possible avec ces deux verbes.

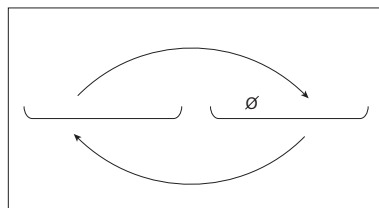
entrer $[-_a\text{REGARDER}_c]$ en relation avec $[\text{CAROLINE}_\emptyset]$ et avec $([\text{MARIE}_-a])$: cette séquence ne serait pas agrammaticale, et elle exprimerait la même relation des deux protagonistes à l'action de REGARDER ; mais elle n'impliquerait aucune dépendance réciproque entre les deux verbes. Un parallélisme avec le français sera peut-être éclairant. Il n'est pas agrammatical de dire "Un fruit tombe de l'arbre ; Luc attrape la pomme". Cette structure peut même être utilisée comme synonyme de "Luc attrape la pomme qui tombe de l'arbre". Cependant, seul le deuxième énoncé construit une relation formelle entre $[\text{la pomme}]$ et $[\text{il/elle tombe}]$. Dans le premier, une coréférence sémantique est possible, mais non contrainte grammaticalement : rien ne dit, formellement, que ce qui tombe, c'est une pomme. Dans le second, cette coréférence se bâtit sur la réduction des possibilités de complémentarisation syntaxique du verbe "tomber". La relation syntaxique qui le lie à "la pomme" lui bloque (entre autres restrictions) la possibilité de s'adjoindre un sujet : * "Luc attrape la pomme qui la poire tombe de l'arbre"³⁵.

De l'analyse de cet énoncé apparaît la particularité du principe de l'anaphore syntaxique. Comme dans le cas de la rection, ce sont strictement deux constituants qui sont rendus complémentaires par l'anaphore syntaxique. Comme dans le cas de la rection, aussi, les contraintes réciproques qui pèsent sur les constituants sont asymétriques : les contraintes que l'un impose à l'autre ne sont pas identiques à celles que l'autre lui fait subir. Mais au-delà de ces similarités, les modalités syntaxiques de la rection et de l'anaphore se distinguent par le statut de ce qu'elles contraignent.

La rection réduit la variabilité d'un ou de plusieurs partiel(s) des constituants mis en relation. Par exemple, dans le syntagme épithète, c'est le déterminant (pointé ou pointé imbriqué à une préposition ou à une copule enclitique) qui est bloqué asymétriquement. La rection correspond donc à une réduction qualitative (portant sur la variabilité d'un choix) et interne à l'unité : voir le schéma du tableau 4.1.

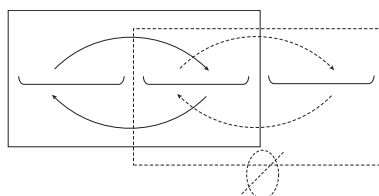
La contrainte d'anaphore, elle, concerne les possibilités de complémentarisation de l'un des segments du syntagme : ce qu'elle réduit asymétriquement, c'est la possibilité d'ajouter une ou plusieurs relation(s) syntaxique(s). Dans le syntagme de "champ et contrechamp", la possibilité de constituer un syntagme "nom - transfert personnel" et un syntagme "verbe - complément spatialisés" est libre pour V_1 , alors qu'elle est annulée pour V_2 . L'anaphore syntaxique consiste donc en une réduction quantitative (portant sur la constitution d'un syntagme supplémentaire) et dépassant les frontières de l'unité formelle : voir le schéma du tableau 4.3. L'étude

³⁵L'agrammaticalité de cet énoncé du français permet de ressentir plus facilement la restriction anaphorique que dans l'exemple 4.16 en LSFB. Cependant, il ne faudrait pas s'y tromper et voir dans cette agrammaticalité l'indice d'une hétérogénéité dans la comparaison entre les faits français et ceux de la LSFB. En effet, dans l'alternance entre l'énoncé anaphorique "Le fait que tu caches" (équivalent à "la vérité que tu caches", qui ne peut être transformé en *"la vérité que tu caches ce qui s'est passé") et l'énoncé non anaphorique "Le fait que tu caches la vérité (équivalent à "ton choix de cacher la vérité"), par exemple, aucune agrammaticalité ne vient indiquer la différence de structure : comme dans le cas du "champ et contrechamp" ci-dessus, d'autres manipulations sont nécessaires pour révéler la relation particulière que tisse la contrainte anaphorique.



TAB. 4.1: Rection (schéma)

du syntagme de "champ et contrechamp" sera prolongée au chapitre 5, et complétée par la description de deux autres structures qui se fondent aussi sur le principe de l'anaphore syntaxique.



TAB. 4.2: Anaphore (schéma)

*

En français, le présentatif³⁶ et la relative s'ordonnent sur la présence d'un zéro anaphorique, qui les oppose notamment au syntagme complétif. Dans le cas du présentatif, illustré par un énoncé comme :

(([c'est] == [un - roman] == [que - j'écris]) = Ø = ()),

le second verbe ne peut entrer en relation avec un complément d'objet. Par contre, le second verbe de la complétive ne subit pas cette restriction :

(([c'est] == [la - preuve] == [que - j'écris] == ([un - roman])).

De même, dans une relative comme :

(([le - roman] == [que - j'écris]) = Ø = ()),

la complémentarisation entre le verbe et un objet est annulée, alors qu'elle est toujours possible dans la complétive :

(([la - preuve] == [que - j'écris]) == ([un - roman])).

³⁶ Les exemples de présentatif et l'analyse qui en est faite sont repris à Jongen (1988).

Comme dans le cas du "champ et contrechamp" de la LSFB, la contrainte d'anaphore syntaxique tisse une référence formelle entre le constituant réduit et son complémentaire (le roman que j'écris $\cong$ j'écris quoi ? un roman). Dans le cas du présentatif, ce renvoi interne de la structure sur elle-même s'éprouve par l'impossibilité de faire varier le premier constituant verbal, sous peine d'agrammaticalité ou de passage à un autre réseau de contraintes syntaxiques (* "il est un roman que j'écris" ou "il amène un roman que j'écris"); au sein de la complétive, par contre, tous les partiels du premier constituant verbal restent libres, soulignant ainsi que le démonstratif de "c'est" est disponible pour toute coréférence externe à la relation ("elle [la tache d'encre sur ma chemise, ma bonne humeur, etc.] est la preuve que j'écris un roman", "il [mon fils, le commissaire, etc.] amène la preuve que j'écris un roman").

La syntaxe dont il a été question se conçoit comme une opération grammaticale : comme une redistribution des frontières des segments, par l'effet de restrictions communes ou bilatérales. Ces restrictions ont un caractère purement formel : elles ne tiennent à la présence ou à l'absence d'aucun élément positif, mais s'éprouvent seulement négativement, par la réduction de la liberté des constituants rendus complémentaires. La syntaxe inverse donc le principe la morphologie, tout en partageant avec elle ce caractère purement abstrait de la mise en rapport des éléments grammaticaux.

4.4 Figures du zéro syntaxique

En tant qu'articulation des deux analyses formelles que sont l'identification et la segmentation, la syntaxe met en jeu des éléments doublement vides, faits de purs rapports : des unités dont la seule définition est contrastive et des identités purement différentielles. Dans ce sens, la figure du zéro est emblématique du fonctionnement grammatical en général, et syntaxique en particulier : il rend compte de leur caractère formel, au même titre que toutes les autres figures, mais en rendant plus apparente l'abstraction qui est en jeu.

Que ce soit contrastivement ou différentiellement, en LSFB ou en français, le zéro ne se distingue aucunement des autres éléments grammaticaux : il s'agit d'une valeur, c'est-à-dire d'un élément évidé de toute consistance propre, et perceptible seulement *par rapport* aux autres valeurs. Les quatre types de rapports (définis en termes de contraintes bilatérales) dans lesquels se réalise la syntaxe, selon la typologie qui vient d'être proposée dans ce chapitre, donnent donc lieu à quatre définitions différentes du zéro.

4.4.1 Symétrie, asymétrie, qualité et quantité

Les quatre types de contraintes qui établissent la typologie syntaxique de ce chapitre ont été présentés deux à deux, en fonction de leur caractère symétrique ou asymétrique. Ainsi, l'accord et la factorisation, dont le principe est symétrique,

ont été opposés à la rection et à l'anaphore, qui reposent sur une asymétrie de restrictions. Mais un second classement organise ces quatre types de contraintes. Celui-ci se fonde sur une distinction centrale du modèle glossologique : la distinction entre identification et segmentation, autrement dit entre un critère qualitatif et un critère quantitatif.

	Symétrie	Asymétrie
Réduction qualitative	Accord	Rection
Réduction quantitative	Factorisation	Anaphore

TAB. 4.3: Quatre types de contraintes syntaxiques

L'accord et la rection sont des contraintes qui s'exercent par la limitation de la variabilité d'un partiel d'unité. Il y a accord lorsqu'une pluralité d'unités est contrainte à la réduction de la variabilité du même partiel, par répétition symétrique et sérielle. Quant au principe de la rection, c'est aussi celui de la réduction de la variabilité d'un partiel, mais asymétriquement et sur strictement deux constituants (voir le schéma 4.1).

La factorisation et l'anaphore, elles, opèrent par restriction quantitative : c'est le nombre de possibles qui est réduit, soit au sein de l'unité et symétriquement, soit au-dehors de ses frontières et asymétriquement. Lorsqu'un choix est mis en facteur commun pour un ensemble de constituants, chacun d'eux subit, par ce principe même, le retranchement de l'une de ses possibilités de variation. Autrement dit, la complexité interne de chaque terme se trouve réduite, de la même façon que dans la factorisation de $(2 \times 4) + (2 \times 5)$ en $2 \times (4 + 5)$, il y a simplification de chaque terme de l'addition. Cette simplification fonde un renvoi symétrique de chaque constituant à la valeur factorisée. C'est ce principe qui est à l'œuvre dans la modalité syntaxique de la factorisation. L'anaphore syntaxique, telle que définie ci-dessus, lie asymétriquement deux constituants, en réduisant chez l'un la possibilité de constituer un ou plusieurs syntagme(s) supplémentaire(s). C'est donc le nombre de relations syntaxiques dans lesquelles l'un des segments peut devenir constituant qui est réduit. Il en découle que ce constituant, dépourvu de certains compléments, réfère formellement à ceux que l'autre terme reste libre de s'adjoindre.

4.4.2 Quatre fois zéro

La réduction qualitative de la variabilité d'une unité, que ce soit par accord ou par rection, peut donner lieu à la réalisation de n'importe quelle valeur morphologique. Ainsi, par exemple, le syntagme de pluriel défini dans la première séquence de 4.2 (page 152) produit la répétition par accord du lexème JOUER ; et la rection, en 4.7 (page 160), implique la réalisation d'un classificateur et d'une copule enclitique autre que $\emptyset$ au sein du nom RADIO. Les contraintes de l'accord et de la rection sont susceptibles de peser sur toute valeur morphologique ; elles peuvent notamment impliquer un zéro.

En LSFB, un exemple comme 3.51 (page 126) illustre un cas d'accord par réduction symétrique d'un partiel à zéro. L'accord met en relation les segments

$$([\emptyset - \text{CUBIQUE}] == [\emptyset - \text{CARRÉ}] == [\emptyset - \text{GRAND}]),$$

et pèse ici sur la réduction du choix de leur déterminant (partiel de pointé par exemple) à $\emptyset$. Soulignons que c'est la répétition symétrique de cette restriction du déterminant au seul choix $\emptyset$ qui relève de l'accord. Au sein du même énoncé, en effet, un autre syntagme, de subordination cette fois, s'articule au premier : il s'agit du syntagme épithète ($[\text{BEAU}] == [\emptyset - \text{CUBIQUE}]$)³⁷.

En français, la relation attributive en contexte infinitif (présentée page 157) illustre un cas d'accord qui prend la forme d'un zéro.

Les syntagmes épithète et "sujet - V_2 " de la LSFB produisent une figure du zéro dont le statut est rectionnel. Dans la relation d'épithète, le déterminant du second mot nominal est réduit à zéro, alors que celui du premier mot nominal est libre :

$$([{}_a\text{PRÉP DEVANT}_b - \text{armoire}] == [\emptyset - \text{CUBIQUE}_b])^{38}.$$

De même, l'effacement du préfixe personnel dans le verbe d'une relation "sujet - V_2 " offre un cas de zéro rectionnel : la variabilité de ce partiel est réduite, corrélativement à l'exclusion du choix du 'locus c' dans le nom. Ainsi, la relation illustrée en 4.13 (page 167) peut s'écrire :

$$([\text{SCHTROUMPF}_{*c}] == [\emptyset - {}_{c*/a}\text{AVANCER}_{b/c}]).$$

En français, la relation sujet - verbe (voir page 169) fait apparaître deux zéros par rection.

Le zéro de l'accord et celui de la rection, en tant que produits possibles d'une mise en relation syntaxique par réduction d'une liberté de variation, peuvent être qualifiés de "zéros qualitatifs". L'un reçoit de la contrainte qui pèse sur lui un caractère symétrique (le zéro de l'accord) alors que l'autre est par définition asymétrique (le zéro de la rection). Ils représentent respectivement, et de manière plus générale, toute forme de limitation symétrique et sérielle de la variabilité d'un partiel, et toute restriction asymétrique et bilatérale.

Par contre, la réduction quantitative de la variabilité des segments, à laquelle donnent lieu la factorisation et l'anaphore, produisent forcément des figures du zéro, que l'on peut qualifier de "zéros quantitatifs".

Des zéros de factorisation sont produits, en LSFB, par les structures du pluriel défini et de l'épithète. Le syntagme de pluriel défini produit la mise en facteur commun du lexème nominal ou verbal, ou bien d'un préfixe nominal ou verbal (pointé ou préfixe personnel, par exemple), ou encore du partiel verbal d'accompli

³⁷ Cet exemple offre l'occasion de remarquer que l'articulation de syntagmes n'est pas réductible à la pure addition des contraintes des relations prises isolément. En l'occurrence, l'accord entre les trois segments nominaux implique seulement, a priori, la répétition d'un choix, autrement dit la réduction symétrique des possibilités de variation. C'est l'articulation avec le syntagme épithète, via le pivot CUBIQUE, qui amène la réalisation particulière de cet accord par la répétition du déterminant $\emptyset$.

³⁸ Exemple repris à l'énoncé 3.50, page 126.

(voir la section 4.2.2, page 157). Ainsi, dans le troisième exemple de 4.2, page 152, la possibilité de choisir un lexème est retranchée de chaque constituant, par renvoi au lexème factorisé. Ce qui peut se noter de cette manière :

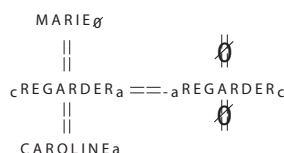
RESTAURANT ([$\emptyset$ - CL 5GR] == [$\emptyset$ - CL 5GR] == [$\emptyset$ - CL 5GR]).

Au sein du syntagme épithète, une contrainte de factorisation se combine à celles de rection et d'accord. Elle concerne la copule enclitique, qui ne peut être réalisée qu'une seule fois pour l'ensemble du syntagme et, dans certains cas aussi, le partiel de locus (voir page 161). Par exemple, l'opposition entre les deux énoncés de 4.9, page 162, où seul le premier présente une relation épithète entre les deux constituants, peut s'écrire de cette manière :

([ARMOIRE - $\emptyset$] == [PLAT - $\emptyset$]) CPL_a
 $\sim$ [ARMOIRE - Cpl] == [PLAT - CPL].

En français, des zéros de factorisation sont produits dans les syntagmes d'énumération comme ceux présentés page 158.

Le syntagme de champ et contrechamp de la LSFB donne lieu à un double zéro anaphorique : le second verbe de la relation ne peut être constituant ni d'un syntagme "nom - transfert personnel", ni d'un syntagme "verbe - complément spatialisés", comme le montre le schéma suivant, à propos de l'exemple 4.16 (page 170) :



Le zéro anaphorique peut être illustré en français par les structures présentatives et relatives (voir page 174).

Les zéros de la factorisation et de l'anaphore syntaxique sont donc les produits nécessaires des deux modalités de complémentarisation syntaxique par restriction quantitative. Le zéro de factorisation a un caractère symétrique et est interne à l'unité ; le zéron anaphorique, lui, est asymétrique et concerne l'au-delà des frontières de l'unité.

	Symétrie	Asymétrie
Zéros qualitatifs	Accord : $\emptyset$ ou autre	Rection : $\emptyset$ ou autre
Zéros quantitatifs	Factorisation : strictement $\emptyset$	Anaphore : strictement $\emptyset$

TAB. 4.4: Quatre figures du zéro syntaxique

4.5 Anaphore grammaticale *vs.* syntaxique : héritages et prolongements en glossologie

La typologie syntaxique qui vient d'être établie dans ce chapitre, et illustrée par des exemples d'une langue signée et d'une langue orale, met en évidence que la coréférence formelle s'inscrit au cœur même de la syntaxe. Autrement dit, qu'il tient au principe même de l'opération syntaxique de rendre des segments mutuellement dépendants, par la mise en partage d'une part de leur information grammaticale. Que ce soit symétriquement ou asymétriquement, que ce soit par réduction qualitative ou quantitative de la variabilité des segments, productrice ou non d'une figure du zéro, la syntaxe *est* cette mise en rapport grammaticale par laquelle, inévitablement, tout segment renvoie formellement à son complémentaire.

Cette association entre coréférence formelle et complémentarisation syntaxique réaménage les définitions de l'anaphore formelle (ou anaphore grammaticale) proposées par Urien (1987) et Jongen (1993) dans le cadre de la glossologie : "*l'anaphore (ou la cataphore) grammaticale opère une coréférence formelle, qui bloque le partiel signifié dans l'un des constituants syntaxiques [...] sur un renvoi à l'autre constituant syntaxique [...]. L'anaphore (ou cataphore) grammaticale referme le schème syntaxique sur lui-même, dont l'un des constituants est formellement repris dans l'autre et dont l'autre signifie le renvoi au premier*" (Jongen, 1993, p. 119). Le "blocage d'un partiel de l'un des constituants sur un renvoi à l'autre constituant syntaxique", ne nous semble pas désigner autre chose, en effet, que le fonctionnement syntaxique lui-même. Ce que nous précisons, quant à cette "anaphore formelle" ou "grammaticale", c'est qu'elle peut se réaliser sous quatre modalités³⁹ : par réduction qualitative symétrique (accord), par réduction quantitative symétrique (factorisation), par réduction qualitative asymétrique (rection), ou par réduction quantitative asymétrique (anaphore syntaxique) de la variabilité des segments.

Notre typologie syntaxique ménage ainsi une place spécifique aux relations anaphoriques décrites (notamment sur l'exemple de la comparative et de la relative françaises) par Allaire (1982, 1989) et Velly (1984 et 1989) dans ces termes : "*La parenté des relatives et des comparatives tient essentiellement à l'endocentrisme de l'anaphore, un endocentrisme lié à l'exploitation par la syntaxe d'un effacement qui annule partiellement le second verbe pour le construire par rapport à un antécédent [...]*" (Allaire, 1989, p. 84). "L'annulation partielle du second verbe", qui provoque un "rapport à un antécédent", correspond à ce dont la notion d'anaphore syntaxique rend compte dans la description proposée ci-dessus. La particularité de l'effacement repéré dans la complétive, la relative et d'autres structures encore, c'est qu'il porte sur "le contexte" de l'un des constituants, c'est-à-dire sur ses possibilités de complémentarisation.

La typologie proposée ici à la fois rend compte de la particularité de cet évidement syntaxique, dont la portée s'étend au-delà des frontières du syntagme qu'il fonde,

³⁹ Ces modalités reçoivent ici le statut de quatre types de contrainte syntaxique, et non celui de quatre manières de marquage syntaxique.

mais aussi montre qu'il s'agit d'une forme parmi d'autres de réalisation du principe abstrait de la syntaxe. Parmi les réalisations possibles de cette opération, la réduction décrite sous le nom d'anaphore syntaxique a la particularité de peser non pas sur la variabilité interne du segment ou sur sa complexité constitutive, mais sur ses possibilités de devenir constituant. Ainsi, la cohérence logique de cette typologie rappelle que, dans la définition de l'unité formelle, c'est-à-dire du mot nominal ou verbal, la reconnaissance de la complexité interne du segment (la solidarité de ses partiels, identifiables et dénombrables) est indissociable de la prise en compte de son autonomie, et donc de la liberté qu'a ce segment de perdre cette autonomie à la faveur d'une réciprocité syntaxique. C'est en effet en tant que potentiel constituant complémentaire que le segment est affecté par la contrainte d'anaphore syntaxique, et non en tant que programme de partiels solidaires et variables. Le processus syntaxique n'y est pour autant aucunement trahi.

La troisième partie de cette étude sera entièrement consacrée à cette modalité de restriction syntaxique que l'on a proposé de dénommer "anaphore syntaxique". Elle poursuivra, au chapitre 5, la description du syntagme de "champ et contrechamp", introduit brièvement ci-dessus, et présentera deux autres relations ordonnées sur le même type de restriction. Le chapitre 6 complètera l'analyse syntaxique des trois structures anaphoriques par l'étude des effets de point de vue qu'elles sous-tendent : la notion morphologique de neutralisation personnelle sera mise en rapport avec l'instance discursive de l'énonciateur, telle que la définissent Ducrot (1984a) et, à sa suite, les travaux du groupe scandinave de la ScaPoline (Nølke *et al.* (2004), Nølke (1993)), ou ceux de Rabatel (1998, 2003 et 2005).

Troisième partie

Structures anaphoriques *syntaxe et pragmatique*

Chapitre 5

Anaphore syntaxique en LSFB : trois exemples

*ASL poets fill the space in a manner
similar to the way in which cinematographers fill cinematic space :
through a series of close-ups, medium shots, and long shots.*

H. Dirksen & L. Bauman

Les trois structures qui font l'objet de ce chapitre se construisent (entre autres) sur le principe de l'anaphore syntaxique : l'un des constituants voit réduites ses possibilités d'ouverture à d'autres syntagmes et, de ce fait, est rendu coréférent aux contextes syntaxiques de son complémentaire. Elles donnent à voir, par un jeu sur la séquentialité et la simultanéité des éléments articulés, une scène unique d'un scénario : c'est-à-dire que l'ordonnancement des signes, entre simultanéité et linéarité, ne correspond pas à l'ordonnement chronologique du scénario représenté. Les trois syntagmes unissent exclusivement des verbes. Et tous les trois recourent à l'évidement morphologique de la neutralisation personnelle ; ceci donne lieu à des croisements de voix énonciatives qui seront étudiés au chapitre suivant.

L'analyse procédera pour chaque syntagme de la même manière : la composition syntaxique sera mise en évidence, d'une part, par les régularités observées dans l'ensemble des exemples recensés et, d'autre part, par la comparaison avec les propriétés de structures voisines, parfois homophones, mais qui se révèlent distinctes tant syntaxiquement que sémantiquement. Chaque composition syntaxique sera ensuite mise en relation avec l'ensemble des indices (manuels et non manuels) qui en font l'attestation.

5.1 Champ et contrechamp

L'appellation de "champ et contrechamp" est empruntée au vocabulaire des arts de l'image. Ce choix se justifie par la volonté de souligner les spécificités formelles de cette structure. Le syntagme ainsi désigné lie en effet deux constituants inversement

orientés dans l'espace, mais structurellement indissociables et convergents. Cette structure donne à voir, par la complémentarité de deux verbes successifs, la relation réciproque de deux personnages à une unique action. On rappellera ici brièvement la définition de ce syntagme telle que l'analyse de l'énoncé 4.16, repris ici en 5.1, a permis de l'établir à la section 4.3.2, avant de la préciser par l'observation d'autres exemples.

5.1.1 Composition syntaxique

Le syntagme de "champ et contrechamp" lie les deux verbes [${}_c\text{REGARDER}_a$] et [${}_a\text{REGARDER}_c$], en 5.1, en leur imposant de deux manières différentes, mais combinées, une réduction de leur autonomie de segment.

FIG. 5.1: 'Marie regarde Caroline qui est regardée par Marie'

				
Reg	$y \rightarrow$	$\rightarrow_a$	$\rightarrow_a$	$-a \leftarrow$
M	MARIE _∅	CAROLINE	${}_c\text{REGARDER}_a$	${}_a\text{REGARDER}_c$
	'Marie regarde Caroline qui est regardée par Marie'			

Accord L'accord pèse symétriquement sur plusieurs partiels des deux segments : le lexème et les deux loci. Le choix du lexème verbal est contraint à la répétition, d'un constituant à l'autre¹. De plus, les loci initiaux et finaux des deux termes sont identiques, mais inversés. En effet, chaque verbe subit la neutralisation personnelle, ce qui, pour un verbe du groupe 1 comme REGARDER, bloque l'un des loci sur la valeur de 'locus c'² : le locus initial de l'un et le locus final de l'autre³. Quant au deuxième locus du verbe, à savoir celui qui n'est pas bloqué en 'locus c', il est répété

¹ La mise en facteur commun du lexème est possible aussi : l'exemple 5.5 le montre.

² Une précision sera donnée ci-dessous (page 188) à propos des cas où c'est un verbe du type de VERSER ou DÉPLACER (V^{2a}) qui crée le champ et contrechamp.

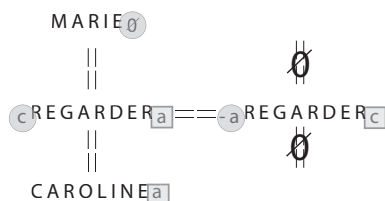
³ Dans la majorité des cas, ce sont le locus initial du premier verbe et le locus final du second qui sont bloqués, par la neutralisation personnelle, sur le 'locus c'. Mais avec un petit nombre de verbes, comme par exemple PRENDRE, présenté au chapitre 3 (page 115), qui relève du groupe 2, cet ordre est inversé. Cette observation rejoint celles qui, dans d'autres langues signées, ont amené à distinguer une sous-catégorie de verbes dénommée "backwards verbs", ou "verbes à rebours", dont PRENDRE (V^{2a}), mais aussi INVITER (V^1) feraient partie. Voir, au sujet de ces verbes, l'étude de Meir (1998).

d'un terme à l'autre, par l'effet d'une symétrie dont le centre est précisément le 'locus c' (matérialisé par le corps du seigneur). Les notations "a" et "-a" reflètent cette organisation symétrique, observable entre les deux dernières images de 5.1 : si le premier verbe est orienté du corps du seigneur vers la gauche, le second verbe sera dirigé de la droite vers le corps du seigneur. Et lorsque la relation entre le 'locus c' et le second locus se matérialise non seulement latéralement, mais aussi verticalement, l'inversion spatiale en rend compte aussi : on voit dans un énoncé comme 5.2 que si le 'locus a' est placé en bas et à gauche, le 'locus -a' sera forcément situé en haut et à droite du seigneur.

Anaphore La deuxième modalité de contrainte syntaxique qui définit cette structure est celle de l'anaphore. Elle provoque la réduction des possibilités de complémentarisation du second verbe : les deux relations syntaxiques qui, a priori, seraient susceptibles d'exploiter son morphème initial et son morphème final, se trouvent annulées, alors qu'elles restent possibles pour le premier verbe. C'est ainsi que $_{-a}\text{REGARDER}_c$, en 5.1, ne peut entrer ni dans une relation "verbe - complément spatialisés" ni dans une relation "nom - transfert personnel", annulant ainsi la disponibilité syntaxique de son 'locus c' et de son second partiel.

Le syntagme de "champ et contrechamp" implique donc la solidarité de ce réseau de contraintes. L'exemple 4.17 (page 172) souligne précisément cela : la présence de deux occurrences du verbe REGARDER au sein d'un énoncé, toutes deux à la neutralisation personnelle et aux loci symétriquement inversés, ne suffit pas à définir le syntagme de "champ et contrechamp". Dans le cas de 4.17, le second verbe maintient toutes ses possibilités d'intégration syntaxique : sur son locus initial s'instaure une relation "sujet - verbe spatialisés" avec le nom [PIERRE] et sur son locus final ('locus c') se greffe un syntagme "nom - transfert personnel" qui le lie à [MARIE $\emptyset$]. L'effet sémantique produit par cet énoncé non anaphorique qu'est 4.17 n'est pas celui de la relation établie entre deux personnages par une unique action : il y est dit que deux actions (qui auraient pu être différentes : REGARDER et SOIGNER, par exemple, et qui peuvent autant être simultanées que successives) lient trois personnages (qui auraient même pu être au nombre de quatre, si le second verbe avait eu deux loci différents du 'locus c').

Seule la coïncidence de l'accord et de l'anaphore explique en 5.1 (et de manière analogue dans tous les exemples de champ et contrechamp) le tissage référentiel qui lie les deux verbes entre eux et le second verbe aux noms MARIE et CAROLINE. Sans la présence du premier, le second verbe ($_{-a}\text{REGARDER}_c$) ne pourrait être interprété comme faisant référence au segment [CAROLINE $_a$]. Ce système de coréférence formelle est rendu ci-dessous par la répétition de cercles et de carrés. Il découle de ce réseau de renvois internes la non-coïncidence référentielle des deux occurrences du 'locus c' : dans le premier verbe, il désigne le personnage de Marie, par l'effet de la relation "nom - transfert personnel", alors que dans le second verbe, il désigne le personnage de Caroline.



Dans l'énoncé 4.17, par contre, la liberté syntaxique du second verbe va de pair avec la coréférence des deux occurrences du 'locus c' : la clôture anaphorique et la circularité interprétative du champ et contrechamp sont rompues. Le 'locus c' de chaque verbe est lié au nom MARIE par une relation "nom - transfert personnel". Un seul transfert personnel est donné à voir, dès lors, contre la succession des deux transferts dans le champ et contrechamp. On verra ci-dessous que les paramètres manuels et non manuels, associés au comportement du regard, soutiennent la dualité des personnages mis en scène en champ et contrechamp.

5.1.2 Mode de dénotation

La combinaison des contraintes d'accord et d'anaphore qui caractérisent le syntagme de champ et contrechamp se trouve attestée dans le signifiant par un ensemble d'indices. Ceux-ci touchent aux différents domaines indiciels que sont le regard, les mains, mais aussi le buste et l'expression du visage du signeur.

Regard De manière systématique, le regard est détourné de l'adresse au 'tu' : il s'agit là d'un indice directement lié à la neutralisation de la valeur de personne qui pèse sur chaque constituant du syntagme. Les yeux sont dirigés, pendant l'articulation de chaque verbe, vers l'emplacement du locus détaché du corps du signeur (à savoir celui des deux loci qui n'est pas bloqué sur la forme 'c' : le plus souvent⁴, il s'agit du locus final du premier verbe et du locus initial du second). Lorsque ce locus n'est pas situé devant le signeur, la direction du regard est opposée d'un terme à l'autre (comme en 5.2, 5.4 et 5.5⁵). Si le locus autre que 'c', par contre, reçoit un emplacement situé devant le signeur, la direction du regard peut être très proche, d'un terme à l'autre du syntagme (voir l'exemple 5.3). Mais dans tous les cas, il est fréquent que les yeux du signeur soient à peine ouverts pendant les deux verbes du syntagme : c'est là l'une des manières par lesquelles le regard évite l'adresse et rompt avec le champ déictique de la personne (voir particulièrement 5.3).

L'opposition de la direction du regard est régulièrement soutenue par la présence de clignements des yeux. Ceux-ci scandent en quelque sorte la succession des deux constituants. En 5.2, ils apparaissent au début du premier verbe (pendant le préfixe

⁴ Voir cependant la note 3.

⁵ En 5.5, où le second verbe est évidé de son lexème, par l'effet de la contrainte de factorisation (voir la note 1), le regard qui installe la valeur de 'locus -a' est le seul indice de la présence formelle de ce verbe.

de transfert personnel) et à la fin du second ; en 5.4, le clignement marque le début du second constituant, en symposition avec le préfixe de transfert personnel.

FIG. 5.2: ‘[Elle]_z [la]_y regarde, [elle]_y qui est regardée par [elle]_z’

Reg		Y			-a	Y
M		PFX TP			PFX TP	-a REGARDER _c
	‘[Elle] _z [la] _y regarde, [elle] _y qui est regardée par [elle] _z ’					

Paramètres manuels Les deux constituants du champ et contrechamp sont nécessairement disposés l’un après l’autre. L’impossibilité de leur symposition reflète, dans le signifiant du signe, la dissociation référentielle que le syntagme impose entre les deux valeurs de ‘locus c’.

La répétition du lexème, d’un verbe à l’autre, liée à l’inversion symétrique des loci et à la neutralisation personnelle, produit une opposition de la direction des paramètres manuels, qui coïncide avec celle du regard. Cette opposition se manifeste dans l’orientation des doigts (comme en 5.3), dans le trajet du mouvement et/ou dans la séquence des configurations dénotant le radical⁶ (comme en 5.4).

FIG. 5.3: ‘L’oiseau [lui]_z donne un coup de bec à [lui]_z qui reçoit le coup de bec de l’oiseau’

Reg			a
M		OISEAU	cPIQUER _a
	‘L’oiseau [lui] _z donne un coup de bec à [lui] _z qui reçoit le coup de bec de l’oiseau’		

⁶Sur la dénotation du radical par l’ordre des configurations ‘main ouverte’ – ‘main fermée’, voir le chapitre 3, section 3.4.2, page 115.

FIG. 5.4: '[Il]_z [lui]_y lance [une grenade], à [lui]_y qui reçoit [la grenade] de [lui]_z'

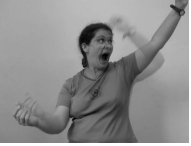
				
Reg	$\swarrow^a$	$\swarrow^a$	$\bar{y}$	$\swarrow^{-a}$
M	PFX TP	_c LANCER _a	PFX TP	_{-a} LANCER _c
	'[Il] _z [lui] _y lance [une grenade], à [lui] _y qui reçoit [la grenade] de [lui] _z '			

FIG. 5.5: '[Il]_z lance [une grenade] au [conducteur]_y, [conducteur]_y qui [reçoit] [la grenade] de [lui]_z'

			
Reg	$\swarrow^a$	$\bar{y}$	$\swarrow^{-a}$
M	_c LANCER _a	PFX TP	(CONDUCTEUR) Ø
	'[Il] _z lance [une grenade] au [conducteur] _y , [conducteur] _y qui [reçoit] [la grenade] de [lui] _z '		

On voit, par la comparaison des exemples 5.1-5.3 et 5.4, que l'opposition des paramètres manuels vaut tant pour les verbes du groupe 1 que pour certains verbes du groupe 2, comme LANCER. Les dispositions morphologiques de ces verbes du groupe 2 (dénommés "V^{2a}" : voir page 115) font que la neutralisation personnelle n'implique pas forcément le blocage de l'un des deux partiels imbriqués au radical sur la valeur de 'locus c'⁸. Pourtant, il semble que, dans la structure du champ et contrechamp, cette variabilité supplémentaire des verbes du groupe 2 par rapport

⁷ L'analyse morphologique de ce verbe PIQUER pousse à le classer au sein du groupe 1 : il n'admet pas de valeur personnelle ou de neutralisation personnelle supplémentaire par rapport aux deux valeurs référentielles imbriquées à son radical. On pourrait voir dans la configuration de la main (/50/) la marque d'un classificateur, ce qui soutiendrait l'hypothèse, formulée au chapitre 3 (page 112), de l'existence d'une sous-catégorie de verbes du groupe 1 variables en classificateur. Seule la mise en rapport entre les formes ici observées et d'autres formes qui ne s'en distinguent que du point de vue de la configuration de la main pourrait permettre de trancher cette question.

⁸ Voir au chapitre 3, page 83 et, au chapitre 4, page 154.

à ceux du groupe 1 ne soit pas exploitée : dans le corpus étudié, les cas de champ et contrechamp construits sur un verbe V^{2a9} sont toujours réalisés avec une valeur de ‘locus c’, qui indique de manière redondante la neutralisation personnelle.

C’est ainsi que, sans distinction dans l’ensemble des exemples 5.1 à 5.4, le syntagme de champ et contrechamp se manifeste, du point de vue des paramètres manuels, par la succession d’un constituant exo-centrique et d’un autre endo-centrique par rapport au corps du signeur. En lien intime avec cet aspect, l’on remarquera, dans de nombreux cas, un contact entre les mains et le corps du signeur : pendant la réalisation du préfixe de transfert personnel (comme en 5.2, 5.4, 5.5) et/ou par la dénotation du ‘locus c’ du verbe, à l’initiale du premier constituant (par exemple en 5.1) ou à la finale du second (comme en 5.6 et 5.7).

Buste, expression faciale et main dominée Les domaines indiciels que sont le buste et l’expression faciale du signeur se conjuguent au regard et aux paramètres manuels dans la dénotation du champ et contrechamp : ils soulignent la dualité des constituants complémentarisés et des personnages mis en scène. Une nette opposition entre les deux verbes se marque par un contraste dans la position des épaules (comme en 5.1 et 5.2) et/ou dans l’expression du visage (voir 5.2, 5.6 et 5.5). Cette opposition coïncide avec celle qui touche le regard et les mains, ce qui distingue la construction de champ et contrechamp de certaines structures voisines, presque homophones, mais non anaphoriques (voir ci-dessous l’exemple 5.8).

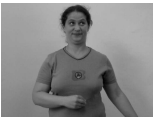
Le buste et l’expression faciale du signeur sont donc investis, plus ou moins fortement en fonction des signeurs, pour donner à voir les personnages transférés par les verbes du champ et contrechamp ; et la main dominée joue un rôle similaire, par la réalisation de formes étudiées au chapitre 3 comme des cas de dérivation (section 3.7, page 137, exemple 3.69). Dans les deux dernières images de 5.4, par exemple, la main qui n’est pas occupée par l’articulation du verbe LANCER (à savoir la main gauche à la troisième image et la main droite à la quatrième) réalise deux formes qui sont des reprises déverbalisées de segments verbaux antérieurs. Dans les formes en cause, cette déverbalisation se manifeste par le caractère statique de la main, alors que les deux verbes dont elles proviennent (AVANCER a - CL B b et CONDUIRE, articulés au début du récit du signeur, lors de l’introduction du personnage du conducteur assis dans sa voiture garée) impliquent respectivement un mouvement rectiligne continu et un mouvement répété¹⁰. En symposition avec le verbe bloqué à la neutralisation personnelle, par la syntaxe du champ et contrechamp, la main dominée désigne ainsi le personnage du conducteur installé précédemment dans le récit. En 5.7, la main dominée (c’est-à-dire la main gauche) joue aussi très nettement ce rôle d’identification des deux personnages. On remarquera que le lexème de cette forme déverbalisée est distinct de celui du verbe sur lequel repose le champ et contrechamp ; l’étude de l’énoncé 5.8 montrera l’importance de cette non-identité.

⁹Les données suffisantes nous manquent pour pouvoir déterminer si les verbes du type de DÉPLACER (V^{2b}) peuvent constituer un syntagme de champ et contrechamp.

¹⁰Voir la présentation du verbe CONDUIRE à la section 3.4.3, page 117.

Dans les termes de l'analyse de Cuxac (2000), la dernière image de 5.7 serait probablement considérée comme un exemple de "double transfert", c'est-à-dire comme une combinaison entre un "transfert situationnel" et un "transfert personnel", présentant une dissociation entre les gestes, le corps et le regard (p. 63). "Dans les doubles transferts, une partie du corps [du signeur] "appartient" au narrateur [c'est-à-dire est présentée comme dissociée du personnage transféré], soit pour représenter un locatif par rapport auquel le personnage transféré agit [...], soit [...] pour représenter une action effectuée par un autre personnage [...]" (p. 69). La description de la dernière image de 5.7 comme un cas de double transfert souligne la dissociation iconique que peut subir le corps du signeur (le corps et la main gauche représentant le personnage ausculté, la main droite "appartenant" au personnage auscultant). En considérant ici cette forme comme un constituant complémentaire de la forme présentée à la troisième image, constituant avec elle une relation syntaxique fondée sur des contraintes d'accord et d'anaphore, on souligne l'identité du rôle joué par la main dominante et par la main dominée dans les deux cas, indépendamment du fait qu'il y ait ou non dissociation iconique du corps du signeur : la main dominante articule le verbe qui crée la relation de champ et contrechamp, tandis que la main dominée réfère au personnage mis en scène par chaque occurrence du verbe à la neutralisation personnelle. La description met ainsi en évidence la solidarité formelle des deux verbes morphologiquement inverses et évidés en l'un de leurs partiels, tout en soulignant la cohérence référentielle que cette structure établit entre les éléments donnés simultanément par la position du buste, l'expression faciale et la main dominée.

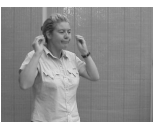
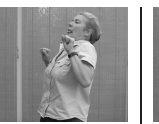
FIG. 5.6: 'La fille soulève [sa jupe] ; le docteur l'ausculte, [elle] qui est auscultée par le docteur'

					
Reg	↓	→	↑	← ↑	→
M	FILLE	SOULEVER	DOCTEUR	$cAUSCULTER_a$	$-aAUSCULTER_c$
	'La fille soulève [sa jupe] ; le docteur l'ausculte, [elle] qui est auscultée par le docteur'				

Un énoncé comme celui de l'exemple 5.8 montre que la dissociation de ces éléments de marque va de pair avec la désolidarisation des contraintes syntaxiques délimitaires du champ et contrechamp. La présence du segment nominal PIERRE_[b]¹¹,

¹¹ La notation de l'indice "b" entre crochets signale que cette valeur de locus est dénotée anticipativement par l'emplacement de la main droite, avant d'être installée par le regard deux images plus loin.

FIG. 5.7: 'Le docteur place son stéthoscope ; il l'ausculte, [elle] qui soulève [sa jupe] et est auscultée par le docteur'

					
Reg	γ	$\rightarrow$	$\rightarrow_a$	$-a \leftarrow$	$-a \leftarrow$
M	DOCTEUR	BOUCHER-OREILLES	$_c$ AUSCULTER $_a$	SOULEVER	$-_a$ AUSCULTER $_c$
	'Le docteur place son stéthoscope ; il l'ausculte, [elle] qui soulève [sa jupe] et est auscultée par le docteur'				

avec lequel le second verbe ($[_b]$ REGARDER $_c$) constitue une relation "sujet - verbe spatialisés", indique d'emblée la distinction entre cet énoncé et ceux de 5.1 et 5.2. Les verbes réalisés à la main dominante à la troisième et à la cinquième image (désormais respectivement V_1 et V_2) ne subissent pas les contraintes définitoires du champ et contrechamp¹². Cette distinction syntaxique se reflète d'ailleurs par trois aspects observables dans l'illustration de 5.8.

1. Si, entre V_1 et V_2 , on remarque la répétition du même radical verbal, il n'y a par contre pas de symétrie en miroir qui lie spatialement les deux formes. L'emplacement du 'locus a' se situe en bas et à gauche du signeur, et celui du 'locus b' se trouve à droite du signeur, à la hauteur de son visage. Ces deux emplacements ne sont pas liés par une symétrie centrale ancrée sur le corps du signeur, comme le sont les emplacements de 'a' et '-a' en 5.1 et 5.2 et dans tous les exemples de champ et contrechamp.
2. La succession des verbes V_1 et V_2 ne coïncide pas avec une opposition de la direction du regard : le regard de V_1 est au contraire maintenu à l'identique et sans l'interruption d'un clignement des yeux d'un terme à l'autre.
3. Pendant l'articulation de V_2 , la main dominée réalise une reprise de V_1 . Soit on analyse cette reprise comme une nominalisation de V_1 (ce qui justifie la notation " $((V_1)N)$ " dans la transcription de l'exemple), désignant alors le personnage de Marie (par renvoi à la relation syntaxique "nom - transfert personnel" unissant [MARIE] et [V_1]). Soit on y voit une répétition du verbe

¹²Le propos de cette section ne concerne pas le segment verbal noté V_3 . On remarquera simplement que sa symposition avec le V_2 , dans la dernière image de l'exemple, réalise le syntagme de réciprocity étudié au chapitre précédent (section 4.2.1, page 150), et articulé avec le syntagme "sujet - verbe spatialisés" ($[PIERRE]_{[b]} = [_b]$ REGARDER $_c$).

FIG. 5.8: ‘Marie regarde Caroline et Pierre regarde Caroline; Marie et Pierre se regardent’ [Structure non anaphorique]

			
Reg M	 MARIE	 CAROLINE	 $c\text{REGARDER}_a (V_1)$
			
Reg M+ M-	 PIERRE _[b]	 $[b]\text{REGARDER}_c (V_2)$ $c\text{REGARDER}_a ((V_1)N)$	 $c\text{REGARDER}_b (V_3)$
‘Marie regarde Caroline et Pierre regarde Marie; Marie et Pierre se regardent’			

tel quel¹³. Dans les deux cas, le réseau d’indices du champ et contrechamp s’y trouve violé. Soit il y a identité lexicale entre le verbe nominalisé à la main dominée et le verbe du champ et contrechamp; soit il y a symposition entre les deux verbes, ce qui est aussi exclu dans la structure anaphorique.

L’ensemble de ces traits suscite la construction sémantique d’un seul transfert personnel pour tout l’énoncé 5.8 : celui du personnage de Marie, que désignent toutes les occurrences du ‘locus c’.

Ces observations mettent en évidence que le syntagme de "champ et contrechamp" est le fruit de la combinaison d’un réseau de contraintes (d’accord, éventuellement de factorisation, et d’anaphore), et qu’il s’atteste par la relation solidaire d’une diversité d’indices touchant aux paramètres manuels et non manuels du signe. Aucune valeur morphologique prise pour elle-même ni aucun paramètre du signifiant pris isolément ne caractérisent le champ et contrechamp, mais seulement la

¹³ L’ambiguïté tient au fait que le mouvement du verbe est réduit dans sa reprise (ce qui va dans le sens de l’hypothèse de la nominalisation), mais que celui du V_2 est aussi plus bref que celui de V_1 .

corrélation de certaines restrictions morphologiques, associées à la mise en relation de plusieurs rapports (de similarité ou de contraste) d'indices.

Sur le soubassement de ces contraintes formelles et de ce jeu d'opposition en miroir que manifestent tous ces paramètres manuels et non manuels des énoncés, le champ et contrechamp donne à voir le moment unique d'une seule action, par laquelle deux personnages, qui paraissent être transférés dans le corps du signeur, sont liés réciproquement. L'un est présenté comme affecté activement par l'action, et l'autre comme affecté passivement. La succession des deux formes de neutralisation personnelle produit ainsi une alternance de points de vue sur l'action ; cet aspect sera développé au chapitre suivant.

5.2 Alternance d'échelles

Le syntagme dit ici d'"alternance d'échelles" se compose de la succession de deux ou trois segments verbaux qui représentent, dans une alternance possible entre deux points de vue distincts, une seule action réalisée par un seul personnage. Cette dénomination fait allusion à une formule qu'utilise Engberg-Pedersen (1993, p. 303) pour souligner la différence d'effet iconique que produisent trois catégories de "thèmes" au sein des "verbes polymorphémiques"¹⁴ : les "thèmes de manipulation" ("handle stems") et les "thèmes de membre" ("limb stems") sont à l'échelle du corps du signeur, alors que les "thèmes d'entité entière" ("whole entity stems"), peuvent représenter à l'échelle de la main une entité comme un animal, un être humain, une voiture, une maison, une ville, etc. ; et les signeurs, souligne l'auteure, recourent fréquemment à l'alternance entre ces deux types, pour décrire différents aspects d'un événement de déplacement (*ibidem*). L'auteure insiste sur l'interaction entre cette "différence d'échelle" et l'alternance de points de vue ou d'attribution de composantes expressives (pp. 303-305). L'objet de cette section sera de révéler ce qui fonde grammaticalement la corréférence de cette succession de verbes, c'est-à-dire leur association à un seul et même personnage.

Cuxac (2000, p. 89) décrit d'une part le fonctionnement de structures qui expriment la simultanéité d'actions effectuées par un seul personnage, via l'utilisation simultanée des deux mains, ou bien des mains, du buste et de l'expression faciale. D'autre part, il décrit comment, par une succession de verbes au sein d'une structure d'encadrement, le signeur peut exprimer des actions effectuées simultanément par deux ou plusieurs personnages (*op. cit.*, p. 90). Mais la spécificité dont il faudra rendre compte ici, c'est celle d'une structure qui allie la linéarité de ses constituants

¹⁴Dans cet ouvrage, l'auteure choisit de ne pas recourir au terme de "classificateur" (pp. 235-254, "Classifiers or verb stems in Danish Sign Language?"), et utilise la notion de "thème" ("stem") pour désigner les unités de configuration utilisées dans les verbes exprimant le mouvement et le placement. Ce sont ces verbes, dont "se-déplacer-linéairement" ("move-line") est un exemple, que l'auteure dénomme "polymorphémiques". Dans Engberg-Pedersen (2003b, pp. 329-330, note 1), l'auteure formule quelques doutes à propos de son analyse précédente, et adopte le terme de "classificateur", au moins provisoirement. Pour une discussion de la notion de verbe, et de l'association des "verbes de mouvement" et des "verbes de placement", voir le chapitre 3 dans son ensemble.

et leur coréférence : le syntagme en alternance d'échelles exprime en effet l'unicité d'une action réalisée par un seul agent, mais via une succession de verbes, qui peuvent prendre l'allure d'une structure d'encadrement (du type A-B-A)¹⁵.

5.2.1 Composition syntaxique

Le syntagme d'alternance d'échelles peut prendre deux configurations différentes : celle d'une structure ternaire ou celle d'une structure binaire. On étudiera d'abord la construction ternaire, puis seulement sa version réduite à deux constituants, qui sera considérée comme une variante de la première, et équivalente à celle-ci du point de vue syntaxique et du point de vue sémantique.

La relation qui s'établit entre les trois verbes de chacun des exemples 5.9¹⁶ et 5.10 repose sur la solidarité de trois types de restriction mutuelle des segments : des contraintes d'accord, de rection et d'anaphore.

FIG. 5.9: 'Deux garçons avancent en marchant'

					
Reg	↕	↕	$\bar{Y} \searrow_a$	(↓)	$\bar{Y} \searrow_a \bar{Y}$
M	DEUX	GARÇON	AVANCER _a - Cl. V	MARCHER - Cl. 2xB	AVANCER _a - Cl. V
	'Deux garçons avancent en marchant'				

Accord Le premier et le troisième verbes se répètent : ils présentent le même choix de lexème (distinct de celui du constituant central) et les mêmes valeurs référentielles de personne ou de locus. En l'occurrence, ce sont respectivement les lexèmes AVANCER et SE-PENDRE qui se trouvent ainsi identifiés par accord en 5.9 et 5.10 ; le 'locus a' est installé par le regard de manière identique avec les deux verbes AVANCER en 5.9, alors que les yeux fermés totalement ou partiellement pendant toute la durée des verbes SE-PENDRE, en 5.10, annulent toute valeur déictique ou de locus dans les verbes. Il s'agit là de deux contraintes d'*accord*.

Un élément supplémentaire renforce l'accord entre les segments, dans certains cas : il s'agit de l'accord rythmique, dont il a été question à la section 4.2.1, page 155.

¹⁵Cette structure a été observée dans différentes langues signées et a été étudiée, dans le cadre générativiste, en termes de "verbes en série" ("serial verbs") ou "constructions en série" ("serial constructions"). Voir Supalla (1978) pour la langue des signes américaine (ASL) et Benedicto *et al.* (2004) pour une étude comparative de l'ASL, de la langue des signes argentine (LSA) et de la langue des signes catalane (LSC).

¹⁶Dans l'exemple 5.9, les verbes de l'alternance d'échelles sont ceux que réalisent la main gauche du signeur aux images 3 et 5, et les deux mains à l'image 4. Le comportement de la main droite pendant les trois premières images sera commenté à la section suivante, page 208.

FIG. 5.10: ‘Le grand monsieur pend, les jambes balançant [dans le vide]’

					
Reg	(↓)	(↓)	↕ (↓)	(↓)	↕
M	MONSIEUR _∅	GRAND _∅	SE-PENDRE - CL 2x5gr	BALANCER - CL A	SE-PENDRE - CL 2x5gr
	‘Le grand monsieur pend, les jambes balançant [dans le vide]’				

En 5.10, le même mouvement de balancement se reproduit dans les deux premiers segments : il affecte le mouvement des mains qui oscillent rapidement trois fois dans chaque verbe¹⁷.

Rection Dans le même temps, des restrictions pèsent asymétriquement sur la variabilité interne des segments. L’un des constituants, que ce soit le verbe central ou le verbe répété à l’initiale et à la finale du syntagme, doit appartenir au groupe 2, et plus précisément à la sous-catégorie de AVANCER (V^{2b})¹⁸. L’autre verbe, lui, est contraint à la neutralisation personnelle. Il s’agit le plus souvent d’un verbe du groupe 4, dont le seul partiel de locus se trouve alors neutralisé ; mais d’autres types verbaux sont possibles¹⁹, impliquant chacun des contraintes spécifiques sur leurs partiels de personne et/ou de locus²⁰.

Les exemples 5.9 et 5.10 se distinguent par la position du verbe du type de AVANCER : il est constituant central en 5.10, mais constituant encadrant en 5.9. Dans les verbes MARCHER et SE-PENDRE, la neutralisation personnelle se manifeste par le regard qui, fermé totalement ou partiellement, évite l’adresse au ‘tu’, et efface toute valeur de locus. Dans d’autres cas (comme en 5.17), la réalisation du préfixe de transfert personnel s’ajoute comme indice supplémentaire de la neutralisation personnelle.

La présence d’un verbe de la catégorie de AVANCER amène par définition la réalisation d’un partiel de classificateur caractéristique de cette classe verbale : CL V, CL Λ, CL I, CL 8, CL A ou CL IIcr, dans les exemples de cette section. La contrainte

¹⁷Dans un autre extrait du corpus, où un autre signeur raconte le même récit, l’accord rythmique lie les deux derniers segments, et se réalise par la répétition d’un triple mouvement de balancement. Celui-ci affecte les mains dans l’un des verbes, et la tête dans l’autre.

¹⁸Sur les abréviations "V^{2a}" et "V^{2b}", voir déjà la page 115.

¹⁹L’exemple 5.17 illustrera un cas d’alternance d’échelles incluant un verbe du groupe 3.

²⁰On retrouve en fait dans ces verbes les mêmes restrictions que celles qui pèsent sur le verbe d’un syntagme "nom - transfert personnel" ; voir à ce propos la section 4.3.1, page 162.

de neutralisation personnelle, elle, produit la centration de toute référence sur le point de repère du corps du signeur. Associés à la contrainte d'anaphore exposée ci-dessous, ces deux aspects expliquent l'effet d'alternance d'échelles auquel le nom de ce syntagme fait allusion : le classificateur du verbe du type de AVANCER, et le corps du signeur, investi par la neutralisation personnelle de l'autre verbe, sont interprétés comme renvoyant au même agent. Celui-ci, dès lors, semble être montré alternativement à l'échelle des doigts du signeur (via la configuration du classificateur) et à l'échelle de son corps entier (désigné comme centre de référence par la neutralisation personnelle).

Anaphore Une contrainte supplémentaire concerne les possibilités de complémentarisation des deux derniers verbes. Le verbe de la catégorie de AVANCER, en deuxième ou troisième constituant, ne peut entrer en relation avec un nom dans un syntagme "sujet - V²". L'autre verbe, lui, ne peut entrer dans un syntagme "nom - transfert personnel". Quant au premier segment verbal, quel que soit son type, il reste libre de constituer l'un ou l'autre de ces syntagmes. Ainsi, en 5.9, le premier verbe [AVANCER] est rendu complémentaire de [DEUX-GARÇON] dans une relation "sujet - V²"; en 5.10, la première occurrence de [SE-PENDRE] forme un syntagme "nom - transfert personnel" avec [MONSIEUR_Ø]. Les deux verbes qui leur sont complémentaires, dans chaque construction, et dont les possibilités d'articulation syntaxique avec des noms sont limitées, sont alors implicitement renvoyés aux compléments nominaux du premier verbe. C'est ainsi que la contrainte d'anaphore crée la référence commune de [MARCHER - CL 2xB] et de [AVANCER - CL V] à GARÇON, en 5.9, et de [BALANCER - CL A] et [SE-PENDRE - CL 2x5gr] à MONSIEUR, en 5.10.

De manière apparemment contradictoire avec ce que la typologie du chapitre 4 prévoit, l'alternance d'échelles présente une contrainte de rection et une contrainte d'anaphore s'appliquant à trois constituants, et non strictement à deux²¹. On remarquera cependant que le caractère ternaire de ce syntagme tient précisément au fait que le troisième constituant répète le premier, formant ainsi une structure d'encadrement²². La contrainte de rection qui pèse sur le premier verbe (sur son type ou sa réduction à la neutralisation personnelle) est reportée par accord sur le troisième verbe. Et la contrainte d'anaphore qui affecte le troisième terme peut aussi être considérée comme un effet de symétrie par rapport au premier verbe : les syntagmes (supplémentaires à celui de l'alternance d'échelles) dans lesquels entre le premier verbe sont en quelque sorte mis en facteur commun pour le troisième verbe. Par référence à son symétrie, le troisième verbe ne peut entrer librement

²¹ Voir la section 4.3, page 159.

²² La disposition d'encadrement (c'est-à-dire de type A-B-A) est utilisée de manière récurrente, à différents niveaux de l'organisation grammaticale de la LSFB : au niveau syntaxique, comme ici, mais aussi au niveau morphologique, dans la disposition des constituants au sein de l'unité, et au niveau de la structure discursive. Le Gac et Blondel (2008) étudient la même disposition (qu'ils appellent "parenthèse") comme une structure d'intonation exprimant la thématisation.

en relation syntaxique hors du syntagme d’alternance d’échelles : ses constituants complémentaires sont ceux du premier verbe qu’il répète.
D’ailleurs, le même syntagme se rencontre également sous la figure d’une structure binaire, où le deuxième segment n’est pas encadré par la répétition du premier. Les exemples 5.11 et 5.12 illustrent les correspondants binaires des énoncés 5.9 et 5.10, respectivement.

FIG. 5.11: ‘Deux garçons avancent en marchant’

				
Reg	↕	(↕)	(↕)	∇
M	DEUX	GARÇON	AVANCER _a - Cl 2xI	MARCHER - Cl 2xB
	‘Deux garçons avancent en marchant’			

FIG. 5.12: ‘Un pingouin, pour jouer, se pend, les jambes balançant [dans le vide]’

				
Reg	↕	↕	∇	(↕)
M	PINGOUIN _∅	JOUER	SE-PENDRE - Cl 2xB	BALANCER
	‘Un pingouin, pour jouer, se pend, les jambes balançant [dans le vide]’			

Dans cette version binaire de l’alternance d’échelles, les contraintes d’accord liées à la répétition du premier verbe n’ont plus cours. Par contre, l’accord rythmique peut encore se combiner aux contraintes de rection et d’anaphore qui, elles, restent inchangées dans leur principe. En 5.12, le même balancement uniformise les deux segments verbaux : la tête balance deux fois latéralement avec SE-PENDRE, et les mains oscillent aussi de gauche à droite au même rythme, mais quatre fois, dans le cas de BALANCER.

Qu'il s'agisse de la version ternaire ou binaire, la définition du syntagme d'alternance d'échelles et l'effet de coréférence qu'il produit tiennent à la solidarité des contraintes de rection, d'anaphore et d'accord (en tous cas dans la version ternaire) présentées ci-dessus. Cette combinaison de restrictions ordonne la dépendance réciproque des constituants. Les deux derniers verbes (ou le dernier d'une structure binaire) qui, par l'effet de la contrainte d'anaphore, ne peuvent entrer librement en relation avec un "sujet de V²" ou un "nom de transfert personnel", sont rendus coréférents au premier verbe et à ses propres compléments. Sur ce tissu de renvois internes se construit sémantiquement l'identité d'un agent, auquel est attribué l'ensemble des actions exprimées par les deux ou trois verbes de la séquence. De cette manière, le verbe du type de AVANCER et le verbe qui subit la neutralisation personnelle donnent à voir le même personnage en action, de deux manières différentes et alternées : le classificateur du verbe de la classe de AVANCER le fait apparaître à l'échelle des doigts du signeur, le mouvement de la main représentant le déplacement du personnage, alors que la neutralisation personnelle de l'autre verbe semble le représenter en taille réelle, à travers l'investissement du corps du signeur, et caractérise l'attitude de ce personnage pendant son déplacement.

L'analyse des énoncés suivants permettra d'une part de souligner la solidarité des trois types de contraintes au sein du syntagme d'alternance d'échelles : dissociées l'une de l'autre, ces restrictions définissent d'autres relations (plus ou moins proches de l'alternance d'échelles, du point de vue de leur apparence ou des effets de sens qu'elles produisent). D'autre part, ces exemples feront apparaître, en négatif, le lien intime qu'il y a entre la coréférence sémantique des verbes de l'alternance d'échelles à la figure d'un même agent et l'organisation grammaticale particulière que produit ce réseau de contraintes : à la dissociation des restrictions correspond la multiplication des personnages mis en action.

Un énoncé comme celui de 5.13 se distingue de l'alternance d'échelles par la rupture de la contrainte anaphorique sur le verbe central ; mais, par ailleurs, ce verbe central se trouve encadré par deux verbes doublement accordés : ce sont deux occurrences de AVANCER, qui partagent la même flexion en loci. La structure d'encadrement sert dans ce cas la coréférence des deux verbes encadrants : l'effet de sens produit est celui de la simultanéité de deux actions différentes (avancer et regarder), réalisées par deux agents différents (respectivement l'homme au long nez et les enfants)²³. Cette structure ressemble à celle décrite dans Cuxac (2000, p. 90) et mentionnée à la page 193 : on y trouve la structure d'encadrement, l'alternance des points de vue et l'effet de simultanéité décrits par l'auteur. Cependant, seul l'un des verbes de 5.13 suscite, par la neutralisation de la valeur de personne (ici le blocage du locus initial sur 'c'), un effet de transfert personnel. Cette possibilité ne semble pas prévue dans l'inventaire de l'auteur qui parle seulement des cas où deux transferts personnels sont alternés.

²³ On remarquera aussi la symposition entre les deux derniers constituants verbaux, par le maintien à la main dominée du deuxième verbe pendant l'articulation du troisième. La section suivante sera l'occasion d'une remarque complémentaire sur cette observation (voir page 208).

FIG. 5.13: '[L'homme au] long nez s'approche des enfants qui le regardent'

					
Reg					
M+	LONG-NEZ	a AVANCER - CL II $\approx$	ENFANT	c REGARDER $_a$	a AVANCER $_b$ - CL I
M-				c REGARDER $_a$	
	[L'homme au] long nez s'approche des enfants qui le regardent'				

L'exemple 5.14 montre le poids de la contrainte de rection dans l'alternance d'échelles. Le verbe MARCHER (groupe 4) ne subit pas la neutralisation personnelle : le regard est adressé au 'tu', et le radical est articulé à l'emplacement installé précédemment par le regard en valeur de 'locus a'. Il en découle la liberté syntaxique du verbe AVANCER, qui peut entrer en relation de "sujet - V²" ou de "nom - transfert personnel", et l'effet sémantique qui y est lié : l'agent de l'action d'avancer (un vieux monsieur désigné plus avant dans le texte) n'est pas la fille décrite en train de marcher. Malgré la succession des deux mêmes types de verbes qu'en 5.9 et 5.11, on se trouve ici face à une structure totalement étrangère à celle de l'alternance d'échelles, définie par un autre ensemble de contraintes.

FIG. 5.14: 'La fille marche; [le vieux monsieur] la suit'

					
Reg					
M	FILLE	PTE _{3(a)}	MARCHER - CL 2xB	PFX TP	c AVANCER $_a$ - 2x CL A
	'La fille marche; [le vieux monsieur] la suit'				

5.2.2 Mode de dénotation

Le syntagme de l'alternance d'échelles se manifeste par un ensemble d'indices qui affectent le regard et les mains. La position du buste et l'expression du visage du

signeur ne sont pas systématiquement organisées, dans la marque de ce syntagme. Pris dans leur relation, les éléments qui seront décrits ci-dessous distinguent l’alternance d’échelles de toute autre relation, et notamment de sa voisine anaphorique du champ et contrechamp.

Regard La seule constante dans le comportement du regard, dans une alternance d’échelles, est l’évitement de l’adresse au ‘tu’ pendant toute la durée du syntagme. Mais les modalités de cet évitement de l’indice déictique sont variables. Le plus couramment, comme dans les exemples 5.10 à 5.12 ci-dessus, les yeux sont partiellement ou totalement fermés durant toute la séquence (de deux ou trois verbes). Aucune direction précise ne peut alors être attribuée au regard. Tout se passe comme si, par le regard, le verbe réduit par rection à la neutralisation personnelle étendait son effet au verbe de la catégorie de AVANCER (pour rappel, la neutralisation personnelle de ce verbe ne fait pas partie des contraintes définitoires du syntagme en cause). En 5.9 cependant, une brève ouverture des yeux (ouverture faiblement visible, vu que le regard est dirigé vers le bas, et qu’il est encadré de plusieurs clignements) montre que le regard est dirigé vers la main qui articule les deux occurrences du verbe AVANCER. Dans l’exemple 5.15, il est difficile de dire si le regard est dirigé ou non vers les mains qui articulent AVANCER ; ce qui est plus net, c’est l’indétermination de sa direction pendant les trois segments. Les exemples 5.17 et 5.18 montrent que, d’un constituant à l’autre, les yeux peuvent aussi prendre une succession de trajectoires distinctes.

FIG. 5.15: ‘[II] avance en volant’

				
Reg	(↓)	(↙)	(↘)	a ↙
M	PFX TP	AVANCER - CL V	VOLER	AVANCER _a - CL V
	‘[II] avance en volant’			

Les multiples variations repérées, articulées aux paramètres du buste et de l’expression du visage, participent à la construction et à la distinction des points de vue que la structure de l’alternance d’échelles laisse transparaitre²⁴.

Paramètres manuels Dans la version ternaire du syntagme seulement, les mains (ou seulement la main dominante) prennent part au réseau d’indices par lesquels se

²⁴ Voir ci-dessous, page 203, et surtout le chapitre 6, section 6.2.2, page 235.

reconnait l'alternance d'échelles. Par le fait même de la structure d'encadrement, en effet, une répétition se marque manuellement entre le premier et le troisième constituant. Lorsque c'est le V^{2b} qui est encadrant, la répétition affecte les paramètres du mouvement, de l'emplacement et de l'orientation (lorsque les valeurs de loci imbriquées au radical sont différentes de $\emptyset$). En 5.9, la main gauche du signeur répète un mouvement rectiligne, en bas et à gauche; en 5.15, la main droite répète un mouvement ondulant de haut en bas, à hauteur des épaules du signeur. Lorsque le V^{2b} est encadré, ce sont le mouvement, l'orientation et/ou l'emplacement des mains et des bras par rapport au corps du signeur qui sont maintenus à l'identique. En 5.10 on retrouve, entre les deux segments extrêmes du syntagme, la même position des bras levés au-dessus de la tête.

Quand les segments encadrants sont de la catégorie de AVANCER, il arrive que la configuration de la main varie, dénotant une variation de classificateur. En 5.16, la main dominante passe ainsi de la configuration '8' à la configuration 'A', dans le verbe AVANCER. On remarquera aussi, dans cet énoncé, que le verbe central est dédoublé par l'effet d'une coordination : HURLER et MENACER constituent un syntagme coordonné, qui s'articule au syntagme d'alternance d'échelles, le tout créant une structure articulée de quatre verbes successifs et coréférents :

$$([AVANCER] == ([HURLER] == [MENACER]) == [AVANCER])$$

FIG. 5.16: 'Les hommes suivent [le traineau] en hurlant et en menaçant du poing'

					
Reg	(↑)	(↘) $\bar{Y}$	(↘)	$\bar{Y}$	$\bar{Y}$
M+	HOMME	AVANCER - CL 8	HURLER	MENACER	AVANCER - CL A
M-		AVANCER - CL B			AVANCER - CL A
"Les hommes suivent [le traineau] en hurlant et en menaçant du poing"					

Buste et expression faciale Les indices donnés par les éléments non manuels que sont la position du buste et l'expression du visage soulignent dans certains cas la cohérence de l'alternance d'échelles, par leur homogénéité. En 5.11, 5.12 et 5.16, le buste et le visage du signeur gardent une position et une expression similaires du début à la fin du syntagme. En 5.10 et 5.15, l'ouverture de la bouche constitue la seule marque distinctive de l'un des constituants par rapport aux deux autres. Une telle uniformité n'est pas strictement liée à l'identité de la direction du regard. Dans l'exemple 5.17, en effet, la position du buste et l'expression du visage sont similaires pendant les deux constituants, alors que le regard est d'abord dirigé vers

le haut, puis vers la main qui articule le verbe MONTER, c'est-à-dire vers le bas. Cet exemple offre l'occasion de remarquer que le syntagme d'alternance d'échelles peut lier un verbe du groupe 3 au V^{2b} : GRIMPER, en l'occurrence. Son entrée dans ce syntagme lui impose la neutralisation personnelle : celle-ci se réalise de la même manière dans le syntagme d'alternance d'échelles et dans le syntagme "nom - transfert personnel"²⁵.

FIG. 5.17: '[Il] monte en grim pant'

			
Reg	(↑)	↑ _a	↓ _b
M+	PFX TP	GRIMPER - CL 2x5gr	MONTER - CL 11crb
M-			CL 5gr
	'[Il] monte en grim pant'		

Mais la comparaison des exemples 5.17 et 5.18 montre, plus encore, que les trois ensembles d'indices du regard, de la position du buste et de l'expression faciale sont indépendants dans le syntagme d'alternance d'échelles. Si, en 5.17, seule la direction du regard varie d'un constituant à l'autre, en 5.18, les trois domaines d'indices marquent un contraste entre les constituants encadrants et le constituant encadré.

FIG. 5.18: '[L'homme au] long nez approche en jouant de la musique'

				
Reg	↘	a ↘ ↙	↗ -a	a ↘ ↙
M	LONG-NEZ	JOUER-INSTRUMENT+++	-a AVANCER - CL I	JOUER-INSTRUMENT+++
	'[L'homme au] long nez approche en jouant de la musique'			

La direction du regard, en 5.18 a été notée par l'opposition 'a' ~ '-a' déjà utilisée pour la transcription du champ et contrechamp. Ce choix d'écriture souligne la

²⁵Voir la description de cette relation au chapitre 4, section 4.3.1, page 167.

symétrie qui ordonne la direction du regard, et qui s'ancre sur le centre que constitue l'espace du signeur. Cette relation de symétrie centrale provoque, comme dans le champ et contrechamp, l'effet d'une réciprocité. Dans l'alternance d'échelles, ce contraste particulier du regard n'est pas une donnée systématique ; mais il participe à la définition relative des points de vue mis en scène par le syntagme.

L'énoncé 5.18 fonde syntaxiquement la coréférence des trois verbes, et l'identification d'un même agent (l'homme au long nez) pour les actions de jouer de la musique et d'avancer. L'opposition des regards souligne la réciprocité du point de vue de l'homme au long nez (point de vue interne, présentant l'attitude du personnage) et de celui des personnages montrés comme plus petits, facilement assimilables aux enfants présentés auparavant dans le récit (point de vue externe, à partir duquel est vu le déplacement du même personnage, l'homme au long nez). Si le point de vue du grand homme est associé à une expression de rire et de malice, celui des enfants exprime l'effroi. Le chapitre 6 permettra de développer ces observations.

La structure particulière de l'alternance d'échelles exprime le scénario d'une action réalisée par un seul personnage, mais dont deux aspects sont alternativement présentés : le déplacement de l'agent et son attitude (corporelle et faciale) pendant ce déplacement. Chacun de ces aspects peut être exprimé d'un point de vue différent : souvent²⁶, c'est d'une perspective extérieure qu'est perçu le déplacement du personnage, où il est figuré à l'échelle des doigts du signeur articulant le verbe du type de AVANCER ; mais, avec le verbe bloqué sur la neutralisation personnelle, c'est du point de vue interne au personnage lui-même, et en taille réelle, par le truchement du corps du signeur, qu'est caractérisée son attitude dans ce déplacement.

Comme le remarque Engberg-Pedersen (1993, p. 303), cette structure se fonde sur l'utilisation successive de deux types de classificateurs : elle les appelle "thèmes d'entité entière" et "thèmes de membre". Mais l'analyse proposée ici ne repose pas sur la caractérisation des classificateurs en fonction de ce qu'ils représentent du référent (sa totalité ou ses membres) ; de manière inverse, l'hypothèse posée est que cette caractérisation découle des contraintes formelles qui pèsent sur les constituants du syntagme. Ainsi, la représentation du personnage en taille réelle n'est pas ici expliquée par l'utilisation du classificateur CL 2xB dans MARCHER ou de CL 2xC dans SE-PENDRE, mais par la neutralisation personnelle des verbes [MARCHER - CL 2xB] et [SE-PENDRE - CL 2xC] : c'est-à-dire par le détachement de ces formes de tout ancrage déictique qu'y provoque le comportement du regard, et par la désignation du corps du signeur comme centre de référence. Sans cette opération de neutralisation personnelle, en effet, les mêmes classificateurs, associés aux mêmes verbes, ne provoquent pas l'effet de transfert personnel : le corps du signeur ne constitue pas le centre de référence, et la position des mains par rapport au buste n'est pas le reflet de la position des membres du personnage par rapport à son propre corps²⁷. En d'autres mots, les classificateurs CL 2xB et CL 2xC de ces

²⁶Voir le chapitre 6, à partir de la page 235.

²⁷Voir le verbe MARCHER dans l'exemple 5.14, page 199.

exemples ne sont interprétés comme désignant les membres d'un personnage que par l'effet simultané de la neutralisation personnelle qui affecte leur verbe.

Quant à l'identification de ce même personnage dans la configuration du verbe du type de *AVANCER*, elle ne tient pas seulement à la présence d'un classificateur de la catégorie de *CL V*, *CL I*, *CL A*, etc. L'exemple 5.14 montre en effet que la succession des verbes [*MARCHER* - *CL 2XB*] et [*AVANCER* - *2X CL A*] ne suffit pas à produire la référence commune des deux verbes au même agent. La coréférence caractéristique du syntagme d'alternance d'échelles trouve sa raison dans la combinaison des restrictions d'accord, de rection et d'anaphore, qui ordonne la succession des verbes en une structure de dépendance réciproque. C'est en considérant les formes dans l'abstraction de leur mise en rapport (notions de liberté et de contrainte syntaxiques) que l'on peut expliquer la coréférence que produit le syntagme d'alternance d'échelles, et distinguer celui-ci de constructions voisines comme celles qu'étudie Cuxac (2000, pp. 89-90) : des structures où une succession de verbes en structure d'encadrement exprime les actions simultanées de deux personnages distincts, ou encore des structures qui expriment la simultanéité de différentes actions²⁸ réalisées par un seul agent grâce à l'utilisation simultanée des deux mains, ou des mains en combinaison avec les paramètres non manuels.

5.3 Superposition d'échelles

La relation de superposition d'échelles partage avec la précédente de nombreux aspects, qui ont motivé la parenté de leur dénomination. Ce syntagme donne lui aussi à voir la réalisation, par un seul personnage, d'une action décomposée en deux aspects complémentaires : le déplacement effectué par le personnage et son attitude pendant ce déplacement. Cependant, une disposition spécifique des constituants distingue le syntagme de superposition d'échelles : disposition linéaire et symposition s'y articulent, affectant de manière spécifique la morphologie des verbes et les indices attestant leur mise en relation.

La superposition d'échelles ne répond pas à la définition du double transfert de Cuxac (2000, pp. 63-64) : il y a bien la combinaison d'un "transfert situationnel", exprimant un déplacement, et d'un "transfert personnel"²⁹, mais sans qu'il y ait dissociation entre les référents représentés par le corps en transfert personnel et par les mains articulant le déplacement. Dans la superposition d'échelles, il n'y a pas déplacement d'un autre personnage par rapport au point de repère du corps du signeur : il y a, si l'on prend les catégories de Cuxac, "transfert personnel" et "transfert situationnel" du même personnage. On propose ci-dessous de rechercher dans l'organisation syntaxique des énoncés de superposition d'échelles les éléments qui sous-tendent les particularités sémantiques de ce syntagme, au milieu d'autres constructions d'apparence pourtant très semblable.

²⁸ Soulignons que, dans l'alternance d'échelles, les différents verbes (*MARCHER* et *AVANCER* par exemple) sont interprétés comme désignant deux aspects de la même action.

²⁹ Voir la section 3.4.1, à partir de la page 102, pour la définition que donne Cuxac de ces constructions.

5.3.1 Composition syntaxique

Le syntagme de superposition d'échelles lie deux segments verbaux qui ne sont en fait superposés (ou symposés) qu'à la fin du syntagme. En effet, le premier verbe (V_1) est d'abord réalisé seul, puis est maintenu à une main (le plus souvent la main dominée) pendant l'articulation du second verbe (V_2). Le premier verbe est donc à la fois antéposé et symposé au second, dans cette structure. Les deux verbes s'imposent réciproquement des restrictions de rection et d'anaphore, auxquelles s'ajoutent dans certains cas un lien d'accord. L'exemple 5.19 servira de support à la présentation de cette combinaison de contraintes.

FIG. 5.19: '[II] avance sur [l'arbre] allongé tout en se bouchant les oreilles'

			
Reg	$\downarrow_a \uparrow$	$\downarrow_a$	$\downarrow_a$
M+	LONG _a	BOUCHER-OREILLES	$_c$ AVANCER _a - CL IIcr
M-	LONG _a	BOUCHER-OREILLES	
	'[II] avance sur [l'arbre] allongé tout en se bouchant les oreilles'		

Rection Comme dans l'alternance d'échelles, on retrouve en 5.19 deux types de verbes, dont l'un relève de la catégorie de AVANCER. Mais l'ordre dans lequel apparaissent les deux verbes est contraint dans le syntagme de superposition d'échelles. Le verbe de la classe de AVANCER est réalisé en deuxième position, pendant que le premier verbe est maintenu à une main.

Le premier verbe est réalisé sous la forme de neutralisation personnelle : dans le cas de BOUCHER-OREILLES, qui relève du groupe 4, cela se manifeste par l'évitement de l'adresse du regard au 'tu', associé à la réduction du partiel de pointé susceptible de porter une valeur de personne ou de locus. Dans les exemples du corpus étudié, cette réduction du pointé se fait sous la forme d'un $\emptyset$, mais – par analogie avec l'effet de la neutralisation personnelle sur les verbes du groupe 4 dans les relations précédemment étudiées³⁰ – on peut poser l'hypothèse qu'elle peut donner lieu à un préfixe de transfert personnel. Le second verbe a son choix lexical réduit à ceux de la catégorie de AVANCER (V^{2b}). De plus, le choix de son partiel initial est neutralisé : il s'agit invariablement du 'locus c'.

Cette description pose donc une différence entre l'articulation simultanée des deux verbes de la superposition d'échelles et ce qui a été décrit précédemment

³⁰Voir la relation "nom - transfert personnel" en 4.3.1, page 162 et, ci-dessus (page 193), la relation d'"alternance d'échelles".

comme des cas de reprise à la main dominée d'un verbe nominalisé, servant à identifier un personnage³¹. Plusieurs arguments motivent cette distinction. La présence de la forme verbale est obligatoire dans la superposition d'échelles. De plus, il y a une stricte contiguïté entre la réalisation du verbe (avec son mouvement spécifique, non neutralisé) et la forme où la main dominée en constitue une trace. Ce voisinage n'est, par contre, pas obligatoire dans le cas d'une nominalisation qui, à la main dominée, sert à désigner un personnage du récit. Dans de nombreux cas, d'ailleurs, la forme nominalisée apparaît de manière anticipée par rapport à la forme verbale correspondante, ou même sans aucune réalisation du verbe³². L'accord rythmique qui, dans certains cas de superposition d'échelles, provoque la permanence d'un mouvement des bras ou du corps pendant toute la durée du syntagme (voir ci-dessous) soutient l'hypothèse que c'est la forme verbale qui continue d'être articulée avec le second segment, et qu'il ne s'agit pas de la succession entre le verbe et sa forme nominalisée.

Anaphore De la même manière que dans l'alternance d'échelles, les libertés d'articulation syntaxique des deux constituants sont asymétriquement limitées. Le second verbe ne peut entrer en relation avec un nom dans un syntagme "sujet - V²", alors que les possibilités de complémentarisation du premier verbe ne sont aucunement affectées par le syntagme. Comme dans toutes les relations définies par ce type de contrainte, appelée ici anaphore syntaxique, le verbe dépourvu de ce complément réfère formellement à l'autre verbe et aux compléments que celui-ci reste libre de s'adjoindre.

Dans le cas de 5.19, le verbe BOUCHER-OREILLES n'entre en relation syntaxique avec aucun nom, mais le contexte précédent lui attribue comme agent le personnage de l'homme au long nez ; le verbe AVANCER, rendu coréférent au premier et dénué de toute possibilité de s'adjoindre librement un sujet, est interprété comme renvoyant implicitement au même agent. Dès lors, les actions de se boucher les oreilles et d'avancer, attribuées au même personnage au long nez, apparaissent aussi comme deux aspects complémentaires d'un unique scénario : le déplacement et la posture prise dans ce déplacement.

Accord Il arrive qu'un choix symétrique unisse les deux constituants, et s'ajoute ainsi aux deux contraintes asymétriques de rection et d'anaphore. Plusieurs exemples recensés manifestent en effet un accord rythmique soulignant la complémentarité des deux constituants. En 5.19, un double balancement latéral marque de manière identique les deux verbes : il affecte le mouvement du buste ainsi que, pendant la deuxième partie du syntagme, le mouvement de la main du signeur.

La définition du syntagme de superposition d'échelles recouvre en partie celle de l'alternance d'échelles. Si les contraintes d'accord liées à la structure d'enca-

³¹ Voir la section 3.7.1, page 137, ainsi que la description du comportement de la main dominée dans le syntagme de "champ et contrechamp", page 189.

³² Voir par exemple les énoncés 5.4 et 5.5, mais aussi 3.69, page 141.

drement de l'alternance d'échelles n'ont pas cours dans la superposition d'échelles, une restriction spécifique, par contre, touche la flexion du verbe de la catégorie de AVANCER dans ce syntagme : son locus initial est bloqué sur le choix du 'locus c'. On verra ci-dessous comment cette contrainte se reflète dans l'apparence manifeste du syntagme, et quelles implications elle a sur l'organisation des voix et des points de vue dans l'énoncé.

Auparavant, l'étude de quelques énoncés apparemment proches de l'exemple 5.19, mais dans lesquels les contraintes de rection et d'anaphore relevées ci-dessus sont dissociées, mettra en évidence la nécessaire solidarité de ce réseau de contraintes au sein du syntagme de superposition d'échelles. Dès lors que l'une des restrictions est levée, l'identité de la relation est rompue, la référence commune des deux verbes au même agent est dissoute, et leur fusion comme fragments complémentaires du scénario d'une action unique est suspendue.

FIG. 5.20: '[II]_z se pend ; au-dessus, [il]_y s'approche'

				
Reg	↑	$\begin{matrix} a \\ \swarrow \end{matrix}$	↑ $\begin{matrix} b \\ \swarrow \end{matrix}$	↑
M+	SE-PENDRE - CL 2x5gr	$\begin{matrix} a \\ \swarrow \end{matrix} \text{AVANCER}_{\begin{matrix} b \\ \swarrow \end{matrix}} - \text{CL IIcr} \approx$		SE-PENDRE - CL 2x5gr
M-	SE-PENDRE - CL 2x5gr			SE-PENDRE - CL 2x5gr
	‘[II] _z se pend ; au-dessus, [il] _y s’approche’			

FIG. 5.21: '[II] se pend ; au-dessus, le Schtroumpf s'approche'

					
Reg	$\vee$	$\vee \begin{smallmatrix} a \\ \searrow \end{smallmatrix}$	$\begin{smallmatrix} a \\ \searrow \end{smallmatrix} \vee$	$\updownarrow$	$\uparrow b$
M+	SE-PENDRE - Cl. 2x5gr	$\text{PT}\hat{\text{e}}_a$	SCHTROUMPF	$a\text{AVANCER}_{\lfloor b \rfloor} \cdot \text{Cl. 1kr} \approx$	SE-PENDRE - Cl. 2x5gr
M-	SE-PENDRE - Cl. 2x5gr				SE-PENDRE - Cl. 2x5gr
	'[II] se pend ; au-dessus, le Schtroumpf s'approche'				

L'observation des deux exemples 5.20 et 5.21 montre que la levée de la contrainte de rection pesant sur la flexion du verbe AVANCER va de pair avec l'annulation de la restriction d'anaphore. Dans les deux énoncés, en effet, le partiel initial du verbe AVANCER reçoit une valeur autre que celle de 'locus c' : le regard installe deux

fois (par anaphore pseudo-déictique, au départ du corps du signeur) un locus noté 'a'. Et, corrélativement à cette variabilité, le verbe AVANCER est dispensé de toute contrainte de type anaphorique : il peut s'adjoindre librement un nom avec lequel il constituera un syntagme "sujet - V²". Cette liberté d'articulation syntaxique n'est pas exploitée en 5.20 ; mais elle caractérise autant 5.20 que 5.21, où la présence de [PTÉ_a SCHTROUMPF] la rend manifeste.

Dans ces deux exemples, il y a dissociation entre le personnage que le transfert personnel donne à voir comme suspendu à un tronc d'arbre et celui qui avance. Les deux verbes ne représentent pas deux aspects d'une même action, mais bien deux actions distinctes, réalisées par deux agents différents. La relation sémantique qui se construit entre les deux protagonistes tient à la relation de pseudo-deixis qui lie le corps du signeur au 'locus a' et au 'locus b', dans chaque énoncé. La neutralisation personnelle qui affecte le verbe SE-PENDRE crée, par définition³³, un champ de référence dont il est le centre de repérage. Et c'est donc par rapport au corps du signeur, qui, par l'effet de la neutralisation personnelle, réfère au personnage suspendu, que sont définis le locus initial et le locus final entre lesquels l'autre personnage est dit avancer.

Les images 2 et 3 de l'exemple 5.20, ainsi que l'image 4 de l'exemple 5.21 constituent des exemples typiques de "doubles transferts personnels", chez Cuxac : elles figurent "le déplacement d'un actant par rapport au corps du personnage transféré fonctionnant comme repère, et [...] la main dominante en configuration d'action de transfert situationnel indique la nature du déplacement" (2000, p. 64).

L'exemple 5.13, présenté à la page 199, montre, dans ses deux dernières images, le même cas de composition apparemment identique à celle de la superposition d'échelles, mais qui ne répond pas à la définition formelle de ce syntagme. Il y a bien l'articulation d'un premier verbe (_cREGARDER_a), réalisé à la forme de neutralisation personnelle ; et celui-ci est maintenu à la main dominée pendant l'articulation d'un second verbe qui appartient à la catégorie de AVANCER. Cependant, le locus initial du verbe AVANCER est autre que le 'locus c'. Le verbe AVANCER de la dernière image n'est pas mis en relation de "sujet - V²" ; mais par l'accord qui le lie au verbe AVANCER de la deuxième image, il est interprété comme référant au même agent, à savoir "l'homme au long nez". Dès lors, cet exemple 5.13, au même titre que 5.20 et 5.21, illustre que seule la coïncidence des contraintes de rection et d'anaphore suscite la référence commune des deux verbes au même agent et à la même unité de scénario.

C'est la même structure, d'apparence similaire à la superposition d'échelles, mais pourtant syntaxiquement distincte, qui provoque l'activité simultanée des deux mains au début de l'exemple 5.9, présenté à la page 194. L'énoncé 5.22 reprend partiellement cet énoncé (deuxième ligne), mais en ajoutant deux segments antéposés à ceux qui font le début de 5.9 (première ligne). On comprend ainsi que la main dominante du signeur, maintenue contre sa joue pendant l'articulation du verbe AVANCER, provient du verbe MANGER de la première ligne. Si les deux verbes

³³ Voir le chapitre 1, section 1.3.2 (page 28).

se trouvent en symposition à la dernière image de 5.22, ils ne sont pas pour autant liés par une superposition d'échelles. Ni la contrainte rectionnelle, bloquant le locus initial du verbe AVANCER sur le 'locus c', ni la contrainte anaphorique, réduisant sa liberté de complémentarisation syntaxique avec un "sujet de V²", ne sont respectées. Il en découle la distinction de deux agents. Leur relation sémantique tient, comme dans les exemples 5.13, 5.21 et 5.22, à la référence pseudo-déictique qui lie le locus du verbe AVANCER au corps du signeur réalisant le verbe MANGER à la neutralisation personnelle.

FIG. 5.22: 'Le garçon_z mange; en bas, deux garçons_y avancent'

				
Reg M	$\updownarrow_b \swarrow$ PTÉ _b	$\downarrow$ GARÇON	$(\swarrow) \downarrow$ MANGER - CL G	$\searrow_a$
				
Reg M+ M-	$\updownarrow$ MANGER - CL G	$\updownarrow$ DEUX	$\downarrow$ GARÇON	$\downarrow \searrow_a$ a AVANCER - CL V
	'Le garçon _z mange; en bas, deux garçons _y avancent'			

L'ensemble des exemples 5.13, 5.20 et 5.22 illustrent des séquences de verbes qui ne répondent pas à la définition syntaxique de la superposition d'échelles, malgré leur ressemblance apparente avec l'exemple 5.19. Dans tous ces cas, l'attribution d'un agent différent à chacune des actions exprimées par les deux verbes est liée à la non-coïncidence des restrictions de rection et d'anaphore spécifiques de la superposition d'échelles.

5.3.2 Mode de dénotation

La combinaison des restrictions qui viennent d'être présentées comme définitoires du syntagme de superposition d'échelles se manifeste dans la coprésence d'indices réguliers; ceux-ci affectent le regard, les mains, mais aussi le buste et l'expression du visage. Ce réseau d'indices se distingue de celui qui caractérise le syntagme voisin d'alternance d'échelles.

Regard Le syntagme de superposition d'échelles ne présente jamais de contraste dans la direction du regard ; celle-ci coïncide avec la trajectoire du déplacement de la main, dans le deuxième constituant, et ne constitue jamais une adresse au 'tu'. En 5.19, la direction prise par les yeux est parfaitement identique, d'un terme à l'autre du syntagme ; dans le premier constituant, le regard indique par anticipation le trajet que suit la main dominante dans l'articulation du deuxième verbe. Une différence peut cependant apparaître entre les deux termes du syntagme, sans pour autant rompre l'identité de la trajectoire générale : il arrive, comme en 5.23, que les yeux soient d'abord fermés, ou sans cible précise, puis centrés sur la main articulant le second verbe. Mais, dans tous les cas, le regard évite l'adresse au 'tu'.

FIG. 5.23: '[II] avance tout en se bouchant les oreilles'

		
Reg	v	↓ _a
M+	BOUCHER-OREILLES	_c AVANCER _a - CL IIcr
M-	BOUCHER-OREILLES	
	'[II] avance tout en se bouchant les oreilles'	

Paramètres manuels Les articulateurs manuels (main dominante et main dominée) participent, par leur disposition, au réseau d'indices spécifique à la superposition d'échelles. La "superposition" évoquée dans le nom du syntagme tient au fait particulier que, dans le deuxième constituant, chaque main est affectée à l'articulation d'un verbe différent : le verbe du second terme (relevant de la classe de AVANCER) est réalisé à une main (souvent la main dominante), pendant que le verbe du premier terme (bloqué sur la neutralisation personnelle) continue d'être articulé à l'autre main. Cet indice constant apparaît en 5.19 et 5.23, mais aussi dans les exemples 5.24 et 5.25.

De plus, la trajectoire du mouvement du second verbe coïncide avec la direction du regard. Le déplacement donné par le verbe du type de AVANCER apparaît donc toujours comme centrifuge par rapport au corps du signeur, et prend place dans l'espace situé devant lui. Le point de départ de ce mouvement n'est pas localisé précisément : le regard indique davantage le point vers lequel il se dirige que l'emplacement de départ. Mais, de manière systématique, la main inscrit son déplacement depuis une zone située devant le buste, et dans une trajectoire qui s'éloigne du signeur.

En 5.19 et 5.23, les yeux et la main dominante sont dirigés vers l'avant du signeur. Le déplacement de la main est horizontal ; les yeux sont rivés sur celle-ci. Dans l'exemple 5.24, le mouvement de la main est vertical : il commence à la hauteur des yeux du signeur, et s'éloigne vers le bas. Le regard anticipe cette direction depuis le premier constituant du syntagme.

FIG. 5.24: '[Elle] descend tout en emportant [la farine]'

				
Reg	↓ _a		↓ _b	
M+	_a DÉPLACER - CL 2xC		_c DESCENDRE _b - CL IIcr	
M-	_a DÉPLACER - CL 2xC			
	'[Elle] descend tout en emportant [la farine]'			

Buste et expression faciale Tout comme le regard, les paramètres de la position du buste et de l'expression faciale participent à l'apparence homogène du syntagme de superposition d'échelles. Tous les exemples rencontrés montrent en effet une posture et une expression similaires du premier au second terme. Dans la séquence 5.25, le visage du signeur est caché par la main dominante au second constituant, ne laissant pas paraître d'expression ; mais le maintien de la position du buste est manifeste : les épaules sont levées, et la tête est penchée vers l'avant, le menton s'approchant du sternum.

FIG. 5.25: '[Il] avance tout en soulevant la couverture'

			
Reg	↓ _a	↓ _a	
M+	COUVERTURE	_a PRENDRE	_c AVANCER
M-	COUVERTURE	_a PRENDRE - CL 2xS	
	'[Il] avance tout en soulevant la couverture'		

Contrairement à ce qui se passe dans le syntagme d'alternance d'échelles, les paramètres non manuels fonctionnent ensemble et présentent des caractéristiques systématiques, dans la superposition d'échelles. Cela veut dire aussi que les possibilités de contraste et la variété des combinaisons entre regard, position du buste et expression faciale, qui dans l'alternance d'échelles contribuaient à la distinction de deux points de vue au sein de l'énoncé, sont neutralisées dans la superposition d'échelles. Tout en donnant à voir deux aspects complémentaires du déplacement d'un unique personnage, l'énoncé dans son ensemble est dominé par un seul point de vue : à savoir celui, interne, du personnage lui-même, transféré par le corps du signeur depuis le premier verbe à la neutralisation personnelle. Le corps du signeur reste le centre de perspective durant tout le syntagme, c'est-à-dire même avec le verbe *AVANCER*, dont le classificateur suggère pourtant une vue du personnage à petite échelle.

Cette incohérence, improbable dans le monde réel, où le personnage mis en scène à travers le corps du signeur est en même temps représenté devant lui à la taille d'un modèle réduit, et semble porter son propre regard sur ce double de lui-même, spécifie la superposition d'échelles et son fonctionnement anaphorique. Elle est intimement liée au comportement coordonné des indices non manuels et à leur correspondance spatiale avec le mouvement de la main au second constituant.

C'est dans leur coprésence que les indices donnés par le regard, les mains, la position du buste et l'expression du visage attestent la structure de superposition d'échelles et s'opposent aux réseaux indiciels d'autres constructions. La frontière entre le syntagme anaphorique de la superposition d'échelles et les structures voisines, mais non anaphoriques, se marque par l'indépendance du regard par rapport au mouvement du verbe *AVANCER*, et par l'absence d'ancrage de ce mouvement dans l'espace du signeur. En 5.13, 5.20, 5.21 et 5.22, les trajectoires du regard et du mouvement de la main sont sécantes ; et le point de départ du déplacement de la main est installé dans une zone détachée de l'espace du signeur.

La succession et la symposition des deux verbes ne suffisent donc pas à spécifier la relation de superposition d'échelles ; à elle seule, elle ne peut expliquer l'effet de référence commune des deux verbes au même personnage-agent. Par contre, la mise à l'épreuve des restrictions qui pèsent sur ces verbes superposés indique qu'une frontière formelle sépare la superposition d'échelles de ses voisines partiellement homophones, et que c'est elle qui informe de la référence des deux verbes au même agent, ou, au contraire, de la dissociation de deux personnages en action, malgré la simultanéité de l'articulation des deux verbes. Cela suggère que la catégorie des "doubles transferts personnels" de Cuxac (2000) mériterait d'être précisée par la prise en compte des éléments avec lesquels ces doubles transferts composent une séquence : la dissociation que l'auteur repère³⁴ entre les référents désignés par le corps, la main dominante et l'expression du visage s'explique moins par la composition iconique de la forme du "double transfert" (association entre l'investissement

³⁴ Voir aussi l'analyse de Bouvet (1996, p. 109 et p. 124) sur la simultanéité d'indices renvoyant, en même temps, à différents personnages du récit.

du corps du signeur et la figuration d'un déplacement) que par l'ensemble des libertés et des contraintes syntaxiques qu'elle reçoit et qu'elle impose aux segments qui l'entourent.

Cette organisation formelle des deux verbes, manifestée par la constance des paramètres non manuels et la régularité de leur rapport aux mouvements des mains, fonde la relation sémantique spécifique de la superposition d'échelles. Les deux verbes rendus formellement dépendants réfèrent au même agent ; l'action de celui-ci est caractérisée non seulement par le déplacement qu'elle implique (via le verbe du type de AVANCER), mais aussi et en même temps par l'attitude qu'elle imprime au personnage (via le premier verbe, à la neutralisation personnelle), du point de vue duquel l'action est racontée. Simultanément, donc, l'agent est transféré dans le corps du signeur, par le réinvestissement sémantique de la neutralisation personnelle, et référé par le classificateur du verbe AVANCER. Il est ainsi donné à voir dans deux dimensions différentes, mais en même temps : celle du corps du signeur et celle des doigts.

5.4 Séquentialité formelle et unité de scénario

Les trois structures étudiées ci-dessus partagent le point commun d'être composées sur le principe d'une restriction anaphorique. L'un des constituants se trouve dépourvu d'une partie des compléments avec lesquels, en tant que segment autonome, il serait libre d'entrer en relation syntaxique. La cohérence formelle du syntagme implique, dans ces cas d'anaphore syntaxique, non seulement la référence du terme ainsi réduit à son complémentaire (ce qui est le fait de l'opération syntaxique en général), mais aussi, indirectement, aux segments avec lesquels celui-ci entre en relation. Cette coréférence imprime à l'énoncé l'effet d'un scénario cohérent.

Le "champ et contrechamp" construit, par la succession de deux verbes à la neutralisation personnelle, les figures de deux personnages différents. Mais l'identité du radical verbal et la symétrie formelle et spatiale qui lie ces deux segments successifs complètent la clôture anaphorique du syntagme d'un aspect de réciprocité. La cohérence du scénario présenté est celle d'une action unique, donnée à voir depuis les points de vue successifs des deux protagonistes : l'un est le personnage affecté activement par l'action et l'autre, le personnage affecté passivement, au même moment, par la même action.

Le syntagme en "alternance d'échelles" se bâtit sur l'alternance de deux verbes de types différents, dont le premier peut être répété après le deuxième ; celui-ci s'en trouve alors encadré par deux occurrences du même verbe. La clôture anaphorique, combinée à des contraintes de rectification et d'accord, suscite dans ce cas l'attribution du même agent aux deux ou trois verbes, et l'assimilation des actions qu'ils expriment au sein d'un unique scénario, dans lequel elles deviennent deux aspects complémentaires du même événement : le déplacement et les modalités de

ce déplacement. Chaque aspect peut être exprimé d'un point de vue différent, et représente le personnage à une échelle différente : l'énoncé croise la perspective interne du personnage acteur, où il prend les dimensions du corps du signeur, et celle d'une instance extérieure, identifiée ou non (en fonction des indices donnés par les paramètres non manuels) à l'un des protagonistes du récit, qui voit le personnage à petite échelle, réduit à la taille des doigts du signeur.

La "superposition d'échelles" partage plusieurs caractéristiques syntaxiques et sémantiques avec le syntagme précédent. Elle est composée de deux verbes de catégories différentes, qui finissent par se superposer : le premier est maintenu pendant la réalisation du second. L'anaphore est associée, dans cette structure, à la constance des indices donnés de manière coordonnée par les paramètres non manuels du regard, de la position du buste et de l'expression du visage. Le scénario est semblable à celui de l'alternance d'échelles : on y voit un seul personnage, dont l'action est décomposée en deux aspects complémentaires. Mais ces deux aspects sont montrés simultanément, et depuis le seul point de vue du personnage lui-même. La composition se révèle dès lors iconiquement non cohérente : un personnage représenté par le truchement du corps du signeur est simultanément figuré, à taille réduite, par les doigts du signeur situés devant lui et sur lesquels il porte son regard. Le personnage en action se regarde en train d'accomplir son déplacement.

	Analyse grammaticale	Analyse sémantique		
		SCÉNARIO		POLYPHONIE
	verbes	personnages	actions	points de vue
<i>Champ et contrechamp</i>	2 : A-A	2	1	2
<i>Alternance d'échelles</i>	2(3) : A-B(-A)	1	2	2
<i>Superposition d'échelles</i>	2 : A-AB	1	2	1

TAB. 5.1: Composition grammaticale et sémantique des trois structures anaphoriques

La LSFB rappelle, dans ces trois structures qui lui sont propres, que la construction du sens se fait dans le réinvestissement de la structure formelle qui lui est sous-jacente. La complémentarisation des segments en un syntagme fonde et guide la cohérence conceptuelle du dire. Plus particulièrement encore, la modalité syntaxique de l'anaphore soit réduit la pluralité des personnages, par leur association réciproque à une action unique, soit réanalyse la pluralité des actions par leur attribution à un seul protagoniste. Dans cette articulation entre syntaxe et sémantique, la linéarité et la simultanéité matérielles ne sont que des trompe-l'œil : la chronologie articulatoire de l'énoncé ne prédit rien de son organisation linguistique.

Ces trois structures anaphoriques recourent à la neutralisation personnelle. A ce stade des études consacrées à la LSFB, on peut supposer qu'il n'y a pas de relation directe entre cette modalité syntaxique de l'anaphore et la présence de cette forme morphologiquement évidée de toute valeur de personne. D'autres études révèle-

ront sans doute que la LSFB offre d'autres manières d'effacement que la contrainte anaphorique peut exploiter. Mais la présence de ces formes de neutralisation personnelle (très productives en langue signée) au sein des structures complexes qui viennent d'être étudiées donne l'occasion de prendre la mesure de l'écart qui les sépare, malgré les apparences, des productions mimées. Certes, le signeur prête son corps au personnage qu'il met en scène ; mais ce transfert a la particularité de se faire langagièrement, c'est-à-dire dans une organisation formelle qui ne coïncide pas avec l'ordre empirique que le signeur tend à dire, ou même qui contredit cet ordre.

La polyphonie énonciative que suscitent ces formes de neutralisation personnelle ne fera que confirmer, dans le dernier chapitre, la nécessité de recourir à des critères et à des outils de description proprement linguistiques pour décrire la spécificité de ce phénomène de "transfert personnel".

Chapitre 6

Transferts personnels et polyphonies

*le personnage tissé langage, et le langage
tramant le monde en de multiples consciences*
P. CHAMOISEAU

A plusieurs reprises, l'étude des trois structures anaphoriques du chapitre 5 a fait allusion à la notion de 'point de vue'. Ce dernier chapitre se propose de donner une définition pragmatique du point de vue, en l'associant à l'instance de l'énonciateur décrite par Ducrot (1984a) : on montrera que les syntagmes de champ et contrechamp, d'alternance d'échelles et de superposition d'échelles construisent, chacun différemment, une polyphonie d'énonciateurs. En cohérence avec le cadre théorique de la polyphonie de Ducrot, identifier une polyphonie d'énonciateurs c'est aussi distinguer celle-ci d'un croisement de voix de différents locuteurs. On montrera que cette distinction, par laquelle les trois structures anaphoriques se trouvent opposées aux cas de discours rapportés au style direct (DD), a un fondement grammatical. L'instance de l'énonciateur sera en effet associée au procédé morphologique de la neutralisation personnelle, alors que le locuteur sera décrit comme le produit des conversions dialogiques inscrites dans la catégorie grammaticale de la personne. Cette distinction opérée par le regard détermine deux modalités différentes de la subjectivité dans le langage.

6.1 Locuteur et énonciateur

Dans son *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation* (1984a), O. Ducrot conteste le postulat de l'unicité du sujet parlant, selon lequel chaque énoncé serait produit par un et un seul auteur qui serait tout à la fois (1) chargé de l'activité articulatoire de la production (et de l'activité intellectuelle sous-jacente), (2) responsable de l'acte de langage véhiculé par l'énoncé, et (3) désigné par les

marques de la première personne. Certes, la fiction de l'unicité du sujet parlant est entretenue par des énoncés comme (6.1) :

(6.1) A : "Où étais-tu la semaine dernière?"

B : "La semaine dernière, j'étais à Lyon" (p. 191),

où B est à la fois celui qui articule la réponse, celui qui est responsable de l'acte d'affirmation et qui est désigné par *je*¹. Cependant, nombreux sont les énoncés qui indiquent la non-coïncidence de ces trois propriétés.

(6.2) *B reçoit une circulaire à compléter :*

"Je, soussigné ..., autorise mon fils à [...]. Signé ..." (p. 194)

En (6.2), B sera responsable du formulaire, une fois qu'il l'aura signé ; il sera tenu responsable de l'autorisation qu'il contient. Il sera aussi désigné par les marques de première personne. Cependant, il ne sera jamais confondu avec le producteur empirique de l'énoncé, à savoir le secrétaire qui a rédigé et diffusé la circulaire.

(6.3) *A a reproché à B d'avoir fait une erreur ; B se fâche :*

B : "Ah, je suis un imbécile ; eh bien attends un peu !" (p. 191)

(6.4) *A a imprudemment affirmé n'avoir pas fermé l'œil de la nuit ; B lui répond aimablement :*

B : "Peut-être que tu n'as pas dormi, mais, en tout cas, tu as sacrément ronflé." (p. 192)

En (6.3), B produit l'énoncé et est désigné par la marque de première personne : *je*. Cependant, la construction du sens de l'énoncé impose de reconnaître que B ne prend pas la responsabilité de l'affirmation contenue dans la première partie. S'il est responsable de la menace, l'injure (dirigée contre lui) qu'il exprime et conteste est attribuée, par contre, à son interlocuteur A. Il se peut que A n'ait pas traité B d'imbécile, ou même qu'il n'ait adressé aucune injure et simplement formulé un reproche. Mais le fait est que B lui prête la croyance que "B est un imbécile". De même, l'exemple (6.4) impose de reconnaître que l'auteur empirique de l'énoncé ne peut être tenu pour responsable des deux segments qui entourent le *mais*. Si on peut attribuer à B l'affirmation introduite par *mais*, le sens de l'ensemble de l'énoncé n'est rendu cohérent que si l'on reconnaît, dans la première partie, un écho de la plainte de A.

Ces exemples simples permettent à Ducrot de démontrer la caducité de la théorie de l'unicité du sujet parlant. D'une part, le producteur effectif d'un énoncé peut être différent de l'instance qui en prend la responsabilité, comme l'indique (6.2). Mais il se peut aussi qu'une énonciation se présente comme indépendante de toute prise en charge : bien qu'elle soit forcément produite physiquement par un auteur empirique, elle peut être fictivement donnée comme déliée de toute responsabilité

¹ Cette formulation, reprise à Ducrot lui-même (1984a, p. 193), sera nuancée ci-dessous. En effet, s'il y a désignation, c'est seulement d'un être de discours, d'un "personnage du dialogue" (Anscombe et Ducrot, 1983, p. 16) – un "indice de personne", chez Coursil ; il ne s'agit donc pas de la désignation d'un être empirique.

individuelle. C'est en ces termes que Ducrot explique les énoncés "historiques" de Benveniste qui se caractérisent par l'absence de marque de la première personne². Ces premiers constats amènent Ducrot à proposer une définition de l'énonciation qui ne contient aucune allusion à son auteur empirique, ni d'ailleurs à la personne à qui elle est adressée; une énonciation ne doit pas nécessairement exhiber une source et une cible :

"Ce que je désignerai par ce terme ["énonciation"], c'est l'évènement constitué par l'apparition d'un énoncé. La réalisation d'un énoncé est en effet un évènement historique : existence est donnée à quelque chose qui n'existait pas avant qu'on parle et qui n'existera plus après³. C'est cette apparition momentanée que j'appelle "énonciation". On remarquera que je ne fais pas intervenir dans ma caractérisation de l'énonciation la notion d'acte – *a fortiori*, je n'y introduis donc pas celle d'un sujet auteur de la parole et des actes de parole. Je ne dis pas que l'énonciation, c'est l'acte de quelqu'un qui produit un énoncé : pour moi, c'est simplement le fait qu'un énoncé apparaisse [...]". (1984a, p. 179)

D'autre part, au sein même d'un énoncé présentant des marques de la première personne (toutes désignant le même "personnage de discours"), plusieurs instances de responsabilité peuvent être exprimées. C'est ce qui spécifie les énoncés (6.3) et (6.4) ci-dessus. Cette possibilité de non-correspondance entre le nombre d'instances désignées par la première personne et le nombre d'instances énonciatives représentées au sein d'un même énoncé a conduit Ducrot à proposer la dissociation entre les instances du locuteur et de l'énonciateur – l'un et l'autre étant distingués du sujet parlant empirique, que la définition donnée ci-dessus met d'emblée à l'écart de l'énonciation. La multiplication et le croisement de ces instances sont à la source de différents types de polyphonie; notre propos en présentera deux formes, qui seront dénommées "polyphonie de locuteurs" et "polyphonie d'énonciateurs".

²Ducrot précise que ces énoncés ne véhiculent "ni marque explicite ni indication implicite de première personne". Cependant, Rabatel (2005) montre, en recourant à la dissociation entre locuteur et énonciateur, donnée par Ducrot, que seule l'absence de marquage explicite de la première personne peut être retenue pour caractériser les énoncés "historiques" : il montre que l'effacement des marques déictiques n'exclut pas la présence (voire l'abondance) des marques de la subjectivité dans l'énonciation historique. A ce propos, le statut d'indice de la deixis que nous conférons au regard adressé, en LSFB, renforce encore l'observation de Rabatel : les énoncés "historiques" sont en effet toujours soutenus par un regard adressé. Il n'y aurait donc même pas, en ce sens, d'effacement des marques déictiques, sinon seulement l'absence de marqueurs de personne (*je*, *tu*, etc. en français, *PERS₁*, *PERS₂*, etc. en LSFB, par exemple). Voir aussi la mise en cause de cette catégorie des énoncés "historiques" par Ducrot lui-même, à l'appui de la théorie de la présupposition (Ducrot, 1972, p. 99).

³Cette formule trouve un écho dans l'analyse que fait Coursil (2000, pp. 17-35) des "bornes temporelles de la parole", où il montre la "non-préméditation" et la "non-consignation" de la chaîne parlée.

6.1.1 Locuteur et dédoublement de locuteur

Le locuteur, selon Ducrot (1984a, p. 193), est l'être de discours qui est présenté comme responsable de l'énonciation et à qui réfèrent le pronom *je* et les autres marques de la première personne. Un exemple comme (6.2) montre la dissociation qu'il y a entre cet être de discours et le sujet parlant empirique : la seule véritable existence du locuteur est une existence de discours. Cette "désincarnation" de l'instance du locuteur est d'ailleurs nécessaire pour rendre compte du fait qu'un unique sujet parlant empirique puisse produire une énonciation présentée comme double, c'est-à-dire attribuée à deux locuteurs distincts.

(6.5) Pierre : "Jean m'a dit : *Je viendrai*". (*op. cit.*, p. 196)

Dans un énoncé comme (6.5), le discours du personnage empirique de Pierre contient deux marques de première personne qui renvoient chacune à un être différent (*m'* renvoie à Pierre et *Je* à Jean). La non-indépendance du segment "Jean m'a dit : " par rapport à sa suite impose de considérer l'ensemble du discours de Pierre comme un énoncé unique. Dès lors, l'énoncé unique, imputé globalement à la responsabilité du locuteur assimilé à Pierre, contient une énonciation attribuée à un second locuteur, ici assimilé au personnage de Jean. Un locuteur premier se fait ainsi le porte-parole d'un second locuteur.

Le procédé du dédoublement de l'énonciation, fondé sur le dédoublement du locuteur, constitue pour Ducrot le seul trait définitoire du discours rapporté au style direct (DD) et assimile ce dernier à tous les cas où, sans qu'il s'agisse forcément de faire connaître le discours de quelqu'un, l'énonciation est présentée comme double. Le DD est ainsi associé, du point de vue de ses propriétés polyphoniques, aux échos imitatifs (A : "J'ai mal"; B : "J'ai mal, ne pense pas que tu vas m'attendrir comme ça."), aux mises en scène de discours imaginaires ("Si quelqu'un me disait *Je pars*, je lui répondrais ...") et aux autres procédés de dialogues internes aux monologues (1984a, p. 197); le DD se trouve dès lors débarrassé de tout critère touchant à la fidélité du rapport ou à la prise en compte conjointe du contenu et de la matérialité des paroles rapportées (ces deux propriétés étant classiquement utilisées pour différencier le DD du discours rapporté au style indirect). Le DD constitue ainsi un exemple de dédoublement de locuteur : ce qui le spécifie, parmi la variété des modalités que la langue offre pour présenter la parole d'autrui, c'est que l'énonciation y est mise en scène comme double, c'est-à-dire comme imputée à deux locuteurs distincts, subordonnés l'un à l'autre⁴.

⁴Le dédoublement du locuteur illustré par le phénomène du DD n'est pas à confondre avec la dissociation que propose Ducrot, à l'intérieur même de la notion de locuteur, entre locuteur-L et locuteur- λ (1984a, p. 199). L est le responsable de l'énonciation et est considéré uniquement en tant qu'il a cette propriété; alors que λ représente une personne "complète", un être du monde dont le fait d'être à l'origine de l'énoncé n'est que l'une des propriétés. Cette dissociation permet d'expliquer, par exemple, le phénomène de l'auto-critique où "L gagne la faveur de son public par la façon même dont il humilie λ " (*ib.*, p. 201). La polyphonie suscitée par la mise en jeu de cette dissociation s'opère sans dédoublement de l'énonciation, c'est-à-dire notamment sans dédoublement des marques de la première personne : le locuteur unique y est diffracté.

Le locuteur de Ducrot est donc intimement lié à la valeur de première personne ; il est à la fois la condition d'existence et le corrélat de l'énonciation, cette dernière étant vue comme "évènement de l'apparition d'un énoncé". Par cette définition, Ducrot souligne que, loin de transcender l'activité de langage, l'énonciation s'inscrit dans la structure de la langue, dans la catégorie grammaticale de la personne. Ce principe indique une affinité essentielle entre la pensée de Ducrot et le modèle des "conversions dialogiques" proposé par Coursil (2000) et présenté au chapitre 1⁵. Si l'on ne perd pas de vue l'artifice du rapprochement, il n'est pas sans intérêt de poursuivre la définition du locuteur par Ducrot en l'envisageant sous l'éclairage de l'appareil théorique de Coursil.

L'énonciation, chez Coursil, est envisagée comme le résultat d'une opération qui constitue elle-même la condition d'émergence de la langue. Comme chez Ducrot, d'une certaine manière, l'idée d'une énonciation qui serait un revêtement discursif, posé sur le "déjà-là" de la langue, se trouve disqualifiée. L'activité énonciative n'est pas hétérogène par rapport à l'ordre de la langue : au contraire, la première est la condition d'émergence de l'autre. La spécificité de la thèse de Coursil est d'attribuer l'opération énonciative, créatrice de langue, non pas à celui qui produit l'énoncé, mais à celui qui le reçoit linguistiquement : c'est-à-dire à celui qui, en opérant les conversions dialogiques, fait entrer l'énoncé produit dans le registre de la langue. Rappelons quelques jalons fondamentaux de cette théorie, déjà exposés au premier chapitre (page 15 et suivantes).

D'un "Je suis à Paris" posé par le parlant (P), l'entendant (E) produit par conversion "Il est à Paris" ; "Tu es à Paris" (P) est converti soit en "Je suis à Paris" (E), si E s'inclut dans la conversion, soit en "Il est à Paris" (E), si E s'exclut ; et "Il est à Paris" (P) est converti linguistiquement en "Je suis à Paris" (E), si E s'inclut, ou en "Il est à Paris" (E), si E s'exclut de la conversion. De cette présentation de la conversion des indices 'je', 'tu', 'il', produits par P, en valeurs de "première personne" ou de "troisième personne", dans le registre de E, il ressort que la présumée "deuxième personne" n'appartient pas au registre de E : le 'tu' est une position émise par P, mais jamais l'aboutissement d'une conversion pour E. Le 'tu' est une place vide pour l'entendant, le terme nul au départ duquel se constitue le système symbolique de la personne dans son ensemble. Le statut du 'tu' est celui d'un "code d'appel convertible" (*op. cit.*, p. 48) ou, dirions-nous, d'un appel à opérer les conversions. Le 'tu', poursuit Coursil, fonctionne à la manière d'un miroir double duquel se reflètent deux images du 'je' : l'entendant (E) émerge en 'je' par conversion ('tu' c'est 'moi'), alors que, de l'autre côté du miroir, le parlant (P) émerge en 'je' par différenciation ('tu' ce n'est pas 'moi'). Dire 'tu', conclut Coursil, c'est instituer deux 'je', par les calculs "tu = je", qui représente l'opération de conversion de l'entendant, et "tu ≠ je", qui constitue l'opération de différenciation du parlant.

Dans ce cadre, on est amené à considérer que l'acte d'il-locution (au sens donné par Coursil : ce qui se joue dans la parole entre ceux qui se parlent) produit une image dédoublée du locuteur : L-e du côté de l'entendant qui convertit ("tu = je") et L-p du côté du parlant qui offre son énoncé à l'opération de conversion

⁵Voir la section 1.2.1, page 16.

("tu $\neq$ je"). Dès lors, le principe du DD devient celui du dédoublement de ce dédoublement : si l'énonciation y est présentée comme double, c'est dans l'ensemble de ses composantes (dédoublement de l'appel aux conversions ('tu'), dédoublement des parcours de valeurs engendrés : bref, dédoublement du miroir double et de ses reflets). Nous reviendrons plus loin sur l'apport qu'offre cette transposition de la notion de locuteur de Ducrot en termes d'il-location et de conversion dialogique pour l'analyse des "transferts personnels" en langue signée. Auparavant, il s'agira de présenter l'instance de l'"énonciateur" que Ducrot décrit comme étant à la source d'une deuxième modalité polyphonique.

6.1.2 Énonciateur et diffraction des points de vue

Ducrot (1984a, p. 204) appelle "énonciateur" l'être de discours qui s'exprime à travers l'énonciation, sans pour autant avoir les propriétés du locuteur : il n'est pas désigné par les marques de première personne; s'il parle, c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant son point de vue, sa position, son attitude, mais pas sa parole. Dans les exemples (6.3) et (6.4) de la page 218, de telles propriétés ont été associées aux instances représentées par le personnage A. Au sein de l'énonciation qu'il prend en charge, le locuteur B met en scène la position d'une instance représentée par A, position dont il se détache : en (6.3), B présente la position d'un être qui l'insulte et il s'y oppose; en (6.4), B met en scène le point de vue d'un être qui se plaint de n'avoir pas dormi et il montre qu'il n'y adhère pas.

Le locuteur, comme responsable de l'énoncé, donne donc existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Ducrot pose que c'est la signification de la phrase, déductible de sa composition lexico-grammaticale, qui marque la place des énonciateurs, de la même manière qu'elle indique la place d'un locuteur. La signification de la phrase est constituée de l'ensemble des instructions nécessaires à l'interprétation des énoncés; elle ne constitue jamais une interprétation complète, mais elle permet de prévoir le sens que peut recevoir un énoncé en discours. Par exemple, l'énoncé ironique est présenté comme exprimant la position d'un énonciateur ϵ^6 auquel L n'est pas assimilé et que L tient pour absurde. L'énoncé contenant ce que Ducrot appelle une "négation polémique" (par exemple "Pierre n'est pas gentil"), lui, présente son énonciation comme résultant de l'opposition de deux attitudes (A) : l'une, positive, est imputée à un énonciateur ϵ -1 (A-1 : "Pierre est gentil") et l'autre, qui est un refus de la première, est imputée à ϵ -2 (A-2 : "Non A-1") auquel L s'associe le plus souvent (1984a, p. 215). C'est en suivant ces instructions que l'on peut interpréter l'énoncé, c'est-à-dire en construire le sens, en fonction de son énonciation particulière : dans les cas précédents, il s'agira de rechercher à qui sont assimilés l'énonciateur ϵ de l'énoncé ironique et l'énonciateur ϵ -1 de l'énoncé négatif (ϵ -2 étant, le plus souvent, associé au locuteur). Ce principe d'une sémantique construite sur les instructions

⁶ Le choix de noter les énonciateurs par la lettre grecque, plutôt que par le E utilisé par Ducrot, tient au souci de différencier l'énonciateur du sujet entendant (E) chez Coursil.

données par la signification de la phrase, elle-même calculable par des lois à partir de la structure grammaticale de l'énoncé, constitue à notre avis un point de similarité avec le modèle de Coursil : la construction du sens de l'énoncé est associée à l'activité de celui qui le reçoit et qui interprète les instructions données par la langue. Cette position théorique de Ducrot, d'ailleurs reprise et développée dans la "Théorie scandinave de la polyphonie linguistique (ScaPoLine)"⁷, offre une raison supplémentaire de croire qu'il n'est pas sans fondement d'interroger ce que deviennent ces notions polyphoniques lorsqu'elles sont mises en écho avec la modélisation de Coursil, dont l'objet est "la langue au travail" (2000, p. 14), c'est-à-dire l'activité de langue qu'est la compréhension (voir déjà page 221 et ci-dessous, page 240).

La polyphonie produite par la mise en scène d'énonciateurs au sein de la parole d'un locuteur n'est pas limitée, loin de là, aux cas de discours rapporté. Pour Ducrot, d'ailleurs, la théorie polyphonique a été surtout un outil au service de la théorie qu'il a élaborée, avec Anscombre, sur la notion qu'il considère comme étant l'acte linguistique fondamental : l'argumentation (Anscombre et Ducrot, 1983). La reconnaissance de l'instance de l'énonciateur, chez Ducrot, est tout aussi fondamentale pour décrire les énoncés ironiques ou négatifs évoqués ci-dessus, que pour expliquer les phénomènes de la présupposition (1980a, pp. 39-40, de la délocutivité, de la performativité et du discours indirect libre (1980b, pp. 47-60). Ce dernier se trouve donc défini moins en tant que modalité particulière du rapport de paroles qu'en tant que réalisation parmi d'autres du croisement des voix d'un locuteur et d'un énonciateur. C'est ainsi qu'à l'occasion de certaines de ses analyses, Ducrot s'est introduit dans le champ d'étude du discours indirect libre (DIL). A propos de l'exemple célèbre de la fable du savetier et du financier, la disjonction qu'il propose entre locuteur et énonciateur l'a par exemple opposé à Banfield, pour qui un énoncé ne peut avoir qu'un seul "sujet de conscience"⁸.

(6.6) Tout le jour il avait l'œil au guet ; et la nuit,
Si quelque chat faisait du bruit,
Le chat prenait l'argent.⁹

Banfield voit dans cet extrait une phrase de la narration, où seul le sujet de conscience du fabuliste est exprimé : celui-ci fait l'hypothèse de ce que serait la réaction du savetier si le chat faisait du bruit. Pour Ducrot, par contre, le dernier vers de l'extrait (le vers 46) fait apparaître deux énonciateurs distincts. Le premier (ϵ -1) sait que le bruit est celui d'un chat (d'où l'article défini) ; ϵ -1 est assimilé au narrateur. Selon le second énonciateur (ϵ -2), le bruit est associé à la présence d'un voleur ; ϵ -2 représente le personnage du savetier, soumis par sa récente richesse à la peur du voleur. Si Banfield tient pour l'unicité du "sujet de conscience", Ducrot

⁷ La ScaPoLine double l'instance de l'énonciateur (entité abstraite qui est à la source d'un point de vue) par celle des "êtres discursifs" susceptibles de saturer les énonciateurs. Les "liens énonciatifs" relient les êtres discursifs aux points de vue (Nølke *et al.*, 2004).

⁸ Voir Ducrot (1984a, p. 172) et Rabatel (2003, p. 54).

⁹ La Fontaine, J. de, *Fables*, VIII, II, "Le Savetier et le financier", vers 44-46.

souligne au contraire la polyphonie suscitée par le fait que le locuteur met en scène, au sein de sa propre parole, les croyances et les soupçons d'un énonciateur dont il se montre distant. Une interprétation cohérente de l'énoncé implique d'y reconnaître que deux points de vue distincts y sont mis en scène par le locuteur, dont un auquel il s'assimile, et qu'aucun locuteur ne peut être rendu responsable de l'affirmation "Le chat prenait l'argent" : cette énonciation, telle quelle, n'est celle de personne, c'est-à-dire ni du narrateur, qui sait que le chat ne vole pas l'argent, ni celle du savetier, qui croit en la présence d'un voleur et non d'un chat.

Dans la voie ainsi ouverte par Ducrot, nous associerons les cas de DIL à la catégorie polyphonique plus générale qu'ils représentent et que nous nommerons "polyphonie d'énonciateurs".

6.2 Polyphonie de locuteurs *vs.* d'énonciateurs en LSFB

Comment se manifestent, dans une langue signée, les instances énonciatives du locuteur et de l'énonciateur ? Y a-t-il quelque raison, d'ailleurs, de les distinguer ? Cette seconde question peut surgir dès lors qu'on remarque une théâtralisation semblable du corps du signeur, lorsque celui-ci simule une interaction verbale (un dialogue rapporté) et toute autre action de l'un des personnages qu'il met en scène. On a vu d'ailleurs¹⁰ que le modèle de Cuxac (2000, p. 57) rend compte de cette similarité iconique en associant le discours "direct-rapporté" au phénomène plus général de "transfert personnel" et en lui attribuant la dénomination de "dialogue transféré". L'objet de cette section sera de montrer qu'une différence formelle pousse à poser une frontière entre ces "dialogues transférés" et les autres contextes où le corps du signeur semble être investi de la présence de l'un des personnages de la narration. Cette différence relève de l'ordre grammatical et se joue indépendamment de la distinction sémantique entre représentation d'une action verbale et représentation d'une action non verbale : elle oppose plutôt les formes personnelles et les formes de neutralisation personnelle, les premières étant liées à l'émergence du locuteur et les secondes introduisant la figure d'un ou de plusieurs énonciateur(s) au sein de l'énoncé.

6.2.1 Adresse et dédoublement de l'adresse

Nous défendrons ici la proposition selon laquelle l'instance du locuteur est indiquée, en LSFB, par l'adresse du regard. D'une part, cette thèse permet de rendre compte du comportement particulier du regard aux bornes initiale et finale de l'énonciation ; d'autre part, elle est soutenue par l'observation du fonctionnement du discours rapporté au style direct (DD).

¹⁰ Chapitre 3, section 3.4.1 (pages 101 et suivantes).

Clignements des yeux aux bornes de l'énonciation

La conception évènementielle de l'énonciation que propose Ducrot est particulièrement adaptée pour décrire le comportement caractéristique du regard du signeur au début et à la fin d'une narration. De manière régulière, en effet, un clignement des yeux borne le début et la fin d'un récit. Le signeur a d'abord le regard fixé sur son interlocuteur ou sur l'objectif de la caméra, alors que ses mains sont en position de repos ; ensuite, juste avant le premier signe de son histoire, il réalise un clignement des yeux ; à la fin de son récit, juste avant que les mains reprennent la position de repos, un autre clignement des yeux apparaît, semblant ainsi clôturer la narration. Cet encadrement du récit par deux mises en suspens du regard est aussi régulier qu'inconscient chez les signeurs ; ce n'est d'ailleurs que grâce à un visionnement de l'enregistrement image par image que se révèle cette organisation spécifique, illustrée en 6.1.

FIG. 6.1: Clignements aux bornes de la narration

				[...]
Reg M	[<i>pré-énonciation</i>]	[borne $\bar{v}$ initiale]	$\updownarrow$ IL-Y-A _a	[...]
				
Reg M	$\updownarrow$ MUSIQUE	[borne $\bar{v}$ finale]	[<i>post-énonciation</i>]	
'Il y a [... récit de l'orchestre sur la banquise ...] l'orchestre.'				

Ces deux clignements semblent fonctionner comme des indices de "l'apparition momentanée" que constitue l'énonciation. Les regards qui sont portés sur l'interlocuteur, avant et après ces deux repères, se trouvent ainsi aux bordures de l'énonciation. Dans ce sens, ces clignements peuvent être décrits comme des marques explicites du déclenchement de l'énonciation : avant le clignement initial et après le clignement final, le regard est celui du sujet parlant empirique physiquement présent face à son interlocuteur ou à l'objectif de la caméra ; entre les deux bornes, le regard est celui de l'instance qui prend en charge l'énonciation et qui s'adresse, linguistiquement, à un 'tu'.

DD et dédoublement de l'adresse

Considérer l'adresse du regard comme marque de l'instance du locuteur permet aussi d'expliquer la composition des énoncés où, comme en 6.2 et 6.3, le signeur fait parler les personnages de son récit. Dans l'exemple 6.2, le signeur raconte un extrait d'*Alice au pays des merveilles* dans lequel Alice dialogue avec la serrure d'une porte minuscule par laquelle elle voudrait entrer. A la première ligne, l'adresse du regard est dirigée vers l'objectif de la caméra ; cette première partie de l'énoncé pose l'existence de la serrure parlante. Le verbe PARLER (qui est précédé d'un clignement des yeux) sert de transition entre la première et la deuxième partie, représentée à la deuxième ligne de l'exemple. Pendant que les mains articulent PARLER, en effet, le regard prend successivement deux directions nettement contrastées : les yeux quittent l'objectif de la caméra pour se diriger vers le haut et la gauche du signeur¹¹. Cette deuxième partie met en scène la prise de parole de la serrure magique. A la troisième ligne, la direction du regard est inversée par rapport à la ligne précédente : les yeux sont portés vers le bas et la droite ; c'est alors la parole d'Alice qui est représentée.

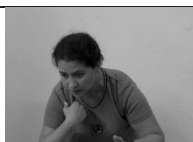
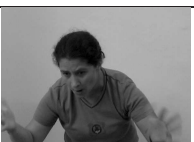
La mise en scène du dialogue entre la serrure et Alice, au sein de la narration, crée un dédoublement de la ligne d'adresse du regard. La première ligne d'adresse est horizontale et dirigée vers l'avant du signeur. La seconde ligne inscrit spatialement une opposition de hauteur et une opposition de latéralité : le regard y est dirigé soit de bas en haut vers la gauche, soit de haut en bas vers la droite ; et c'est à cette seconde ligne que sont associées les paroles des deux personnages. L'association de l'adresse du regard à l'instance du locuteur rend la description de cet exemple de dialogue dans la narration parfaitement cohérente avec la définition que donne Ducrot du DD : l'énonciation est prise en charge par un locuteur de premier niveau, qui délègue, à un second niveau, les paroles de deux locuteurs en dialogue. A chaque ligne d'adresse (considérée comme doublement orientée) correspond un niveau de prise en charge narrative (Niveau 1, narrateur : adresse-caméra ; Niveau 2, personnages : adresse bas-haut et gauche-droite) et à chaque orientation prise par le regard adressé correspond un locuteur (L-1 : regard vers l'avant ; L-2a : regard vers le haut et la gauche ; L-2b : regard vers le bas et la droite).

Une telle description souligne la nécessité de "désincarner" (c'est-à-dire de dépositiver) le locuteur et l'allocutaire, et de conférer un statut abstrait à la notion d'adresse du regard. D'un point de vue empirique, en effet, l'énoncé 6.2 ne met en relation que deux personnes physiques : le signeur et son interlocuteur placé à l'arrière de la caméra. L'adresse du regard, dans les deuxième et troisième lignes de l'exemple, dès lors, ne peut être confondue avec l'instauration d'un contact oculaire avec un interlocuteur de chair et d'os¹². L'adresse du regard n'est pas dépendante

¹¹ Voir aussi, à ce propos, le paragraphe "Introduceurs du DD en LSFB", page 228.

¹² En positivant la position de l'interlocuteur, dans ses transcriptions, Bouvet (1996), dans son *Approche polyphonique d'un récit produit en langue des signes française*, ne peut que repérer l'opposition entre le regard dirigé face au signeur et les regards dirigés vers d'autres portions de l'espace. Si l'auteure voit dans le regard dirigé vers l'interlocuteur la marque du locuteur-narrateur, elle ne peut cependant spécifier la structure polyphonique du DD. On peut sans doute

FIG. 6.2: Dédoubllement de locuteur - Dédoubllement d'adresse (1)

			
Reg M	$\updownarrow$ SURGIT-	$\updownarrow$ SERRURE	$\downarrow \updownarrow$ PARLER
			
Reg M	$\nearrow^-$ PARLER	$\nearrow^-$ PERS ₂ [il-faut]	$\nearrow^-$ ENTRER
			
Reg M	$-\nearrow$ PERS ₁	$-\nearrow$ FILLE	$-\nearrow$ COMMENT ?
'Apparaît une serrure qui parle : Elle parle : "Tu [dois] entrer !" La fille : "Comment ?"			

de la présence et de la position des êtres physiques présents à l'acte de production de l'énoncé; l'adresse du regard, à l'inverse, crée les figures discursives du locuteur et de l'allocataire. La structure du DD invite ainsi à considérer qu'en LSFB, le locuteur tel que décrit par Ducrot a pour correspondant l'instance abstraite à l'origine d'un regard adressé.

Cette conception, finalement, souligne la résistance de l'hypothèse posée dans la première partie de ce travail, selon laquelle le regard adressé du locuteur constitue

expliquer la place réduite des commentaires de l'auteure à propos du DD par le faible nombre de portions de DD contenu dans son corpus. L'analyse développe par contre de manière extrêmement fine et détaillée les marques de la présence des énonciateurs au sein de l'énonciation. Notre analyse de la section 6.2.2 ci-dessous doit beaucoup à ce travail.

l'indice déictique premier en LSF_B : au dédoublement de l'adresse correspond la duplication des repérages déictiques, qui caractérise les rapports de paroles illustrés en 6.2 et 6.3. A la suite de ce que suggèrent tant Ducrot (1984a) que Coursil (2000), l'évènement de l'énonciation semble ainsi pouvoir être décrit, en LSF_B et dans les langues orales, comme s'inscrivant dans la catégorie grammaticale de la personne.

Introduceurs du DD en LSF_B

Le discours rapporté au style direct semble pouvoir être décrit comme une polyphonie découlant du dédoublement de l'énonciation tant en LSF_B qu'en français. Cependant, les deux langues se distinguent par le statut qu'y reçoivent les éléments lexicaux introduceurs du DD.

Dans les exemples 6.2 et 6.3, l'énonciation rapportée est introduite par un verbe de parole : respectivement PARLER et APPELER. En 6.2, le regard prend successivement deux directions nettement contrastées pendant l'articulation du verbe PARLER : d'abord (ligne 1, 3)¹³, l'adresse est celle du locuteur narrateur (L-1) ; ensuite (ligne 2, 1), le regard est adressé vers le haut et la gauche, marquant de cette manière la présence d'un second locuteur (L-2a), alors que les mains sont restées au même emplacement. Le verbe de parole, dans ce cas, se situe donc à la fois dans l'énonciation citante de L-1 et dans l'énonciation citée de L-2. En 6.3, le verbe qui explicite le rapport de parole, APPELER₂ (ligne 3, 1), coïncide avec l'adresse enchâssée du locuteur L-2a : il est dès lors entièrement situé dans l'énonciation citée. Alors qu'en français les verbes de parole explicitant le DD sont toujours placés sous la responsabilité du locuteur citant (qu'ils apparaissent comme introduceurs ou en incise : *il m'a dit : "Je viendrai"*, ou *"Je viendrai", me dit-il*), la LSF_B tantôt leur donne un double statut, comme en 6.2, en les plaçant à la transition entre les deux niveaux d'énonciation, tantôt les situe entièrement dans l'énonciation citée, comme en 6.3. Cette différence de statut s'étend d'ailleurs aussi au nom du personnage qui, parfois, intervient juste avant le rapport de paroles proprement dit. Ainsi, la traduction proposée pour la dernière ligne de l'exemple 6.2 (*La fille : "Comment ?"*) est fidèle à la composition française du DD où la désignation du personnage cité (la fille, c'est-à-dire Alice) appartient à l'énonciation citante ; cependant, une traduction littérale de la structure de LSF_B devrait plutôt inclure le nom FILLE au sein de la parole citée, ce qui serait incohérent en français : on aurait en quelque sorte *"La fille Comment ?"*, produisant le sens de "la fille lui demande : Comment ?".

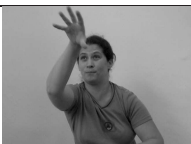
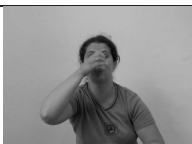
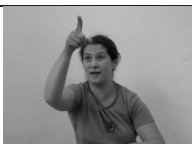
L'exemple 6.4 représente la suite de l'extrait donné en 6.2 : à l'interrogation d'Alice qui demande comment elle peut faire pour passer la porte minuscule, la serrure répond en lui indiquant un breuvage magique qui la fera rapetisser. Dans ce cas, le DD est introduit non seulement par un verbe de parole (DIRE), mais aussi par la désignation du personnage cité (PORTE) ; les deux éléments sont placés sous l'adresse enchâssée du L-2a attribué à la serrure magique (ligne 1, 1 et 2). Cet exemple souligne une fois encore l'inévitable trahison que produit l'exercice de

¹³ La notation "ligne 1,3" signifie 'troisième image de la première ligne dans la transcription de l'exemple. Cette convention vaut pour la suite de ce chapitre.

FIG. 6.3: Dédoublment de locuteur - Dédoublment d'adresse (2)

					
Reg M	$\updownarrow$ REINE	$\overline{v} \swarrow \overline{v}$ c AVANCER - CL I	$\overline{v}$ MARCHER	$\overline{v} \swarrow \overline{v}$ c AVANCER - CL I	$a \swarrow$ c REGARDER $_a$
					
Reg M	$a \swarrow$ PTE $_a$	$\updownarrow$ PETIT $_a$	$\updownarrow$ PINGOUIN	$\overline{v} \ a \swarrow \overline{v}$ PTE $_a$	$\updownarrow$ TRISTE
					
Reg M	$- \nearrow$ APPELER $_2$	$- \nearrow$ [...] CADEAU	$- \nearrow$ POSS $_2$ [PERS $_2$]	$- \nearrow$ TROUVER	$- \nearrow$ ACC $_2$
					
Reg M	$- \nearrow$ QUOI ?	$- \nearrow$ DEDANS	$- \nearrow$ QUOI ?	$\updownarrow$ $\emptyset$	
					
Reg M	$\nearrow^-$ PERS $_1$	$\nearrow^-$ [RIEN TROUVER	$\nearrow^- \ \overline{v}$ PERS $_1$	$\overline{v} - \nearrow$ (PERS $_1$)	$- \nearrow$ ATTENDRE $_2$
	(1)'La reine avance en marchant ; elle voit (2) un petit pingouin [au visage] triste. (3) Elle l'appelle : "Tu as trouvé ton cadeau ? (4) Qu'y a-t-il dedans ?" (5) "Je ne l'ai pas trouvé !" "Oh, attends !"				

FIG. 6.4: Introduceurs du DD en LSFB

			
Reg M	$\nearrow^-$ PORTE	$\nearrow^-$ DIRE	$\nearrow^-$ IL-FAUT
			
Reg M	$\swarrow^a$ PRENDRE _a	$\emptyset$ BOISSON	$\swarrow^a$ PTE _a
‘La porte dit : “Il faut prendre la boisson”’			

traduction : la traduction française de ce fragment de DD impose de situer dans l'énonciation citante ce qui, en LSFB, appartient formellement à l'énonciation citée.

Dans les quelques exemples de discours rapporté au style direct étudiés ci-dessus, il apparaît que le corps du signeur est investi dans la mise en scène des paroles citées : la position des épaules, de la tête, la direction des yeux et l'expression du visage participent à la mimésis caractéristique de ce style de discours rapporté et guident l'attribution des paroles aux différents personnages du récit dont la conversation est représentée. Cependant, cette illusion représentative, où le corps du signeur semble devenir celui de son personnage, ne suffit pas à expliquer ce qui caractérise linguistiquement le DD, et qui permet donc de l'interpréter comme tel.

Ce qui spécifie l'énoncé de DD, c'est qu'il construit le rapport de paroles en présentant l'énonciation comme double. Ce principe a été identifié, en LSFB, au phénomène de dédoublement de l'adresse du regard. La duplication du locuteur et des marques de la première personne, par laquelle Ducrot définit le DD, correspond dans la langue signée qu'est la LSFB au dédoublement de la fonction d'adresse jouée par le regard et, dès lors, au dédoublement de l'opération de conversion qui en résulte. C'est dire que la représentation du personnage cité via le corps du signeur, en DD, est inséparable de son inscription dans le champ énonciatif des conversions personnelles : le personnage cité semble investir le corps du signeur, certes, mais en

tant que locuteur, responsable d'une parole et sollicitant l'il-location par l'adresse du regard.

Si on poursuit la transposition (entamée ci-dessus, page ??) de la notion du-crotienne de locuteur dans le cadre des conversions dialogiques de Coursil, on en vient à comprendre qu'à ce dédoublement de la fonction d'adresse correspond, du côté de celui qui reçoit l'énoncé de DD dans son ensemble (E^1), un dédoublement des opérations de conversion. L'adresse enchâssante appelle à convertir ce qui lui est enchâssé, à savoir une énonciation constituée d'une adresse et impliquant ses propres conversions. L'interprétation d'un énoncé de DD nécessite donc, d'une part, d'opérer les conversions par lesquelles émergent les 'je' des personnages cités et, d'autre part, de convertir le résultat de cette opération au départ du code d'appel que constitue l'adresse de l'énonciation citante : c'est-à-dire que les 'je' des personnages cités seront convertis en 'il' pour E^1 . La structure énonciative du DD consiste donc à présenter des 'je', résultant d'une première conversion, comme devant être interprétés, dans une seconde conversion, en 'il'. Suivant cette consigne, la construction du sens de l'énoncé consiste à attribuer chaque 'il' à un personnage de la narration : c'est cette étape de saturation interprétative de l'énoncé que guident les informations fournies par les composantes non manuelles du signe (posture du buste, direction du regard, expression du visage).

La représentation de la parole des personnages, en DD, est inscrite dans la structure linguistique par le dédoublement du champ des valeurs personnelles. L'effet iconique du "transfert" du personnage dans le corps du signeur a la particularité d'être associé à ce que l'on pourrait appeler un "transfert déictique".

6.2.2 Suspension de l'adresse et diffraction des points de vue

L'analyse des trois structures anaphoriques présentées au chapitre 5 a permis de remarquer qu'elles suscitent l'expression d'un ou de plusieurs point(s) de vue au sein de l'énoncé. Si l'effet global produit par ces trois structures est aussi celui d'un "transfert" d'un ou de deux personnage(s) du récit dans le corps du signeur, les modalités linguistiques de l'apparition de cet effet de transfert se révèlent fondamentalement distinctes de celles observées ci-dessus dans les cas de DD. Cependant, l'exemple 6.3, étudié ci-dessus, permettra de souligner que la polyphonie de locuteurs qui caractérise le DD peut être articulée à une polyphonie de points de vue que l'on décrira comme une "polyphonie d'énonciateurs".

Enonciateur et neutralisation personnelle

Dans des structures non dialoguées comme celles que constituent les trois syntagmes anaphoriques du chapitre 5, les formes qui donnent à voir le transfert d'un personnage dans le corps du signeur se caractérisent par un comportement spécifique du regard : celui-ci est fuyant et évite le repère énonciatif de l'adresse. Cette mise en suspens de l'adresse coïncide avec la désignation du corps du signeur comme point de repère : ces formes sont fréquemment accompagnées d'un contact entre les mains et le corps du signeur, ou introduites par un "préfixe de transfert personnel"

qui consiste en un pointage du corps du signeur, accompagné d'une fermeture des yeux ou, tout au moins, d'un regard centrifuge.

Ce comportement particulier du regard n'a pu être mis en évidence que par le contraste qu'il crée par rapport aux formes où le regard adressé hameçonne l'autre et sollicite l'activité linguistique de l'entendant – ce que Coursil appelle l'opération de conversion dialogique. Les éléments linguistiques réalisés sous la portée d'une telle mise en suspens de l'adresse ont dès lors été analysés comme mis à l'écart des conversions dialogiques : en évitant la fonction d'adresse, le regard signifie l'interruption de l'opération de conversion (voir 1.3.2, page 28). Autrement dit encore, ces formes ne sont pas offertes aux conversions personnelles ; toute valeur de personne s'y trouve neutralisée. Par contraste avec les formes dont la valeur linguistique est construite sur le point d'appui du regard adressé, les formes de neutralisation personnelle instituent le corps du signeur lui-même (ou, plus précisément, l'espace du signeur) comme centre de repérage. L'ensemble de ces caractéristiques permet de voir dans le processus de la neutralisation personnelle le support grammatical de l'émergence de l'énonciateur¹⁴.

A la première ligne de l'exemple 6.3, présenté à la page 229, le nom REINE, soutenu par un regard adressé, est suivi de quatre verbes réduits à la neutralisation personnelle. Durant l'articulation des trois premiers verbes qui forment ensemble un syntagme d'alternance d'échelles, les yeux sont presque constamment fermés et les mains sont proches, voire au contact du buste du signeur. Le dernier verbe, *c*REGARDER_a, a son initiale ancrée dans l'espace du signeur ('locus c'), ce qui, en combinaison avec le regard centrifuge, marque la neutralisation personnelle dans un verbe du groupe 1¹⁵. Dans cette séquence, l'expression du visage (détendue, puis étonnée), de même que la position du buste du signeur, donnent à voir l'expression et la position du personnage de la reine. C'est du point de vue de la reine elle-même que sont exprimés son déplacement et l'étonnement que lui procure ce qu'elle regarde.

Dans ces quatre images du début de l'extrait, l'énonciation fait donc apparaître la subjectivité du personnage de la reine : c'est son attitude qui est représentée, en même temps qu'est signifié le fait qu'elle se déplace (via les verbes AVANCER et MARCHER), et c'est son point de vue (d'adulte par rapport à un petit) qui est montré pendant la réalisation du verbe REGARDER. Cependant, cette subjectivité n'est liée à aucune prise de parole : ce n'est pas au personnage de la reine qu'est imputé l'acte de parole dans lequel il est affirmé que quelqu'un avance, marche et regarde. Cette énonciation est prise en charge par une instance distincte de celle de la reine : cette instance est signalée, à la première image de l'extrait, par le regard

¹⁴ Cette proposition de mise en relation de la forme grammaticale de la neutralisation personnelle avec l'instance de l'énonciateur amende quelque peu l'analyse de Bouvet (1996). Pour l'auteure, en effet, la présence de l'énonciateur (constituant le "modus" de l'énoncé) est indiquée par des marques non manuelles et non discrètes. La neutralisation personnelle, dans laquelle nous voyons une marque de l'instance de l'énonciateur, ne peut être considérée comme un élément non discret (c'est précisément par son opposition aux valeurs de personne qu'elle est définie) ; de plus, elle affecte le comportement des mains, en plus des composantes non manuelles du signe.

¹⁵ Voir 3.3.3, page 81 et 4.3.1, page 163.

adressé face au signeur et concomitant de l'articulation du nom REINE. Dès lors, l'énonciation déclenchée par l'adresse du locuteur L-1 (§) introduit le personnage de la reine (ligne 1, 1), puis exprime sa position, son attitude, son point de vue (ligne 1, 2 à 4¹⁶). C'est donc en tant qu'énonciateur, au sens donné par Ducrot, que le personnage de la reine s'exprime au sein de l'énonciation de l'instance narrative (L-1) : aucune parole ne lui est attribuée.

Tout se passe donc comme si l'évidement personnel soutenait l'investissement du personnage précédemment désigné (ici la reine) dans le corps du signeur : la neutralisation personnelle suscite ainsi la représentation d'un personnage sans parole. Cette observation met en évidence que la LSFB, contrairement au français, possède une forme spécifique et constante marquant l'instance de l'énonciateur¹⁷. Cette instance qui voit mais ne parle pas est signalée, en effet, par la mise en suspens de l'adresse du regard, c'est-à-dire par l'effacement provisoire de l'il-location : les segments linguistiques qui s'y rapportent (dans le cas de 6.3, AVANCER, MARCHER et REGARDER, par exemple) ne sont pas offerts à l'opération de conversion. Mais, en même temps qu'elle signale le détachement par rapport au repère énonciatif, la neutralisation personnelle implante le corps du signeur comme centre d'un nouvel ordre de référence : de ce fait, le récit semble se dérouler depuis le point de vue de l'énonciateur, provisoirement établi dans ce centre de coordonnées que constitue l'espace du signeur.

La distinction proposée par Ducrot entre l'instance de l'énonciateur et celle du locuteur est soutenue, en LSFB, par une opposition grammaticale entre, d'une part, les formes de neutralisation personnelle qui sont instaurées par la mise en suspens de l'adresse du regard, et, d'autre part, les formes personnelles soutenues et suscitées par l'adresse du regard. Cette différence est donc inscrite dans la structure de la langue et n'a de statut que dans la langue : elle n'est en effet aucunement liée aux propriétés empiriques du personnage dont l'énonciation représente l'expression. En 6.3, par exemple, le personnage de la reine apparaît d'abord comme énonciateur à travers la parole de L-1, comme cela vient d'être évoqué. Mais, à partir de la troisième ligne de l'extrait, c'est comme 'je' résultant de l'adresse à un 'tu' que la reine est mise en scène, c'est-à-dire comme locuteur engageant une il-location. La subjectivité d'un même personnage peut donc être présentée selon deux modalités linguistiques distinctes ; la section 6.3 développera cette idée.

¹⁶ L'expression du point de vue de la reine se poursuit encore à la deuxième ligne, à chaque fois que le regard est détourné de l'adresse et porté vers la gauche du signeur (ligne 2, 1 et 3). Ensuite, à partir de la ligne 3, le personnage de la reine est encore mis en scène, mais cette fois en tant que locuteur responsable d'une énonciation, comme cela a été décrit à la section 6.2.1 ci-dessus.

¹⁷ Comme Bouvet (1996, p. 152), nous reconnaissons que la présence de l'énonciateur donne lieu, en LSFB, à des marques "redondantes", c'est-à-dire réparties sur plusieurs fragments de l'énoncé et plusieurs domaines d'indices (expression du visage, regard, position du buste, éléments manuels). Cependant, nous ajoutons que, par rapport au français (et à d'autres langues orales), la LSFB offre, parmi ces marques, une forme grammaticale spécifique, qui est celle de la neutralisation personnelle.

Anaphore syntaxique et polyphonie d'énonciateurs

L'étude du champ et contrechamp, de l'alternance d'échelles et de la superposition d'échelles, au chapitre 5, s'est construite en partie sur la comparaison entre chacune de ces structures et des constructions similaires, quasi homophones, mais cependant syntaxiquement distinctes. Ce travail comparatif a été l'occasion de signaler l'ambiguïté fondamentale des formes de neutralisation personnelle : leur interprétation dépend du contexte syntaxique dans lequel elles s'inscrivent. L'organisation formelle de chacun des trois syntagmes anaphoriques étudiés fournit une description de la composition polyphonique de l'énoncé qui les contient (nombre et qualités des énonciateurs)¹⁸ et l'instruction d'attribuer chaque instance à un personnage de la narration. Cette attribution des rôles énonciatifs aux différents personnages ne saurait être réalisée sur la seule base des composantes iconiques des formes en cause.

Champ et contrechamp Si la présence de deux verbes (du groupe 1 ou du groupe 2) subissant la neutralisation personnelle ne suffit pas à définir le syntagme de champ et contrechamp¹⁹, elle ne suffit pas non plus à prévoir l'opposition de deux énonciateurs. C'est parce que ces deux formes de neutralisation personnelle subissent conjointement des contraintes (1) d'accord (imposant l'identité du lexème des deux verbes et l'inversion de leur flexion en loci) et (2) d'anaphore (réduisant les contextes syntaxiques possibles pour le second verbe) qu'elles deviennent le support de deux énonciateurs distincts que l'interprétation de l'énoncé attribuera à deux personnages distincts. Plus précisément, comme cela a été développé aux sections 5.1 et 5.4, l'identité du lexème du verbe et l'inversion de sa flexion en loci, d'un terme à l'autre du syntagme, spécifient les deux énonciateurs comme engagés réciproquement dans la même action.

Le sens de l'énoncé, dont fait partie sa composition polyphonique, est donc articulé à sa composition grammaticale; plus précisément, la structure morpho-syntaxique de la "phrase" (dans le sens que lui donne Ducrot) sous-tend l'interprétation de l'"énoncé"²⁰. Et, ce que montre un exemple comme 6.5, c'est que la forme de neutralisation personnelle ne collabore que de façon indirecte à la construction du sens de l'énoncé : c'est-à-dire seulement via le réseau de contraintes syntaxiques qui l'enserme. Sur la base de la représentation que donne à voir le corps du signeur, en 6.5, il est impossible de prévoir que, en ligne 2, 1 et 2, par exemple, ce sont deux personnages différents qui sont joués par le corps du signeur, alors que, entre ligne 2, 2 et ligne 2, 3, c'est le même personnage qui est représenté. La construction de deux énonciateurs distincts, au départ de ces trois formes de neutralisation personnelle

¹⁸ Cette position rejoint celle de Janzen (2004) qui montre que la construction du point de vue est inscrite dans l'organisation grammaticale de la structure verbale. Mais, au-delà du verbe, il semble qu'il faille considérer les relations syntaxiques dans lesquelles celui-ci est pris, pour rendre compte de l'ordonnancement des points de vue au sein de l'énonciation.

¹⁹ Voir à ce propos l'analyse de l'exemple 5.8, page 192, ainsi que celle de l'exemple 4.17 (illustré page 172) à la page 185.

²⁰ On retrouve là le principe dialectique de la glossologie. Voir le chapitre 2, section 2.5, page 55.

(la première signalant un premier énonciateur et les deux dernières en signalant un second), et donc leur attribution à deux personnages du récit, tiennent au fait que les deux premières subissent le réseau de contraintes définitoire du champ et contrechamp.

Dans le cas de cet énoncé 6.5, la position du buste, la direction du regard et l'expression du visage donnent quelques précisions supplémentaires sur les énonciateurs mis en scène. Ceux-ci sont disposés côte à côte, chacun dans une position plus élevée que son voisin de gauche : les regards, en effet, sont dirigés soit vers le bas et la gauche, soit vers le haut et la droite ; ils réalisent un effort physique : l'expression du visage est tendue, la bouche et la langue prennent des positions usuellement associées à l'idée de difficulté. Il est dès lors facile de les assimiler aux hommes présentés préalablement comme travaillant à la chaîne dans la montagne. L'énoncé décrit le passage d'une pierre de mains en mains dans cette chaîne humaine.

FIG. 6.5: '[Il]_z [lui]_y donne [la pierre], à [lui]_y qui [la] reçoit de [lui]_z ; [il]_y [la] [lui]_x donne, à [lui]_w qui [la] reçoit de [lui]_x ; [il]_x [la] [lui]_w donne ; [les personnes]-étant-en-file se [la] donnent'

					
Reg M	$\searrow_a$ $cDONNER_a$	Υ	$\swarrow_{-a}$ $-aDONNER_c$	Υ	
					
Reg M	$\swarrow_b \Upsilon$ $cDONNER_b$	$\swarrow_{-b} \Upsilon$ $-bDONNER_c$	$\swarrow_d$ $cDONNER_d$	$\swarrow_d$ $CL\ 2XIV_d$	$\swarrow_e$ $2x\ dDONNER_e$
	(1) '[Il] _z [lui] _y donne [la pierre], à [lui] _y qui [la] reçoit de [lui] _z ; (2) '[il] _y [la] [lui] _x donne, à [lui] _w qui [la] reçoit de [lui] _x ; '[il] _x [la] [lui] _w donne ; [les personnes]-en-file se [la] donnent'				

Alternance d'échelles Le syntagme de l'alternance d'échelles inclut une ou deux forme(s) verbale(s) réduite(s) à la neutralisation personnelle, par laquelle (lesquelles) l'un des personnages du récit semble investir iconiquement le corps du signeur. Mais l'ensemble des contraintes syntaxiques qui caractérisent l'alternance d'échelles, et la particularisent parmi la multitude des constructions qui recourent à la neutralisation personnelle, offre une qualification plus précise du sens de l'énoncé, et notamment de sa composition polyphonique. La combinaison des contraintes (1) d'accord (qui, dans les versions ternaires du syntagme, provoque la répétition du

lexème et de la flexion du verbe), (2) de rection (qui implique la présence d'un verbe du type de AVANCER, en alternance avec la forme de neutralisation personnelle d'un autre verbe) et (3) d'anaphore (qui réduit les possibilités d'ouverture syntaxique du dernier ou des deux dernier(s) verbe(s)), en effet, signale la coréférence des verbes au même agent d'une part, et la place de deux énonciateurs d'autre part.

Au niveau de la structure grammaticale, la qualification de ces deux énonciateurs de l'alternance d'échelles est moins circonscrite que dans le syntagme de champ et contrechamp où la composition formelle des constituants les spécifie comme engagés réciproquement dans l'action exprimée par le verbe. Le syntagme d'alternance d'échelles, via les contraintes syntaxiques qui s'y combinent, signale la présence de deux énonciateurs, ϵ -1 et ϵ -2, dont l'un, mettons ϵ -1, représente l'agent du déplacement exprimé par le syntagme. C'est par la forme verbale contrainte à la neutralisation personnelle qu'est signalée l'expression de ϵ -1 dans l'énonciation. La qualification de ϵ -2, quant à elle, dépend des indications données par le regard durant l'articulation du verbe de la catégorie de AVANCER. Différents cas de figure sont illustrés par les exemples présentés à la section 5.2, partiellement repris ici de 6.6 à 6.8.

FIG. 6.6: 'Le grand monsieur pend, les jambes balançant [dans le vide]'

					
Reg	(↓)	(↓)	Y (↓)	(↓)	Y
M	MONSIEUR _∅	GRAND _∅	SE-PENDRE - Cl. 2x5gr	BALANCER - Cl. A	SE-PENDRE - Cl. 2x5gr
	'Le grand monsieur pend, les jambes balançant [dans le vide]'				

Dans l'exemple 6.6 (tout comme en 5.11, 5.12, 5.15, 5.16 et à la première ligne de l'exemple 6.3), les yeux sont presque totalement fermés pendant toute la durée du syntagme. Il en découle que le regard est indifférencié, d'un bout à l'autre de l'énoncé, comme si les marques de la neutralisation personnelle s'étendaient au verbe de la catégorie de AVANCER. Dans ce cas, le point de vue du personnage agent, c'est-à-dire ϵ -1, domine l'ensemble de l'énonciation; autrement dit, ϵ -2 est non spécifié et assimilé à ϵ -1 (ϵ -2 = ϵ -1).

Mais il arrive aussi que le regard ne soit pas mis en suspens (par la fermeture totale ou partielle des yeux) pendant toute la durée du syntagme et que le verbe du type de AVANCER soit accompagné d'un regard précis installant dans l'espace telle ou telle valeur de locus. C'est le cas en 6.7 et 6.8, mais aussi en 5.9 et 5.17, où le regard du signeur est porté sur la main qui articule le verbe de la catégorie de AVANCER. Par ce comportement du regard, ϵ -2 est qualifié comme étant extérieur à ϵ -1, c'est-à-dire comme représentant le point de vue d'une instance distincte du personnage-agent du déplacement exprimé. On a donc deux énonciateurs distincts

FIG. 6.7: '[L'homme au] long nez approche en jouant de la musique'

				
Reg		a	$-a$	a
M	LONG-NEZ	JOUER-INSTRUMENT+++	$-a$ AVANCER - CL I	JOUER-INSTRUMENT+++
	'[L'homme au] long nez approche en jouant de la musique'			

($\epsilon-2 \neq \epsilon-1$), avec $\epsilon-1$ qui est assimilé au point de vue interne du personnage en déplacement. Cette caractérisation de $\epsilon-2$ comme extérieur à $\epsilon-1$ constitue l'instruction que fournit la structure syntaxique de l'alternance d'échelles lorsqu'elle est accompagnée d'un regard défini. A partir de cette qualification des voix en présence, la construction du sens de l'énoncé, c'est-à-dire notamment la mise en relation de ces énonciateurs avec les personnages du récit, peut être guidée par les indices que donnent, avec plus ou moins de précision, les composantes non manuelles du signe : la direction physique du regard, la position du buste et l'expression du visage du signeur. C'est à cet égard que les exemples 6.7 et 6.8 se distinguent.

FIG. 6.8: '[Il] monte en grimant'

			
Reg	$(\uparrow)$	$\uparrow_a$	$\downarrow_b$
M+	PFX TP	GRIMPER - CL 2x5gr	MONTER - CL IIcrb
M-			CL 5gr
	'[Il] monte en grimant'		

Juste avant l'extrait 6.7, le récit a présenté des enfants en train de jouer et interrompus dans leur jeu par l'arrivée d'un personnage inconnu. Les composantes non manuelles de la séquence 6.7 incitent à assimiler $\epsilon-2$ à l'un des enfants qui voit l'homme au long nez s'approcher de lui. En effet, par l'opposition des directions que prend le regard, d'un verbe à l'autre du syntagme, $\epsilon-2$ est montré comme représentant un personnage plus petit que le personnage en déplacement correspondant à $\epsilon-1$; et les figures incarnant $\epsilon-1$ et $\epsilon-2$ apparaissent comme réciproquement affec-

tées par l'action : si $\epsilon-1$ est attribué au personnage qui se déplace, $\epsilon-2$ sera assimilé au personnage vers lequel se dirige ce déplacement. Les expressions du visage sont fortement marquées et associent de la malice à $\epsilon-1$ et de la peur à $\epsilon-2$. La précision de ces indications induit l'évidence de l'attribution des deux perspectives aux deux personnages présentés dans le contexte antécédent à l'extrait 6.7.

Dans l'exemple 6.8, par contre, la perspective de l'énonciateur $\epsilon-2$ n'est attribuable à aucun personnage du récit. La position du regard, en hauteur par rapport aux mains qui articulent le classificateur renvoyant à un arbre (main droite) et le verbe de déplacement (main gauche), ne correspond à aucun des protagonistes mis en scène dans la narration : les deux seuls personnages sont en effet installés au pied de l'arbre, l'un d'eux commençant, dans l'extrait 6.8, à y grimper. $\epsilon-2$ est donc qualifié comme un point de vue extérieur dont la perception englobe l'ensemble de la scène. Cette perspective est donc assimilée à l'instance narrative responsable de l'introduction du lieu et des personnages sur la scène du récit placée devant le signeur dans l'espace frontal. On reconnaît en elle la figure du locuteur opérant la grammaticalisation de l'espace situé devant lui, en en désignant certaines portions par le regard : dans ce sens, $\epsilon-2$ représente l'énonciateur "métalinguistique" évoqué au chapitre 1 (section 1.3.1, page 27) : cette instance qui n'est pas le locuteur, parce qu'elle est écartée du champ des conversions dialogiques par l'absence de regard adressé, mais qui constitue une représentation du locuteur organisant l'espace physique en espace linguistique²¹.

Les trois exemples repris ci-dessus illustrent les trois caractérisations polyphoniques présentes dans les syntagmes d'alternance d'échelles de notre corpus :

1. Soit $\epsilon-2 = \epsilon-1$: $\epsilon-2$ est assimilé à $\epsilon-1$ et l'ensemble du syntagme est dominé par le point de vue interne du personnage-agent auquel réfère l'ensemble des verbes de la relation (cf. 6.6) ;
2. Soit $\epsilon-2 \neq \epsilon-1$: $\epsilon-2$ apparaît comme distinct de $\epsilon-1$ et représente une instance extérieure à l'agent du déplacement exprimé dans le syntagme ; dans ce cas,
 - (a) soit $\epsilon-2$ est assimilable à l'un des personnages de la narration et cette assimilation est guidée avec plus ou moins de précision par les composantes non manuelles du signe (cf. 6.7),
 - (b) soit $\epsilon-2$ n'est assimilable à aucun des personnages et il reflète la position métalinguistique du locuteur organisant les données linguistiques dans l'espace (cf. 6.8).

Ce tableau rappelle qu'un énoncé structuré par un syntagme d'alternance d'échelles laisse toujours au moins transparaître le point de vue du personnage en déplacement. La comparaison de 6.7 avec l'exemple 5.13, page 199, qui dans la narration apparaît juste avant 6.7, met en évidence que la structure polyphonique d'un énoncé est inséparable de sa composition grammaticale. La présence d'un seul énonciateur qui n'est pas celui du personnage agent du déplacement, en 5.13, va de pair avec

²¹ Bouvet (1996, p. 137) parle du locuteur-narrateur comme d'un metteur en scène qui organise la scène de son discours en opérant la localisation du décor et des personnages dans l'espace, avec l'accompagnement systématique du regard qui se dirige vers cette scène qu'il installe.

l'absence de contrainte anaphorique pesant sur le second verbe de l'énoncé ; inversement, la combinaison des restrictions d'accord, de rectio et d'anaphore, en 6.7, suscite forcément l'expression du point de vue du personnage en mouvement.

Superposition d'échelles La composition sémantique du syntagme de superposition d'échelles est similaire à celle de l'alternance d'échelles, dans le sens où le scénario produit est celui d'une action réalisée par un seul personnage et décomposée en deux aspects : un déplacement et une attitude pendant ce déplacement. Cependant, le syntagme de superposition d'échelles produit une qualification polyphonique de l'énonciation distincte de celle de son analogue de l'alternance d'échelles. En effet, seul un énonciateur est mis en scène dans la superposition d'échelles : il est assimilé à l'agent du déplacement simultanément représenté à deux échelles distinctes, dans le deuxième constituant. L'énonciateur signalé par la forme de neutralisation personnelle du premier constituant reste le détenteur de la perspective pendant le second constituant du syntagme.

Cette différence par rapport à l'alternance d'échelles, qui construit la place de deux énonciateurs (même s'ils sont parfois assimilés l'un à l'autre), est à mettre en rapport avec la particularité du comportement du regard dans la superposition d'échelles : la direction du regard est toujours identique d'un bout à l'autre du syntagme, alors qu'elle peut varier dans le cas de l'alternance d'échelles, comme on vient de le revoir.

FIG. 6.9: '[II] avance tout en se bouchant les oreilles'

		
Reg	$\bar{v}$	$\downarrow_a$
M+	BOUCHER-OREILLES	$_c$ AVANCER $_a$ - CL IIcr
M-	BOUCHER-OREILLES	
	'[II] avance tout en se bouchant les oreilles'	

Dans les cas de "double transfert personnel" décrits dans Cuxac (2000), et illustrés par exemple par la dernière image de 5.22, page 209, c'est aussi un seul point de vue qui est exprimé. Mais la spécificité du syntagme de superposition d'échelles tient à la qualification particulière qui est faite de cet énonciateur : celui-ci est assimilé à l'agent du déplacement. Dès lors, il apparaît encore que la forme de neutralisation personnelle ne participe que partiellement à la construction du sens de l'énoncé, quelle que soit la précision figurative des indices montrés par le corps et le visage du signeur. C'est via le contexte syntaxique dans lequel elles sont prises que les formes de neutralisation personnelle peuvent être interprétées, du point de vue polyphonique. Dans l'exemple 5.23, repris ici en 6.9, la combinaison des contraintes

(1) de rection (qui réduit le premier constituant à la neutralisation personnelle et bloque le partiel initial du second verbe – qui appartient à la catégorie de AVANCER – sur la valeur de 'locus c') et (2) d'anaphore (qui réduit les possibilités d'articulation syntaxique du second verbe), définitoires de la superposition d'échelles, indiquent que l'ensemble des paramètres manuels et non manuels du signe concourent à la qualification de l'énonciateur mis en scène. L'absence de ce réseau de contraintes, en 5.22, mais aussi en 5.20 et 5.21, indique la division iconique du corps du signeur : le regard, la posture du buste, l'expression du visage et la main dominée qualifient l'énonciateur du point de vue duquel est perçue l'action, alors que la main dominante désigne un personnage distinct de celui à qui sera attribué l'énonciateur : le personnage en déplacement.

Polyphonie d'énonciateurs et conversions dialogiques

En poursuivant l'effort de transposition des notions ducrotiennes dans le cadre théorique de la "topique du dialogue" de Coursil, il a été posé que l'adresse du regard constitue l'instruction (au sens de Ducrot) fondamentale donnée à celui qui prend la charge d'interpréter le sens de l'énoncé (l'entendant (E) de Coursil) : l'instruction d'opérer les conversions dialogiques. Du DD, étudié en LSFB à la section 6.2.1, il a été dit qu'il fournit un enchâssement de deux appels aux conversions, consistant à convertir en troisième personne les 'je' résultant d'une première conversion.

Quel que soit le nombre de constituants qui y subissent la neutralisation de la valeur de personne, les trois syntagmes anaphoriques étudiés au chapitre 5 sont marqués par la mise en suspens de l'adresse du regard, d'un bout à l'autre de la construction. Pendant la réalisation de ces constructions, autrement dit, la présence du locuteur est effacée, parce que la fonction d'adresse du regard est interrompue. Une seule instruction de conversion est donc signifiée dans ces cas puisqu'une seule adresse du regard y apparaît ; mais cette opération de conversion a la particularité de devoir opérer sur des indices qui, dans un premier temps, sont désignés et repérés comme non convertibles. Ce que reçoit celui qui interprète une énonciation incluant un syntagme de ce type, c'est donc l'indication que les formes qui constituent ce syntagme sont mises hors-jeu de l'opération de conversion. Aucune des valeurs référentielles supportées par les verbes de ces syntagmes (valeurs imbriquées au radical ou dénotées dans un pointé, par exemple) n'est donnée comme l'indice d'une première ou d'une troisième personne : ces formes se donnent comme neutralisées pour l'opération de conversion ; elles ne sont imputables, telles quelles, à aucun locuteur puisqu'elles ne sont soutenues par aucune adresse au 'tu', adresse de laquelle dépend l'émergence des locuteurs. Cependant, cette mise en suspens des conversions n'est repérable comme telle que parce qu'elle est encadrée par la fonction d'adresse du regard du locuteur qui appelle l'activité linguistique de l'entendant. Celui-ci, qui ne peut se soustraire aux conversions, ne peut éviter de traiter linguistiquement ces indices, c'est-à-dire de leur attribuer quand même une place dans le champ de ses conversions. Comprendre un énoncé contenant l'un de ces syntagmes anaphoriques, c'est donc non seulement recevoir l'instruction que les formes qu'il contient sont

placées hors du champ des indices convertibles, mais c'est aussi réinsérer ces indices neutralisés au sein des valeurs converties. Les formes de neutralisation personnelle, finalement, représentent l'instruction de rechercher quel personnage, quel point de vue y sont exprimés.

Cette composition particulière explique, à notre avis, l'effet de "transfert personnel" que suscite ce type de structure et qui semble donner vie au récit ; le type de subjectivité qui y est mise en scène distingue ces récits non seulement des énonciations dans lesquelles le locuteur-narrateur ne lâche pas l'adresse au 'tu'²², mais aussi des DD qui se construisent sur le dédoublement de cette adresse.

La subjectivité exprimée par les formes où l'adresse du regard est mise en suspens n'est ni celle d'une première ou d'une troisième personne convertie au départ d'indices JE, TU ou IL, sur l'appui d'une fonction d'adresse ; il s'agit en quelque sorte d'une subjectivité indirecte, car résultant de la conversion, dans le champ de la personne, d'indices signalés comme retranchés du champ énonciatif. C'est seulement l'inscription de ces formes au sein de l'énonciation englobante qui suscite leur ré-insertion dans le champ des valeurs de personne et dès lors leur attribution à tel ou tel personnage reconnu comme responsable du point de vue exprimé.

Cette opération complexe de conversion (conversion de données soustraites à l'opération de conversion) constitue l'instruction définitoire de la polyphonie d'énonciateurs, et notamment des phénomènes de discours indirect libre (que Ducrot considère comme l'une des manifestations du croisement des voix du locuteur et des énonciateurs qu'il met en scène²³). Des énoncés qui, comme 6.3, incluent tel ou tel syntagme anaphorique étudié au chapitre 5²⁴, doivent être considérés comme des cas de discours indirect libre en LSFB. Une telle explication du lien entre discours indirect libre et neutralisation personnelle en LSFB offre d'ailleurs un éclairage sur le statut morphologique des formes *il/elle* des discours indirect libre en français.

L'ambivalence du discours indirect libre, en français et dans d'autres langues orales, tient au fait que, sans qu'il y ait aucune rupture syntaxique dans l'énoncé, il s'y manifeste l'hétérogénéité de deux instances d'expression : l'interprétation de l'énoncé incluant du discours indirect libre implique de reconnaître que son énonciation ne peut être attribuée dans son ensemble à une seule instance énonciative. Dans l'énoncé (6.6) (page 223), l'affirmation "Le chat prenait l'argent" n'est celle de personne, c'est-à-dire ni celle du narrateur ni celle du personnage : l'interprétation de cet énoncé implique d'y reconnaître l'entrelacement de deux voix. De même, en (6.7), on se méprendrait en considérant que l'ensemble des propos relève de l'activité de narration du locuteur : au contraire, il faut y entendre l'expression de Nana portée par la parole du narrateur. C'est ainsi que, telle quelle, l'énonciation "On s'était fichu d'elle pendant le dîner, on avait dit des horreurs pour montrer

²²L'équivalent des énoncés "historiques" de Benveniste ; voir la note 2, page 219.

²³Voir la section 6.1.2, page 222.

²⁴En l'occurrence, c'est la première ligne de l'énoncé présenté en 6.3 qui intègre un syntagme anaphorique d'alternance d'échelles.

qu'on la méprisait" ne correspond ni à l'affirmation du narrateur (qui n'assume pas la responsabilité d'affirmer la tromperie) ni à celle de Nana (qui ne parle pas d'elle-même en "elle"); cette énonciation provient plutôt de la confrontation des deux instances.

- (6.7) Alors elle lâcha tout ce qui lui vint à la bouche. Oui, oui elle n'était pas si bête, elle voyait clair. On s'était fichu d'elle pendant le dîner, on avait dit des horreurs pour montrer qu'on la méprisait. Un tas de salopes qui ne lui allaient pas à la cheville²⁵.

La même division énonciative apparaît en (6.8) : la portion d'énoncé située après le point-virgule apparaît comme exprimant le point de vue d'Emma et non comme celui du narrateur qui regretterait sadiquement l'absence de souffrance chez son personnage; cependant, dans cette hypothèse, on ne peut attribuer à Emma le choix du pronom *elle*.

- (6.8) Avec un haussement léger de ses épaules, Emma l'interrompt pour se plaindre de sa maladie où elle avait manqué mourir; quel dommage! elle ne souffrirait plus maintenant²⁶.

L'indice *elle* de cette deuxième partie de l'énoncé a le même statut énonciatif que les trois *elle* qui apparaissent dans les deuxième et troisième phrases de (6.7); ensemble, ils se distinguent du *elle* de la première phrase de (6.7). Dans "Alors elle lâcha tout ...", le *elle* est défini par rapport à la parole du locuteur-narrateur et reflète implicitement le 'je' de l'instance narrative s'adressant à un 'tu'. Mais dans "Emma l'interrompt pour se plaindre [...]; elle ne souffrirait plus maintenant", le pronom *elle* fait apparaître une autre subjectivité que celle du narrateur qui l'introduit, subjectivité qui serait anéantie si celle du locuteur-narrateur disparaissait.

L'hypothèse de définition de la polyphonie d'énonciateurs, proposée ci-dessus, nous semble pouvoir expliquer la différence de ces deux indices *elle*, malgré l'homophonie dans laquelle le français les confond. Si "Alors elle lâcha tout" appelle à construire une valeur de troisième personne, calculée par rapport à l'instance du narrateur, alors que "elle ne souffrirait plus maintenant" suscite la construction d'une troisième personne et d'une subjectivité détachée de celle du narrateur, c'est que la conversion ne s'opère pas de la même manière dans les deux cas. Plus précisément encore, la comparaison entre les deux valeurs que reçoit l'indice *elle*, dans "Emma l'interrompt pour se plaindre [...]; elle ne souffrirait plus maintenant" et dans un énoncé comme "elle ne souffrirait plus" indique que la présence subjective d'un personnage derrière un *elle* n'apparaît que grâce au soutien d'une instance énonciative enchâssante. Le *elle* du discours indirect libre n'est dit tel quel par personne; il n'est converti en troisième personne que par l'entendant qui y a repéré le signal d'une conversion indirecte, c'est-à-dire n'entrant pas d'emblée dans le champ des conversions suscité par l'adresse du narrateur. Le signal le plus net de cette partielle mise en suspens des conversions est donné, en (6.8), par la coprésence

²⁵ Zola, E., *Nana*, Gallimard, Paris, 1961, p. 1187.

²⁶ Flaubert, G., *Madame Bovary*, Les Belles Lettres, Paris, 1945, p. 79.

du conditionnel et du *maintenant* : sans l'adverbe, l'extrait pourrait constituer une énonciation à une seule voix, dans laquelle l'indice *elle* serait interprété directement par rapport au narrateur, tout comme le premier *elle* de (6.7).

Derrière le même indice, on est ainsi amené à distinguer un *elle* offert aux conversions et un *elle* neutralisant et décalant l'opération de conversion dialogique : cette deuxième valeur caractériserait le discours indirect libre. La subjectivité muette de l'énonciateur serait fondée sur le signal du détachement de certaines formes par rapport au champ énonciatif de l'il-location. Si ce signal est très variable dans une langue comme le français²⁷, il repose sur un indice constant en LSFB : c'est par la mise en suspens de l'adresse du regard qu'est indiquée la neutralisation de l'opération de conversion dialogique. Mais la constance de ce principe ne signifie pas pour autant l'absence de toute ambiguïté dans ce signalement. L'indice de la neutralisation personnelle est univoque lorsqu'il y a fermeture des yeux, voire désignation simultanée du corps du signeur comme centre de repérage. Mais, dès que des valeurs référentielles sont construites au départ de ce centre, par le principe de ce que nous avons appelé la "pseudo-deixis sur transfert personnel", le regard devient physiquement similaire à celui qui construit les valeurs de "loci" détachées du corps du signeur. Les indices de la neutralisation personnelle illustrent alors l'ambiguïté caractéristique de la dénotation. La comparaison des deux langues peut profiter de la non-isomorphie de leurs systèmes pour tenter de déplier et de faire voir ce qui est en fait toujours articulé et implicite, autrement dit pour "expliquer". Le détour par la LSFB invite ainsi à poser l'hypothèse de l'existence, en français, d'un indice *il/elle* de neutralisation personnelle (spécifique au discours indirect libre), à côté du *il/elle* convertible en première ou troisième personne.

La section suivante clôturera l'analyse polyphonique en montrant que le regard du signeur, selon qu'il porte la parole du locuteur ou qu'il simule le regard de l'énonciateur, organise deux types distincts de présence subjective dans la langue. Le 'je' n'est pas la seule figure par laquelle l'homme se manifeste comme sujet dans et par la langue : une version "perceptive" de la subjectivité, évoquée dans plusieurs travaux de Benveniste antérieurs à 1970, s'articule à la version "indicielle" étudiée dans son célèbre *appareil formel de l'énonciation*. Ainsi s'explique notamment la perception subjectivée du présent par un *elle*, dans "*elle* ne souffrirait plus *maintenant*".

6.3 Deux modes de subjectivité dans la langue

Par le détour des polyphonies qu'elles suscitent, deux instances énonciatives ont pu être distinguées : celle du locuteur et celle de l'énonciateur. La présence subjective qu'elles font émerger dans l'énonciation se reflète, en langue des signes, dans l'investissement du corps du signeur qui semble pouvoir incarner les personnages que le discours met en scène et fait s'exprimer. La formule du "transfert personnel" de Cuxac rend compte de cette possible inscription du sujet représenté dans le corps même du signeur. Ce phénomène du transfert personnel, par l'évidence de l'effet

²⁷Voir par exemple Ducrot (1980b, p. ex. p. 58), Rabatel (1998), Authier-Revuz (1992 et 1993).

iconique qu'il suscite et par sa productivité en langue signée, signale avec force la non-consistance du principe de l'unicité du sujet parlant : il constitue en quelque sorte une représentation visuelle de sa division et de son hétérogénéité fondamentales. Cependant, il est apparu que la langue distingue deux modes d'actualisation de la subjectivité dans le corps du signeur, fondées sur deux fonctions distinctes du regard.

6.3.1 Transferts : personne *vs.* neutralisation de personne

Le regard adressé structure le champ énonciatif en valeurs déictiques de personne, valeurs auxquelles les locuteurs sont intégrés. Le modèle des conversions dialogiques prévoit que la fonction d'adresse produit une image double du locuteur : celle du locuteur par conversion (L-e : 'tu' c'est moi) dans le registre de l'entendant et celle du locuteur par différenciation (L-p : 'tu' ce n'est pas moi) dans le registre du parlant. L'effet de "transfert" que provoque la présentation d'une parole au style direct, au sein d'une énonciation englobante, tient à la présentation de l'énonciation comme double : c'est-à-dire au dédoublement de l'adresse, du champ déictique et donc des figures du locuteur au sein d'un énoncé unique. Le corps du sujet parlant, en DD, supporte ainsi la représentation de deux actes d'il-location, enchâssés l'un à l'autre et désignés chacun par l'indice que constitue l'adresse du regard. Chaque adresse implante, face au signeur, le rôle dialogique d'un entendant : le regard adressé donne la mesure de l'espace vide nécessaire, entre les positions du parlant et de l'entendant, pour qu'il y ait il-location. Tout comme le silence est une "nécessité analytique" pour l'existence du dialogue en langue orale (Coursil, 2000, p. 68), la distance est la condition du dialogue en langue signée. Le "transfert personnel" du DD investit le corps du signeur de la présence d'un personnage du récit, mais en inscrivant devant lui l'espace vide du dialogue²⁸.

Par contre, la mise en suspens de l'adresse du regard, qui dans sa manifestation la plus nette produit la fermeture des yeux, provoque un effacement de la référence au champ énonciatif et donc aussi une interruption de l'opération de conversion. Les formes portées par un tel regard suspendu ont été décrites, pour cette raison, comme relevant de la "neutralisation personnelle" ; elles installent un champ de référence bâti sur le seul repère de l'espace du signeur qui constitue en fait le *foyer* du regard. La langue s'y donne comme ancrée sur le point de repère que constitue le corps du signeur lui-même, grammaticalisé comme centre de l'"espace du signeur". Autrement dit, le corps du signeur n'est plus installé face à l'espace vide du dialogue qui fait de lui le support physique d'un locuteur ; il est au contraire mis en scène dans un espace tout entier ordonné autour de lui, par quoi il représente la subjectivité d'un énonciateur.

²⁸ Nous considérons ici comme une donnée linguistique des langues signées l'"espace de communication", observé par l'ethnologue Delaporte (1998), qui se transforme en un "cercle de parole" quand plusieurs personnes participent au dialogue. Delaporte note que les mamans sourdes qui apprennent à leur bébé ses premiers signes tiennent l'enfant plus éloigné de leur corps que ne le font les mamans entendant. L'auteur rapporte aussi le commentaire d'un informateur sourd à propos du déroulement des relations amoureuses entre sourds signants. "Les entendants peuvent se parler joue contre joue, alternant caresses et mots tendres. Les sourds ne le peuvent pas : ils doivent sans cesse s'écarter l'un de l'autre pour se dire en langue gestuelle des mots doux..." (*op. cit.*, p. 55).

Si le locuteur est le sujet de l'il-locution engagée par le regard adressé, l'énonciateur est le sujet des perceptions dont la saisie est représentée par un regard détourné de l'adresse. La neutralisation personnelle suscite ainsi l'effet d'une décentration de la perspective de l'énonciation vers les yeux d'un personnage-énonciateur : c'est la perception muette (c'est-à-dire non adressée) de ce personnage qui est représentée à travers l'énonciation d'un locuteur.

Aux "transferts déictiques" provenant du dédoublement de l'énonciation, en DD, s'opposent ce que nous avons appelé, dans cette étude, les "transferts personnels" qui sont marqués par l'indifférenciation de la valeur de personne. Même si les deux processus donnent à voir une représentation de la subjectivité d'un personnage du récit à travers le corps du signeur, la langue pose des frontières formelles entre ces deux modes d'expression du sujet : le 'je' corrélat de l'il-locution d'une part, et l'instance a-personnelle siège de la perception d'autre part. Ces deux modalités de la construction de la subjectivité dans la langue sont linguistiquement distinctes ; elles sont figurées, en LSFB, par deux positions distinctes entre le corps du signeur et les champs référentiels dans lesquels est défini le locuteur ou l'énonciateur. Cependant, ces deux modes de subjectivité sont complémentaires et sans cesse articulées dans le discours²⁹.

Si la tradition associe la première modalité à l'*appareil formel* de l'énonciation de Benveniste (1970), il est moins habituel de mettre en relation la deuxième modalité avec l'entreprise énonciative de cet auteur. Cependant, comme le montre Dahlet (1996), le projet énonciatif de Benveniste se bâtit non pas sur le principe unique de l'*appareil formel*, mais plutôt sur la complémentarité de ce célèbre "programme indiciel" avec un "programme perceptif" qui a fait l'objet de publications antérieures à 1970³⁰. Le point suivant posera que la différence de positionnement du corps du signeur par rapport aux champs référentiels instaurés soit par le locuteur soit par l'énonciateur peut être ramenée à une opposition entre deux valeurs du regard : une valeur "indicelle" et une valeur "perceptive". L'on trouvera ainsi dans l'analyse du regard que nous avons proposée dans ce travail la possibilité d'expliquer non seulement la déliaison entre les instances du locuteur et de l'énonciateur, mais aussi le principe de la représentation de la perception qui, selon Rabatel (1998), sont au fondement de l'effet de point de vue.

6.3.2 Neutralisation personnelle et perception représentée

Plusieurs travaux de Benveniste portent sur des phénomènes de langue qui expriment la subjectivité par d'autres marques que celles de la personne. Par la brève mention de quelques exemples, nous essaierons de mettre en lumière ce qui est commun aux faits étudiés par Benveniste d'une part, et aux formes ou structures qui, en LSFB, sont frappées de la mise en suspens de la fonction d'adresse d'autre part.

²⁹ Voir déjà la remarque, page 233, à propos de la mise en scène du même personnage successivement comme locuteur et comme énonciateur, dans l'exemple 6.3.

³⁰ Dahlet (1996) mentionne aussi le "programme métalinguistique" de Benveniste, qui concerne la possibilité de "tenir des propos signifiants sur la signifiante" (Benveniste (1974, III) [1969], cité par Dahlet (*ib.*, p. 104)).

Benveniste pose que les prépositions latines *pro* et *prae* se distinguent par le fait que la première exprime une relation objective, extérieure et indépendante de la position de l'observateur ("en avant"), alors que la seconde exprime une relation de continuité par rapport à la position du sujet ("à l'avant") (1966, XI : "Le système sublogique des prépositions en latin"). A propos du rapport de possession établi par une formule comme *habeo pecuniam* (mise en relation avec *mihi est pecunia*), il souligne encore que, si la construction syntaxique imite l'énoncé d'un procès, le "ego" qui est posé comme sujet n'est pas pour autant l'agent d'un procès : il est le siège d'un état, celui en qui le "être-à" se réalise (1966, XVI : "'Être' et 'avoir' dans leurs fonctions linguistiques"). De même, la question de la diathèse dans le verbe touche, selon Benveniste, au rapport qu'entretient le sujet avec le procès : à l'actif, "le verbe dénote un procès qui s'accomplit à partir du sujet et hors de lui" ("diathèse externe"), tandis qu'au moyen, "le verbe indique un procès dont le sujet est le siège ; le sujet est intérieur au procès" ("diathèse interne") (1966, XIV : "Actif et moyen dans le verbe"). Dans les trois cas, l'inscription de cette subjectivité se fait indépendamment des marques de la personne. C'est à travers son rapport aux objets et aux procès que le sujet apparaît alors, et non comme individu qui s'énonce en tant que locuteur en disant 'je'. La subjectivité exprimée par *prae*, *habeo pecuniam* ou le moyen constitue tantôt le point de repère à partir duquel se construit la relation "à l'avant", tantôt le siège d'un état ou d'un procès : un sujet s'y énonce, indépendamment de l'acte d'énonciation. Ces observations qui participent à ce que Dahlet (1996) appelle le programme "perceptif" de l'énonciation chez Benveniste nous paraissent s'accorder très adéquatement avec les effets sémantiques, mais aussi les propriétés formelles, que les analyses précédentes ont concouru à attribuer au principe de la mise en suspens de la fonction d'adresse du regard, en LSFB.

Le processus de mise en suspens de la fonction d'adresse du regard a été analysé, dès le premier chapitre, comme interrompant le fonctionnement du système personnel en LSFB : par opposition aux valeurs de personne associées au regard adressé, l'on a posé l'existence de valeurs de neutralisation personnelle, typiquement marquées par l'effacement de l'adresse. Les formes marquées par la neutralisation personnelle ont aussi été décrites comme opérant une centration des références sur le point de repère du corps du signeur (voir encore ci-dessus, 6.3.1). Cette double caractérisation peut être réduite à un principe unique, que l'on formulerait de cette manière : la mise en suspens de la fonction d'adresse signale que le regard quitte sa valeur "indicielle" et prend une valeur "perceptive" qui est à la source de l'effet de point de vue³¹.

La structure du champ et contrechamp, qui se bâtit sur l'opposition de deux formes de neutralisation personnelle du verbe, fait apparaître deux sujets réciproquement affectés par une action. Par deux fois, le sujet est présenté comme intérieur au procès qu'il accomplit tout en étant pris par lui. Que la neutralisation personnelle touche l'initiale ou la finale du verbe, celui-ci est ancré sur le corps du signeur : le procès qu'il exprime s'accomplit au travers du sujet, que celui-ci soit affecté ac-

³¹ Cet effet de point de vue a notamment été remarqué au sein des structures anaphoriques du chapitre 5 et associé, dans ce chapitre 6, à la notion d'énonciateur.

tivement (quand le 'locus c' est à l'initiale) ou passivement (quand le 'locus c' est à la finale) par l'action. La fonction du regard est représentative : il montre successivement deux perceptions. Les constructions dites d'alternance et de superposition d'échelles, elles, ont la propriété de combiner la prédication d'un procès de déplacement, par le recours à un verbe de la catégorie de AVANCER, et sa représentation depuis la perception qu'en a l'agent. On pourrait dire que le procès y est donné à la fois (c'est-à-dire soit alternativement, soit simultanément) comme s'accomplissant hors du sujet (via le ou les verbe(s) du type de AVANCER) et comme se réalisant dans la continuité du sujet qui en devient le siège (via les formes de neutralisation personnelle). Dans ces deux cas encore, le regard a une valeur représentative : il ne s'agit pas du "code d'appel convertible", indice de l'il-locution, mais d'un regard qui représente la perception d'un énonciateur.

On voit donc que les propriétés formelles et sémantiques de l'instance de l'énonciateur sont signalées ensemble par le regard en LSF. La suspension de l'adresse marque la neutralisation des oppositions grammaticales de personne. Et, en même temps, elle signale le caractère représentatif du comportement du regard : plutôt que d'indiquer (déictiquement) l'énonciation en train de se faire, le regard joue la perception d'un personnage.

En lui-même, donc, le regard représente le procès de perception. D'autres indices peuvent renforcer cet effet de représentation. Ainsi, par exemple, dans les trois structures anaphoriques étudiées au chapitre 5, l'inclusion sémantique des différents constituants au sein d'un scénario unique³² participe au signalement sémantique de l'effet de point de vue : la mise en scène d'une action par le détail de ses composantes caractérise la perspective d'un personnage, par opposition à la prédication de cette action comme un tout. Dans le champ et contrechamp, les perspectives de deux personnages sont assimilées à une action unique ; dans l'alternance et la superposition d'échelles, deux actions sont données comme deux aspects complémentaires du même événement. Ces caractéristiques évoquent le mécanisme de l'"anaphore associative" que Rabatel (1998, pp. 50-55) pointe comme l'une des principales marques linguistiques de la construction textuelle du point de vue.

Le principe de l'anaphore pseudo-déictique centrée sur une forme de neutralisation personnelle³³ appartient en propre à cette modalité perceptive de la subjectivité. Toutes les propriétés que nous lui avons attribuées au chapitre 1 le montrent. Cette modalité d'anaphore pseudo-déictique consiste en effet en l'élaboration de valeurs référentielles dans la continuité du sujet représenté par le corps du signeur. Les valeurs établies dans l'espace sont rapportées à l'activité perceptive du regard : le regard du signeur est détourné de l'adresse et centrifuge ; il suit l'évolution des mains qui établissent une connexion entre l'espace du signeur et l'espace latéral dans lequel sont établies les valeurs par pseudo-deixis.

Le phénomène du "transfert personnel", pris au sens large de la représentation d'un personnage du récit au travers du corps du signeur, soulève en langue des signes

³²Voir la section 5.4, page 213.

³³Voir le chapitre 1, à partir de la section 1.3.3, page 36.

la question de la constitution de la subjectivité dans la langue. La distinction, au sein de ce processus propre aux langues signées, entre les transferts personnels bâtis sur des formes marquées par la catégorie grammaticale de la personne et les transferts personnels fondés, au contraire, sur la neutralisation des oppositions de personne répond finalement aux deux volets de l'entreprise énonciative de Benveniste : son programme "indiciel" et son programme "perceptif" de l'énonciation, selon la terminologie de Dahlet (1996).

Une fois encore, l'étude de la langue signée qu'est la LSFB offre à la linguistique générale l'occasion d'une visualisation éclairante des notions et discernements construits par l'étude des langues orales. Plus particulièrement, c'est encore le regard qui est au cœur de cette mise en lumière. L'opposition entre l'adresse et la mise en suspens de l'adresse, que l'on a associée à l'opposition entre personne et neutralisation personnelle, ou encore entre locuteur et énonciateur, souligne aussi la distinction entre les deux statuts que reçoit le regard du signeur : celui d'un indice déictique, duquel émerge le sujet de parole, et celui d'un procès perceptif, qui signale l'existence d'un sujet percevant.

6.4 De la personne à l'effet de point de vue

Au terme de ce bref parcours consacré à la construction polyphonique du discours en LSFB, il apparaît que, loin d'être une dimension externe à la langue, posée sur le "déjà-là" d'une organisation grammaticale et sémantique, la dimension énonciative est au contraire intégrée aux catégories grammaticales les plus fondamentales et participe à la composition du sens des énoncés. La notion de "neutralisation de la valeur de personne", proposée dès le départ de ce travail, présente l'intérêt de permettre une explication des faits de "transfert personnel" – pris au sens général que leur attribue la typologie de Cuxac (2000) – dans laquelle s'articulent les propriétés formelles des éléments linguistiques qui les composent et les caractéristiques sémantiques et polyphoniques des constructions auxquelles ces formes de transfert participent.

Les structures anaphoriques du champ et contrechamp, de l'alternance d'échelles et de la superposition d'échelles sont à l'origine de trois variations distinctes sur le même principe d'une polyphonie d'énonciateurs. Les formes de neutralisation personnelle, qui participent à ces trois constructions, sont le support des énonciateurs dont les points de vue se mêlent à la voix du locuteur responsable de l'énonciation.

Si les formes de neutralisation personnelle signalent la présence des énonciateurs, elles ne contribuent qu'indirectement à la caractérisation de la signification de la phrase : c'est en effet le réseau de contraintes syntaxiques dans lequel ces formes entrent qui détermine le nombre et les propriétés des énonciateurs mis en scène.

Le type polyphonique de ces trois structures s'oppose à celui qui définit le discours rapporté au style direct (DD). Celui-ci, en effet, repose non pas sur l'enlacement du point de vue des énonciateurs et de la voix du locuteur, mais sur un dédoublement du locuteur. Cette polyphonie de locuteurs est portée par le dédoublement de l'adresse du regard, et donc des appels à opérer les conversions dialogiques, selon le principe prévu par le modèle de Coursil (2000).

L'activité linguistique de celui qui reçoit ces deux types d'énoncés et qui prend la responsabilité de leur interprétation, est sollicitée par deux instructions complexes, mais distinctes. Dans le cas des énoncés en DD, l'instruction suscitée par l'adresse dédoublée est celle d'un enchâssement de conversions. Quant aux énoncés décrits comme établissant une polyphonie d'énonciateurs, l'instruction fournie par leur structure formelle est autre : un regard adressé encadre une portion d'énoncé frappée par une mise en suspens de l'adresse. L'interprétation de l'énoncé implique alors que les éléments soustraits au champ énonciatif par la suspension de l'adresse soient cependant convertis dans le registre de l'entendant, lui-même sollicité par l'adresse du locuteur. De cette manière, la construction sémantique d'un énoncé incluant l'un des trois syntagmes anaphoriques étudiés requiert, pour l'entendant, de construire la subjectivité indirecte des énonciateurs qui s'y expriment.

Dans les deux cas, la polyphonie est indiquée, dans la construction même de l'énoncé, par la complexité du comportement du regard : en DD, une première adresse en encadre une seconde ; en polyphonie d'énonciateurs, une adresse encadre un effacement de l'adresse. On voit s'illustrer, dans ces deux formes de superposition de voix en LSFB, l'articulation des deux modalités de la subjectivité étudiées par Benveniste et présentées par Dahlet (1996) comme constituant le double programme de son entreprise énonciative : le programme indiciel et le programme perceptif de l'énonciation. Si la fonction d'adresse du regard a une valeur indicielle sur laquelle se construisent la personne grammaticale et la figure du locuteur, la mise en suspens de l'adresse donne au regard une valeur perceptive qui provoque la neutralisation de la valeur de personne et signale la présence d'un énonciateur.

Chacune de ces modalités du sujet prend figure au travers du corps du signeur par ce que Cuxac (2000) a désigné comme un processus de "transfert personnel". Mais au sein de ce processus iconiquement homogène, l'articulation des dimensions grammaticale, sémantique et énonciative de la langue nous a donc amenée à discerner deux structures distinctes. Entre personne et effet de point de vue, la mise en écho de la *polyphonie* de Ducrot et de la *fonction muette* de Coursil, tentée dans ce chapitre, rejoint la voie tracée, en ouverture de cet ouvrage, entre deixis et anaphore.

Conclusion

La prise en compte du regard apparaît comme un point d'appui solide et heuristique pour la mise en évidence de l'organisation grammaticale de la LSFB. Plus encore, en reconnaissant le rôle cardinal que joue le regard dans l'ordonnancement de la langue, il apparaît que la capacité, grammaticale, de structurer l'expérience perceptuelle en un système de signes prend forme depuis la construction des repérages du champ énonciatif, par laquelle émerge le sujet.

L'utilisation du terme "anaphore" dans le développement de cette étude reflète ce nœud qui lie le sujet et le langagier. Dans la **première partie** du travail, on a défini comme anaphorique toute valeur placée dans une référence indirecte au champ de l'énonciation, c'est-à-dire au système de repérage construit, en LSFB, sur le regard adressé du locuteur. Cette première acception définit donc l'*anaphore* dans sa relation à la *deixis*. En étudiant la deixis au départ du système des pronoms personnels de la LSFB, il est apparu que la valeur de personne y est fondée sur la mise en rapport de la position ou de la direction des mains du signeur avec le point de repère qu'est son regard adressé. Autrement dit, un indice est un indice de personne seulement s'il peut être référé à une adresse du regard. Finalement, cela revient à dire, dans la ligne de ce que propose Coursil (2000), que l'adresse du regard dans une langue signée est l'instruction première et fondamentale qui sollicite l'activité linguistique de celui qui, de ce fait, convertit des indices en valeurs de langue et ouvre le champ de l'énonciation (comme il-locution). L'adresse du regard à la fois structure le champ de l'énonciation et est l'indice même du fonctionnement de sa dynamique; il est l'indice déictique premier. En cohérence avec cette analyse, deux phénomènes, propres aux langues signées, ont été repérés pour la systématique interruption du regard qui les caractérise : il s'agit de la grammaticalisation de l'espace situé devant le signeur en valeurs différentielles d'une part (ce qu'à la suite d'Engberg-Pedersen (1993) nous avons appelé les *loci*), et de la grammaticalisation du corps du signeur comme centre de référence d'autre part (ce que, par emprunt à la terminologie de Cuxac (2000), nous avons appelé le *transfert personnel*). En interrompant l'adresse du regard, ces deux opérations instaurent des champs de référence détachés de la dépendance immédiate au point de repère de l'énonciation : c'est pour cette caractéristique commune qu'elles ont été décrites comme créatrices de valeurs anaphoriques. Ces valeurs anaphoriques

(locus ou transfert personnel) sont par ailleurs susceptibles – par la propriété qu’a le langage de se prendre lui-même pour objet – de devenir le point d’appui d’autres champs de référence, dès lors séparés par un intermédiaire supplémentaire de l’indice énonciatif qu’est l’adresse du regard : c’est ce qui a été décrit sous le nom d’*anaphore pseudo-déictique*.

La **deuxième partie** de l’étude a donné au terme d’anaphore une deuxième acception, spécifiquement *syntaxique*, qui n’est pas superposable à la première ; elle fait davantage allusion à l’idée de ‘renvoi d’un élément à un autre’, suggérée par l’étymologie de ἀναφορά (dans le sens de ‘porter à nouveau’), qu’à l’opposition ‘anaphore-deixis’. L’anaphore y est spécifiée comme une relation formelle.

De manière générale d’une part, la définition de la syntaxe que propose le modèle glossologique implique le principe d’une coréférence formelle entre deux ou plusieurs constituants. Dans ce cadre théorique, en effet, la syntaxe est une opération de complémentarisation d’unités : elle rend des segments mutuellement dépendants par la mise en partage d’une partie de leur information grammaticale. Par définition, donc, tout constituant d’un syntagme renvoie formellement à son (ou à ses) complémentaire(s). L’originalité de la glossologie est de décrire cette relation de coréférence formelle comme une relation d’implication réciproque ou bilatérale des constituants entre eux, et non comme une relation de dépendance unilatérale. Que ce soit symétriquement ou asymétriquement, par réduction qualitative ou quantitative de l’autonomie des segments, toute relation syntaxique provoque la dépendance mutuelle de ses constituants : dire l’un, c’est forcément impliquer son complémentaire, par le fait de leur soumission simultanée et réciproque au réseau de contraintes qui font le syntagme.

Au sein de ce processus syntaxique d’autre part, nous avons proposé une typologie de quatre modalités de restriction syntaxique de l’autonomie des segments. Et, dans la ligne des travaux de Allaire (1982 et 1989) et Velly (1984 et 1989), l’une de ces modalités a été nommée *anaphore syntaxique*. Par opposition à l’accord et à la rection, qui pèsent sur la variabilité interne du segment, par opposition à la factorisation, qui touche à sa complexité interne, l’anaphore syntaxique est une réduction qui affecte les possibilités d’ouverture d’un segment à d’autres contextes syntaxiques. La contrainte d’anaphore syntaxique présente donc cette particularité d’affecter le segment en dépassant ses frontières d’unité. Cette typologie syntaxique s’applique tant à l’étude de la LSFB qu’à celle du français.

Ces deux concepts d’anaphore se rejoignent, sans pour autant se confondre, dans l’étude des trois constructions qui ont fait l’objet de la **troisième partie** de ce travail. Ces constructions, qui ont été nommées "champ et contrechamp", "alternance d’échelles" et "superposition d’échelles", partagent en effet deux points communs, outre celui d’être des syntagmes exclusivement verbaux. Le premier est qu’elles sont toutes ordonnées sur une contrainte d’anaphore syntaxique : la relation interne de leurs constituants est suscitée par la réduction asymétrique de leurs possibilités d’ouverture à d’autres syntagmes. Dans les trois cas, donc, non

seulement chaque constituant appelle son complémentaire, ce qui est le fait de la syntaxe en général, mais aussi, et cela spécifie la modalité de l'*anaphore syntaxique*, le constituant aux contextes syntaxiques réduits est rendu coréférent aux contextes syntaxiques éventuels de son complémentaire. Un second point commun, qui n'est pas le fait exclusif de l'anaphore syntaxique, est que ces trois constructions incluent une ou plusieurs formes de "transfert personnel" : elles portent des indices qui sont soustraits au champ de l'énonciation et qui désignent l'espace du signeur comme point d'ancrage des références. A cause de son incompatibilité avec la construction d'une valeur de personne, ce processus a été décrit comme impliquant une *neutralisation personnelle* : énonciativement, il s'agit de la mise en suspens du repère déictique, ce qui, morphologiquement, produit l'annulation de toute opposition de personne dans un ou plusieurs des partiels du verbe. Dans chacune des trois structures étudiées, on trouve donc la contrainte d'anaphore syntaxique associée à une forme morphologiquement évidée de toute valeur de personne. Si le phénomène du "transfert personnel" est syntaxiquement très productif en LSFB, d'autres études pourront sans doute montrer qu'il n'est pas la seule modalité d'évidement morphologique que la syntaxe de l'anaphore puisse exploiter.

Entre ces parcours convergents, depuis le regard du locuteur vers la morphologie de la LSFB, et depuis la syntaxe vers l'effet de transfert personnel dans le corps du signeur, c'est un constant effort d'analyse qui s'est développé. Si la LSFB était bien sûr visée au premier chef par ce travail explicatif, les outils théoriques mis en place pour son développement ont suscité, à plusieurs occasions, la mise en question de descriptions établies par l'étude d'autres langues signées, dans le cadre d'autres modèles linguistiques. En outre, comme le prévoyait la perspective de linguistique générale adoptée au départ de cette recherche, la prise en compte de la modalité visuo-gestuelle du langage, qui tout à la fois force et facilite le déplacement de certaines distinctions, constitue une véritable dynamique heuristique conviant à porter un regard neuf sur une langue orale de tradition linguistique longue, comme l'est le français.

Nous retiendrons d'abord les éléments essentiels que l'analyse a mis au jour concernant le fonctionnement de la LSFB.

Quadripartition de l'espace L'analyse grammaticale, en définissant de manière différentielle les ordres de référence que sont le champ de la deixis, le champ de l'anaphore et, au sein de ce dernier, celui de l'anaphore pseudo-déictique, opère un découpage de l'espace physique en quatre espaces formels. Ils ont été appelés "espace déictique", "espace frontal", "espace du signeur" et "espace latéral". Chacun est structuré par un comportement particulier du regard et est le support de valeurs grammaticales spécifiques (voir le chapitre 1).

Simultanéité et linéarité Par deux fois, il s'est avéré que le caractère simultané ou linéaire des composantes matérielles du signe ne pouvait être pris pour un critère d'analyse linguistique.

Dès le départ de l'analyse morphologique, il est apparu que simultanéité et linéarité matérielles ne coïncident pas avec le caractère discontinu ou imbriqué des éléments de signifiant. L'épreuve de la permutation, en effet, révèle une opposition entre, d'une part, les éléments qui sont indécomposables et font un, du point de vue du signifiant, même s'ils imbriquent plusieurs valeurs morphologiques en même temps, et, d'autre part, les éléments qui sont décomposables et multiples, du point de vue du signifiant, même s'ils peuvent être articulés en même temps. Dans le premier cas, il y a imbrication de valeurs dans un seul élément de signifiant. Dans le second cas, il y a marquage discontinu, réparti sur les différents domaines d'indices qu'offre une langue signée : ceux du regard, de la main dominante et de la main dominée ; cette discontinuité de la marque s'éprouve par la possibilité de permuter la position relative des éléments.

Une telle distinction entre simultanéité et imbrication d'un côté, et entre linéarité et marquage discontinu de l'autre, amène à nuancer l'habituelle opposition que l'on fait entre les langues signées, qui seraient celles de la simultanéité, et les langues orales, qui seraient contraintes par la linéarité de la chaîne sonore. La non-coïncidence des faces du signe implique, dans les deux modalités, les figures de l'imbrication et du marquage discontinu : un seul élément de signifiant peut supporter plusieurs valeurs de signifié, alors qu'une seule valeur de signifié peut à l'inverse être répartie sur plusieurs éléments de signifiant. La spécificité de la modalité visuo-gestuelle du langage tient plus précisément à l'existence de deux possibilités de disposition relative des éléments de signifiant : un élément peut être antéposé ou postposé par rapport à un autre (ce qui est aussi le cas dans les langues orales), mais il peut aussi être "symposé" à l'autre (ce qui distingue les langues signées). La multiplicité des domaines indicels, en langue signée, produit cette possibilité particulière qu'est la *symposition* de plusieurs éléments de marque (voir le chapitre 3). Comme le montre l'étude des syntagmes de champ et contrechamp, d'alternance d'échelles et de superposition d'échelles, la linéarité comme la symposition des éléments peuvent constituer des contraintes par lesquelles s'exerce la syntaxe.

L'articulation simultanée ou linéaire, redéfinie linguistiquement en imbrication et marquage discontinu, se trouve encore contredite par le réaménagement sémantique de la structure formelle : les trois structures d'anaphore syntaxique étudiées l'illustrent avec netteté. Tantôt une succession de verbes, tantôt une simultanéité de verbes donnent lieu à l'expression d'une action unique. Les trois structures anaphoriques étudiées soulignent que, dans l'articulation dialectique entre forme grammaticale et structure sémantique, la linéarité et la simultanéité matérielles ne sont que des trompe-l'œil : la chronologie articulatoire de l'énoncé ne prédit rien ni de son organisation syntaxique ni de sa structure sémantique (voir le chapitre 5).

Opposition verbo-nominale L'analyse morphologique dont rend compte le chapitre 3 a consisté en une analyse strictement formelle. Il s'est agi d'étudier la variabilité des choix internes à l'unité. Aucun critère sémantique, comme celui qui définit, en logique, l'opposition entre 'prédicat' et 'sujet', ne pouvait intervenir au sein de cette analyse. Ce n'est que par la mise en relation des formes entre elles qu'est apparue la nécessité de reconnaître une opposition entre deux types d'unités en LSFB, c'est-à-dire l'opposition entre deux ensembles de valeurs dont la solidarité fait l'autonomie du segment.

Le *type nominal* se caractérise par la présence solidaire d'un radical (ou lexème), d'un classificateur, d'une copule enclitique et d'un locus. Ces choix peuvent être réalisés sous la forme d'un zéro ($\emptyset$) et peuvent être accompagnés d'autres valeurs, qui sont accessoires : un pointé ou une préposition, par exemple. A l'inverse du type verbal, le type nominal exclut la valeur d'accompli, tout en incluant celle de la copule.

	Valeurs définitoires du type	Valeurs accessoires	Valeur exclue
NOM	Rad - Cl - Cpl - 1 locus	Pté - Prép	Acc
VERBE	Rad - 1 ou 2 locus/i - Acc	Cl - Pers/Neut.pers	Cpl

Le *type verbal*, lui, se caractérise par la solidarité d'un radical, d'une ou deux valeur(s) de locus et d'une valeur d'accompli. Ces choix définitoires du type peuvent être réalisés sous la forme d'un zéro et peuvent éventuellement être accompagnés d'un classificateur, d'un ou de plusieurs préfixe(s) personnel(s) ou, au contraire, d'une neutralisation de la valeur de personne. A l'inverse du type nominal, le type verbal exclut la valeur de copule, tout en admettant celle d'accompli.

Cette distinction permet de décrire deux cas de dérivation. D'une part, un verbe peut être nominalisé par l'effet de l'ajout d'une copule enclitique. Ce processus est particulièrement mis à l'œuvre dans les récits impliquant plusieurs personnages ou dans les descriptions longues : les verbes nominalisés par la copule servent alors à désigner les personnages ou à servir de point de repère pour la construction des références. D'autre part, à l'inverse, l'inclusion de la valeur d'accompli au sein d'un segment nominal le verbalise. C'est ainsi que la LSFB produit des couples comme VACANCES-NOM $\sim$ VACANCES-VERBE, que le français traduirait par l'opposition 'vacances' $\sim$ 'prendre des vacances', mais qui sont en LSFB le fruit de la dynamique dérivationnelle (voir le chapitre 3).

Classification des verbes Une classification des verbes a été proposée, fondée sur l'étude de leur variation en locus. La reconnaissance de quatre groupes de verbes découle de la combinaison de trois éléments : il s'agit du nombre de loci qui entrent dans la composition du segment verbal, de la dénotation de ces loci (soit par imbrication avec le radical, soit dans un fragment discontinu) et de l'influence ou non de la neutralisation personnelle sur le choix de ces loci. Ce dernier critère, qui distingue les deux premiers groupes de verbes, souligne que la valeur (anaphorique) de locus et celle (déictique) de personne sont liées, au sein du verbe : dans les quatre groupes repérés, toute valeur de locus peut alterner avec une valeur de personne.

L'étude de la variation du classificateur au sein de chacun de ces groupes révèle l'existence de certaines sous-catégories (voir le chapitre 3).

Relations syntaxiques Une typologie syntaxique a été proposée et illustrée de manière contrastive en LSFB et en français. On y voit que la complémentarisation d'unités au sein d'un syntagme peut se réaliser selon quatre modalités distinctes. Celles-ci ont été nommées "accord", "factorisation", "rection" et "anaphore". Elles donnent lieu à quatre figures distinctes du 'zéro' syntaxique.

L'établissement de cette typologie a été l'occasion d'identifier et de décrire quelques syntagmes de la LSFB, parmi lesquels les trois syntagmes anaphoriques déjà évoqués. Le tableau ci-contre rappelle, pour chacun, le nom qui lui a été attribué, les types de restrictions qui le fondent, les types de segments qu'il rend complémentaires (N = nom, V = verbe, avec éventuellement une précision sur la catégorie verbale impliquée par les contraintes syntaxiques) et la référence d'un exemple qui l'illustre.

En reparcourant de la sorte les principaux aspects de la grammaire de la LSFB que cette étude a rencontrés, on remarque à quel point tout travail d'analyse, et notamment celui qui incombe au linguiste, n'est qu'un effort de découpage et de séparation de ce qui se trouve toujours articulé. En effet, un récit se construit sur l'articulation de plusieurs syntagmes entre eux ; la syntaxe elle-même est inséparable de l'opération qui lui est inverse et complémentaire, à savoir la morphologie ; l'une et l'autre sont d'ailleurs le produit de la projection constante et réciproque de deux analyses : en identités et en unités formelles ; les quatre espaces que la grammaire ordonne dans l'espace physique qui entoure le signeur ne sont eux aussi isolables que théoriquement, et dans un effort d'abstraction qui permet de rendre compte, au final, des particularités et de la systématique de leurs articulations.

L'analyse qui vient d'être résumée, au travers de quelques échantillons représentatifs des données qu'elle a établies, en vient à déplacer, sur plusieurs aspects, certaines des classifications et des descriptions partagées dans le champ d'études de la linguistique des langues signées. Ces réaménagements tiennent essentiellement à la combinaison des choix posés ici : celui de considérer le regard comme une composante structurante de la LSFB et celui de penser l'ordre formel du langage comme sous-jacent, articulé, mais non isomorphe à l'ordre sémantique, et donc inexplicable par ce dernier.

Système de la personne Si de nombreuses études en arrivent à considérer que le système de la personne, en langue signée, ne contient pas d'opposition entre les indices de deuxième et de troisième personne, c'est principalement, à notre avis, par le fait qu'elles étudient les paramètres manuels et le regard hors de leur mise en relation. Chaque type d'élément est sensé être pertinent par lui-même ; le regard, dès lors, est souvent disqualifié des éléments constitutifs de la catégorie de

NOMS	TYPES DE RESTRICTIONS	TYPES DE CONSTITUANTS	EXEMPLE
Réciprocité	accord	$V^{1ou2} - V^{1ou2}$	4.1
Pluriel défini	accord et factorisation	N - N ou V - V	4.3
'Verbe-complément' spatialisés	accord	N - V	4.4
Causalité par accord rythmique	accord	V-V	4.6
Localisation	accord et rection	N - N	4.7
Epithète	accord (ou factorisation) et rection	N - N	4.9a
Nom - Transfert personnel	rection	N - V	4.10
Champ et contrechamp	accord et anaphore	$V^{1ou2a} - V^{1ou2a}$	4.16
Alternance d'échelles	accord, rection et anaphore	$V^{2b} - V (- V^{2b})$ ou $V - V^{2b} (- V)$	5.9
Superposition d'échelles	rection et anaphore (et accord rythmique)	$V - V^{2b}$	5.19

personne ; chez certains (comme Liddell, 2003), les propriétés spatiales des éléments manuels sont même considérées comme non linguistiques, parce que non discrètes. Le système de la personne se trouve alors figuré par l'opposition binaire entre les pronoms de première personne (des pointés vers le corps du signeur) et ceux de la non première personne (des pointés qui ne sont pas dirigés vers le corps du signeur).

Mais en considérant la relation qui s'établit entre les deux domaines d'indices (la main et le regard) dans les pronoms personnels de la LSFB, on fait apparaître un système de trois indices différenciellement définissables, qui ont été notés PERS₁, PERS₂ et PERS₃. C'est la position relative des mains et de la ligne d'adresse du regard qui fait l'identité de l'indice. De l'infinité des positions possibles des mains dans l'espace, ce rapport abstrait trois valeurs discrètes ; le regard adressé, quelle que soit sa direction, est la constante sur laquelle se bâtissent les indices de personne, quelle que soit la position des mains qui les réalisent dans l'espace. Une telle description présente l'avantage de la simplicité, mais aussi celui de pouvoir expliquer, dans une économie tout aussi forte, la structure linguistique des discours rapportés au style direct et, par différenciation, celle du discours indirect libre (pris au sens élargi de 'polyphonie d'énonciateurs', selon les propositions de Ducrot (1984a). Elle amène aussi à poser une frontière entre deux phénomènes que la typologie de Cuxac (2000) rassemble sous le nom de "transfert personnel".

Transfert personnel et prise de rôle Sous le terme de "transfert personnel", Cuxac décrit la structure par laquelle le locuteur d'une langue signée peut mettre en jeu tout son corps pour reproduire une ou plusieurs actions effectuées ou subies par un actant du procès exprimé par l'énoncé. Dans cette structure de grande iconicité, l'auteur fait entrer les phénomènes de "dialogue en transfert personnel" qui simulent une interaction en transfert personnel et où "le regard de l'émetteur [fixe] un interlocuteur imaginaire spatialement référentialisé" (2000, p. 57). Ces structures, spécifiques aux langues signées, par lesquelles le signeur peut se faire le truchement de diverses subjectivités auxquelles il n'est pas assimilé, contribuent à dénoncer l'inconsistance du principe de l'unicité du sujet parlant. Le corps du signeur constitue en quelque sorte une représentation visuelle de la division et de l'hétérogénéité constitutive du sujet (Authier-Revuz, 1995) ; ce qui se lit, chez Coursil, dans l'idée que le sujet entendant est sujet en dialogue ("dans tout 'je', un 'tu' est en suspension", selon la formule de Lacan, reprise par Coursil et Giot), qu'il est lui-même un réseau de dialogues dans lequel il est défini.

Cependant, l'étude du regard indique que, sous l'identité de l'effet de transfert dans le corps du signeur, l'organisation grammaticale de la LSFB distingue deux modes d'actualisation de la subjectivité. En "dialogue rapporté", le regard du locuteur installe face à lui un "interlocuteur imaginaire", le rôle dialogique de l'entendant, selon la formule de Coursil ; ce regard a une fonction indicielle. Ce dialogue est enchâssé dans la parole du narrateur. Par contre, dans les formes que nous avons appelées de "neutralisation personnelle", l'énonciation du narrateur, plutôt que de mettre en scène un dialogue, signale une mise en suspens de l'il-location. Le regard n'est plus adressé, il ne constitue plus l'interpellation qui ouvre le dialogue ;

il est au contraire fermé et centrifuge, et représente la perspective et la perception d'une instance sans parole. Si, dans les deux cas, le corps du signeur représente une subjectivité qui ne lui est pas attribuée, il s'agit de deux modalités distinctes de la subjectivité. Dans le cas du dialogue rapporté (ou discours rapporté au style direct, DD), l'énonciation met en scène une instance qui, s'adressant à un 'tu', émerge en 'je'. La neutralisation personnelle, elle, fait apparaître, dans l'énonciation, le point de vue d'une instance mise hors jeu de l'il-locution. Ces deux actualisations du sujet instituent deux types de grammaticalisation de l'espace physique. La "prise de rôle" du DD ouvre un second espace déictique face au signeur, et inscrit, dans la distance du regard adressé, le rôle dialogique d'un entendant face au parlant. La neutralisation personnelle, elle, active l'espace du signeur et, en relation avec lui, l'espace latéral; le corps du signeur, centre de référence, est aussi figuré comme centre de perception. Cette distinction recouvre, tant formellement que sémantiquement, celle que fait Ducrot entre les instances de l'énonciateur et du locuteur; elle invite à analyser les formes de neutralisation personnelle comme des indices de la présence d'un énonciateur au sein de l'énonciation d'un locuteur.

Ce que nous avons appelé "transfert personnel", par emprunt à la terminologie de Cuxac, recouvre seulement le processus de mise en suspens de l'il-locution, qui neutralise les oppositions de personne; il exclut donc tous les cas de dialogues rapportés au style direct (en revanche, il inclut les "semi-transferts personnels" que Cuxac écarte des structures de grande iconicité). Les deux structures formellement distinctes que nous repérons, au sein de la structure iconique du transfert personnel de Cuxac, à savoir l'interpellation sollicitant l'il-locution, d'une part, et la mise en suspens de l'il-locution, d'autre part, suscitent finalement ce que Dahlet (1996), dans sa lecture de Benveniste, décrit respectivement comme la subjectivité indicelle et la subjectivité perceptive.

Classificateur et copule enclitique L'abandon de la notion de 'prédicat' pour l'analyse grammaticale a amené à réinterroger la notion de 'classificateur', tout aussi débattue que répandue dans le champ des langues signées, et, avec elle, la notion de 'verbe de placement' qui est l'une des catégories de "prédicats classificateurs" usuellement recensés (nous avons associé cette tradition des prédicats classificateurs à la tradition anglo-américaine de la linguistique des langues des signes). Deux bouleversements majeurs en résultent. D'une part, le classificateur se trouve redéfini comme une composante de l'unité, tant nominale que verbale, dénotée par la configuration de la main et indissociable d'autres valeurs posées simultanément; le classificateur d'un verbe est dénoté par imbrication avec le radical, alors que celui d'un nom se dénote dans un fragment disjoint du radical. D'autre part, on fait l'hypothèse de l'existence d'une copule enclitique, qui spécifie le type nominal, mais n'est pas liée exclusivement à la présence d'un classificateur.

La notion de 'copule enclitique' permet de décrire le mouvement de placement (mouvement bref, suivi d'une tenue) qui accompagne certains classificateurs, tout en tenant compte de trois éléments, que la catégorie des "verbes de placement", au sein de la typologie des "prédicats classificateurs", passe sous silence. D'abord,

tout classificateur n'est pas accompagné de ce mouvement de placement. Ensuite, d'autres valeurs que celle de classificateur sont susceptibles de porter ce mouvement. Enfin, le mouvement des mains d'un "verbe de placement" n'a pas le même statut formel que celui d'un "verbe de mouvement", contrairement à ce que suggère l'assimilation des deux types de formes dans la typologie des prédicats classificateurs, sous le nom de "verbes de mouvement et de placement". Si le mouvement de déplacement, accompagné d'un classificateur, peut constituer un segment autonome, un mouvement de placement et un classificateur n'ont d'autonomie formelle que par la coprésence d'un radical. Dès lors, la catégorie des "verbes de mouvement et de placement" se trouve diffractée entre des verbes susceptibles d'inclure deux loci et imbriquant un classificateur (ceux de notre groupe 2) d'une part, et des noms incluant une copule enclitique d'autre part, que celle-ci soit imbriquée à un classificateur ou non. Par ailleurs, la catégorie des "spécificateurs de taille et de forme" de la même typologie (que l'on peut mettre en correspondance avec les "transferts de taille et/ou de forme" de Cuxac) se trouve exclue, ici, de la catégorie des classificateurs. Il est apparu, en effet, que ces éléments ne partagent pas le statut de fragment d'unité des classificateurs et que, formellement, rien ne les distingue d'autres formes reconnues, pour des raisons d'usage et de fréquence d'usage, comme faisant partie du lexique standard (par exemple, TABLE ou ARMOIRE).

Aucun des modèles théoriques auxquels nous avons recouru (à savoir le modèle dialogique de Coursil, la glossologie fondée par Gagnepain et la théorie polyphonique de Ducrot) n'a été pensé, dans le chef de leurs auteurs, pour rendre compte des langues signées. Mais leur rigueur épistémologique et leur position résolument affirmée en faveur d'une linguistique interne et d'une conception immanente de la langue (le langage de la glossologie, la topique du dialogue de Coursil et le structuralisme du 'discours idéal' chez Ducrot (1984b)) en ont fait des outils d'une grande force explicative dans ce travail. Ces modèles ne peuvent être interprétés l'un par l'autre; ils ne peuvent être confondus. Il serait vain de chercher à les superposer. Cependant, on peut penser que c'est leur commune référence à la notion saussurienne de langue qui a permis de les articuler, sans défaire leurs cohérences propres, au service d'une explication de la structure de la LSFB. En retour, il nous semble que l'étude de la LSFB leur offre certains prolongements.

La typologie syntaxique proposée dans cette étude s'est largement appuyée sur les travaux des glossologues et glossologues syntacticiens que sont S.Allaire, J.Gagnepain, R.Jongen, J-Y.Urien et D.Velly. Dans un mouvement inverse, maintenant, la distinction des quatre modalités de restriction syntaxique, construite ici essentiellement sur des cas de LSFB, devrait pouvoir être mise à l'épreuve de la description plus détaillée de structures du français, et d'autres langues orales.

De manière assez frappante, la modalité visuo-gestuelle du langage semble constituer une illustration particulièrement éclairante des propositions théoriques faites par Coursil dans sa *Fonction muette du langage*. Le déplacement du centre énonciatif du 'je' vers le 'tu', la mise en cause du caractère "non personnel" de la troisième personne, de même que la distinction que propose l'auteur entre fonction d'adresse et deuxième personne, s'y trouvent soutenus par le statut d'indice, de point de

coordonnée, que reçoit le regard adressé du locuteur en langue des signes. Ce point d'appui de l'il-locution ne se confond pas avec les composantes manuelles du signe qui s'interprètent dans sa dépendance : la fonction d'adresse est inscrite dans le signifiant des indices de première et de deuxième personne tout autant que dans ceux de troisième personne. Par ailleurs, la mise en écho des thèses de Coursil avec la théorie polyphonique de Ducrot, à propos de phénomènes discursifs de la LSFB, nous a conduite à une relecture du discours rapporté, au style direct (DD) et au style indirect libre (DIL), en termes de conversions dialogiques. Dans les deux cas, la polyphonie serait instituée par la complexité de l'instruction donnée au responsable des conversions (chez Coursil), ou à celui qui prend en charge la construction du sens de l'énoncé (chez Ducrot). Celui qui comprend un énoncé comme étant du DD opère une conversion dédoublée et hiérarchisée : il lui revient de convertir le résultat d'une première conversion. Celui qui repère qu'un énoncé relève du DIL, par contre, convertit des indices neutralisés pour l'opération de conversion. Dans cette optique, le *il* et le *elle* du discours indirect libre, en français, pourraient être pensés comme des indices de neutralisation personnelle : la subjectivité qu'ils laissent paraître serait indirectement construite par rapport à l'instance responsable de l'énonciation.

Les questions creusées au sein de ce premier travail d'analyse linguistique de la LSFB ouvrent un programme à poursuivre. Les formes plurielles des pronoms personnels de la LSFB restent à étudier. La classification des verbes, entamée seulement, doit être prolongée (par exemple, au sein du groupe 1, la sous-catégorie de verbes à classificateur se confirme-t-elle par d'autres exemples que celui qui est illustré dans le corpus de cette étude ? y a-t-il d'autres formes d'auxiliaires que celui que l'on a appelé "auxiliaire de relation" et, si oui, quelles sont leurs propriétés et avec quels types de verbes fonctionnent-ils, dans quelles structures ?) et mise à l'épreuve de l'étude d'un plus grand nombre de formes, inscrites aussi dans d'autres relations syntaxiques que celles qui ont été étudiées ici. La composition morphologique des unités mériterait d'être étudiée du point de vue de la disposition relative de leurs éléments : quelles régularités ordonnent, par exemple, la disposition des pointés par rapport au radical, dans le nom et dans le verbe, ou l'encadrement de certains partiels de l'unité par la répétition d'une valeur, à l'initiale et à la finale ? La définition oppositive du type nominal et du type verbal devrait pouvoir permettre de décrire d'autres phénomènes de dérivation que les deux cas étudiés ici. En syntaxe, il est évident que c'est tout un champ d'étude qui reste à explorer ; du seul point de vue des structures d'anaphore syntaxique, la question se pose de savoir si elles peuvent se réaliser hors de la présence d'une forme de neutralisation personnelle (ce qui, dans l'affirmative comme dans la négative, amènerait d'autres indications sur les propriétés de ce que l'on a appelé le "transfert personnel").

Les outils que cette étude a permis de mettre en place ne diminuent pas l'ampleur de la tâche qui reste à réaliser ; cependant, ils permettent d'augurer une analyse de la LSFB dont la cohérence serait le reflet de la systématique interne de cette langue elle-même, prise en tant qu'illustration de la capacité langagière, et non celle d'une langue, autre, à laquelle la LSFB serait assimilée par traduction.

Bibliographie

- AHLGREN, I. (1990). Deictic pronouns in Swedish and Swedish Sign Language. In FISCHER, S. et SIPLE, P., éditeurs : *Theoretical Issues in Sign Language Research*, pages 167–174. University of Chicago Press.
- ALLAIRE, S. (1982). *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs. Etude en français moderne*. Université de Lille III, Lille.
- ALLAIRE, S. (1989). Regard sur l'anaphore : la phrase de comparaison. *Anthropologiques*, 2:73–94.
- ALLAIRE, S. (1996). Y a-t-il un *et* coordonnant ? In MULLER, C., éditeur : *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, pages 16–23. Max Niemeyer Verlag, Tübingen.
- ALLAN, K. (1977). Classifiers. *Languages*, 53:285–311.
- ANSCOMBRE, J.-C. et DUCROT, O. (1983). *L'argumentation dans la langue*. Mardaga, Bruxelles.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1987). Modalité autonymique et pseudo-anaphore déictique. *Cahiers de lexicologie*, 51(2):19–37.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1992). Repères dans le champ du *discours rapporté* (I). *Information grammaticale*, 55:38–42.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1993). Repères dans le champ du *discours rapporté* (II). *Information grammaticale*, 56:10–15.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi : Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Larousse. 2 vol.
- BACHELARD, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique*. Vrin, Paris. éd. fr. 1999.
- BAKER, C. et COKELY, D. (1980). *American Sign Language : a teacher's resource text on grammar and culture*. TJ Publishers, Silver Spring.

- BALLY, C. (1913). *Le langage et la vie*. Droz, Genève.
- BALLY, C. et SECHEHAYE, A. (1972). *Cours de Linguistique Générale de Ferdinand de Saussure*. Payot, Paris. ed. T. de Mauro.
- BENEDICTO, E., CVEJANOV, S. et QUER, J. (2004). The morphosyntax of verbs of motion in serial constructions : a crosslinguistic study in three signed languages. Oral presentation, TISLR'8, Barcelona.
- BENVENISTE, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, volume I. Gallimard, Paris.
- BENVENISTE, E. (1970). L'appareil formel de l'énonciation. *Languages*, 17:12–18.
- BENVENISTE, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale*, volume II. Gallimard, Paris.
- BERENZ, N. (2002). Insights into person deixis. *Sign Language & Linguistics*, 5(2):203–227.
- BERGMAN, B. et WALLIN, L. (2003). Noun and Verbal Classifiers in Swedish Sign Language. In EMMOREY, K., éditeur : *Perspectives on Classifier Constructions in Sign Languages*, pages 35–52. Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah, NJ.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (2002). Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les *dispositifs* de la rection verbale. In ANDERSEN, H. L. et NØLKE, H., éditeurs : *Macro-syntaxe et macro-sémantique, Actes du colloque international d'Arhus, 17-19 mai 2001*. Peter Lang, Berne.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., DEULOFEU, J., STEFANINI, J. et van den EYNDE, K. (1984). *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. SELAF, Paris.
- BLONDEL, M. (2000a). La fonction poétique dans les langues des signes. *Recherches linguistiques de Vincennes*, 29:9–28.
- BLONDEL, M. (2000b). Rhythmic stuctures in French Sign Language (LSF) nursery rhymes. *Sign Language & Linguistics*, 3(1):59–77.
- BLONDEL, M. et TULLER, L., éditeurs (2000a). *Langage et surdité*, volume 29 de *Recherches linguistiques de Vincennes*. Presses universitaires de Vincennes.
- BLONDEL, M. et TULLER, L. (2000b). La recherche sur la LSF : compte-rendu critique. *Recherches linguistiques de Vincennes*, 29:29–54.
- BOS, H. (1994). An auxiliary verb in Sign Language of the Netherlands. In AHLGREN, I., BERGMAN, B. et BRENNAN, M., éditeurs : *Perspectives on Sign Language structure*, pages 37–53. ISLA, Durham.

- BOUVET, D. (1996). *Approche polyphonique d'un récit produit en langue des signes française*. Presses universitaires de Lyon.
- BRACKELAIRE, J.-L., DUVAL, A., GIOT, J., LE GAC, C. et MEURANT, L. (2006). Les mots se regardent. Initiation à un questionnement clinique sur le langage en sciences de l'homme. In *Transhumances*, volume VI. Presses universitaires de Namur, Namur.
- COGILL-KOEZ, D. (2000a). A model of signed language 'classifier predicates' as templated visual representation. *Sign Language & Linguistics*, 3(2):209–236.
- COGILL-KOEZ, D. (2000b). Signed language classifier predicates : Linguistic structures or schematic visual representation ? *Sign Language & Linguistics*, 3(2):153–207.
- COURSIL, J. (2000). *La fonction muette du langage. Essai de linguistique générale contemporaine*. Ibis rouge, Guadeloupe.
- COURSIL, J. (2003a). Architecture de la signification : lecture systémique du corpus saussurien. *L'Herne : Saussure*, pages 178–196.
- COURSIL, J. (2003b). La fonction muette du langage. Suite du chapitre sur les conversions dialogiques,. Non publ.
- COURSIL, J. (2004). Charles Bally et le programme de Saussure. Colloque Charles Bally, Paris 3.
- COURSIL, J. et GIOT, J. (2003). Ce tu qui n'est pas l'autre. Colloque Pronoms de deuxième personne et formes d'adresse dans les langues d'Europe, Forum des langues européennes, Institut Cervantes, Paris, 7 et 8 mars 2003.
- CUXAC, C. (1998). Constructions de références en Langue des Signes Française. les voies de l'iconicité. *Sémiotiques*, 15:85–105.
- CUXAC, C. (2000). La Langue des Signes Française (LSF). les voies de l'iconicité. In *Faits de langues*, volume 15-16. Ophrys.
- CUXAC, C. (2003). Une langue moins marquée comme analyseur langagier : l'exemple de la LSF. *Nouvelle revue de l'ALS*, 23, "Langue des signes française (LSF). Enjeux culturels et pédagogiques":19–42.
- CUXAC, C. (2004). "phonétique" de la LSF : une formalisation problématique. *Silexicales*, 4, "La linguistique de la LSF : recherches actuelles":93–113.
- DAHLET, P. (1996). Benveniste et l'effusion énonciative de la langue. *Sémiotiques*, 10:99–121.
- de GUIBERT, C. (2004). Saussure, Freud, l'aphasie : d'un point de rencontre à la linguistique clinique. *Marges linguistiques*, 7:110–124. www.marges-linguistiques.com.

- DELAPORTE, Y. (1998). Le regard sourd. "comme un fil tendu entre deux visages ...". *Terrain*, 30:49–66.
- DEMATTEO, A. (1977). Visual imagery and visual analogues in American Sign Language. In FRIEDMAN, L., éditeur : *On the other hand : New perspectives on American Sign Language*, pages 109–136. Academic Press, New York.
- DUBUISSON, C. et BOUCHARD, D., éditeurs (1996). *Spécificités de la recherche linguistique sur les langues signées*, numéro 89 de Cahiers scientifiques de l'Acfas. 62^e Congrès de l'Acfas, mai 1994.
- DUCROT, O. (1972). *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*. Hermann, Paris.
- DUCROT, O. (1980a). Analyse de textes et linguistique de l'énonciation. In *Les mots du discours*, pages 7–56. Minuit, Paris.
- DUCROT, O. (1980b). Analyses pragmatiques. *Communications*, 32:11–60.
- DUCROT, O. (1984a). Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation. In *Le dire et le dit*, pages 171–233. Minuit, Paris.
- DUCROT, O. (1984b). Structuralisme, énonciation et sémantique. In *Le dire et le dit*, pages 67–94. Minuit, Paris.
- DUCROT, O. et SCHAEFFER, J.-M. (1995). *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Seuil, Paris.
- DUCROT, O. et TODOROV, T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Seuil, Paris.
- DUVAL, A. (1989). Troubles spécifiques de la lecture ou troubles incidents de la lecture? *Anthropo-logiques*, 1:47–61.
- DUVAL, A. (1995). To be and not to be. That is the question! *Anthropo-logiques*, 6:75–104.
- EMMOREY, K., éditeur (2003). *Perspectives on Classifier Constructions in Sign Languages*. Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah, NJ.
- EMMOREY, K. et TVERSKY, B. (2002). Spatial perspective choice in ASL. *Sign Language & Linguistics*, 5(1):3–26.
- ENGBERG-PEDERSEN, E. (1993). *Space in Danish Sign Language. The semantics and morphosyntax of the use of space in a visual language*. Signum-Press, Hamburg.
- ENGBERG-PEDERSEN, E. (1995). Point of view expressed through shifters. In EMMOREY, K. et REILLY, J., éditeurs : *Language, Gesture and Space*, pages 133–154. Lawrence Erlbaum Associates, Hillsdale, NJ.

- ENGBERG-PEDERSEN, E. (2003a). From pointing to reference and predication : pointing signs, eyegaze, and head and body orientation in danish sign language. *In* KITA, S., éditeur : *Pointing : where language, culture, and cognition meet*, pages 269–292. Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah, NJ.
- ENGBERG-PEDERSEN, E. (2003b). How composite is a fall ? Adults' and childrens' descriptions of different types of falls in Danish Sign Language. *In* EMMOREY, K., éditeur : *Perspectives on Classifier Constructions in Sign Languages*, pages 311–332. Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah, NJ.
- FISCHER, S. et GOUGH, B. (1978). Verbs in American Sign Language. *Sign Language Studies*, 18:17–48.
- FISCHER, S. et JANIS, W. (1990). Verb sandwiches in American Sign Language. *In* PRILLWITZ, S. et VOLLHABER, T., éditeurs : *Current trends in European Sign Language research*, pages 279–293. Signum-Verlag, Hamburg.
- FRASER, T. et JOLY, A. (1979). Le système de la deixis (1) : Esquisse d'une théorie d'expression en anglais. *Modèles linguistiques*, I(2):97–157.
- FRASER, T. et JOLY, A. (1980). Le système de la deixis (2) : Endophore et cohésion discursive en anglais. *Modèles linguistiques*, II(2):22–51.
- FRIEDMAN, L. (1976). The manifestation of subject, object, and topic in the American Sign Language. *In* LI, C., éditeur : *Subject and topic*, pages 125–148. Academic Press, New York.
- FUSELLIER-SOUZA, I. (2004). *Sémiogenèse des langues des signes. Etude de langues des signes primaires (LSP) pratiquées par des sourds brésiliens*. Thèse de doctorat, Université Paris 8.
- GAGNEPAIN, J. (1990, 1991 et 1995). *Du Vouloir Dire. Traité d'Epistémologie des Sciences Humaines*, volume I, II et III. Livres et Communication, Paris.
- GAGNEPAIN, J. (1994). *Leçons d'introduction à la théorie de la médiation*, volume 5 de *Anthropo-logiques*. Peters, Louvain. Bibliothèque des Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, n° 79.
- GENETTE, G. (1972). *Figures III*. Seuil, Paris.
- GIOT, J. (1995). Histoire et signe. *Anthropo-logiques*, 6:23–33.
- GIOT, J. (2003). La deuxième personne du verbe : un champ énonciatif. *Cliniques méditerranéennes*, 68.
- GIOT, J. et SCHOTTE, J.-C., éditeurs (1999). *Clinique, épistémologie, langage. Achever le programme saussurien*. De Boeck, Bruxelles.

- GOLDSTEIN, K. (1951). *La structure de l'organisme. Introduction à la biologie à partir de la pathologie humaine*. Gallimard, Paris. [1934].
- GREVISSE, M. et GOOSSE, A. (1993). *Le bon usage*. Duculot, Bruxelles. 13^e édition.
- GRINEVALD, C. (2000). A morphosyntactic typology of classifiers. In SENFT, G., éditeur : *Systems of nominal classifiers*, pages 50–92. Cambridge University Press.
- GUYARD, H. (1987). *Le concept d'explication en aphasiologie*. Thèse de doctorat, Université de Haute Bretagne, Rennes.
- GUYARD, H. (1989). Propos introductifs à l'expérimentation clinique : du concept d'objet à formalisation incorporée. la procédure des grammaires élémentaires induites. *Anthropo-logiques*, 2:25–42.
- GUYARD, H. (1995). Des troubles du soma et de la personne dans le champ neurologique. *Anthropo-logiques*, 6:113–121.
- GUYARD, H. (1999). Clinique : expérimentation et analyse. In *Clinique, épistémologie, langage. Acheter le programme saussurien*, pages 99–182. De Boeck, Bruxelles.
- HALLIDAY, M. et HASAN, R. (1976). *Cohesion in English*. Longman, Londres.
- HAMIRI, F. (1989). Zéro, ce n'est pas rien ou la signification de l'absence. *Tétralogiques*, 6:123–143.
- HJELMSLEV, L. (1966). *Le langage. Une introduction*. Minuit, Paris. tr. fr. (1963].
- HJELMSLEV, L. (1968-1971). *Prolégomènes à une théorie du langage*. Minuit, Paris. ed. fr. [1943].
- HUELLE, D. (1997). Le langage des sourds revisité. In GIOT, J. et SCHOTTE, J.-C., éditeurs : *Surdit , diff rences,  critures. Apports de l'anthropologie clinique*, pages 122–131. De Boeck, Bruxelles.
- JANZEN, T. (2004). Space rotation, perspective shift, and verb morphology in ASL. *Cognitive Linguistics*, 15(2):149–174.
- JONGEN, R. (1988). La description grammaticale comme mise   l' preuve des fronti res formelles. La syntaxe du pr sentatif "c'est x qui/que verbe" en fran ais. *Anthropo-logiques*, 1:93–167.
- JONGEN, R. (1993). *Quand dire c'est dire*. De Boeck, Bruxelles.
- KLEIBER, G. (1986). D ictiques, embrayeurs, "token-reflexives", symboles indexicaux, etc. : comment les d finir. *Information grammaticale*, 30:3–22.

- KLEIBER, G. (1991). Anaphore-Deixis. où en sommes-nous ? *Information grammaticale*, 51:3–18.
- KLEIBER, G. (1992). Anaphore-Deixis : deux approches concurrentes. In MOREL, M.-A. et DANON-BOILEAU, L., éditeurs : *La deixis*, pages 613–626. PUF, Paris.
- KLEIBER, G. (1994). *Anaphores et pronoms*. Duculot, Bruxelles.
- LE BOT, M.-C. (1985). L'aphasie ou le paradoxe du phénomène. *Tétralogiques*, 2:5–36.
- LE BOT, M.-C. (1989). Conceptualisation et aphasie. *Anthropo-logiques*, 2:117–128.
- LE BOT, M.-C., DUVAL, A. et GUYARD, H. (1984). La syntaxe à l'épreuve de l'aphasie. *Tétralogiques*, 1:33–48.
- LE GAC, C. (2000). De l'exemple et de l'hypothèse en clinique. *Tétralogiques*, 13:19–26.
- LE GAC, D. et BLONDEL, M. (2008). Entre parenthèses... y a-t-il une intonation en LSF ? *Silexicales, Actes du colloque 'Syntaxe, interprétation, lexique des langues signées', Université de Lille 3, 1er-2 juin 2006*. Sous presse.
- LIDDELL, S. (1977). *An investigation into the syntactic structure of American Sign Language*. Thèse de doctorat, University of California, San Diego.
- LIDDELL, S. (2003a). *Grammar, Gesture, and Meaning in American Sign Language*. Cambridge University Press.
- LIDDELL, S. (2003b). Sources of meaning in ASL Classifier Predicates. In EMMOREY, K., éditeur : *Perspectives on Classifier Constructions in Sign Languages*, pages 199–220. Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah, NJ.
- LILLO-MARTIN, D. et KLIMA, E. (1990). Pointing out differences : ASL pronouns in syntactic theory. In FISCHER, S. et SIPLE, P., éditeurs : *Theoretical Issues in Sign Language Research*, pages 191–210. University of Chicago Press.
- LYONS, J. (1980). *Sémantique linguistique*. Larousse, Paris. trad.fr. [1978].
- MARTINET, A. (1967). *Éléments de linguistique générale*. Colin, Paris.
- MEIER, R. (1990). Person deixis in American Sign Language. In LUCAS, C., éditeur : *Sign language research. Theoretical issues*, pages 175–189. Gallaudet University Press, Washington DC.
- MEIR, I. (1998). Syntactic-Semantic Interaction of Israeli Sign Language Verbs : The Case of Backwards Verbs. *Sign Language & Linguistics*, 1(1):3–37.
- MEIR, I. (1999). A Perfect Marker in Israeli Sign Language. *Sign Language & Linguistics*, 2(1):43–62.

- MELIS, L. (1983). *Les circonstants et la phrase. Etude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en français moderne*. Presses universitaires, Louvain.
- MEL'ČUK, I. (1993). *Cours de morphologie générale (théorique et descriptive)*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal - Paris.
- MEURANT, L. (2004). L'anaphore syntaxique redéfinie au regard d'une langue des signes. *Silexicales*, 4, "La linguistique de la LSF : recherches actuelles":231-244.
- MEURANT, L. (2006). De la deixis en langue des signes : le regard du locuteur. *Studia Romanica Tartuensia*, IVa:49-66.
- MEURANT, L. (2007). Role shift, anaphora and discourse polyphony in Sign Language of southern Belgium (LSFB). In QUER, J., éditeur : *Signs of the time. Selected papers from TISLR 2004*. Signum Verlag, Seedorf. Sous presse.
- MEURANT, L. (2008). Le regard du locuteur en langue des signes française de Belgique (LSFB). Eclairages réciproques d'un modèle de l'iconicité et d'une théorie du dialogue. *Silexicales*, 5, "Syntaxe, interprétation, lexique des langues signées":61-76. Sous presse.
- MILNER, J.-C. (1976). Réflexions sur la référence. *Langue française*, 30:63-73.
- MILNER, J.-C. (1982). *Ordres et raisons de langue*. Seuil, Paris.
- MILNER, J.-C. (1989). *Introduction à une science du langage*. Seuil, Paris.
- MOREL, M.-A. et DANON-BOILEAU, L., éditeurs (1992). *La deixis*. PUF.
- MORGAN, G. (2002). Children's encoding of simultaneity in British Sign Language. *Sign Language & Linguistics*, 5(2):131-165.
- MORGAN, G. et WOLL, B. (2003). The development of reference switching encoded through body classifiers in British Sign Language. In EMMOREY, K., éditeur : *Perspectives on Classifier Constructions in Sign Languages*, pages 297-310. Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah, NJ.
- NILSSON, A.-L. (2004). Form and discourse function of the pointing toward the chest in Swedish Sign Language. *Sign Language & Linguistics*, 7(1):3-30.
- NØLKE, H. (1993). *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Kimé, Paris.
- NØLKE, H., FLØTTUM, K. et NORÉN, C. (2004). *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Kimé, Paris.
- PERDICOYANNI-PALÉOLOGOU, H. (2001). Le concept d'anaphore, de cataphore et de deixis en linguistique française. *Revue québécoise de linguistique*, 29(2):55-77.

- PFAU, R. et STEINBACH, M. (2005). Grammaticalization of auxiliaries in sign languages. In PERNISS, P., e. a., éditeur : *Sign languages : a cross-linguistic perspective*. Mouton de Gruyter, Berlin.
- QUENTEL, J.-C. (1997). *L'enfant. Problèmes de genèse et d'histoire*. De Boeck, Bruxelles.
- QUINE, W. (1953). *Du point de vue logique*. Vrin, Paris. tr. fr., [2003].
- RABATEL, A. (1998). *La construction textuelle du point de vue*. Delachaux et Niestlé, Lausanne.
- RABATEL, A. (2003). Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue représenté aux discours représentés. *Travaux de linguistique*, 46(1):49–88.
- RABATEL, A. (2005). La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue. *Marges linguistiques*, 9:115–136. www.marges-linguistiques.com.
- ROSIER, L. (1999). *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Duculot, Bruxelles.
- ROULET, E. (1995). Polyphony. In ÖSTMAN, J.-O. et VERSCHUEREN, J., éditeurs : *Handbook of Pragmatics Online*. John Benjamins, Amsterdam.
- ROUSSEAU, A. (1992). La deixis : un problème de logique et de philosophie du langage. In MOREL, M.-A. et DANON-BOILEAU, L., éditeurs : *La deixis*, pages 365–374. PUF.
- SABOURAUD, O. (1995a). *Le langage et ses maux*. Odile Jacob, Paris.
- SABOURAUD, O. (1995b). Savoir et pouvoir. *Anthropo-logiques*, 6:105–112.
- SALLANDRE, M.-A. (2003). *Analyse linguistique de la LSF selon une grammaire de l'iconicité*. Thèse de doctorat, Université Paris 8.
- SALLANDRE, M.-A. (2007). Simultaneity in French Sign Language discourse. In *Simultaneity in Signed Languages. Form and function*, pages 103–125. John Benjamins, Amsterdam.
- SCHEMBRI, A. (2003). Rethinking 'Classifiers' in Signed Languages. In EMMOREY, K., éditeur : *Perspectives on Classifier Constructions in Sign Languages*, pages 3–34. Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah, NJ.
- SCHOTTE, J.-C. (1997). *La raison éclatée. Pour une dissection de la connaissance*. De Boeck, Bruxelles.

- STEINBACH, M. (2005). What do agreement auxiliaries reveal about the syntax of sign language agreement ? Communication au colloque "Signa Volant", 22-24 juin 2005, Milan.
- STOKOE, W. (1960). Sign language structure : An Outline of the Visual Communication System of the American Deaf. *Studies in Linguistics Occasional Papers*, 8.
- SUPALLA, T. (1978). Morphology of verbs of motion and location. In CACCAMISE, F. et HICKS, D., éditeurs : *Proceedings of the Second National Symposium on Signed Language Research and Teaching*, pages 27–45. National Association of the Deaf, Silver Spring, MD.
- SUPALLA, T. (1982). *Structure and acquisition of verbs of motion and location in American Sign Language*. Thèse de doctorat, University of California, San Diego.
- SUPALLA, T. (1990). Serial verbs of motion in ASL. In FISCHER, S. et SIPLE, P., éditeurs : *Theoretical issues in sign language research, Vol. 1 : Linguistics*, pages 127–152. University of Chicago Press, Chicago.
- SUTTON-SPENCE, R. et WOLL, B. (1998). *The linguistics of British Sign Language. An introduction*. Cambridge University Press.
- TANG, G. (2003). Verbs of motion and location in Hong Kong Sign Language : conflation and lexicalization. In EMMOREY, K., éditeur : *Perspectives on Classifier Constructions in Sign Languages*, pages 143–165. Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah, NJ.
- URIEN, J.-Y. (1984). De l'arbitraire saussurien à la dissociation des plans. *Tétralogiques*, 1:7–32.
- URIEN, J.-Y. (1987). *La trame d'une langue. Le breton. Présentation d'une théorie de la syntaxe et application*. Mouladurioù Hor Yezh, Lesneven.
- URIEN, J.-Y. (1991a). D'un sujet à l'autre pour des raisons glossologiques. *Tétralogiques*, 6:47–66.
- URIEN, J.-Y. (1991b). Le langage en plans. *Anthropo-logiques*, 3:11–38.
- URIEN, J.-Y. (1999). Le critère du grammatical. In *Clinique, épistémologie, langage. Achever le programme saussurien*, pages 29–71. De Bœck, Bruxelles.
- URIEN, J.-Y. (2002). Anaphore formelle. Echange par correspondance. Non publ.
- URIEN, J.-Y. (2004). La prédication. Mise en perspective glossologique. *Tétralogiques*, 16:85–109.

- VANDELANOTTE, L. (2004). Deixis and grounding in speech and thought representation. *Journal of Pragmatics*, 36:489–520.
- VELLY, D. (1984). L'anaphore : relation syntaxique? *Tétralogiques*, 1:129–158.
- VELLY, D. (1989). L'ellipse : statut syntaxique - statut rhétorique. Réflexion à partir de constructions comparatives et d'enchaînements coordinatifs. *Tétralogiques*, 6:109–122.
- VERMEERBERGEN, M. (1996). ROOL KOOL TIEN PERSOON IN. *Morpho-syntactische aspecten van Gebarentaal*. Thèse de doctorat, Vrije Universiteit Brussel.
- VERMEERBERGEN, M. (2004). The quest for basic word order in Flemish Sign Language. *Silexicales*, 4, “La linguistique de la LSF : recherches actuelles”:257–267.
- VERMEERBERGEN, M. (2006). Past and current trends in Sign Language research. *Language & Communication*, 26:168–192.
- VERMEERBERGEN, M., LEESON, L. et CRASBORN, O. (2007a). Simultaneity in signed languages. A string of sequentially organised issues. In *Simultaneity in Signed Languages. Form and function*, pages 1–25. John Benjamins, Amsterdam.
- VERMEERBERGEN, M., LEESON, L. et CRASBORN, O. (2007b). *Simultaneity in Signed Languages. Form and function*. John Benjamins, Amsterdam.
- VOGT-SVENDSEN, M. et BERGMAN, B. (2004). Point Buoys : The weak hand as a visible point of reference for time and space. Poster, TISLR'8, Barcelona.
- VOGT-SVENDSEN, M. et BERGMAN, B. (2007). Point Buoys : The weak hand as a point of reference for time and space. In *Simultaneity in Signed Languages. Form and function*, pages 217–235. John Benjamins, Amsterdam.
- WALLIN, L. (2000). Two kinds of productive signs in Swedish Sign Language : Polysynthetic signs and size and shape specifying signs. *Sign Language & Linguistics*, 3(2):237–256.
- WIEDERSPIEL, B. (1989). Sur l'anaphore : du modèle “standard” au modèle “mémoire”. *Travaux de linguistique et de philologie*, 27:95–113.
- WILMET, M. (2003). *Grammaire critique du français*. Duculot, Bruxelles. 3^e édition.
- WITTGENSTEIN, L. (1961). *Tractatus logico-philosophicus. Investigations philosophiques*. Gallimard, Paris. trad.fr. [1921, 1953].
- ZRIBI-HERTZ, A. (1992). De la deixis à l'anaphore : quelques jalons. In MOREL, M.-A. et DANON-BOILEAU, L., éditeurs : *La deixis*, pages 603–612. PUF.

Table des figures

1.1	‘Pronoms personnels en LSF’	21
1.2	‘Pierre regarde Marie’	24
1.3	‘Grand-père est malade ; grand-mère le soigne’ (1)	25
1.4	‘Je soigne grand-père’	26
1.5	Valeur de locus vs. valeur de personne	27
1.6	‘Grand-père est malade ; grand-mère le soigne’ (2)	29
1.7	‘Je, moi’ - ‘préfixe de transfert personnel’	32
1.8	‘[Il y a] une lampe et, à côté, une large armoire’	34
1.9	‘[La maman] est en train de lire ; à droite [il y a] une lampe’	36
1.10	‘[Le papa] ouvre et lit son journal ; à sa gauche [se trouve] [sa] fille’	38
3.1	‘Pierre regarde Marie’	76
3.2	‘Le garçon [est] assis là’	76
3.3	‘[Il y a] une file de voitures’	77
3.4	‘[Elle] regarde Caroline’	79
3.5	‘[Il est] assis là’	80
3.6	‘Grand-mère soigne [Grand-père]’	82
3.7	‘Marie regarde Caroline qui est regardée par Marie’	83
3.8	‘La fille le regarde et verse [le bol d’eau] sur lui’	83
3.9	‘La souris déplace le piège [d’un trou vers l’autre]’	84
3.10	‘[Moi, je] déplace le livre vers le haut de [l’armoire]’	85
3.11	‘Le Sourd avance de [quelque part] vers [l’endroit du gâteau]’	86
3.12	‘[Elle] avance de [la première] à [la deuxième chambre]’	86
3.13	‘Le chef le renvoie’	87
3.14	‘Il le frappe’	87
3.15	‘[Il] peint’ - ‘[Ils-deux] dorment’ - ‘[Il] joue’	89
3.16	‘Le garçon joue’ - ‘Le père travaille’	89
3.17	‘La femme’ - ‘Le garçon’ - ‘Caroline’	90
3.18	‘Une table ronde’ - ‘Une table et une ronde’	90
3.19	‘L’homme-étant-assis est en train de lire’ - ‘La femme-étant-assise’	91
3.20	‘[Ils] jouent’	91
3.21	‘Un arbre’ - ‘Une forêt’	92
3.22	‘L’[homme]-étant-assis’ - ‘Les [enfants]-étant-assis’	92

3.23	‘La-voiture-étant-à plat’ - ‘Les-voitures-étant-à plat’	93
3.24	‘Ils jouent’	93
3.25	‘Ils travaillent’	94
3.26	‘Les restaurants’	94
3.27	‘[La voiture] avance’	95
3.28	‘Un véhicule avance’	98
3.29	‘Un bipède se trouve là’	99
3.30	‘La main saisit une entité cylindrique épaisse’	99
3.31	‘Une large surface s’étend en creux’	100
3.32	‘Une table dont le contour décrit un cercle’	100
3.33	‘[Elle] le soigne’ - ‘[On] se répond sans cesse’	106
3.34	‘[La fille] le regarde et verse [le bol d’eau] sur lui’	107
3.35	‘[La souris] est en train de marcher’ - ‘[La fille] marche’	108
3.36	‘Avancer’	111
3.37	‘Bondir’ - ‘tomber’	112
3.38	‘[Une femme] regardant vers [l’intérieur du wagon]’ - ‘[Un homme] ayant la tête tournée vers [l’intérieur du wagon]’	113
3.39	‘Déplacer’	114
3.40	‘Lancer’ - ‘prendre’	115
3.41	‘Grimper’ - ‘frapper’	116
3.42	‘Marcher’ - ‘se-pendre’ - ‘manger’	118
3.43	‘Conduire’ - ‘courir’	119
3.44	‘Un vieux-étant-debout tout seul’	120
3.45	‘Un piano-existant-comme-entité-générale’	121
3.46	‘Le fils pingouin-étant-à-deux-jambes [sur une surface]’	121
3.47	‘Une vache-étant-de-profil’	122
3.48	‘Au-dessus, [il y a] un tableau’ - ‘A droite, une télévision rectangulaire [il y a]’	124
3.49	‘Une assiette [il y a au-dessus]’ - ‘Une table ronde’	125
3.50	‘Devant, [il y a] une armoire cubique’	126
3.51	‘[J]’en vois une belle, cubique, carrée, bien grande’	126
3.52	‘piscine’	127
3.53	‘Tu sais, un tube noir, haut comme ça [il y a]’	128
3.54	‘[Il y a] une table [rouge] et une table [bleue]’	129
3.55	‘Un verre [est] sur la table’	130
3.56	‘Quant aux sièges, celui de derrière [est] plus haut que celui de l’avant’	131
3.57	‘[Il y a] une table’ - ‘A côté [il y a] une chaise’ - ‘[Il y a] une fenêtre’ - ‘[Il y a] une armoire étagère’	132
3.58	‘Devant, [il y a] une cheminée’ - ‘[Il y a] un nid [il y a]’	133
3.59	‘[Surgit]-un-oiseau avance’	134
3.60	‘[Il y a] une cheminée’ - ‘[Il y a] un chauffage’	134
3.61	‘Accompli’ - ‘Zéro-accompli’	136
3.62	‘Il m’a remboursée’	137
3.63	‘Je le lui ai donné, à la vieille dame!’	137

3.64	‘[Je] l’ai vu’ - ‘Je ne l’ai pas vu’	138
3.65	‘[J’ai] faim! Je n’ai pas mangé avant’	138
3.66	*‘Le lapin-accompl’	139
3.67	‘Le lapin est mort’	139
3.68	‘Un homme tête-penchée et casquette-baissée’	140
3.69	‘Par rapport à celui-qui-conduit [description des sièges]’ - ‘Par rapport à celui-qui-conduit [le chauffage]-à-tirer, [la boîte à gants] une étagère’ - ‘On conduit’	141
3.70	‘Tu sais que tu as pris un rendez-vous!’	141
3.71	‘Quand les troubles seront terminés en Egypte, j’irai [là] en vacances’	142
4.1	‘[ils] se regardent’ - ‘[ils] se regardent’ - ‘[on] se répond sans cesse’	151
4.2	‘Ils jouent’ - ‘les restaurants’	152
4.3	‘Pierre regarde Marie’ - ‘Le garçon joue’ - ‘Le père travaille’	153
4.4	‘[Il] cogne la porte qu’[il] fait trembler’	155
4.5	‘[G.] avance en se bouchant les oreilles, [S.] joue de sa flûte, ils se poursuivent, [G.] avance en se bouchant les oreilles’	156
4.6	‘[Je] les ai expérimentés’	158
4.7	‘Une radio allongée [est] sur la table’	160
4.8	‘[Il y a] un pot sur l’armoire étagère’	160
4.9	‘[Il y a] une armoire étagère’ - ‘[Il y a] une armoire et une étagère’	162
4.10	‘Le garçon regarde au-dessus de lui’	163
4.11	‘[Elle] regarde Caroline’	165
4.12	‘La souris déplace le piège [d’un trou vers l’autre]’	165
4.13	‘Des Schtroumpfs s’approchent de Gargamel’	167
4.14	‘Le chef s’approche et élimine [les mauvais joueurs]’	168
4.15	‘Le grand monsieur marche’	169
4.16	‘Marie regarde Caroline qui est regardée par Marie’	170
4.17	‘Marie regarde Caroline et Pierre regarde Marie’	172
5.1	‘Marie regarde Caroline qui est regardée par Marie’	184
5.2	‘[Elle] _z [la] _y regarde, [elle] _y qui est regardée par [elle] _z ’	187
5.3	‘L’oiseau [lui] _z donne un coup de bec à [lui] _z qui reçoit le coup de bec de l’oiseau’	187
5.4	‘[Il] _z [lui] _y lance [une grenade], à [lui] _y qui reçoit [la grenade] de [lui] _z ’	188
5.5	‘[Il] _z lance [une grenade] au [conducteur] _y , [conducteur] _y qui [reçoit] [la grenade] de [lui] _z ’	188
5.6	‘La fille soulève [sa jupe]; le docteur l’ausculte, [elle] qui est auscultée par le docteur’	190
5.7	‘Le docteur place son stéthoscope; il l’ausculte, [elle] qui soulève [sa jupe] et est auscultée par le docteur’	191
5.8	‘Marie regarde Caroline et Pierre regarde Caroline; Marie et Pierre se regardent’ [Structure non anaphorique]	192
5.9	‘Deux garçons avancent en marchant’	194
5.10	‘Le grand monsieur pend, les jambes balançant [dans le vide]’	195

5.11	‘Deux garçons avancent en marchant’	197
5.12	‘Un pingouin, pour jouer, se pend, les jambes balançant [dans le vide]’	197
5.13	‘[L’homme au] long nez s’approche des enfants qui le regardent’ . . .	199
5.14	‘La fille marche; [le vieux monsieur] la suit’	199
5.15	‘[Il] avance en volant’	200
5.16	‘Les hommes suivent [le traîneau] en hurlant et en menaçant du poing’	201
5.17	‘[Il] monte en grim pant’	202
5.18	‘[L’homme au] long nez approche en jouant de la musique’	202
5.19	‘[Il] avance sur [l’arbre] allongé tout en se bouchant les oreilles’ . . .	205
5.20	‘[Il] _z se pend; au-dessus, [il] _y s’approche’	207
5.21	‘[Il] se pend; au-dessus, le Schtroumpf s’approche’	207
5.22	‘Le garçon _z mange; en bas, deux garçons _y avancent’	209
5.23	‘[Il] avance tout en se bouchant les oreilles’	210
5.24	‘[Elle] descend tout en emportant [la farine]’	211
5.25	‘[Il] avance tout en soulevant la couverture’	211
6.1	Clignements aux bornes de la narration	225
6.2	Dédoubl ement de locuteur - Dédoubl ement d’adresse (1)	227
6.3	Dédoubl ement de locuteur - Dédoubl ement d’adresse (2)	229
6.4	Int roducteurs du DD en LSFB	230
6.5	‘[Il] _z [lui] _y donne [la pierre], à [lui] _y qui [la] reçoit de [lui] _z ; [il] _y [la] [lui] _x donne, à [lui] _w qui [la] reçoit de [lui] _x ; [il] _x [la] [lui] _w donne; [les personnes]-étant-en-file se [la] donnent’	235
6.6	cf. 5.10	236
6.7	cf. 5.18	237
6.8	cf. 5.17	237
6.9	cf. 5.23	239

Liste des tableaux

1.1	Table des conversions dialogiques (formes du singulier)	16
1.2	Espaces grammaticalisés	43
2.1	Aphasie et biaxialité (1)	61
2.2	Aphasie et biaxialité (2)	62
2.3	Aphasie de Wernicke et syntaxe	65
2.4	Aphasie de Broca et syntaxe	65
2.5	Aphasie de Wernicke et morphologie	66
2.6	Aphasie de Broca et morphologie	66
3.1	Nécessaire solidarité formelle des valeurs imbriquées	71
3.2	Type nominal et type verbal	73
3.3	Caractéristiques des formes du groupe 2	116
3.4	Caractéristiques des formes du groupe 3	117
3.5	Caractéristiques des formes du groupe 4	120
3.6	Caractéristiques des noms	123
4.1	Rection (schéma)	174
4.2	Anaphore (schéma)	174
4.3	Quatre types de contraintes syntaxiques	176
4.4	Quatre figures du zéro syntaxique	178
5.1	Composition grammaticale et sémantique des trois structures ana- phoriques	214

Index

- accord, 147, 148, 150–157, 160, 161, 164, 168, 169, 171, 184, 194, 196, 205, 206, 252
- Allaire, S., 4, 149, 156, 179, 252, 260
- alternance d'échelles (syntagme), 193–204, 232, 235–239, 241, 248, 252
- anaphore pseudo-déictique, 2, 33–39, 139, 171, 252
- sur locus, 30, 34–36, 39
- sur transfert personnel, 36–39, 164, 168, 208, 243, 247
- anaphore₁, 2, 15, 22–39, 41, 165, 249, 251, 255
- anaphore₂ (anaphore syntaxique), 3, 145, 148, 149, 155, 159, 170–175, 179–180, 183–215, 234–240, 252, 253, 261
- anthroponymes, 166
- aphasie, 59–67, 146
- aspect accompli, 72, 136–137, 143, 157, 177
- attribut (syntagme, français), 157
- Authier-Revuz, J., 14, 56, 243, 258
- auxiliaire Rel-Aux, 88, 117, 151, 261
- backwards verbs, 184
- Benveniste, E., 4, 13–14, 16, 73, 219, 243, 245–249, 259
- Bouvet, D., 27, 212, 226, 232, 233, 238
- causalité par accord rythmique (syntagme), 155–157, 194, 206
- champ et contrechamp (syntagme), 155, 171, 183–193, 234–235, 248, 252
- classificateur, 5, 72, 88, 95, 97, 110–128, 143, 144, 151, 159, 169, 195, 203, 259–260
- prédicat classificateur, 74, 95, 98–101, 104, 135
- spécificateurs de taille et de forme, 99–100, 123, 260
- verbes de manipulation, 99
- verbes de mouvement et de placement, 98–99, 104, 128, 143, 259, 260
- structure de grande iconicité, 97, 101–104, 258
- transferts de taille et/ou de forme, 101–102, 123, 260
- transferts personnels, 103, 106–110, 190, 204, voir transfert personnel
- transferts situationnels, 102–105, 190, 204
- complétif (syntagme, français), 174
- conversions dialogiques, 2, 15–17, 30, 40, 110, 217, 221, 230, 232, 240, 243, 244, 248, 261
- coordination, 161, 201
- copule enclitique, 72, 74, 128–135, 137–140, 143, 159, 161, 178, 259–260
- coréférence formelle, 179
- Coursil, J., 2, 5, 15–17, 218, 221–222, 228, 240, 248, 258, 260
- Cuxac, C., 1, 78, 101–103, 135, 190, 193, 198, 204, 208, 212, 224, 239, 243, 249, 251, 258

- dénotation, 53–55, 67, 114, 160, 255
 allomorphisme, 54, 70, 154, 170
 homophonie, 54
 imbrication, 54, 70, 75, 76, 78–81, 112, 120, 255, 259
 marquage discontinu, 54, 78–81, 87, 159, 255, 259
 dérivation, 137–142, 144, 189, 191, 206, 261
 Dahlet, P., 245–249, 259
 deixis, 2, 13, 16–22, 26–28, 32, 40, 84, 109, 165, 186, 194, 219, 228, 231, 244, 249, 251, 253, 255
 Delaporte, Y., 244
 dialectique (grammaire - sens), 5, 41, 55–58, 73, 74, 214, 233, 234, 255
 discours indirect libre, 261
 discours indirect libre (DIL), 223, 241–243, 258
 discours rapporté au style direct (DD), 3, 18, 19, 220–222, 224, 226–231, 240, 244, 248, 258, 261
 discours rapporté au style indirect libre (DIL), 3
 Ducrot, O., 3, 14, 19, 180, 217–226, 228, 233, 240, 243, 258–261
 Engberg-Pedersen, E.
 alternance d'échelles, 193, 203
 locus, 23, 251
 personne, 20
 point de vue, 162, 193
 énonciateur, 3, 27, 180, 217, 219, 222–224, 231–244, 248, 249, 258, 259
 énonciation, 2, 221, 225, 245, 248, 251
 énumération (syntagme, français), 158
 épithète (syntagme), 89, 125, 138, 159, 161–162, 166, 169, 173, 177
 épithète (syntagme, français), 158
 espace déictique, 41, 43, 259
 espace du signeur, 23, 25, 28, 29, 38, 39, 41–43, 77, 82, 232, 253, 259
 espace frontal, 23–25, 27, 35, 39, 40, 42, 43, 77, 82
 espace latéral, 29, 37–39, 42, 43, 259
 factorisation, 122, 148, 150, 157–158, 161, 169, 184, 196, 252
 Gagnepain, J., 3, 47, 260
 Giot, J., ix–xii, 12, 15, 16, 52
 il-locution, 15, 231, 233, 243–245, 251, 259, 261
 Janzen, T., 30, 33, 163, 234
 Jongen, R., 49, 55, 78, 132, 149, 158, 174, 179, 260
 Liddell, S., 18, 23, 35, 95, 98, 99, 101, 105, 258
 linéarité et simultanéité, 78–81, 151, 152, 159–160, 187, 192, 193, 198, 204, 205, 210, 212–215, 254
 linguistique interne, 14, 15
 localisation (syntagme), 129, 159–160, 169
 locus, 22–28, 40, 72, 75–95, 142, 151–153, 159–161, 169, 178, 194, 243, 251, 255
 Engberg-Pedersen, 23
 Liddell, S., 23
 'locus c', 25, 29–31, 33, 37, 82, 162, 169, 205
 locuteur, 3, 19, 109, 219–222, 224–231, 233, 240, 243, 244, 259
 dédoublement de-, 217, 220, 226–228, 248
 morphologie, 52–53, 57, 65, 67, 96, 142, 149, 255, 256, 261
 mot, 7, 49–51, 57, 76, 87, 93, 96, 112, 113, 115, 120, 121, 140, 143, 146, 147, 157, 180, 255, 259, 260
 neutralisation personnelle, voir transfert personnel
 nom - transfert personnel (syntagme), 153, 154, 159, 162–173, 185, 191, 196
 personne, 2, 16–22, 30, 32, 40, 84, 110, 143, 163, 164, 186, 194, 217, 220,

- 221, 224, 230, 232, 233, 240, 244– syntaxe, 52–53, 64, 67, 92, 125, 142, 145–
246, 251, 255–258, 261
180, 183–215, 252, 256, 261
- pluriel défini (syntagme), 92, 114, 126, articulation de syntagmes, 151, 155,
151–152, 157, 177
162, 169–171, 177, 201, 256
- pluriel indéfini, 91
- préfixe de transfert personnel (Pfx TP), transfert personnel, 2, 110, 203, 224, 231,
31–33, 84, 85, 154, 157, 164, 165, 243, 247–249, 251, 258–259, 261
187, 195, 205, 231
dialogue rapporté en-, 108–109, 224,
258
- présentatif (syntagme, français), 174
- proforme, 104, 122, 126, 128
- pronoms personnels (LSFB), 2, 17–22, double-, 190, 204, 208, 212, 239
30, 251
neutralisation personnelle, 3, 29–33,
40, 41, 82, 84–86, 110, 140, 154,
162, 164, 169, 180, 183–214, 217,
224, 231–261
- réciprocité (syntagme), 150–151, 191
- Rabatel, A., 180, 219, 243, 245, 247
- rection, 148, 154, 159–170, 173–174, 195, pseudo-, 135, 140
205, 252
semi-, 106–109, 259
- regard, 2, 18–22, 40, 76–78, 84, 85, 101, structure de grande iconicité, voir
104, 106, 186, 200, 210, 244, 251, classificateur
253, 256, 258
transfert déictique en DD, 231, 245
- adressé, 8, 20–22, 24, 26–28, 31, 32, Urien, J.-Y., 49, 51, 52, 55, 59, 74, 78,
40–42, 108, 109, 143, 163, 219, 149, 179, 260
224–233, 240, 244, 245, 251, 252,
258, 261
- dédoublément de l'adresse, 226– verbe
228, 230, 244, 248
prédication, 5, 73–75, 98, 104, 135,
145–148, 255, 259
- centré, 2, 24–28, 31, 42, 77, 82, 210
verbe - nom, 72–74, 137, 138, 140,
144, 151, 156, 254–255, 259, 261
- fermé ou centrifuge, 2, 30, 31, 38, verbe - complément spatialisés (syntagme),
39, 42, 77, 84, 140, 163, 164, 155, 168, 171, 173
168, 186, 194, 200, 210, 231–
243, 245, 259
- valeur indicielle - valeur perceptive, sujet - verbe spatialisés, 151, 154,
245–248, 259
168, 185, 191
- relative (syntagme, français), 174 V² - 1^{er} complément spatialisés, 154
V² - 2^d complément spatialisés, 154
V² - compl. centre de perspective,
167
- sème, 49, 56, 142
verbe - objet spatialisés, 154, 170
- Schembri, A., 97, 100
- subjectivité, 13, 217, 219, 232, 233, 241– Vermeerbergen, M., 1, 80, 88
249, 258, 261
- subordination, 177
- sujet - V² (syntagme), 154, 177, 196, 206, Woll, B., ix–xii, 171
208
- sujet - verbe (syntagme, français), 169 Zéros, 175
- superposition d'échelles (syntagme), 155,
204–213, 239–240, 248, 252

Glossaire

Accord Notion reprise à la glossologie (Jongen, 1993). Contrainte syntaxique fondée sur la limitation symétrique de la variabilité des constituants.

Anaphore₁ Par opposition à deixis. Système de valeurs établies dans une relation indirecte à l'indice déictique, c'est-à-dire soustraites à l'opération de conversion dialogique. En LSFB, les valeurs anaphoriques (y compris celles de l'anaphore pseudo-déictique) sont construites sur l'interruption de l'adresse du regard à l'allocutaire. Voir *locus* et *transfert personnel*.

Anaphore₂ : anaphore syntaxique Notion adaptée de Allaire (1982 et 1989) et Velly (1984 et 1989). Contrainte syntaxique fondée sur la réduction asymétrique des possibilités d'ouverture des constituants à d'autres syntagmes, supplémentaires.

Anaphore pseudo-déictique Système de valeurs établies par la déictisation du champ anaphorique. Une valeur anaphorique est désignée comme le point de référence au départ duquel est définie une autre valeur anaphorique. Pseudo-deixis sur locus (PDL) : le point de référence est un locus. Pseudo-deixis sur transfert personnel (PDTp) : le point de référence est l'espace du signeur, grammaticalisé par la neutralisation personnelle.

Classificateur Notion qui reçoit une définition particulière, dans cette étude, et qui ne coïncide ni avec la notion de "prédicat classificateur" (Emmorey, 2003), ni avec celle de "transfert" (Cuxac, 2000). Valeur constitutive de l'unité (mot verbal ou mot nominal), indissociable d'autres choix posés simultanément (le lexème et le locus au moins). Le classificateur est dénoté par la configuration de la main ou des mains prises ensemble. Dans le verbe, le classificateur est dénoté par imbrication avec le radical ; dans le nom, il est associé au locus dans un fragment disjoint de celui du radical. Dans tous les cas, seul un choix de classificateur peut être fait au sein de l'unité.

Coordination Notion reprise à la glossologie (Jongen, 1993). Type de syntagme défini par la mise en relation symétrique et sérielle d'une pluralité de constituants qui subissent tous la même réduction de leur variabilité.

Copule enclitique Valeur constitutive du mot nominal, indissociable d'autres choix posés simultanément (le lexème, le locus, le classificateur, etc.). La copule enclitique peut tantôt être imbriquée au fragment de marque du classificateur ou du radical, tantôt être dénotée dans un fragment disjoint de ces éléments (dans le pointé ou la préposition, dans le préfixe SURGIR- ou dans le suffixe -CPL 5B). Le choix de la copule (par opposition au choix $\emptyset$) suscite soit l'ajout d'un mouvement bref, accentué et suivi d'une tenue, soit l'accentuation ou la neutralisation du mouvement, neutralisation par laquelle les articulateurs deviennent significativement statiques.

Deixis Système de valeurs établies dans la dépendance directe de l'indice déictique. EN LSFB, les valeurs déictiques sont établies par rapport au regard adressé à l'allocutaire qui est l'indice déictique premier. Voir *espace déictique*.

Dénotation Notion reprise à la glossologie (Gagnepain, 1990). Relation d'attestation de la structure du signifié par la mise en rapport d'éléments du signifiant, quels qu'ils soient. Cette relation est nécessaire, mais non bijective : la dénotation du signifié dans le signifiant peut prendre les figures de l'homophonie, de l'allomorphisme, du marquage discontinu et de l'imbrication. Le rapport dans le signifiant attestant un élément du signifié en est la *marque*.

Enonciateur Notion reprise à Ducrot (1984a). Etre de discours qui s'exprime à travers l'énonciation, sans avoir les propriétés du *locuteur*. L'énonciation est vue comme exprimant son point de vue, sa position, son attitude, mais pas sa parole. En LSFB, l'énonciateur est signalé par les formes de neutralisation personnelle (qui suspendent l'adresse du regard).

Enonciation Notion reprise à Ducrot (1984a) et à Coursil (2000). Evènement constitué par l'apparition d'un énoncé. L'énonciation ne transcende pas l'activité langagière. Au contraire, elle s'inscrit dans la structure grammaticale de la langue et, de manière exemplaire, dans la catégorie grammaticale de la personne. Voir *il-locution* et *locuteur*.

Espace déictique Espace grammatical ordonné sur l'adresse du regard à l'allocutaire. Il correspond physiquement à l'espace entourant le signeur et le séparant de son interlocuteur.

Espace frontal Espace grammaticalisé en valeurs de locus établies par un regard centré, c'est-à-dire dirigé vers l'avant et vers le bas. Physiquement, il prend l'apparence d'un plan placé devant le signeur, à hauteur de sa poitrine. Il supporte des relations d'anaphore et d'anaphore pseudo-déictique. Il peut être articulé avec l'espace déictique et avec l'espace du signeur.

Espace du signeur Espace correspondant à la grammaticalisation du corps du signeur et des zones qui lui sont contigües, par l'effet du transfert personnel. Il est le point d'ancrage des références de pseudo-deixis sur transfert personnel. Il peut être articulé avec l'espace du signeur, mais exclut l'utilisation de l'espace déictique.

Espace latéral Espace défini relativement à l'espace du signeur par l'effet de l'anaphore pseudo-déictique sur transfert personnel. Le regard qui le rend pertinent est centrifuge. Il entoure le corps du signeur dans les trois dimensions. Il peut être articulé à l'espace frontal.

Factorisation Notion reprise à la glossologie (Jongen, 1993). Contrainte syntaxique fondée sur la dépendance symétrique des constituants à un choix mis en facteur commun.

Il-locution Notion reprise à Coursil (2000). Activité linguistique qui se joue entre ceux qui se parlent, répartis dans les rôles du parlant [P] et de l'entendant [E]. L'il-locution émerge de la conversion, dans le registre de [E], des positions émises par [P] ([P] 'tu' = [E] 'je').

Locus Notion adaptée d'Engberg-Pedersen (1993). Valeur anaphorique (*anaphore₁*) dénotée par le regard centré sur l'espace frontal et par la position (ou l'orientation) des mains dans cet espace. Le locus est une composante morphologique du mot verbal et du mot nominal : un verbe peut inclure un ou deux loci ; un nom ne peut inclure qu'un seul locus. Voir *espace frontal*. Par extension, les valeurs définies par une relation d'anaphore pseudo-déictique sur transfert personnel sont aussi appelées "loci". Elles sont dénotées alors par un regard centrifuge et par la position (ou l'orientation) des mains dans l'*espace latéral*.

'Locus c' Notion adaptée d'Engberg-Pedersen (1993). Valeur intimement liée à la neutralisation personnelle au sein du verbe (excepté pour un groupe de verbes, nommé "groupe 2", incluant DÉPLACER et AVANCER) et susceptible d'affecter un nom rendu syntaxiquement complémentaire d'un verbe à la neutralisation personnelle. Le 'locus c' est dénoté par la corrélation entre l'emplacement ou la direction des mains dans ou vers l'*espace du signeur* (avec, souvent, un contact entre les mains et le buste) et une mise en suspens de l'adresse du regard. Ce qui est appelé ici *préfixe de transfert personnel* est un pointé imbriquant la valeur de 'locus c' ; ce préfixe est solidaire (sans exception) d'un verbe à la neutralisation personnelle.

Locuteur Notion reprise à Ducrot (1984a). Etre de discours qui est présenté comme responsable de l'*énonciation* et à qui réfèrent les marques de la pre-

mière personne. En LSFB, le locuteur est signalé par le regard adressé à l'allocutaire (ce dernier étant, lui aussi, considéré en tant qu'être de discours).

Marque Notion reprise à la glossologie (Gagnepain, 1990). Tout rapport d'éléments du signifiant (identité ou segment) en tant qu'il atteste (par la relation de *dénotation*) de la valeur de signifié (identité ou segment).

Morphologie Notion reprise à la glossologie (Gagnepain, 1990). Opération formelle de catégorisation des différences de valeurs au sein du mot. Parmi les valeurs oppositives 'je', 'le', 'pour', 'radiateur', 'il', etc., une similarité formelle apparaît entre 'je' et 'il', par la possibilité de leur substitution au sein du mot : [*je-viens*], [*il-vient*]. La pure différence est réanalysée en similarité, constitutive de la catégorie.

Mot (ou unité ou segment) Notion reprise à la glossologie (Gagnepain, 1990). Unité formelle, définie par son autonomie. Le mot est constitué de la solidarité des valeurs enclitiques posées ensemble comme des variables internes et non autonomisables. Il est un programme de fragments enclitiques qui n'ont de poids segmental que par leur coprésence. En français, *lui*, *il-vient*, *non* sont des mots; *il-*, *-vient-*, *ne ... pas* sont des partiels de mots. L'autonomie du mot est purement formelle : il ne s'agit pas d'une autonomie graphique, ou de signifiant, ou d'emploi, ou encore d'une autonomie sémantique.

Neutralisation personnelle Voir *transfert personnel*.

Personne (valeur de —) Notion reprise à Coursil (2000). Valeur résultant de la conversion, par le sujet entendant, des indices de personne émis par le parlant. Les valeurs de personne constituent un système clos (une topique, un champ) où chacune (première et troisième) est définie au départ d'une place vide, d'un code d'appel : la fonction 'tu'. En LSFB, ce code d'appel est inscrit dans l'adresse du regard à l'allocutaire.

Préfixe de transfert personnel (Pfx TP) Signe pointé sur le corps du signeur et accompagné d'une mise en suspens de l'adresse du regard (le plus souvent, les yeux sont fermés). Il est solidaire d'un verbe à la neutralisation personnelle.

Rection Notion empruntée à la glossologie (Jongen, 1993). Contrainte syntaxique fondée sur la limitation asymétrique de la variabilité des constituants.

Sème Notion reprise à la glossologie (Gagnepain, 1990). Identité formelle, définie par différenciation oppositive.

Subordination Notion reprise à la glossologie (Jongen, 1993). Type de syntagme défini par le partage de choix bilatéraux asymétriques sur deux constituants.

L'un des constituants détermine dans l'autre une impossibilité (infra- ou supra- unitaire) différente de celle que l'autre lui impose réciproquement.

Syntaxe Notion reprise à la glossologie (Gagnepain, 1990). Opération formelle de complémentarisation des segments, simultanément soumis à un réseau de contraintes réciproques qui réduit leur autonomie. En français par exemple, les frontières segmentales de [pour-Jean] et [puisqu'ils-arrivent] sont redistribuées dans ([ø-Jean] == [ø-ø-arrive]) par le choix simultané du rapport "sujet de verbe == verbe de sujet" (qui impose l'effacement de la préposition du nom, l'effacement du pronom personnel enclitique du verbe et la copie de la personne et du nombre). La multiplicité est réanalysée en complémentarité, constitutive du syntagme.

Transfert personnel Notion adaptée de Cuxac (2000). Neutralisation de la valeur de personne, au sein d'un mot verbal, dénotée par la mise en suspens de l'adresse du regard (les yeux sont fermés ou bien le regard est centrifuge) et par l'ancrage des signes dans l'espace du signeur (le lexème verbal lui-même et/ou ses pronoms). La neutralisation de la personne donne lieu, sémantiquement, à la construction de la figure d'un personnage auquel le signeur semble assimiler son corps et son regard. Les formes de transfert personnel (ou de neutralisation personnelle) indiquent que l'énonciation exprime le point de vue d'un *énonciateur*. Le transfert personnel se distingue de la 'prise de rôle' caractéristique du discours rapporté au style direct, qui se fonde sur le dédoublement du champ déictique et des valeurs de personne (dédoublement aussi appelé, ici, "transfert déictique"). Voir *espace du signeur* et *espace latéral*.

